



U.S. CHAMBER OF COMMERCE
U.S.-Africa Business Center

Economic Guide: Democratic Republic of the Congo

Opportunities for investment



À VOS CÔTÉS DEPUIS 110 ANS

BANQUE COMMERCIALE DU CONGO

La Banque Commerciale Du Congo est le **banquier de référence** en RDC depuis 1909. Elle connaît, comprend et mesure les besoins de financement des principaux opérateurs économiques et met à leur disposition des **compétences éprouvées** au niveau international. La BCDC **développe continuellement** son offre de produits pour répondre de **manière adaptée** aux nouveaux besoins de **sa clientèle**.



BCDC
Bâtisseurs d'Avenir

BCDC Contact Center Tel. : +243 (0) 99 601 8000
Kinshasa Boulevard du 30 juin www.bcdc.cd



“My aim is to build a strong economy”

Félix Tshisekedi, President
of the Democratic Republic of the Congo
Extracts from State of the Nation address,
December 13, 2019



© AFP - BENOIT DOPPAGNE

“The business climate is an issue that is of the utmost concern to me.

Everyone is fully aware that to attract investment, both domestic and foreign, we need to improve the business climate. [...]

If we are to make progress with rebuilding our country, it is essential that we develop a better economic system. And so I will be personally supervising the reforms we undertake to enhance our tax system to make it easier to attract investment.

My aim is to build a strong economy through establishing structural communications and telecommunications infrastructure.

To do this, I will ensure that we improve the business climate by introducing an institution to monitor indicators.

Attracting a massive influx of investors also requires

the proper dispensation of justice, as well as legal and judicial protection for investors. It is for this reason that reform of the justice system is vital.

We are working actively to combat the corruption which is depriving our country of many of its resources. On this note, I would invite all public officials to act in an exemplary and dignified manner.

Our country’s geographical location and its enormous energy and environmental potential put us at the forefront of the challenges of today’s era.

We must play the role that falls to us in the global effort to combat climate change.

We must be a driving force for the development of our continent, and this obliges us to be open to neighboring countries and subregional organizations.

We are working to make our businesses competitive and, where we have a comparative advantage, to considerably reduce our dependency on imports.

The coming year will show that we have resumed collaboration with our traditional partners, and seen a huge influx of foreign investment, the result of my recent trips.

With the measures that we have taken across the board, I can say with confidence that we are on the right path.”

Michael A. Hammer

United States Ambassador

to the Democratic Republic of the Congo



Welcome! *Mbote!* On behalf of the American Embassy in Kinshasa, we are interested in connecting with your business if you are looking to invest in the Democratic Republic of the Congo, or as most refer to it, the DRC. It has been my privilege to serve for the past year in the DRC as your Ambassador, and during that time I have grown to love the dynamic Congolese people, vibrant culture, and spectacular natural beauty. The DRC is the largest country in Sub-Saharan Africa, roughly the size of Western Europe and with a population of over 90 million. After a historic first peaceful transfer of power with the inauguration of President Félix Tshisekedi in January 2019, U.S. companies are taking a new look at the Congolese market. President Tshisekedi made his first trip outside the continent to Washington, D.C. and together we launched the U.S.-

DRC Privileged Partnership for Peace and Prosperity (PP4PP) – which not only aims to combat corruption and bring peace and stability, but also has as a key focus attracting U.S. investment and increasing trade.

Our relations with the DRC are deep and longstanding. The United States is the DRC's largest bilateral donor with approximately \$500 million in development and humanitarian programming per year. The focus of American foreign policy in the DRC is to be a partner in helping it realize its vast potential. Congo has the energy resources to power Africa; arable land to feed Africa; and an entrepreneurial people. Plus, we need to mention an estimated \$24 trillion in mineral deposits - including abundant cobalt, coltan, copper, diamonds, gold, lithium, tantalum and tin.

At our Embassy, we have established an interagency commercial Deal Team (KinshasaDealTeam@state.gov) which is ready to work and advise you as you explore the many opportunities in the DRC market. The AmCham chapter has also shifted into high gear and is ready to meet you. Please get in touch, visit us, and consider the DRC as a place for you to do business. You can follow our activities on Twitter and Facebook. I look forward to seeing you soon in Kinshasa.

À bientôt,
Mike Hammer @USAmbDRC

AVEC L'ANAPI, BIEN INVESTIR POUR UNE RD CONGO PROSPERE



AGRICULTURE

80 MILLIONS D'HECTARES DE TERRES ARABLES
4 MILLIONS D'HECTARES DE TERRES IRRIGABLES

INDUSTRIE

DISPONIBILITÉ DES MATIÈRES PREMIÈRES POUR DÉVELOPPER
DIVERSES FILIÈRES INDUSTRIELLES (MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION,
EMBALLAGE, ETC...)

ENERGIE

POTENTIEL HYDROELECTRIQUE DE 100.000 MEGAWATTS 23%
DU POTENTIEL MONDIAL

INFRASTRUCTURES

ENORME POTENTIEL POUR DES ÉCHANGES COMMERCIAUX ET DES FLUX
D'INVESTISSEMENT ENTRE LA RDC, SES 9 PAYS FRONTALIERS ET TOUTE L'AFRIQUE



© IAN WAGREICH

Scott Eisner,
President of the U.S.-Africa
Business Center and
Senior Vice President,
U.S. Chamber of Commerce

Editorial

Editorial

Scott Eisner

DRC : Africa's most untapped investment destination

The Democratic Republic of the Congo (DRC) is endowed with abundant natural resources, strategic minerals and half of Africa's forests and river systems. These resources, and other unique attributes of the country, present significant opportunities for investment. The DRC is embarking on a number of reforms, including the liberalization of the energy sector, the establishment of a one-stop-shop for investors, and the streamlining of the tax system. These reforms and other engagements with multilateral institutions, as well as a commitment by the government to improve the ease of doing business, are all indicative of a nation ready to attract foreign direct investment.

This economic guide provides insights into a variety of sectors outside of mining, for which the DRC is well known. Prospects in agriculture, energy, infrastructure, ecotourism, education, and health provide tangible investment opportunities across the country's 26 provinces.

The U.S. Chamber of Commerce's U.S.-Africa Business Center (USAfBC) will work closely with the Congolese public and private sectors to expand the commercial relationship between our two nations. This interaction will also allow American companies to support the DRC's economic diversification agenda through skills development and technology transfer.

The U.S. Chamber of Commerce is the world's largest business federation representing the interests of more than 3 million businesses of all sizes, sectors, and regions, as well as state and local chambers and industry associations. The Chamber also works closely with 118 American Chambers of Commerce (AmCham) abroad, including 18 on the African continent. The USAfBC, housed within the Chamber, is an advocacy and policy organization with a mission to build prosperity for Africans and Americans through job creation and an entrepreneurial spirit. With over \$5.6 billion in projected consumer and business expenditures on the continent by 2025 and a population of 1.2 billion expected to double by 2050, we firmly believe that Africa is the future of the global economy.

It is our hope that the comprehensive nature of this guide will offer useful information to individuals and companies keen on investing in one of Africa's most untapped investment destinations —the DRC.



OGEFREM

OFFICE DE GESTION DU FRET MULTIMODAL

Le Fret
est un outil
de Souveraineté
de tout Etat.

✉ ogefrem_dg@yahoo.fr

🐦 @Ogefrem 📷 Ogefrem

📺 🌐 📘 Office de Gestion du Fret Multimodal

Lino N'shimba

President & Chairman of the Board,
American Chamber of Commerce in the DRC;
Founder and CEO, Africa Equity &
Investment Group SARL



© DR

The DRC is naturally located at the heart of the African continent and has the potential to be the backbone for development in Africa. The peaceful transition of power and the progressive vision of President Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo offer a genuine promise of a great, thriving Congo on the path to emergence.

The U.S. Chamber of Commerce is the largest business federation in the world. Represented in the DRC by the American Chamber of Commerce in the Democratic Republic of the Congo (AmCham Congo-DR) – a conglomerate of businesses in key sectors for development – it provides a link to facilitate trade and investment between the United States and the DRC. For AmCham Congo-DR, promoting trade and investment between the two countries and neighboring countries is a priority. It has set up a commercial, social and political forum for its members to strengthen the bonds of friendship between the two nations.

In addition, AmCham Congo-DR contributes real added value to commercial opportunities associated

with economic growth. It is also an advocate for its member companies, whether American or Congolese, thanks to its close ties with the local authorities. Working closely with organizations which support the Office of the President of the Republic – the Federation of Businesses of the Congo (FEC) and the National Agency for Investment Promotion (ANAPI) – AmCham Congo-DR has produced the *Investor's Guide to the DRC*, an information pack covering the real opportunities for investment in the DRC and how to get established in the country legally.

The DRC is not just about Kinshasa or mines, there's also 26 provinces, agriculture, energy, tourism, infrastructure... In short, it's a country with plentiful resources, both natural and human. The problems faced by the DRC are in fact opportunities for investment.

A competitive and experienced bank, where team spirit reigns at the service of its customers.



SOFI BANQUE S.A. 

Address of Headquarter

4258 avenue Kabasele Tshamala
Commune de la Gombe - Kinshasa
RD-Congo
+243 817 300 200/201
www.sofibanque.com



Anthony Nkinzo Kamole

Managing Director, ANAPI



As it regains control over its economy and development, the DRC is ready for take-off with the accession to power of a new, democratically elected president – a first for the DRC – and the establishment of a continental free trade area aimed at securing regional integration and comprehensive development in Africa.

Located at the heart of the African continent, the DRC is classed as one of the world's megadiverse countries. Blessed with mineral, energy, agricultural and tourism resources, as well as a variety of other assets which give it potential on a continental scale, this large country is predestined to become a platform for industrial production capable of providing alternatives for Africa's development needs.

In effect, the DRC offers investors significant comparative advantages, including its population of around 80 million, dominated by young people who make up 60% of the country and provide an abundant and cheap workforce. Additionally, its area of 2,345,410 square kilometers (making it the second largest country in Africa) and its geostrategic location at the heart of the continent, with 9,165 kilometers of borders shared with nine neighboring countries, mean that the DRC can cover a potential market of some 250 million consumers. The Congolese market is vast and open to numerous business opportunities, particularly in sectors such as agriculture, hydrocarbons and mining.

In political terms, the DRC has now taken a huge step forward toward a new future, with the current President's vision placing people at the core of development efforts.

His vision comprises four pillars: people, good governance, sustainable economic growth and an inclusive, supportive society.

Through this vision, there will be a particular focus on consolidating efforts that have already been made: the country has embarked on an ambitious program of reforms designed to improve the business climate to make it more competitive and attractive for investment.

These good prospects herald a promising future for any potential investor in the DRC, while also contributing to the country's development.

The National Agency for Investment Promotion is ready to support you and invites you to look to this new horizon and follow in the footsteps of the numerous investors who have recognized that the DRC is a land of the future and that now is the time to come here.

Let's build the DRC together!

Découvrez nos solutions entreprises et expérimentez la meilleure connexion 4G+ de la RDC



4G+ #1
N°1 en couverture et qualité réseau

www.orange.cd
Infoline : 1999

Vous rapprocher de l'essentiel





© SHUTTERSTOCK - DMITRUS KAMINSKIS

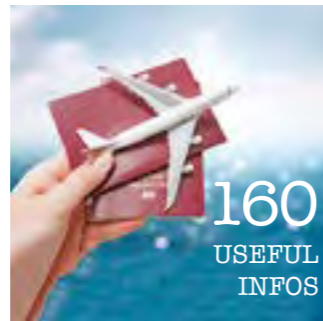


© SHUTTERSTOCK - PPART



© SHUTTERSTOCK - SUKPAIBOONWAT

Economic Guide: **DRC**

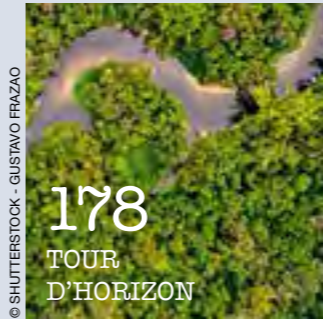


© SHUTTERSTOCK - REDPIXEL.PL



© SHUTTERSTOCK - ROMAN RYBALEOV

U.S. CHAMBER OF COMMERCE



© SHUTTERSTOCK - GUSTAVO FRAZAO

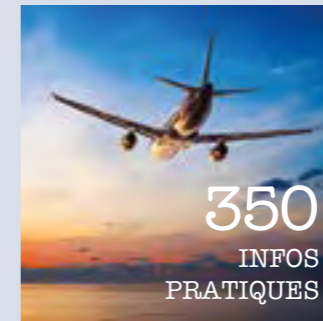


© SHUTTERSTOCK - LIDERINA



© SHUTTERSTOCK - BANNAFARSAL_STOCK

Economic Guide: **RDC**



© SHUTTERSTOCK - IRYNA PASKO



© SHUTTERSTOCK - FABIAN FLOCK

U.S. CHAMBER OF COMMERCE

DRC

An emerging giant

The Democratic Republic of the Congo (DRC), also known as Congo-Kinshasa, is the second largest and fourth most populous country in Africa. Its central position on the continent makes it a repository for all of the peoples, cultures and religions that have gathered here over time, and has given it the role of a transit hub for flows of humans and goods, a role which supplements its tradition as an exporting country, established thanks to its multitude of natural resources.



The Democratic Republic of the Congo, formerly Zaire (1971–1997), the Democratic Republic of the Congo (1960–1971) and the Belgian Congo (1908–1960) is a vast territory in which several hundred ethnic groups live alongside each other, speaking as many different languages and practicing various religions, primarily Catholicism and Protestantism, but also Islam, Animism, and a range of syncretic religions that derive from multiple beliefs. Its population is young, with nearly half of all inhabitants under 15, providing a tremendous pool of labor, and the country's innate strengths herald substantial economic development once tensions in the region abate.

Abundant natural resources

On maps of the globe, the DRC sits proudly at the heart of the continent, while still enjoying an outlet to the Atlantic Ocean, preventing it from being landlocked, and covers an area of more than 2.3 million square kilometers. It is bordered by nine states: the Republic of the Congo, the Central African Republic, South Sudan, Uganda, Rwanda, Burundi, Tanzania, Zambia and Angola. One unique feature of the country is that it is 98% covered by the Congo River basin, whose rainforest is the second largest on the planet, after the Amazon. It is bounded to the east by the Great East African Rift, the African Great Lakes and high volcanic mountains,

and to the south by the savanna. This unusual arrangement results in varied and spectacular landscapes, and the luxuriant forest on either side of the equator, crisscrossed by the Congo River and its tributaries, produces a great wealth of plant and wildlife. This dense river system is a huge asset for the DRC. The Congo River has the second most stable and most powerful flow in the world (40,000 m³/second), after the Amazon. The country's exploitable hydroelectric power resources are estimated at 100,000 MW, more than 44% of which are concentrated at Inga alone, where two dams are currently operational. The catchment basin, covering 3.68 million square kilometers, is one of the

Presentation



largest freshwater reserves in the world. This potential is currently underutilized and there are numerous improvements which could be made. The river also plays a very important economic role in supplying fishery products. Of course, this is far from the only output of the primary sector in the DRC. Although cultivated land covers only 3% of the country's territory, agriculture employs 70% of the active population, and there are 80 million hectares of arable land in the DRC. Coffee and rubber are the key commodities produced, alongside wood, given that

the vast tropical forest is full of highly prized tree species. But it is the DRC's subsoil reserves that are particularly sought after, and which have produced the country's nickname of "geological scandal." More than 1,100 minerals and precious metals have been identified, including copper, cobalt, diamonds, gold (10% of the world's known reserves), iron, uranium, oil and more. The potential is astonishing, and mining products have long been extracted and exported. In 2015, the extractive industries accounted for 97.5% of national export revenue, according to the African Development Bank

(AfDB). And global demand for mineral ores, led by China, has literally exploded. The future thus looks promising for these resources.

Strong political will

The DRC has not been immune to crises of all kinds, which engulfed it at the end of the twentieth century. In addition to public health emergencies (notably the endemic presence of the Ebola virus), the country has experienced political unrest, mismanagement, inter-African wars on its soil (1996–1997, 1998–2003) and a lack of security caused by the presence of armed militias. Recently,

however, in 2018, the country emerged from the economic recession that resulted from the fall in global prices for its main export products.

The DRC's central geostrategic location means that it is home to central Africa's biggest potential market, numbering some 275 million consumers if the populations of neighboring countries are included. To take advantage of this location, there is a need for better management of the territory so that development can be built on stable, lasting foundations. It is for this reason that the President of the Republic, Félix Tshisekedi, has launched five priority projects,

focusing on infrastructure, job creation and access to housing, water, electricity, education and health care.

The political will to boost growth can also be seen in the State's involvement in international bodies. The DRC belongs to several subregional economic zones: the Southern African Development Community (SADC), the Common Market for Eastern and Southern Africa (Comesa) and the Economic Community of Central African States (ECCAS). Partners include the African Union (AU), European Union (EU), United Nations (UN) and the

International Organisation of La Francophonie (IOF).

The country is also exploring other areas of economic development. It is hoping to embark on industrialization to further enhance the value of its raw materials, to step up its commercial relationships and partnerships with China, to redefine its cooperative relationship with the EU in order to take advantage of budget support aid... If it is successful in bringing back peace and stability, the DRC could be facing one of the brightest futures of any country in Africa, becoming a key player on the continent and even beyond.

DRC

in brief

(Figures for 2018)

COUNTRY

Political regime: Republic
Constitution: 2006 (amended in 2011)
National anthem: "Debout Congolais" (Arise Congolese)
Motto: "Justice, Peace, Work"
Independence (from Belgium): June 30, 1960
Administrative divisions: 26 provinces
Capital: Kinshasa
Main cities: Lubumbashi, Mbuji-Mayi, Kananga, Kisangani, Bukavu.
Official language: French
National lingua francas: Swahili, Lingala, Kikongo, Tshiluba (Bantu languages)

GEOGRAPHY

Area: 2,344,860 km²
Climate: Equatorial (hot and wet all year round) in the river basin region, tropical (hot with a dry season) to the north and south of this area, mountain climate (cool and dry) to the east and south.
Terrain: Coastal plain and alluvial soils along the country's western corridor, plains and low-altitude plateaus covered in forest in the center and north, large lakes and volcanic mountain chains to the east, mountain ranges and savanna to the south.

POPULATION

Number of inhabitants: 84 million
Demographic growth: 3.23% per year
Average density: 37.08 inhabitants/km²
Human Development Index (HDI): 0.46
Environmental Performance Index (EPI): 30.41
Life expectancy at birth: 60.03 years
Urban population: 44.46%
Population under 15 years old: 46.16%
Birth rate: 41.73/1,000
Fertility rate: 6.02 children/woman
Literacy: 77.04%
Unemployment: 4.16% of active population
Employment:
Agriculture: 68.65%
Manufacturing: 10.47%
Services: 20.88%

ECONOMY

Currency: Congolese franc (CDF)
Annual GDP: \$47.228 billion
GDP per capita: \$562
GDP growth: 5.76% per year
GDP/sector:
Primary: 19.11%
Secondary: 48.20%
Tertiary: 32.69%
Main partner (imports, exports, investment): China



© SHUTTERSTOCK - GREAT PICS - BEN HEINE

© SHUTTERSTOCK - DAVID MORISXP

© SHUTTERSTOCK - PETER HERMES FURIAN

Presentation



Félix Tshisekedi

His vision for the DRC

In his investiture speech on January 24, 2019, President Félix Tshisekedi proclaimed loudly and clearly that “given its geographic location and the geostrategic significance of its natural wealth and human capital, the DRC carries hope for Africa and the world.” A statement of fact for the current occupant of the presidential residence, the Palais de la Nation, and an ambition which he certainly intends to make a reality.

Félix Tshisekedi’s vision for the future of the DRC, as defined in his policy program following his accession to power, can be broken down into four strategic strands: good governance, sustainable economic growth, an inclusive, supportive society, and commitments in favor of individuals – essential themes for the country’s long-term development. To ensure that he has the means to achieve these goals, the head of state has done his sums and established a substantial budget.

The fight against “anti-values”

There is no common benefit to be drawn from an economy plagued by corruption. But in the DRC, corruption is, in the words of the President, “a true pandemic, a canker.” He committed to fighting “with every ounce of energy, corruption, embezzlement and misappropriation of public funds, tribalism, nepotism, clientelism and a lack of public spirit.” Institutions need to be cleansed of these “anti-



Makutano Forum

On September 6, 2019, Félix Tshisekedi opened the 5th Makutano Forum in Kinshasa. The Forum is the DRC’s leading business network and think tank (it was launched by businesswoman Nicole Sulu Tshiyoyo), and brought together 500 business leaders, institutions, public and private stakeholders from 20 African countries, as well as politicians such as Mahamadou Issoufou (the President of Niger), John Dramani Mahama (the former President of Ghana) and Ellen Johnson Sirleaf (the former President of Liberia). Discussions focused on concrete and strategic topics: artificial intelligence, climate change, the energy transition, etc. The President of the DRC advocated for measures to be taken to support young entrepreneurs, the most important partners for development in the DRC.

values,” which are undermining them. This is being done in two ways: through awareness-raising and through a crack-down. To raise awareness, an agency has been set up that is focused on changing mentalities. The agency will be given substantial resources

so that it can reach every element of the state and government. To crack down on these “anti-values,” a body will be established to counter corruption, tax fraud and money laundering. Félix Tshisekedi intends to take a firm approach. He told *Jeune Afrique* that it was necessary “to set examples by punishing the real culprits, because those doing the corrupting are the most reprehensible.”

After all, this kind of embezzlement drains the public finances and thus the country’s capacity for development. It is a constraint that is all the more unacceptable for the head of state who has set the bar extremely high for the 2020 budget, counting



The President's vision



on \$10 billion, almost double the previous year's budget of \$5.5 billion. The IMF has expressed doubts regarding the DRC's ability to raise this amount: it is highly unusual for a country to successfully increase its revenue by such a large amount so quickly, and the organization's experts expect the budget to be more like \$7 billion. But Félix Tshisekedi is sticking to his forecasts. "Why should people be surprised that the government is proposing a budget of \$10 billion when there are 80

million Congolese people?" he asks. And he may get what he is looking for: Finance Act No. 19/005, dated December 31, 2019, added more than \$970 million in forecasted budget revenue from the inclusion of additional funds (for example mining royalties from small-scale operators).

For sustainable economic growth

Inclusive growth requires "comprehensive development" of the country. To achieve this, shortly after his

investiture, Félix Tshisekedi addressed the provincial governors (most of whom are members of the Common Front for Congo (FCC), the coalition of former President Joseph Kabila), entreating them to incorporate his vision into their programs for governance. Among other things, this involves putting an end to "the harassment by the authorities, police and military, that is faced by the population in general and business people in particular." "The task you face is a daunting one and the challenges to be overcome are huge," he acknowledged, committing to allocating substantial resources to the governors, whose results on the ground will be assessed quarterly. The diversity of the regions is a godsend for diversification of the economy. The President's vision is to develop all of the country's assets, first and foremost of which are, of course, its mineral

resources. Demand for cobalt and lithium, the world's largest reserves of which are to be found in the DRC, is set to enjoy a new boom with the increase in production of electric cars, since these raw materials are used in their manufacture. Diversification will not be an uncontrolled process, but rather will be achieved while meeting the environmental and social standards established by the Africa Mining Vision (AMV), created by the African Union (AU) in 2009 to standardize practices on the continent. Another driving force for development is agriculture and agro-industry, where there is the opportunity to exploit the formidable potential offered by the DRC's 80 million hectares of arable land. And of course, information and communications technologies are another essential tool for the development of entrepreneurship and other growth sectors. The head of state also has a

broader ambition: regional integration. This will first and foremost require the construction of infrastructure, particularly in the DRC, which is located at the crossroads of Africa. It's a unique geostrategic position for facilitating links between the countries of the continent. With this in mind, Félix Tshisekedi officially submitted the DRC's bid for accession to the East African Community (EAC) in June 2019. The country is already a member of various regional organizations: the African Union (AU), the Common Market for Eastern and Southern Africa (Comesa), the Southern African Development Community (SADC), the Economic Community of Central African States (CEEAC), and the Economic Community of the Great Lakes Countries (ECGLC). On December 8 and 9, 2019, Kusi Ideas, an annual festival of pan-African ideas, was held in Kigali, Rwanda. Last year's

60th anniversary festival, the theme for which was based on looking forward to the next 60 years in Africa, addressed issues including the creation of a continent without borders, climate change, food security, human security, the media, democracy, culture, sport and the sustainable economy. The President of the DRC took part in the event, emphasizing the importance of development centered on people and solidarity, two of his priorities. This approach requires the introduction of free basic education and access to healthcare, enhancing the value of human capital by promoting women and young people, developing rural areas and taking social action to combat poverty. "People must be at the heart of everything you do," the President had told governors, following in the footsteps of his father, former Prime Minister Étienne Tshisekedi, who adopted the slogan "People First."



Interview with François Nkuna Balumuene DRC Ambassador to the United States of America

Bilateral ties and trade between the DRC and the United States have been growing stronger in recent years. Following a sharp downturn under the previous administration, Félix Tshisekedi's arrival in office resulted in a shuffling of the decks, and relations today are in a good place and improving.

Mr. Ambassador, what is your view of the current state of cooperation between the DRC and the United States?

Relations between the DRC and the United States are currently on a very positive path, on both sides of the Atlantic, and this was helped by the democratic transition of power after the December 2018 elections. The new leadership, embodied by President Félix Tshisekedi, has given Americans reason to take a fresh look at the country. Previously, Americans were advised not to travel to the DRC, but when our President came to power, there was something of a sense of euphoria. Moreover, the President's first visit outside the continent of Africa was to the United States, where

he was welcomed with a great deal of enthusiasm, and much expectation on the part of the U.S. Administration. The latter promised him full support to help transform this country, which is blessed with considerable resources but which, paradoxically, is experiencing rising poverty. Every effort was made to give renewed meaning to this cooperation.

Were the Americans really waiting for new leadership?

They really were. I was there, and I saw the transition. I arrived in 2015 and experienced this very painful period of tense relations between the two countries, which lasted from 2016 to 2018. The Americans were waiting for

a change, and this change happened – they celebrated it with great joy.

So there was a thawing of relations...

If you look at the number of high-level visits being made to the DRC by Americans today, it is sending a strong signal, a very strong signal. They keep saying that they want to engage in strategic cooperation to promote economic development and security. Their thinking has changed on this issue. The DRC has a crucial role to play in Africa, and the Americans know that it is inevitable that the DRC will be the driving force behind the development of the continent. So they want to help with the reforms

which are in the pipeline and which, once they become a reality, will further strengthen bilateral cooperation.

What are the priority areas for cooperation, in your opinion?

The first area I would mention is security, because there's no sense in talking about the economy if you don't have security. The Americans are ready to help us strengthen our security system. If peace returns, the economy will follow. There are still disputes relating to the various American interventions here, but we are in the process of ironing things out so that our military cooperation can be effective. We could be there very soon.

No doubt economic projects will follow: we can see that President Tshisekedi, who has visited the United States several times, is interested in attracting investors.

Indeed, with the support of the U.S. Administration, American businesspeople are starting to come, they have been encouraged to invest in the DRC.

For example, the return of General Electric has been announced...

It's already been signed! General Electric has signed an agreement to invest a billion dollars. This is a very important step, even though the company had already made a somewhat tentative return. It sends out an

extremely positive signal to other American investors. And I can now tell you that another American company will be installing a 200 MW solar field in the DRC in early 2020. Agreements have been signed with the Governor of Kinshasa and the national electricity company, SNEL; work is set to commence very shortly and will take a year. The project may be renewed, which would provide total capacity of 400 MW. This would bring relief to the city of Kinshasa where an energy shortage poses a serious problem. Then there's ContourGlobal, a major American company which will be generating electricity from methane in Lake Kivu. The President is keen to attract this U.S. business community.

What role do you play in facilitating and boosting American investment in the DRC?

Our primary role was to make it easier to get a visa. It was an issue we tackled as soon as the right policy shift came along. Under the previous system, it took 15 days, 30 days, or even longer to respond to an application. Today, you need just 48 hours to obtain a visa. It's a huge step forward. The price has gone down, too. That's true for the United States; we will need to standardize it for other countries... Congolese nationals who have obtained U.S. citizenship come and show their passport and then



© DR

leave with a visa, they don't even need to wait 48 hours. All of this makes it easier to enter the DRC.

We also lobby within the United States, we meet potential investors and hold discussions with them. Over the next two or three months, lots of delegations will be coming. We also accompany delegations to the DRC, acting as facilitators. Our role is to promote bilateral relations.

Are you optimistic about the economic future of your country?

I'm more than optimistic at this point, because it is clear that the President is determined. His desire to

Interview

bring real change to the way in which this country is governed is what makes others want to support him. Because he is sincere, it is true.

What messages would you like to send to the American Chamber of Commerce and its members?

First, I would like to offer my sincere thanks to Scott Eisner (*Senior Vice President, U.S. Chamber of Commerce and President of the U.S.-Africa Business Center – Ed.*) and his team. They are currently doing a huge amount of work to increase the visibility of our country among Americans. Scott organized a large round table, at which President Tshisekedi was able to express his vision for the DRC. The audience comprised senior managers from major American companies, and the event went really well. So for that, once again, great work! The team is also in the process of organizing sessions about various sectors in the DRC: agriculture, education, mines, traceability in the mineral supply chain... And we are now awaiting the launch of this guide to the DRC. It is something that has never been done before, and will increase the DRC's visibility still further.

We could also discuss – and I know this is something Scott Eisner talks about a lot – efforts to combat corruption. It's another favorite topic of the United States.

It's the driving force of the President's policy. He is

currently seeking to put in place a stronger structure to eradicate this scourge. This is what the Americans expect, and President Tshisekedi has been promising to get onto it since his first days in office. He never makes a speech without raising this issue. His words are powerful; it is essential that this practice is rooted out in the DRC.

In your view, which are the sectors that drive the economy? Where might Americans invest?

I favor the President's view: the sector that creates the most jobs is agriculture. The President said one thing which really struck me: he said that it was time that the soil took its revenge on the subsoil. We extract minerals, but we are still poor. And yet our agricultural potential is sufficient to feed 2 billion people. There are investors who are willing to come and develop agriculture in the DRC. Potential exists in each of the country's provinces. We have nearly 120 million hectares of arable and irrigable land. This is the sector that will boost development in the long term.

It is true that minerals bring in more in the short term, but the environmental impact of this sector must be improved. The President is also adamant that minerals should be processed within the DRC. This would create jobs and increase revenue, ensuring that the

Congolese people can reap the full benefits of the country's mineral resources. It's the President's credo: "People first."

What about tourism, energy or infrastructure?

Our country has enormous potential as a tourist destination. The figures show that Kenya, which has only a tenth of the DRC's potential, earns significant revenue from this sector, having done a better job of developing it. This is therefore a very promising sector, which requires better organization and structure. The biggest stumbling block remains the insecurity in the eastern part of the country, and this is why the government is allocating substantial resources to re-establish peace and security in this region.

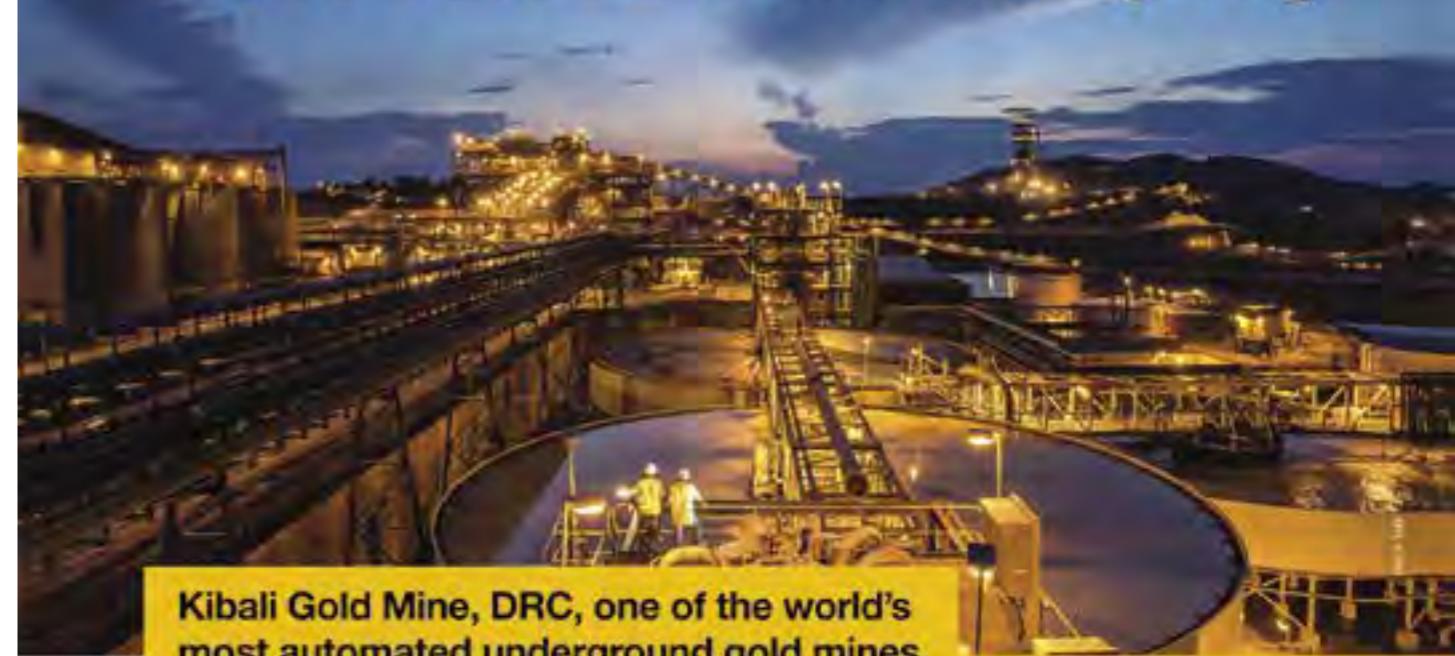
God's greatest blessing to the DRC is in the form of energy and the country's capacity to produce nearly 100,000 MW of hydroelectric power.

As for infrastructure, communication routes are the drivers of development, providing links between all of the provinces by land, rail, river, lake and air. These routes continue to serve as the foundation for the comprehensive development of the country.

Mr. Ambassador, we wish you every success with your projects.

Thank you for your support.

Building the World's Most Valued Gold Company.



Kibali Gold Mine, DRC, one of the world's most automated underground gold mines.

With gold and copper mining operations in 13 countries, including six of the world's Top 10 Tier One gold assets and two with Tier One potential, our vision is to be the world's most valued gold mining business by finding, developing and operating the **best assets** with the **best people** to deliver the **best returns** on a sustainable basis to our owners and partners.

BARRICK

www.barrick.com

NYSE : GOLD • TSX : ABX



© SHUTTERSTOCK - NEPO

30

The U.S. is a major source of support for the development policies that the DRC has adopted over the last year. Relations between the two countries are improving, particularly in economic terms. The U.S. Ambassador to the DRC offers further details.



© AFP - JOSE CENDON

32

The economic performance achieved by the DRC for close to five years reflects a resurgence in the mining sector, which continues to drive growth in the country following a period of recession during the middle of the last decade. The challenge today is to boost diversification in the economy to make it more resilient.



© SHUTTERSTOCK - PPART

36

Important reforms have been undertaken in recent years, including accession to the Organization for the Harmonization of African Business Law (OHADA), liberalization of the energy sector, and legislation to involve the country's private sector in the oil and gas value chain. This change has had a significant impact, encouraging entrepreneurs in the DRC to enter various sectors and attracting foreign investors.



© SHUTTERSTOCK - NUMBER141

40

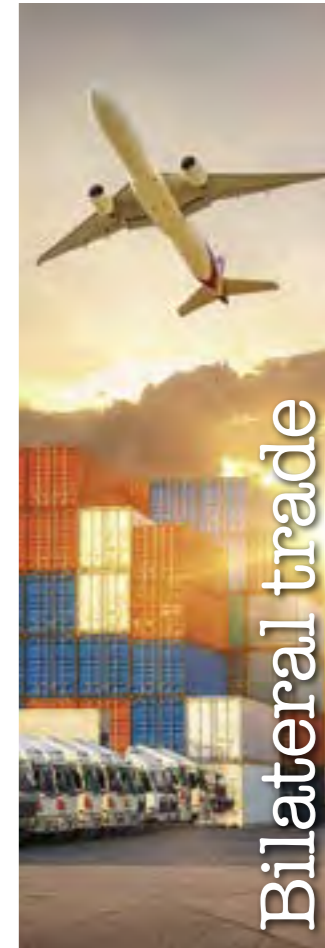
There are numerous opportunities to do business in the DRC. Over the last few years, the country has entered a period of change focused on diversifying its economy. And there is no shortage of arguments to attract more investors, an ambition supported by the introduction of a legislative and legal framework which encourages investment.



© SHUTTERSTOCK - PHONGPHAN

52

In 2019, the DRC's banking sector recorded profits of \$94.5 million. According to statistics from the Central Bank of the Congo (BCC), this marks an increase of more than 23% compared to 2018. Analysis suggests that the sector has been gaining in strength for several years, although it still faces a number of constraints.



© SHUTTERSTOCK - TRAVEL MANIA

72

The DRC's bilateral trade may not be hugely significant compared with that of other African countries, but it has nonetheless enjoyed an upswing in recent years. With the United States, which is a market that offers strong potential for the DRC's exports, it is set to increase, something which would help to restore the DRC's balance of trade.

Economy

Interview with Michael A. Hammer

United States Ambassador to the Democratic Republic of the Congo

The U.S. is a major source of support for the development policies that the DRC has adopted over the last year. Relations between the two countries are improving, particularly in economic terms. The U.S. Ambassador to the DRC offers further details.

Mr. Ambassador, what is the United States of America's view on the new economic and social impetus being driven by President Tshisekedi?

With its vast natural wealth and dynamic people, the Democratic Republic of the Congo (DRC) has the potential to develop quickly and advance stability in Central Africa. The United States applauds the important steps President Félix Tshisekedi and his government are making toward delivering the change the Congolese people crave, including opening political space, making progress on human rights, taking on corruption, advancing peace in Eastern Congo, and combatting Ebola.

What initiatives have been taken by the American authorities to support economic development in the DRC?

In April 2019, President Tshisekedi traveled to Washington, D.C. to affirm our two countries' relationship, rooted in our shared values and priorities. We launched the U.S.-DRC Privileged Partnership for Peace and Prosperity, under which we are committed to working together to accelerate human and economic development in the DRC for the benefit of both our peoples. The United States is committed to engaging with all sectors of Congolese society who strive for the common good and a better future. And the private sector, both

foreign and domestic, has a key role to play in generating wealth and delivering services.

Through the new Prosper Africa initiative, the U.S. Government is also looking to increase two-way trade and investment between the United States and the DRC. The new U.S. International Development Finance Corporation (DFC) has \$60 billion and new tools to catalyze private-sector investment and promote development around the world, including in the DRC.

The Embassy Kinshasa Deal Team is an interagency group whose mission is to promote U.S. commercial interests through greater trade and investment in the DRC. The



© DRC

Deal Team provides companies counseling, promotion, and advocacy to support U.S. private-sector interests.

President Tshisekedi is taking strong measures to improve the business climate and make the country more attractive to international investors. How can the international community, and specifically the USA, support President Tshisekedi's policy?

The United States is committed to supporting the new Congolese Government's change agenda, with an emphasis on combatting corruption. Improving the business climate is one of the keys to unlocking prosperity for the Congolese people. In December 2019, a group of 21 diplomats from 18 countries, including ambassadors and chargés d'affaires, delivered to President Tshisekedi a list of recommendations for improving

the business climate. The United States will work with the new Business Climate Cell that President Tshisekedi has stood up to pursue these changes and attract greater investment to the DRC.

General Electric is planning to return to the DRC after an absence of several years. Does this mean that major U.S. companies are considering reinvesting in the DRC?

We have seen U.S. companies encouraged by political developments begin to take another look at the DRC as a business destination. It is our hope that General Electric's renewed interest in the DRC's energy and health sectors, as reflected in the deal it signed with the DRC on February 12, will become an anchor for more and even bigger U.S. investment. We are encouraging other U.S. companies to come and see the opportunities for themselves.

Which sectors in the DRC do you see as most promising for U.S. investment?

There are many opportunities for U.S. investment in the DRC, but as I highlighted to participants in a recent investment webinar I conducted for U.S. companies, there are tremendous opportunities in agriculture, aviation, energy, health, information technology, infrastructure, mining, and transportation, just to name a few.

Finally, one of the big challenges facing Africa and the world is ensuring the security of property and people, particularly through combatting terrorism and armed groups. What is the view of the U.S. authorities with regard to the security situation in the DRC? How are you supporting the Congolese authorities to achieve sustainable peace in the eastern part of the country? And, more broadly, what is the status of military and intelligence cooperation?

The United States is encouraged by the progress made so far, and wants to see more done to ensure a more peaceful and prosperous future for the people of the Democratic Republic of the Congo. The United States is willing to use every available tool, including sanctions, to ensure that those who are corrupt, abuse human rights, endanger the peace and security of the region, or threaten the democratic process are held accountable. The Congolese people deserve an opportunity to realize their full potential.

Economic context

Rekindling growth and the challenge of diversification

The economic performance achieved by the DRC for close to five years reflects a resurgence in the mining sector, which continues to drive growth in the country following a period of recession during the middle of the last decade. The challenge today is to boost diversification in the economy to make it more resilient.

© AFP - JOSE CENDON

With two thirds of Africa's rainforest, a rich subsoil and significant hydroelectric potential, the DRC has more advantages than most countries on the continent. Over the course of the last two decades, it has experienced socio-political conflicts which have held back its development, but it has enjoyed a recovery in recent years. In 2014, the DRC recorded the fastest growth in the world, with a 10.5% increase in its GDP. The country's economy then entered a recession due to the fall in world prices for its main export products, copper and cobalt, between 2015 and 2017. This led to a decline in revenue, expenditure and foreign exchange reserves, while inflation rocketed, reaching 41.5% in 2017.

From 2018, economic growth increased to around 4% (compared with 3.7% in 2017 and 2.4% in 2016, the lowest rate since 2001). The upturn observed over the last two years has been driven primarily by the recovery of mining production and high prices for copper and cobalt following the revival of global demand. According to estimates by some international financial institutions such as the IMF, the growth rate is set to hit 4.1% in 2019 and 4.3% in 2020. Public finances are also in a better state thanks to improved mobilization of domestic revenue. The total budget surplus rose from 0.4% of GDP in 2017 to 1.3% in 2018, following three consecutive years of deficit. This perfor-



© AFP - MARC JOURDIER

mance can be attributed to better control of public expenditure and increased tax revenue from the mining sector. It should be emphasized, however, that the level of social expenditure and investment remains low in terms of supporting the pace of growth over the medium and long terms.

An exceptionally rich subsoil

To ensure the continued growth of its economy, the DRC intends to rely even more on its extraordinary reserves of raw materials. Covering an area of 2.3 million square kilometers – which makes it the second largest country in

Africa – the DRC has a subsoil abundant in a variety of minerals. Over the last decade, the DRC's mining industry has been one of the most dynamic in sub-Saharan Africa. This, to a large extent, explains the performance of the sector, which contributes 80% of the country's export revenue.

Copper is the leading mineral resource, with potential of 75 million metric tons. Since 2014, production has exceeded a million metric tons annually, making the DRC the leading producer of this commodity in Africa. Next is cobalt, reserves of which are estimated at 4.5 million metric tons. This ore is one of the DRC mining industry's major assets, and has been classed as a "strategic ore." According to data from the Central Bank of the Congo (BCC), in January 2017 cobalt production totaled around 69,000 metric tons, making the country the world's leading producer.

The DRC's subsoil also contains other ores, such as diamonds, reserves of which are assessed at 206 million carats, giving average annual production of more than a million carats. Raw gold production has increased rapidly, rising from less than 254 kilograms to more than 30,600 kilograms between 2006 and 2016, with reserves assessed at 600 metric tons. The DRC also produces zinc, with reserves of 7 million metric tons and annual production of nearly 15,000 metric tons. Crude oil can also be added to this list, despite reduced



© AFP - SAMIR TOUNSI

© AFP - JOHN WESSELS

production which is today estimated at around 7 million barrels per year. Other resources within the DRC's arsenal include lithium (reserves of 31 million metric tons), niobium (30 million metric tons), manganese (7 million metric tons), ore containing more than 60% iron (1 million metric tons) and cassiterite (450,000 metric tons).

Restoring the balance of trade

With all this potential, it is the mining sector which naturally drives the DRC's foreign trade, accounting for around three quarters of its GDP according to the World Bank, which estimates that with 80 million hectares of land suitable for cultivation and more than 1,100 minerals, the country could be one of Africa's leading exporters if reforms were undertaken. The DRC's primary exports are copper, cobalt, dia-

monds, gold, oil, timber and coffee. Its main imports are food and pharmaceutical products, machinery and equipment, and fuel.

The country's current account deficit rose to 3.9% of GDP in 2018, compared with 2.9% in 2017, despite an increase in exports of mining products. This deterioration is primarily the result of a significant rise in imports of goods and services due to increased investment in the mining sector, and to election expenses during the second half of 2018. It should be noted, however, that the checking account deficit was offset by net financial inflows, principally for the benefit of the mining sector, producing an excess in the balance of payments totaling 1.3% of GDP. However, having been structurally negative, the country's balance of trade could be restored over the coming years, thanks to an increase in commodity

prices which will favor export revenue growth. For example, in 2017 exports increased by 46.2% year-on-year, reaching \$7.9 billion, while imports leveled off at \$4.9 billion. That said, the national economy is too specialized and thus still has a number of vulnerabilities. Commodities account for more than 90% of exports, 40% of which go to China, making the economy dependent on both commodity trends and Chinese demand. Nonetheless, official statistics made public in 2019 suggest that the level of international currency reserves has been maintained and that the country has seen a stabilization in the exchange rate for the Congolese franc. This has helped to rein in the inflationary pressures observed between 2015 and 2017. The Congolese franc depreciated by just 5.9% in 2018, compared with 31% in 2017, while inflation fell to 7.2% from 54.8%.

Accelerating diversification

To better address the constraints that it faces, the DRC has initiated reforms intended to diversify its economy, as the primary way of ensuring that it is less exposed to external shocks. This involves, for example, restoring the image of the industrial sector, which accounts for between 15% and 20% of GDP according to available data. In recent years, industrial production facilities – cement works, refineries, food processing, plastic and chemical factories – have suffered as a result of the sluggish conditions caused by the drop in public expenditure. With the exception of flour and cement production, other segments have not yet experienced a marked recovery. As for services, the country currently has around 20 banks, five of which have

local capital. The banking sector has been developing since it was opened up to competition, as has the telecommunications sector, where five operators vie for market share. Mass retail may also experience growth thanks to the substantial presence of independents in the sector, unlike the hotel industry, on which the major chains have so far made little mark, or air transport, which lacks structure. Another sector which should contribute to diversification is the auto industry, where CFAO is experiencing ever increasing competition from "gray dealers" (vehicles successfully re-imported from the Middle East outside official distribution networks). Agricultural production for export has the potential to once again become an important driver of growth. Cotton, cocoa, sugar, tea

and rubber are currently not very productive crops. Coffee, which accounted for a significant share of exports three decades ago, produces just 9,000 metric tons, resulting in total revenue of \$17 million. Corn is one of the most imported food products, and local production of subsistence crops is still lagging behind. To further diversify the economy, the government is working on expanding energy production. Currently, the country's installed electricity generation capacity is just 2,500 MW. The energy deficit is, however, in the process of being mitigated by the construction of the Inga III dam, the cost of which is estimated at \$12 billion with capacity of 4,800 MW, the equivalent of three third-generation nuclear reactors. An essential prerequisite, since the right energy supply is crucial to sustained growth.

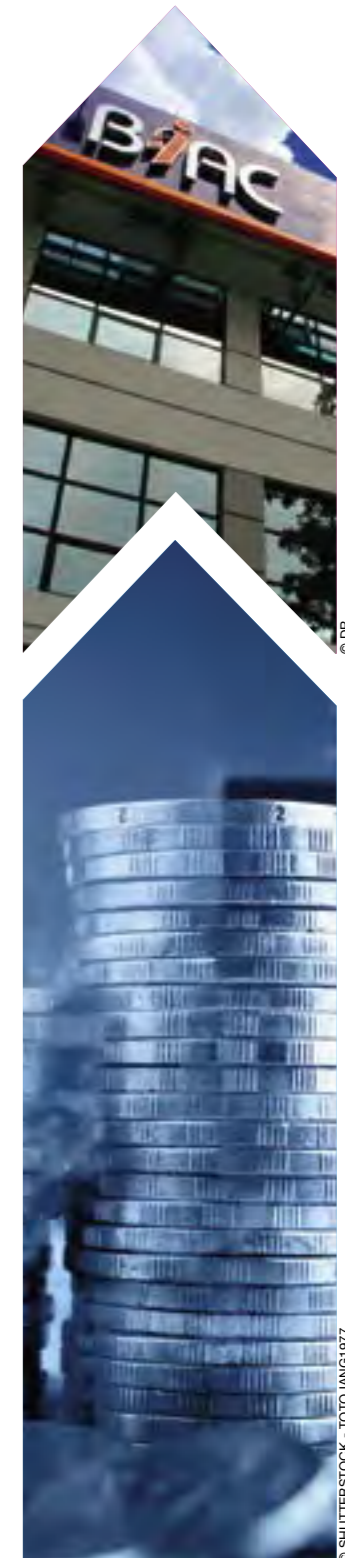
Business climate

On an upward trend

Important reforms have been undertaken in recent years, including accession to the Organization for the Harmonization of African Business Law (OHADA), liberalization of the energy sector, and legislation to involve the country's private sector in the oil and gas value chain. This change has had a significant impact, encouraging entrepreneurs in the DRC to enter various sectors and attracting foreign investors.

During the UK–Africa Investment Summit held in London on January 20, 2020, President Félix Tshisekedi focused his speeches on the reforms undertaken by his government: “One of my main goals in attending this Summit is to show you all that my country is determined to improve our business climate so that we can work together,” he said. This determination can be seen in various successes that have been observed

in recent years. In October 2019, for example, the country moved up one place in the World Bank's Doing Business rating, which is based on the Ease of Doing Business index. The 17th Doing Business report, which compares business regulation in 190 of the world's economies, notes that the DRC has improved its performance in three areas. The country also increased its score on the following indicators: Obtaining a Driver's License





(by 6.5 points), Paying Taxes (by 1.5 points), and Starting a Business (by 1.4 points). The 0.3-point improvement for Transferring Property is also worthy of mention, even though the gain may appear marginal. The country is therefore fully committed to encouraging private investment, both local and foreign.

Reducing the risk premium and encouraging investment

A massive program of fundamental and multisectoral reforms was launched by the government at the turn of the century. In addition to the creation of the National Agency for Investment Promotion (ANAPI) in February 2002, the DRC acceded to the OHADA Treaty

and ratified its Uniform Acts (to facilitate the adoption of common rules in all states party to the treaty) in September 2012. Among other things, this has resulted in an improved legal framework for entrepreneurs and their investments in the country.

Moreover, numerous institutional, political and economic reforms are implemented on a regular basis. The establishment of a single window, the introduction of a single template form to be used by all departments involved in the process, single payment and the creation of a network of all relevant departments has reduced the time required to complete the procedures for starting a business to three days. As for access to financing, this has become easier since the introduction of

leasing and improvements in the information provided to credit applicants.

In other reforms, the government has significantly relaxed and simplified tax legislation, particularly with regard to the payment of taxes. For example, sales tax has been replaced by value-added tax (VAT), and corporate tax rates have been gradually reduced from 40% to 30%. An annual flat rate of CFA 50,000 has been fixed for small businesses.

Improvements have also been made to cross-border trade. The ten or so reforms introduced include: a single window for customs clearance; a new Customs Code and Manual of Harmonized Procedures for Forwarding Agents; use of the Automated System for Customs Data (ASYCUDA

World); elimination of illegal payments at borders; a reduction in the number of documents required for imports from ten to four, and for exports from seven to six, etc.

Progress has also been noted: in transferring property, with a reduction in the costs of registration; in obtaining a driver's license, thanks to a reduction in the time required to just three weeks, compared with three months before the reform; and in executing contracts, with the advent of commercial courts, ratification of the New York Convention on the Recognition and Enforcement of Foreign Arbitral Awards and the establishment of arbitration centers in the capital. The DRC has also embarked on reforms relating to investor

protection, getting electricity, and more besides – this is not an exhaustive list.

Major challenges

This work has produced results, but there are still major challenges to address. And so the process continues, with ever-increasing intensity. In January 2020, the Business Climate, Public-Private Partnership, Investment Promotion and Employment Steering Committee, chaired by Deputy Prime Minister and Minister for Planning Élysée Minembwe Tamukumwe, established a road map for the next 12 months. The road map covers starting a business (automating the allocation of a national identification number, introducing online registration), transferring property (switching to an electronic procedure for

processing files relating to land affairs, creating an Order of Land Surveyors), getting electricity and paying taxes. The country also intends to make it easier for businesses, especially local businesses, to obtain financing; to standardize the declaration systems used on ASYCUDA World and the SEGUCE (the company which operates the foreign trade single window system) electronic platform; to enact the law on commercial courts; and to adopt and enact legislation on the application of OHADA law in the DRC. Achieving these objectives is within the reach of the authorities in the DRC – provided that, as the CEO of ANAPI hopes, there is no more resistance to the government's reforms and that the reforms adopted are applied in practice.

Investment

Tremendous business opportunities

There are numerous opportunities to do business in the DRC. Over the last few years, the country has entered a period of change focused on diversifying its economy. And there is no shortage of arguments to attract more investors, an ambition supported by the introduction of a legislative and legal framework which encourages investment.

© SHUTTERSTOCK - G-STOCK STUDIO



Investing in the DRC: twenty years ago, this would not have been a terribly exciting prospect for investors, whether domestic or foreign, given the security situation. The socio-political context was equally discouraging. Over the last decade or so, however, it seems that the tide has turned, and prospects have improved. Many no longer have any hesitation in contacting the authorities in Kinshasa to grab an opportunity to do business in the country, and this holds true across all sectors. Between 2010 and 2019, the level of foreign direct investment (FDI) increased. Yet the investment rate remains very weak compared to the potential that exists – around 3.5% according to the National Agency for Investment Promotion (ANAPI) – and is dominated by the extractive industries. In a bid to increase investment, the DRC is currently reviewing its policy on improving the business climate. ANAPI has identified the

strategic priorities of an effective investment promotion policy. Among other things, the agency proposes standardizing, within the Investment Code, the legal framework surrounding incentives in the DRC. It suggests revising the Investment Code to favor the reporting system rather than the current authorization system. This would help to substantially reduce the time taken to grant incentives to investors.

Numerous exemptions

Act No. 02-04, dated February 21, 2002 and covering the Investment Code, is one of the main levers that is used to attract investors. Among the advantages that it offers companies are low customs duties, with rates set at 5% for capital goods, unprocessed raw materials, completely knocked-down products, pharmaceutical supplies, automatic data processing machines, milk and other food preparations for infant use.

The Code also stipulates customs duties of 10% on medium knocked-down products, mass market food products, manufacturing supplies, replacement parts, spare parts and accessories. Other finished products are subject to a tax amounting to 20% of their value.

Broadly speaking, when it comes to customs incentives, with the exception of a 5% administrative fee, public interest investments enjoy full exemption from import duties and taxes, except for 16% VAT on machines, tools and new equipment, and spare parts for initial use, not exceeding 10% of the cost, insurance and freight (CIF) value of said equipment. Other types of investment are completely exempt from import duties and taxes on machines, tools and new equipment, and spare parts for initial use, not exceeding 10% of the CIF value of said equipment; and there is an exemption from export taxes or duties on all or part of finished or semi-finished products under conditions favorable to the balance of payments. In the same vein, the State grants a full exemption from professional income tax for profits generated through approved investments; a tax exemption for land concessions and developed property; and an exemption from proportional tax during capital formation and accumulation by SARLs (limited liability companies).

Investment

ANAPI

Operating under the authority of the Ministry of Planning, ANAPI is a technical public body which enjoys legal and management autonomy. It has four key missions: to promote the image of the DRC; to promote specific investment opportunities; to advocate for improvements in the business climate; and to provide administrative support to investors who decide to set up or expand their economic activities within the DRC. These promotional activities cover all sectors.



A boost for SMEs and SMIs

The Investment Code also includes other benefits for small and medium-sized enterprises and industries (SMEs and SMIs), which are exempt from all import taxes and duties on machines, equipment and tools, even where these are second-hand. They are also able to calculate depreciation using the declining balance method, and to deduct from their taxable profits the costs of staff training or development and environmental protection and conservation. Another benefit offered to this category of businesses is exemption from the fees for registration in the new Trade Register. These advantageous terms are granted for a period of three to five years, depending on the economic region in which the investment is made. This period begins from the point at which the goods and services produced by the licensed business are brought to market. Overall, then, the Code offers mechanisms to safeguard investments, as well as customs, tax and parafiscal exemptions. In



© SHUTTERSTOCK - G-STOCK STUDIO

addition, other legal acts also grant customs exemptions, including the agricultural act and the act on partnerships in value chains, etc.

Reforms undertaken

Various reforms have enabled the DRC to acquire a battery of legislation and regulations. First is the Constitution, which stipulates that the State shall guarantee the right to individual or collective property acquired in accordance with the law or custom, and encourages and ensures the security

of private, domestic and foreign investment. The State also guarantees, to both DRC nationals and foreigners, the right to private initiative, while the law on public-private partnerships provides a guarantee that partnership contracts will be executed even in the event of a change in regime. As for procedures, these have been simplified, both in terms of the documents requested to start a business and in terms of the time it takes, which is now three days.

In addition to all of these benefits, the DRC has introduced mechanisms, through both the Constitution and specific laws, to protect domestic and foreign investment in the country. These include: an embargo on nationalization and expropriation; the freedom to transfer abroad dividends and other revenue generated by investments; a ban on using subsequent provisions to withdraw guarantees and incentives granted by the Investment Code, Mining Code and other codes; settlement of disputes in accordance with the International Centre for Settlement of Investment Disputes (ICSID) Convention

(ICSID is headquartered in Washington, D.C.); and the establishment of commercial courts and labor tribunals, on which business representatives sit. Also worthy of note is the DRC's accession to the Multilateral Investment Guarantee Agency (MIGA), a branch of the World Bank which specializes in insuring against political and other non-commercial risks.

ANAPI, the key tool for investment

Among organizations which support investors, ANAPI (see box), the one-stop shop for investment, occupies a prominent place. It is the main body which assists investors,

offering a variety of services to make the process easier for them. Through ANAPI, investors can obtain a range of economic information about the DRC, and particularly relating to their area of interest, before they set up in the country. Investors will also receive assistance with organizing fact-finding missions, obtaining entry visas and identifying local or foreign partners. During business set-up, ANAPI offers investors, including local investors, services to help find land and get connected to electricity and water supplies; obtain long-term visas; and secure specific licenses, as required in the mining, banking, telecommunications,

air transport, etc. sectors. This assistance extends to the procedures for starting a business and the granting of customs, tax and parafiscal incentives. It continues even after a business has been set up, since investors enjoy support from ANAPI in their dealings with the State, receive information on invitations to tender issued by the public authorities and help in the event that they run into difficulties with the administration. In summary, investors of all stripes and regardless of their origin will be protected and supported as they do business in the country. It is the DRC's attractiveness which is at stake.

Congo rising.



The Democratic Republic of the Congo is open for business and MTAfrica Invest is your one-stop-shop to assist your entry into its burgeoning economy. Our dedicated team of Africa experts is building a portfolio of investment ready opportunities along with a cadre development partners to execute them. Every sector of Africa's awakening giant is poised for development and

Kinshasa's desire for closer ties to Washington creates a welcoming open door for the US investment community. MTAfrica Invest's US government and trade relations specialists are conversant in all available trade promotion programs including USIDC, Ex-Im Bank, USTDA, USAID, USDA, plus WB, AfDB, IFC, IDA. Our experience can allow us to leverage these programs, where applicable, to

lend support, or even share responsibility, to mitigate risk for our commercial US and international funding partners. Whether you are an investor seeking to explore new horizons, or a company looking to expand operations into the dynamic African market, you now have a friend in Washington. We look forward to meeting with you soon to discuss your goals and how we might help you achieve them. Call or drop us an email today!

A FEW OF THE SECTORS HOLDING TREMENDOUS OPPORTUNITY

PORTS Equipment Logistics Management Warehousing	ENERGY Solar Hydro Smart Grid Transmission	AVIATION Aircraft Airports Baggage Riser systems	DATA / TELECOM Data Storage Communications Mining Cloud Applications	AGRICULTURE Equipment Irrigation Crop Monitor Marketing	MINERALS Exploration Mining Processing Trade
---	---	---	---	--	---

MTAfrica Invest
LLC

www.mtafricainvest.com
2200 Pennsylvania Ave NW Suite 4200E Washington, DC 20037
T: +1 (202) 415-1243 • F: (703) 201-0570
E: info@mtafricainvest.com

Interview with Anthony Nkinzo Kamole

Managing Director, ANAPI

The National Agency for Investment Promotion (ANAPI), established by Act No. 004/2002 of February 21, 2002, advises the government on investment in the DRC. It plays an important economic and social role in the country's development. The organization's Managing Director talks to us about its main activities.

At your instigation, ANAPI has organized awareness days to provide SMEs with information about the reforms to the business climate. What did these days involve?

In light of the problems identified with enacting the reforms designed to improve the business and investment climate in the country, one solution is to step up the level of communication about the reforms, targeting as a priority the Doing Business contributors, and then all of the other stakeholders: government bodies affected by the reforms and the private sector, which will benefit from them.

It was with this in mind that ANAPI, with support from development partners, particularly through Essor, a flexible

program funded by the UK's *Department for International Development* (DFID) to improve the business environment in the DRC, organized two awareness days to publicize our targets during July 2019. The days focused on starting a business, obtaining loans, insolvency regulations, building permits, transferring property and enforcing contracts.

In offering this opportunity to find out more about the different areas in which progress was being made and the reforms being undertaken by the government to improve the business environment, particularly for SMEs, we gave priority to the private sector.

The aim of these days was to provide factual information about the current reforms in a bid to prompt the majority of

SMEs operating informally to enter the formal sector, and to hear the complaints of SMEs as part of the development of new reforms. They thus offered space for public-private dialog.

What strategies has the DRC put in place to boost levels of domestic and foreign direct investment?

As part of its efforts to boost foreign direct investment (FDI), the DRC has decisively opted to further improve its business environment by implementing systemic, bold reforms with a view to strengthening legal and judicial protection for business, making it easier to start and operate a business in the country, and providing guarantees to potential investors on the security of their people and assets, etc.



© DR

It has been incontrovertibly shown that FDI tends to go to places where foreign investors can easily set up their businesses and operate in peace. If I had to give a brief rundown of the major steps forward taken by the DRC to improve its business environment, I could cite the following: the process of starting a business via the business start-up single window has been simplified, now taking a minimum of three days and costing \$80; the process of obtaining a building permit has been simplified, the cost cut by half and the length of time required cut to 21 working days, with responsibility for signature delegated to the administration; tax and parafiscal systems have been streamlined at the

central and provincial levels, among other things by reducing corporate tax rates from 35% to 30%; a single window has been introduced through which SMEs can report and pay taxes, social security contributions and employer's contributions on salaries; redundant, illegal and unrequited taxes have been eliminated; export and import procedures, timeframes and costs have been simplified through the introduction of a comprehensive single window for foreign trade; legislation has been introduced on public-private partnerships, free competition and price fixing, and special economic zones (SEZs – one zone is more or less operational with arrangements already in place); the insurance and

electricity sectors have been liberalized; etc. The new policy on improving the business climate involves all stakeholders, strengthening public-public and public-private dialogs and anchoring the process at a high level within the government. It is hoped that the various reforms initiated will be effectively enacted on the ground, because improving the business climate is everybody's business. Services for investors are provided strictly according to the best practices recommended for investment promotion agencies – which include promptness, courtesy and transparency – in a bid to fully meet investors' needs. Improving the brand image also involves wide-scale dissemination of information

ANAPI



about the reforms undertaken within business circles, making use of the most effective communications channels.

The DRC recently went up by one place in the Doing Business 2020 ranking. Are you happy with the progress that has been made?

We are now 183rd, but this motivates us to step up our efforts because competition between the world's economies is becoming increasingly tough. Some countries are undertaking reforms faster than others. For example, we have seen economies that have approved reforms with an impact on nine of the ten indicators used for assessment in the previous report, demonstrating the significance that the world's economies place on this ranking that helps to sell a positive image of countries. With a view to forthcoming reports, the following actions are planned: consolidation of the progress and gains made in the past, including by

conducting a relentless and ruthless battle against corruption and ingrained habits; completing the various reforms underway; continuing to implement genuinely systemic, far-reaching reforms; stepping up efforts to publicize the various measures put in place within the private sector and ongoing monitoring of reforms within the government departments and services delivering reforms; ensuring the benefit of unconditional support on the part of the authorities for their departments to guarantee the effectiveness of the measures adopted in the reform road map and validated by the steering committee; and working directly with the Doing Business service to ensure that their methodology is fully understood. We are aiming to move up between five and ten places in the next report and – why not – to once again be identified as a reformer, within the global as well as the African arena, as was the case in the

Doing Business 2015 report, when the DRC was listed as one of the world's top ten reformers, and among the leading five reformers in Africa. To achieve this, however, the support and commitment of policymakers, as well as the involvement of the administration, is absolutely essential.

What measures has your agency taken to encourage entrepreneurship, and particularly to encourage the Congolese diaspora to make a commitment to the DRC?

I would like to emphasize that increasing the value of investments by nationals is a prerequisite for attracting a significant flow of international investment. ANAPI is aware of this fact, and as such, the agency's current promotional policy involves focusing particularly on investment in SMEs by Congolese nationals. To do this, the agency is working with the Office for the Promotion of Small and Medium-Sized Enterprises (OPEC), an organization dedicated to the development and supervision of SMEs, and with professional bodies, the most representative of which at the national level are the Federation of Businesses of the Congo (FEC), the National Federation of Artisans and Small and Medium-Sized Enterprises in the Congo (Fenapec) and the Confederation of Small and Medium-Sized Enterprises of the Congo (Copemeco). As part of our policy on encouraging entrepreneurship, we have also opted to support

incubators for SMEs. For two years now, ANAPI has been stepping up its efforts in the country's provinces to publicize and raise awareness among Congolese people of the importance of investment and how to invest. It is increasingly involving Congolese people in investment promotion meetings with their foreign peers. The aim of this is to establish useful business contacts that will result in partnerships. The same vision is duplicated at the level of the Congolese diaspora which, in recent years, has been working with ANAPI. A firm decision was taken to grant exemptions to the Congolese diaspora for a period of time, to enable them to acclimatize and, above all, to ensure that their expertise and resources can be deployed in the best way possible to support the development of the DRC.

Have you established a communication strategy for selling the DRC as a destination on the international stage and promoting the strengths of your economy and the investment opportunities it offers?

The communications strategy relies on the use of communications channels with international reach. It is with this in mind that ANAPI stays in permanent contact with the broadcast, online and print media in Africa and on other continents. For example, an advertisement presenting the business opportunities available in the DRC is currently being broadcast via several

international media outlets, including TV5, France 24 and Canal +. It is always broadcast during peak viewing times, in line with the strategy that ANAPI has put in place. In addition, ANAPI works closely on a regular basis with the economic advisors at our embassies and with the major chambers of commerce to present our country's investment opportunities, as well as the progress that has been made on promoting investment in various foreign business communities. Finally, to consolidate its international communications efforts to sell the country on a grand scale, ANAPI has partnerships with major groups, including the Polish Chamber of Commerce, Casablanca Finance City (CFC) and, in the near future, the U.S. Chamber of Commerce.

How can your country strengthen its economic cooperation with the United States? And what are you expecting from the American private sector?

To strengthen economic cooperation between the DRC and the United States, ANAPI has included the USA in its annual budgeted work plan for 2020 as a priority country for investment promotion, particularly in the energy, infrastructure, agriculture, telecommunications and education sectors. Other intensive promotional efforts are also planned to convince more American investors to make the decision to establish their subsidiaries or

even branches in our country. We plan to sign a cooperation agreement with the U.S. Chamber of Commerce to improve our promotion efforts. The two countries are governed by a reciprocal investment promotion and protection agreement, which dates back more than 30 years. Given the economic development that humanity has undergone in this time, this agreement is in need of updating to help attract more American investment to the DRC. It is also anticipated that the United States will allow the DRC back into the African Growth and Opportunity Act (AGOA) process.

Which sectors of the DRC economy would you like to encourage American companies to invest in?

There is no need to remind you that the DRC's economy is currently largely dominated by the primary sector, which does not make a significant contribution to creating national wealth. Under the leadership of President Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, the DRC Government has adopted a National Strategic Plan for Development (PNSD), which focuses on a number of sectors that will help to diversify the country's economy and make it more resilient. These sectors include energy, agriculture, industry in general and agro-industry in particular, telecommunications, insurance and so on. It is through these various sectors that we hope to see a flow of American investment into the DRC.

ANAPI

DEMOCRATIC REPUBLIC OF CONGO

MINISTRY OF PLANNING



Investor facilitation and support services

- Public institution in charge of investment promotion, under the supervision of the Minister of Planning. The single point of contact for guidance on laws, policies, incentives, investment climate and trends, investment opportunities including privatization, costs of setting up a business, process for finding land and sector specific information.
- Gateway and Interface between public services and the private sector for the facilitation and support of investors showcasing investment opportunities available in DRC priority sectors for investors seeking to make a profitable expansion into the country or the continent as a whole.

FACILITATION SERVICES

1. Providing essential information and assistance to investors during the business prospecting phase in DR Congo to materialize their ideas in real projects. Reaches out investors with specific investment opportunities through international road shows as well as individual business presentations



2. Assisting with inquiries and information gathering on behalf of the investor
3. Producing promotional tools for communication and information on investment promotion and the business environment in DR Congo.

4. Linking potential investors with economic operators for a winning partnership with the aim of increasing existing markets in a given sector.

5. Proactively disseminating DR Congo investment opportunities in the business world, especially in priority sectors of the Government.



SUPPORT SERVICES

1. Grant of fiscal, Para fiscal and customs incentives under the law n° 004/2002 on the Investment Code in the DR Congo

2. Providing of services in terms of monitoring, maintenance and partnership with all investors established in the country



4. Putting investors in touch with local administrative services to obtain the necessary licenses and permits to implement their investment projects in the country



3. Sensitisation of economic operators on the flagship reforms carried out in DR Congo and compliance with investment laws and regulations



5. Guiding investors for setting up companies at the One-stop Shop and other additional formalities.

PLEASE DOWNLOAD OUR MOBILE APPLICATION



ANAPI
Invest in DRC

Contact

Website : www.investindrc.cd
E-mail : anapi@investindrc.com
Tel : +243 9999 25026



Ministry of Finance

Guarantor of economic stability

The role of the Ministry of Finance is to manage the State's policies on monetary, customs, tax, parafiscal, accounting and insurance issues. It helps to maintain macroeconomic stability including, among other things, the stability of general price levels, the stability of the financial sector and the viability of the State's external position.

To effectively fulfill this mission, the Ministry of Finance both oversees domestic and foreign revenue mobilization and ensures the prudent and orthodox management of public expenditure. It also proposes and implements the reforms required to improve management of public finances generally, and conducts financial monitoring of the various activities undertaken as part of bilateral and multilateral cooperation.

Orthodox management of public finances

The recent economic development in the DRC has been marked primarily by the resumption of cooperation

with the IMF. This is set to be confirmed in the coming days through the introduction of a formal three-year program comprising more stringent requirements on managing public finances.

Orthodox management of public finances is a key role of the Ministry of Finance. With this in mind, the DRC Government required to keep its expenditure in line with its revenue and avoid resorting to printing money as a means of funding any deficits.

Actions will therefore be taken in the following three areas:

1) Rationalization of public expenditure: compliance with the public expenditure chain and legislation on public procurement.

2) Maximization of public revenue: oversight and monitoring of revenue-collection agencies to ensure the proper execution of the four phases of revenue. Implementation of the revenue chain should be included here, and broadening the tax base is also important.

3) Optimal management of cash flow by using bond markets to avoid any monetization of the national debt. A prudent debt policy and realistic cash flow plan are recommended.

Generally speaking, however, the Ministry of Finance monitors compliance with the principles, rules and procedures of public finance management, including:

- Regular accounting of transactions and production of financial and accounting statements, which are vital for the certification of accounts through the rendering of accounts.
- Monitoring of transactions as part of efforts to tackle fraud and corruption in a bid to improve revenue mobilization and combat misuse of public funds.

Managing partnership for development

In addition to domestic revenue, the policy on financing the development agenda and addressing poverty in the DRC also aims to mobilize flows of external resources, in the form of either donations or concessional loans from multilateral and bilateral partners.

To this end, the Ministry of Finance is authorized to manage the financial aspects of the country's bilateral and multilateral cooperation relationships, and to monitor the management of all treaties, agreements and arrangements concluded with external partners and international organizations from a financial perspective.

These external resources fund a variety of the Government's sectoral programs and projects.

However, two major challenges hamper the performance of this partnership, namely: the unpredictability of the relevant financial flows and the absorption capacity of available resources, responsible for the decrease in the level of the country's allocation from one year to the next.

Taking account of the principles and measures contained in the Paris Declaration of 2005, the Accra Agenda for Action of 2008, the Kinshasa Agenda of 2009 on development aid effectiveness and the Busan Partnership, the Ministry of Finance works



Sele Yalaghuli,
Minister of finance

to ensure that projects and programs funded by external resources are executed as efficiently and effectively as possible, and that they achieve the stated development objectives.

To implement this strategy, it relies strongly on appropriating and sustaining gains made and on close monitoring, notably through participation in the annual meetings of its financial partners, the various joint committees, joint oversight missions and portfolio performance reviews.

This policy focuses on the following areas:

• Multilateral cooperation

On this front, the Ministry of Finance is working to renew partnerships with the Bretton Woods institutions, to first

re-establish the formal program with the IMF and, second, benefit from budgetary support from the World Bank and increase its portfolio in the DRC's favor.

This push to strengthen partnerships also extends to other partners, including the African Development Bank (AfDB), European Union (EU), Arab Bank for Economic Development in Africa (BADEA), OPEC Fund for International Development (OFID), International Fund for Agricultural Development (IFAD) and others. The aim is to increase the amount of external resources and consequently avoid the scattering of resources, eliminating financial and fiduciary risks likely to result in requirements to reimburse ineligible spending.

• **Bilateral cooperation**

In terms of bilateral cooperation, the government has signed a sizeable number of funding agreements with several countries. These are implemented by the relevant countries' international cooperation agencies and other implementing agencies. They include, among others: Germany (GIZ), France (AFD), Belgium (CTB), the United Kingdom (UKAID), the United States (USAID), China, Japan (JICA) and South Korea (KOICA).

However, after several years of lethargy and a decrease in the volume of disbursements from bilateral partners to the DRC, the Ministry of Finance is working to re-energize monitoring of bilateral cooperation activities from a financial perspective.

• **Regional cooperation**

With regard to regional cooperation, the Ministry of Finance is working hard to draw benefit from its participation in the regional integration process which has a direct or indirect impact on the

public finances. This action is part of negotiating protocols, decisions and recommendations issued by meetings of continent-wide organizations (the African Union, the United Nations Economic Commission for Africa) and regional economic communities (Southern African Development Community (SADC), Economic Community of Central African States (ECCAS), Economic Community of the Great Lakes Countries (ECGLC), TradeMark East Africa (TMEA), International Conference on the Great Lakes Region (ICGLR), Common Market for Eastern and Southern Africa (COMESA) – and its financial institutions, including the African Trade Insurance Agency (ATI), the Trade and Development Bank (TDB) and the ZEP-RE (PTA Reinsurance Company)).

There will also be a focus on seeking out opportunities to establish economic and financial partnerships between the DRC and its partners, and on rationalizing the country's contributions to the organizations of which it is a member, with

a view to reducing the adverse effects that are the inevitable result of belonging to more than one group, not least the financial burden on a country with limited financial resources.

Challenges and prospects of resuming the IMF program

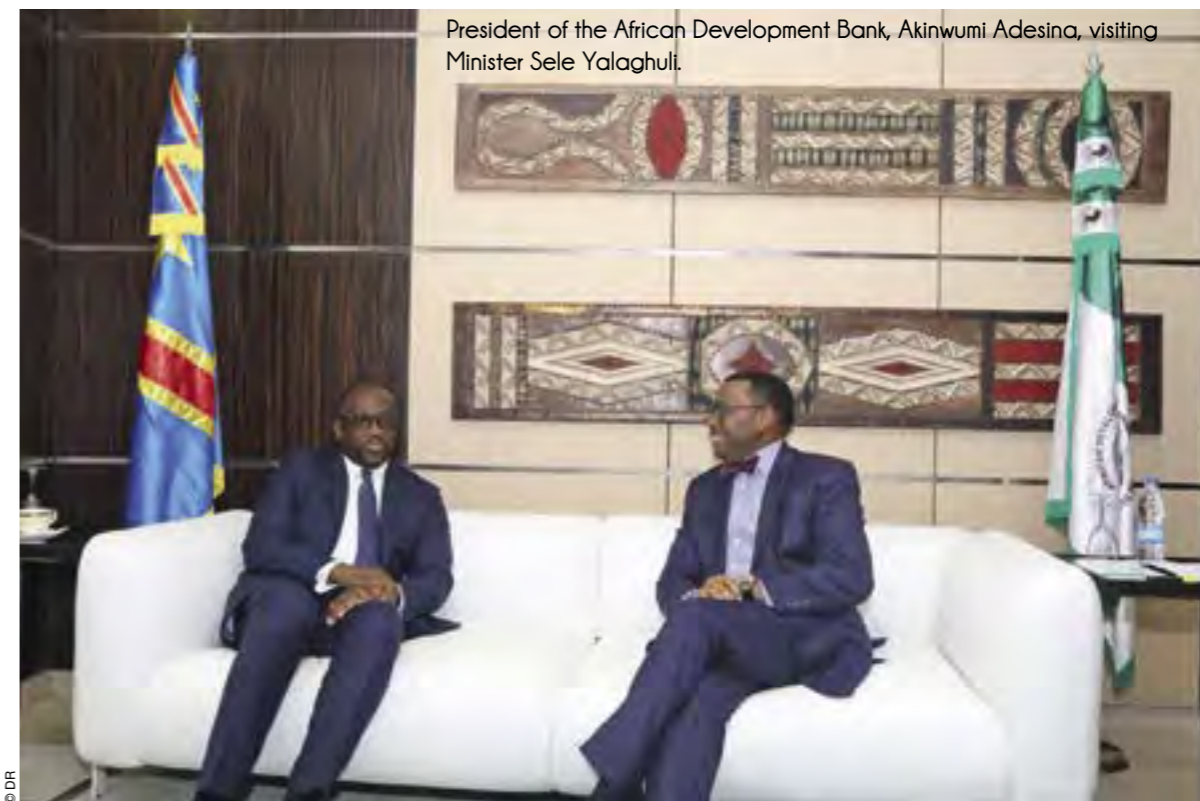
The DRC has long been characterized by the fragility of its economy, due to the numerous challenges it faces. The country remains extremely vulnerable to both domestic and external shocks.

In the search for ways and means to address the significant challenges, including slower, non-inclusive growth, infrastructure which is in an advanced state of disrepair and weak governance, the government established following the first democratic transition of power has introduced an economic program based on deep structural reforms supported by a stable economic environment.

The government has acknowledged that it cannot carry out this ambitious program alone, without the assistance of its partners, including the IMF through a medium-term program supported by an extended credit facility (ECF). By signing up to this program, the country expects to receive support for its economic program that will help to re-establish macroeconomic viability and stability while promoting vigorous, sustainable growth and a reduction in poverty.



On the right: Peter Pham, United States Special Envoy for the Great Lakes Region of Africa (appointed envoy to the Sahel Region on March 8, 2020).



President of the African Development Bank, Akinwumi Adesina, visiting Minister Sele Yalaghuli.

Having agreed the reference program with the IMF, the latter has granted the DRC Government a forgivable loan of around \$370 million for efforts to restore macroeconomic and financial stability and improve governance and transparency. This program is set to conclude next May, to be replaced – assuming the DRC receives a satisfactory grade – by a much more ambitious program spread over three years, from 2020 to 2022.

Implementation of the reference program should give the country sufficient time to design a program of deeper structural reforms – aimed at generating economic gains for a broader segment of the population and responding to

deeply entrenched social needs – which would potentially be supported by the second IMF loan. The recommendations produced by a governance assessment that is currently underway and future missions to evaluate safeguards, as well as a public expenditure and financial responsibility exercise led by the World Bank, should shine a light on the authorities' medium-term economic and structural reforms.

The satisfactory conclusion of this program next May will enable the DRC to obtain new and much more substantial funding from the IMF. This will allow the government to implement its big plans, including free ba-

sic education and universal health coverage. Two major programs to which the President retains a strong attachment. Based on the success of this reference program, the DRC could establish solid foundations for its economic and financial governance. Good performance will have a catalyst effect on financial flows from donors, and will serve as a basis for a future request for an agreed ECF from the IMF.

In summary, it is against this background that the government in general, and the Ministry of Finance in particular, is moving heaven and earth to ensure that forthcoming assessments lead to the signature of a loan agreement.



CENTRAL BANK OF THE CONGO



Deogratias Mutombo Mwana Nyembo
Governor of the CBC

The Central Bank of the Congo is a Congolese financial institution with exclusive responsibility for setting and implementing monetary policy, for which it determines, entirely independently, the intermediate monetary objectives, the instruments and the means of execution, established through directives.

1. MISSIONS

Under Act No. 18/027 of December 13, 2018, relating to the organization and operation of the Central Bank of the Congo, the issuing institution gained a new legal framework to improve the efficiency of its operations within the context of independence. Articles 9 and 10 of the Act stipulate that the Bank's main goal is to ensure the stability of general price levels. Without prejudice to this main goal, the Bank supports the government's overall economic policy and has the following missions:

1. the custody of public funds;
2. monetary safety and stability;
3. the setting and implementation of monetary policy;
4. oversight of all banking activity;
5. provision of economic and financial advice to the government.

In addition, it is called on to:

1. regulate all banking activity;
2. issue bank notes and coins that are legal tender;
3. set and implement exchange rate policy;
4. hold and manage the Republic's official foreign exchange reserves;
5. contribute to the stability of the financial system;
6. promote a secure, strong and efficient national payment system;
7. regulate the money markets and promote capital markets;
8. collect data and produce statistics;
9. maintain a register to centralize information on bank loans and on companies.

Moreover, Article 4 of the act states that the Bank is independent with respect to achieving its targets, exercising its duties, implementing its instruments and managing its finances. The institutions of the Republic are obliged to respect this independence and must not take any action that would jeopardize it.



2. VISION

The Central Bank of the Congo's vision is an evolving one, in accordance with the strategic plan which is established and put in place for a set period. Over the last five years (2016–2020), this vision has allowed “the Central Bank of the Congo to be a financially strong, independent institution, with a strengthened institutional capacity to contribute to the financial stability and effective financing of the economy, given the emergence of the country.”

Three strategic objectives have been pursued during this period:

1st strategic objective: consolidating and improving monetary stability and the financial system, and strengthening the financing of the economy.

2nd strategic objective: strengthening governance and the institutional capacity

of the Central Bank of the Congo, with a view to delivering a quality service for stakeholders.

3rd strategic objective: making the Bank financially strong and independent.

In achieving this vision, the staff of the Central Bank act in accordance with the following values: probity, integrity, honesty, loyalty, transparency, responsibility, competence, credibility, effectiveness and efficiency.

3. BODIES OF THE CENTRAL BANK

Under the Act mentioned above, the Central Bank of the Congo comprises: (i) the Board of the Bank, (ii) the Governor, and (iii) the College of Auditors.

The Governor is responsible for leading and managing the Bank. He prepares and



CENTRAL BANK OF THE CONGO

implements the decisions of the Board. To this end, he has all of the authorities required to handle day-to-day management of the Bank. He sets the guidelines for this management and oversees their execution. He represents the Bank in all of its dealings and relationships with third parties, including the government and, in this capacity, is authorized to:

1. act as the sole signatory for banknotes and securities issued by the Bank, annual reports, balance sheets and profit and loss statements;
2. act as the sole signatory for contracts entered into by the Bank, as well as letters and other Bank documents;
3. sign, in accordance with the regulations for Bank staff, agreements to hire, promote and dismiss staff;
4. exercise disciplinary authority in accordance with staff regulations;
5. represent the Bank in legal proceedings;
6. ensure that the Board's decisions are carried out.

Moreover, in exercising his duties, the Governor is assisted by an Executive Committee in the following areas:

1. implementation of the Bank's monetary policy;
2. decisions on accrediting lending and other financial institutions subject to the Bank's supervision, and the adoption of any measure, sanction, order or decision pursuant to the relevant oversight legislation;
3. enactment of instructions;
4. adoption of the budget and annual accounts;
5. staff appointments and promotions;
6. organization of the supplementary pension scheme for staff.

4. REFORMS

The Central Bank of the Congo remains committed to pursuing modernization in a bid to raise its performance in line with the international standards of the leading central banks. To this effect, a number of reforms have been implemented since 2013, concerning primarily:

1. Monetary and exchange rate policy

- The reserve requirements have been fixed. In doing so, the Central Bank hoped to encourage financing of the economy while also contributing to de-dollarization. With this in mind, it adopted an approach that applies higher requirements on foreign currency and sight deposits, and less restrictive requirements on long-term deposits and deposits in Congolese francs.
 - A new maturity and extension of the Central Bank bond to 84 days have been introduced: this reform aimed to remove excess liquidity from banks in a more sustainable way.
 - The liquidity forecasting tool has been improved in a bid to better anticipate possible liquidity shocks which may disrupt macroeconomic stability.
 - The provision on buying and selling currency by auction on the interbank market has been implemented.
 - The methodologies and concepts for producing the statistics in the consumer price index in accordance with the 2004 manual have been adopted.
- ### 2. Banking supervision
- The body responsible for risk management has been restructured within the Central Bank.
 - A risk management application has been developed and implemented, and is operational.



- The bank rating system (CAMELS) has been introduced.
 - The GIRAFE rating system for saving and lending cooperatives and microfinance institutions has been implemented.
 - The macroprudential policy framework has been strengthened.
- ### 3. National payment system
- Infrastructure to connect participants within the national payment system has been rolled out.
 - The commissioning of interbank payment infrastructure has been completed.
- ### 4. Information system
- A detailed review of the financial statements for the conversion of the chart of accounts to IFRS on the transition date was carried out.
- ### 5. Improving the working environment
- The Health, Safety and Workplace Improvement Committee is operational.
 - The Bank's Human Resources Department has introduced forward planning for jobs, staffing and skills.
- In addition, as part of implementing the new organic Law on the Central Bank of the Congo, several projects are set to be rolled out under the new strategic plan which is currently being drafted. These include:

1. The Central Bank's contribution to maintaining financial stability

- Amendment of Act No. 003/2002, dated February 2, 2002 on lending establishment activity and oversight.
- Conclusion of an agreement with the government on financial stability.

2. Financial information and accounting principles

- Adoption of a Central Bank accounting framework that complies with IFRS.

3. Transparency and accountability

- Adaptation of accounting procedures in line with the new obligation to publish financial statements.
- Overhaul of the Central Bank's institutional communications policy.

4. Management of foreign exchange reserves

- Adaptation of the strategic and operational framework for managing foreign exchange reserves.

5. Development of the money market

- Organization of the listing of commercial businesses.

6. Information about lending

- Finalization of the draft bill on registers containing information about lending.

7. Public procurement

- Establishment of a public procurement unit.

Interview with **RAWBANK**

Thierry Taeymans

Chief Executive Officer

Rawbank was established in 2002. In 14 years, overcoming the problems associated with the security situation in the DRC, it has become the country's largest bank, thanks to a policy of regional expansion (opening branches in the provinces), diversification of its customer base (women, young people, entrepreneurs) and innovation.

Mr. Taeymans, in December you launched the "Building a great and strong Congo together" campaign. What does it involve?

We have been working to build a strong bank ever since Rawbank was founded. Over the course of a decade, Rawbank has become the DRC's leading bank, with more than 100 branches across 17 provinces, enabling us to meet the needs of people throughout the country. The short-term goal is to have a presence in all of the DRC's 26 provinces. This will allow us to be more responsive and promote local availability.

Today, this vision of a strong, financially stable bank is a reality. We were the first bank to exceed a billion dollars on our total balance sheet, in 2015, and then a billion dollars in customer deposits, in 2017. We have received five consecutive awards from the magazine *Global Finance* recognizing the excellence of our services, and the African Development Bank (AfDB) granted a loan of \$15 million to support our activities in the private sector. So the venture paid off. Now, we would like to expand our activities at the national level; that's the impetus behind this new campaign.

As the country's leading banking partner, "Building a great and strong Congo together" for us means offering more support to small and medium-sized businesses, which are a huge part of our economy, and making a strong commitment to entrepreneurs, especially female entrepreneurs, who are too often marginalized. It will also take the form of improving financial inclusion for those who don't have a bank account. In the DRC, bank account penetration is 6%, one of the lowest rates in Sub-Saharan Africa. Rawbank plans to offer tailored products, including via mobile banking, which has huge market potential given that 35 million people in the DRC have a cellphone.

The aim is thus to contribute to the DRC's economic development by fostering an environment of value creation and shared growth. It is not something that we can achieve alone; we need to get everyone on board.



© DR

How are you consolidating your leadership position?

The customer is at the heart of what we do. We are constantly seeking to enhance their experience every time they come into contact with Rawbank, whether in a branch or online.

At the same time, we are investing in the development of digital solutions. A source of innovation, this allows us to offer a full range of financial services, including Illico Cash, which can be accessed via smartphone, and Optimus Plateforme, a service for corporate clients that makes it easier to track foreign exchange declarations associated with import/export operations. Digitalization also enables us to automate many of our procedures, increasing our efficiency and responsiveness.

Finally, Rawbank considers adhering to high standards to be a top priority. Our operations comply with the regulations enacted by the Central Bank of the Congo (BCC). We want to be rigorous and transparent, leading by example on governance issues.

How did Rawbank succeed in becoming a strong, dynamic bank?

Rawbank's position can also be explained by the fact that the bank has always been able to anticipate and respond effectively to the challenges that have arisen, proving its agility and resilience in sometimes uncertain circumstances. After nearly 20 years of operation, I can say that Rawbank's position is the result firstly of balanced growth across its deposits and loans, and secondly of its private

and corporate customer base, which demonstrates that its economic model perfectly combines performance and disciplined management.

How do you plan to make Rawbank a truly pan-African bank?

We are fortunate that we find ourselves in a country with a wealth of natural and human resources. We firmly believe that the DRC has a leading role to play within the sub-region, and across the continent more widely. We have big, pan-African ambitions. And we have advantages: strong, sustainable growth, high solvency with plenty of equity, and excellent profitability, benefiting our customers. Based on all of our indicators, we are in a position to lift Rawbank up to the level of international standards.

Rawbank

Interview with Marlene Ngoyi Mvidia

Chief Executive Officer



Marlène Ngoyi Mvidia, the first Congolese woman to graduate from the prestigious Harvard University, has been entrusted with the management of the Congolese subsidiary of BGFIBank, which is the main banking group in Central Africa, in November 2018.

What were the challenges and objectives set when you arrived at BGFIBank DRC?

After joining BGFIBank DRC in November 2018, one of my first priorities was to increase the trust between the Bank and its stakeholders including employees, customers, partners, the newly appointed Board of Directors and the local and international regulatory authorities. On that last point, given the partial dollarization in terms of assets held and payments in the DRC, we scrupulously strive to comply with Congolese and American laws and regulations. The encouraging news is that there is a growing convergence between these two frameworks with continuous progress made to consolidate it further. It is common knowledge “trust is not given but rather it

is earned,” that is why in the past year BGFIBank DRC has focused its efforts on the execution of ambitious projects to accelerate its transformation and continue to meet the growing needs of its clients and partners.

You were particularly instructed by your CEO, Mr. OYIMA and your college of Directors to put BGFIBank DRC back on track. Have your objectives been achieved?

The Board of Directors newly chaired by Mr. Henri-Claude OYIMA since November 2018 is indeed satisfied with the results achieved in the past twelve months. In fact, last year, the Board approved a capital increase of USD 20 million in order to support the strategic plan “Acc

Trans 2020” (Accelerate the Transformation) of BGFIBank RDC.

Today, the Bank focuses on high-potential corporate, SME and institutional clients with the ambition to provide them with tailor-made financial solutions and support their growth with capital but also with advisory. In fact, this approach allows us to capitalize on our core businesses, which include corporate finance, trade finance, structured finance, cash management, retail banking for professionals, which is increasingly digital, without sacrificing the personal touch, which is core to our personalized approach of banking services.

How are you positioned today in the Congolese banking sector? and How do you

distinguish yourself from the main players in the market?

For the past year, BGFIBank DRC has been consolidating its positioning as a bank resolutely focused on proposing tailor-made solutions to the Corporate, high-potential SMEs, institutional and retail/professional customer segments across the DRC. We do not want to be “everything to all people” or “chase only balance sheet growth” but rather serve with excellence our targeted clients in order to grow with them and establish mutually beneficial and long-lasting relationships. Being part of the largest financial group in Central Africa, we are able to bring a business expertise acquired over several decades while adapting to the local context with great responsiveness. At BGFIBank RDC, our clients benefit from the tools of a large leading financial group while having access to highly personalized quality services.

What messages could you deliver to the American and English-speaking business community wishing to invest in the DRC?

My professional career gave me the opportunity to work in different regions of the world: the United States, Central America, East Africa, West Africa and Central Africa; and in my opinion, DRC represents one of the countries with the highest potential in the world on the basis of its soil, its subsoil, its geographical location and its



© EYANÉ NJIA KYA

demography. Opportunities exist in agribusiness, energy, services, manufacturing, infrastructures, education, health, socially responsible mining projects etc. I lived for 10 years in the United States studying at Bentley University and then Harvard Business School for my MBA with a career that started in investment banking at Merrill Lynch in New York. During these highly formative years, the American business community distinguished itself with its dynamism, its propensity to put the client at the center of any business model, its capacity to innovate and to use technology and big data

to strengthen its model. This approach seems very desirable to me in an environment like the DRC to transform our potentialities into realities. The American business community, with the support of its authorities, can become impactful in DRC by proposing win-win partnerships, which would result in transparent and fair exchanges based on a relationship of mutual trust. Based on my humble experience, these are the types of partnerships that succeed over the long term and I invite those who share this opinion to meet us during their next visit to the DRC to study opportunities for collaboration.

BGFIBank

Finance

The DRC's banking system is booming

In 2019, the DRC's banking sector recorded profits of \$94.5 million. According to statistics from the Central Bank of the Congo (BCC), this marks an increase of more than 23% compared to 2018. Analysis suggests that the sector has been gaining in strength for several years, although it still faces a number of constraints.

© SHUTTERSTOCK - PHONGPHAN

On January 31, 2020 in Kinshasa, at the traditional ceremony during which commercial banks belonging to the Congolese Banking Association (ACB) and senior officials from the BCC exchange New Year's greetings, the key stakeholders once again expressed their satisfaction with the state of the banking sector in the DRC. Deogratias Mutombo Mwana Nyembo, the Governor of the BCC, announced that at the close of the financial year 2019, total deposits amounted to \$6.1 billion, an increase of more than 28%. Total loans were assessed at \$4 billion, representing growth of 29% compared to 2018. Across the board, commercial banks saw an improvement in their profitability, with operating results rising to \$94.5 million compared to \$76.6 million a year earlier. The overall solvency ratio stood at 14.1, for a minimum threshold set at 10.

This is a satisfactory result. The financial sector has developed within a stable macroeconomic framework which has been favorable for banking operations just as it has for every other type of economic activity, and this has been the case for several years now. At the start of 2019, very similar observations were made. The BCC announced good results compared to the

previous financial year. The key banking indicators all shot up in 2018, by comparison with 2017.

Banking enjoying high growth

The upward trend in banking in the DRC is not new. Taking part in a workshop to consider a decade of financial inclusion in the DRC, which was organized in Kinshasa by the Financial Inclusion Fund (FPM), the Deputy Governor of the BCC, Jules Bondome Assango, gave an overview of the development of the Congolese financial sector. This highlighted that, with the exception of the Banque Internationale pour l'Afrique au Congo (BIAC), between 2010 and 2018 banking activity was marked by: growth of 235.4% in terms of the balance sheet total, which amounted to \$7.699 billion at the end of December 2018; a replenishment of customer deposits in the region of 190.6% (\$4.77 billion); a 292.9% increase in outstanding loans, valued at \$2.9 billion during the most recent reference year; more than satisfactory improvement and strengthening of prudential ratios or risk indicators for the banking sector; and finally, the introduction of alternative channels for supplying banking services, such as agent banks.

The development of the DRC's financial system is thus extremely dynamic, particularly in terms of

innovation and services offered. Today, the DRC has 17 operational commercial banks, one savings bank, two central credit unions, 80 primary credit unions, 21 microfinance institutions, 3 specialist financial institutions (essentially publically owned), 5 financial corporations (4 electronic money issuers and the FPM), 79 money transfer services and 32 approved currency exchange offices.

Local banks dominate sector

With regard to lending institutions specifically, local banks continue to record the best performance. In 2017, more than half of all assets, customer loans, capital and net banking income were concentrated within local banks. Rawbank is the leader of the pack. Established in 2002 by the Rawji Group, it was the first to exceed \$1 billion on its balance sheet, which it achieved during 2015. With more than 1,600 employees, a network of 100 outlets and a portfolio of 300,000 customers, it has a market share of around 25%. It is a key financial player in the DRC, for private individuals and also for SMEs, SMIs, large businesses and international institutions.

Another player is the Banque Commerciale du Congo (BCDC), which opened in January 1909 under the name Banque

du Congo Belge. In 2017, the bank, which is 66% owned by George Arthur Forrest and his family and 25.53% owned by the DRC Government, recorded net profits of around \$8.3 million, a total balance sheet of \$706.27 million and equity of \$73.09 million, giving it a financial profitability ratio of 11%. It accounts for 16% of net banking income and 15% of loans granted.

Operational since 2010, Sofibanque currently has several branches in Kinshasa, Matadi, Lubumbashi, Kolwezi, Mbuji-Mayi and Goma. Its retail banking activities enable it to offer a range of traditional financial products suited to the needs of private individuals, the liberal professions, NGOs and SMEs/SMIs. It experienced losses during its first three business years, but since 2013 it has been among the country's most profitable banks, posting double-figure return on equity (ROE) results. The Trust Merchant Bank (TMB), established in 2004, is also in a good position. Founded by Robert Lely and headquartered in Lubumbashi, this lending institution relies on a network of more than 90 branches and counters in 31 cities across 20 of the DRC's 26 provinces. It concluded 2017 with net profits of \$7.76 million, a total balance sheet of \$648.94 million and a financial profitability ratio of 10%. TMB has been operating profitably for a

decade, and achieved a ROE of 18% in 2014.

The new star of the banking world in the DRC is unquestionably Afriland First Bank CD. This pan-African bank, which bears the fingerprints of Paul Kammogne Fokam, the billionaire intellectual from Cameroon, is growing in strength and expanding rapidly across the DRC. Managed by Souaibou Abary, it has been included in the *Jeune Afrique* list of the leading African banks. The services it offers, which are both flexible and inclusive, are well-suited to the diverse needs of local people. Afriland First Bank CD relies on *Mutuelles communautaires de croissance* (MC2), microfinancing institutions for rural activities developed by the Group's promoter, to enhance its offering and serve disadvantaged populations.

Improving financial inclusion

There are more pan-African and international banks than local ones, but the dominance of the latter is due to the fact that they have been around longer and that they have a very solid understanding of their environment. However, although it is recording good performance, the DRC's financial sector has a weakness when it comes to measures to combat money laundering. Some experts believe that the country could go further in its efforts to fight this scourge. The other challenge facing the

sector is the low proportion of people who use banking services. In 2018, this was less than 5%, meaning that 31 million people aged 15 or over did not have a bank account. One of the main reasons for this is inadequate regulation, which is deemed to be too cumbersome. The resulting costs mean that more than 60% of people in the DRC choose to save in informal ways (40% hoard money while 19% invest in tontines).

It should also be noted that banks in the DRC are, for the most part, concentrated in the major cities, while 65% of the population lives in rural areas. Local branches of these lending institutions are few and far between. Financial inclusion could also be improved if more incentives were offered, for example by supporting approaches that aim to reduce the number of cash transactions.

Marlene Eve Kabeyene, an expert in digital finance and graduate of the International Relations Institute of Cameroon, who is currently studying electronic banking and financialization of the economy in sub-Saharan Africa, believes that digital services could contribute to the development of the sector. Digitalization is a major asset that banks in the DRC could exploit to increase the proportion of people who use banking services. The establishment of sectoral banks, for areas such as agriculture, housing, industry and so on, could also be beneficial. And the government in Kinshasa is working on it.

Key macroeconomic indicators

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
GDP AND PRICES (annual percentage change, unless otherwise indicated)	Act.	Prel.		Proj.	Proj.	Proj.
Real GDP	3.7	5.8	4.3	3.9	3.4	4.5
Extractive GDP	7.8	16.9	5.4	4.4	2.4	18.8
Non extractive GDP	2.4	1.9	3.8	3.7	3.8	3.9
GDP deflator	43.1	29.8	3.6	4.8	4.9	4.5
Consumer prices, period average	35.8	29.3	5.5	5.0	5.0	5.0
Consumer prices, end of period	54.7	7.2	5.5	5.0	5.0	5.0
EXTERNAL SECTOR						
Exports (FOB) (U.S dollars)	-2.8	38.3	-21.4	4.3	4.0	7.6
Imports (FOB) (U.S dollars)	-6.7	32.0	-20.2	6.9	5.5	6.9
Exports volume	9.7	20.8	4.6	3.0	2.8	7.3
Imports volume	4.3	29.1	-18.3	5.4	5.3	6.6
Terms of trade	15.0	1.4	-11.0	-0.6	0.6	0.3
INVESTMENT AND SAVINGS (PERCENT OF GDP)						
Gross national savings	8.9	7.1	9	8.6	8.8	9.3
Government	0.8	-0.4	-1.2	-1.3	-0.8	-0.5
Non-government	8.1	7.5	10.2	9.9	9.6	9.8
Investment	12	11.7	12.5	12.9	13.1	13.6
Government	2.3	1.7	2.1	2.4	2.6	3.0
Non-government	9.7	10.0	10.4	10.5	10.5	10.6
CENTRAL GOVERNMENT FINANCE (PERCENT OF GDP, UNLESS OTHERWISE INDICATED):						
Revenue and grants	11.7	11.6	10.8	10.6	11.3	11.7
Expenditures	10.4	11.2	10.9	10.8	11.1	11.5
Overall fiscal balance (commitment basis)	1.4	0.4	-0.2	-0.1	0.2	0.2
Non-natural resource overall fiscal balance	-0.9	-2.8	-2.3	-2.1	-2.1	-2.4
BALANCE OF PAYMENTS:						
Exports of goods and services	31.0	34.1	25.9	25.7	25.5	25.9
Imports of goods and services	34.7	37.7	29.4	29.5	29.6	29.9
Current account balance (incl. transfers)	-3.2	-4.6	-3.5	-4.2	-4.4	-4.3
Current account balance (excl. transfers)	-5.2	-5.2	-5.6	-6.1	-6.3	-6.2
Overall balance	2.0	0.9	0.3	0.3	0.4	0.6
Gross official reserves (millions of U.S dollars)	601	657	1,011	1,108	1,282	1,530
Gross official reserves (weeks of imports)	1.9	2.6	3.7	3.9	4.2	4.6
EXTERNAL PUBLIC DEBT (PERCENT OF GDP, UNLESS OTHERWISE INDICATED):						
Total stock (including IMF)	16.9	13.7	13.3	12.7	12.1	10.9
Scheduled debt services (millions of U.S dollars)	212	224	739	773	805	755
Percent of exports of goods and services	2.1	2.8	3.2	2.5	1.9	1.1
Percent of government revenue	6.5	9.2	8.8	6.9	4.9	3.0
MEMORANDUM ITEMS:						
Nominal GDP (billions of CDF)	55.676	76.496	82.660	89.970	97.559	106.551
Nominal GDP (billions of U.S dollars)	37.615	47.099	49.014	51.627	54.174	57.257

Sources: Congolese authorities; IMF estimates and forecasts.

Interview with Yves Cuypers

CEO and Chairman of the Management Board at BCDC



The Banque commerciale du Congo (BCDC) celebrated its 110th anniversary in 2019. Since it was founded, it has offered support to the growth of both private individuals and companies, whether Congolese or foreign, financing ambitious, strong and creative projects. It is considered to be a genuine asset for the country.



© DR

Mr. Cuypers, could you tell us a little about BCDC and what makes it what it is? And on a personal level, what is it that motivates you? BCDC has always seen itself as a responsible bank operating in service of the country's economic players – major private and public companies, small and medium-sized enterprises – and in recent years, private individuals: private-sector employees, civil servants, retailers and the liberal professions. BCDC is constantly developing and improving its expertise and skills in the fields of trade finance, cash management, transfers and loans, building on a thorough understanding of foreign exchange and tax regulations, and has ex-

panded into retail banking with particularly innovative services.

The words that characterize the bank are reliability, loyalty and steadiness.

On a personal level, I have always been motivated by the satisfaction and trust of our customers, the development of the bank's staff and successfully meeting the needs of all of our other partners.

Could you talk about BCDC's historical presence in the Congolese banking sector?

The bank was founded in 1909, making us not just the oldest financial institution in the country, but actually the oldest company of any kind. Naturally, it has experienced very prosperous times, and



© DR

In recent years, you have been relentless in raising awareness among the DRC's businesses about the need to comply with corporate governance standards. What has been the principle that has guided your career and your leadership of BCDC?

Good governance lies at the heart of our strategy. This is a key issue for a bank, given the critical role that it plays in the economy. Good governance requires complying with rules, carefully managing risks and engaging with society. It's about ethics, professionalism and corporate culture. Good governance is one of the best guarantees that a bank can offer its depositors. As the head of BCDC, I have consistently worked to ensure that the means employed to achieve our targets are always in line with the requirements of good governance.

You recently told Congolese universities that good corporate governance required "strict separation of powers between the company's administrative, management and audit bodies, given that corporate governance is a dynamic process." What are you doing to maintain this level of good governance, and how do you work with your teams to ensure that you can always respond to changes in the banking sector?

We include good governance as one of our strategic objectives: the bank strives to be beyond reproach in terms of ethics, liquidity, solvency and

profitability. These are the four points on our compass. This means complying with the laws, rules and regulations that apply to the sector, ensuring that we keep our employees – and our customers – constantly informed of developments, and above all putting in place the right structures in terms of organization and skills, and making sure that they are working properly. Not to mention that the bank continues to invest in the technical tools required to achieve this. Good governance comes at a cost, and it is something that we consider to be an ongoing investment.

Mr. Cuypers, to conclude this interview, what messages would you like to send to the American business community, and what challenges must the domestic banking sector address in order to continue its development?

The American business community has substantial resources; the DRC requires huge investment, but also has very significant resources in a number of areas. The country also has a young, determined workforce. There is thus potential to find mutually profitable common ground.

The banking sector in the DRC is well organized and offers a wide range of services that are likely to meet the needs of foreign investors, but it remains limited in its scope for action. Bank account penetration is increasing, though there is still some way to go in terms of savings inflows.





Interview with Henry Yoan Wazne Sofibanque Chief Executive Officer

In less than 10 years, Sofibanque has proved its value in the DRC. It offers multiple services to individuals and businesses, and actively participates to the country's general reconstruction, as its Chief Executive Officer told us.



Can you tell us about the history of SOFIBANQUE? How are you positioned today in the Congolese banking sector? And how do you distinguish yourself from the big banks in the market?

It was at the beginning of 2010 that SOFIBANQUE was first created in Kinshasa. Although

then new to the banking market, we already had among our assets the long experience of the founders of SOFIBANQUE in the field of finance in the DRC. In ten years of activity, SOFIBANQUE's innovative and progressive approach has elevated it to the rank of a leading actor and partner of choice in the Congolese banking space. Indeed, in 2017 SOFIBANQUE confirmed its place as one of the most competitive and profitable banks in the country, with a rate of return of more than 20% (Report of the Central Bank of Congo). What sets us apart from other banks is the constant pursuit of customer satisfaction. Any SOFIBANQUE agent, including the management team, is completely available and attentive to customers, in order to always better meet their expectations.

How do you work with your teams to modernize and improve the quality of your services to meet the requirements of your Congolese customers? We regularly organize meetings with the heads of departments in order to set up new adequate marketing and commercial strategies, always at the forefront of new technologies to be closer to our Congolese and foreign customers, as well as their needs. We also work with different partners such as telecom companies and some local companies, for the development of inclusive and responsible financial systems accessible to all. For example, we are the first bank in the DRC to offer a payday advance in electronic money. This makes it possible for new technologies, including mobile money, to promote access to financial services.

How do you judge and support the reforms undertaken by the Authorities and in particular the Central Bank of Congo, and how do you comply with the US banking regulations?

We welcome the reforms undertaken by the Central Bank of Congo, in particular those relating to the establishment of RTGS (the automated transfer processing system), as well as the updating of the regulatory texts below:

- Instruction 17 to Credit Institutions, relating to prudential rules in matters of internal control, modification n° 2,
- Instruction n° 18 to Credit Establishments relating to the conditions of approval of Credit Establishments and their managers, as well as their statutory situations, modification n° 1
- Instruction n° 19 relating to the Statutory Auditors of Credit Establishments and Micro finance Institutions, modification n° 1,
- Instruction n° 21 relating to corporate governance in Credit Institutions, modification n° 1,
- Instruction n° 22 to Credit Institutions relating to risk management, modification n° 1.

These new instructions allow the Congolese banking sector to have new tools making it possible to not only to significantly strengthen its operation but also its management and control capacity. These modifications have, in



© DR

our opinion, concerned the compliance with international standards and good practices. We particularly underline the strengthening of control and compliance systems, among others, by the obligation to set up internal control, ethics and compliance committees, etc., the strengthening of management and control bodies, the new specific conditions for the approval of bank managers, as well as the strengthening of risk management systems. Within SOFIBANQUE, a committee to monitor the implementation of these instructions has been set up by the Management Committee in order to be in compliance with these requirements before May 2020.

Moreover, in the wake of the September 11 attacks, President Bush signed the USA PATRIOT law on October 26, 2001. It provides for a significant expansion of compliance with U.S. anti-money laundering laws, as well as anti-terrorism compliance obligations for all financial institutions. To comply with its obligations, SOFIBANQUE SA completed, on October 24, 2016, the Certification for its banking relationships with financial institutions based in the United States in particular and for other foreign institutions in general. This certification was updated in October 2019, in accordance with this regulation.

Sofibanque



Bilateral trade

A strengthening relationship with the United States

The DRC's bilateral trade may not be hugely significant compared with that of other African countries, but it has nonetheless enjoyed an upswing in recent years. With the United States, which is a market that offers strong potential for the DRC's exports, it is set to increase, something which would help to restore the DRC's balance of trade.

In April 2019, for his very first visit to a country outside Africa as President of the DRC, Félix Tshisekedi opted for the United States. Mere chance? Anyone with even a passing understanding of the DRC's geoeconomics knows that that is not the case. In fact, the Congolese head of state was demonstrating his desire to strengthen his country's relationship with the world's leading economic power. During his visit, meetings with American

officials and business leaders were organized, with a particular focus on opportunities for investment in the DRC and bilateral trade between the two countries.

Boosting trade

Since then, a number of exchanges have taken place, such as that in January 2020. Under the banner of Easy Commerce and the New National Chamber of Commerce, and as part of the Trade Show USA-DRC, Kinshasa has welcomed

some 50 American businesses to explore investment opportunities in the DRC. It was a question of pooling efforts to establish a platform that would promote trade between the U.S. and the DRC, covering all sectors of the economy. The aim was to see how entrepreneurs from the world's largest power could be enticed to invest in one of the richest countries in the world, a country whose natural endowments and potential coined its nickname: "geological scandal" – a reputation that is tied to the country's mineral wealth. The reason for these efforts is that trade between the DRC and the United States currently remains marginal. According to official statistics, it is worth an average of just \$100 million a year. U.S. exports to the DRC primarily consist of pharmaceutical products, industrial machinery, poultry and wheat, while oil accounts for 90% of U.S. imports from the DRC.

ABOUT THE U.S.-AFRICA BUSINESS CENTER

The USAfBC is the preeminent voice advocating for increased trade and investment between the U.S. and Africa, with a focus on leading the U.S. business community in a period of unprecedented engagement with Africa's Regional Economic Communities, the established African private sector, as well as small and medium-size enterprises. Its relationships with key members of Congress, the administration, and foreign governments open doors for strategic dialogue that advances private sector engagement in Africa.

PRIORITIES

- ENABLING ECOSYSTEM INNOVATION

We work with like-minded partners to ensure that African governments are equipped with recognized best practices for regulatory and enforcement mechanisms to protect both indigenous and foreign products to advance growth, innovation, and investment.

- PROMOTING REGULATORY COHERENCE AND INCREASING THE EASE OF DOING BUSINESS

We strongly believe that solid regulatory practices, transparency, and stakeholder engagement are essential for a vibrant business environment and increased foreign direct investment.

- ENHANCING U.S.-AFRICA BILATERAL AND REGIONAL ENGAGEMENT

We recognize that the U.S. lacks a developed network of trade agreements in Africa, which makes it increasingly difficult for U.S. companies to operate on a level playing field with other nations. We urge governments to move beyond traditional trade relationships and advocate for the continued development of bilateral and regional trade agreements.

- EXPANDING COMMERCIAL SUPPORT FOR AFRICA

We build awareness around profitable trade and investment opportunities in Africa and the resources available to U.S. companies.

JOIN THE CENTER

As a member of the USAfBC, your company will enjoy a wide range of customized benefits such as guidance and advocacy around strategic issues and invitations to intimate roundtables with high-level U.S. and African officials. Your company will also receive special consideration in driving our policy priorities and program of work throughout Africa.

Visit
www.usafricabusinesscenter.com
for details on how to join the USAfBC

About AGOA

It is a very small portion of trade. In 2017, U.S. exports, for example, fell by nearly 30%. In the other direction, the volume of goods that the USA imported from African countries increased by 32%. The overall value of this trade was \$40 billion, with the DRC accounting for just 0.25% of the total. It should also be noted that the volume of exports from sub-Saharan African countries to the United States under the African Growth and Opportunity Act (AGOA) was \$13.8 billion, compared to \$9.3 billion in 2015.

With regard to the AGOA, a program that facilitates exports from around 40 African countries to the United States in order to support their economic development, the DRC has not been part of this scheme since January 1, 2011, when former U.S. President Barack Obama took the decision to exclude the country. Kinshasa has since made several attempts to re-enter the program, and in August 2019, Congolese civil society argued in favor of such a step. The fact is that, although there is a tendency to minimize its impact, AGOA was nonetheless positive for bilateral trade between the DRC and the United States. Experts believe that between the country's admittance to the program in 2003 and its suspension from it in 2011, American investors started around ten businesses and helped to create 1,510 direct jobs in the DRC. To offer another figure, in 2009, the

DRC's exports to the United States brought in more than \$300 million to Congolese public finances. These exports, which were not subject to duties or taxes, included timber, ores, oil products, agricultural products and some finished products.

Diversifying partners

Whatever happens, it would be beneficial for the DRC to take initiatives to reposition itself as a strategic trading partner of the United States, at least within the subregion of Central Africa. This would help to fulfill the Congolese authorities' vision of boosting foreign trade, which is currently not very responsive.

According to official figures, the DRC's foreign trade is more focused toward China and the EU. In 2015, Beijing accounted for 44% of the DRC's exports and the EU for 23.8%. Zambia was in third place, as the destination for 21.3% of the products exported by its neighbor, followed by South Korea (3.5%) and the United States (1.2%), with Turkey and Zimbabwe bringing up the rear at 1%. The DRC has seen a steady increase in exports since 2010, when goods were headed primarily for China (35.5%) and South Africa (20.1%), followed – a long way behind – by the EU (3%). Similarly, imports have more or less doubled, rising from \$4.3 billion in 2010 to a little over \$7.3 billion in 2018. In

2015, the DRC's five main suppliers were, in order, the EU (accounting for 23.1% of the country's imports), China (22.2%), South Africa (11.9%), Belgium (8.4%) and the United States (3.3%). The report issued by the Central Bank in 2018 noted that the value of imports to the DRC had reached \$15 billion, an increase of 32% over 2017. Imports came primarily from the EU (12.1%), China (11.9%) and South Africa (10.8%).

Reviving exports through national production

The export values could have been higher, and there are some sectors that could allow the DRC to substantially increase its exports. One example is the mixed farming sector. It is

estimated that every year, the country imports more than 2 million metric tons of food via its ports at Matadi and Boma, in Bas-Congo, and across the border at Kasumbalesa, in Katanga. Imported products include fish, beef, pork, chicken and other poultry, sugar, rice, eggs, spices, wheat flour, etc. According to official figures, this costs an average of \$2 billion per year.

Analysis suggests that there are enormous opportunities for investment in this sector, ranging from production to marketing, in order to create competitive value chains at the subregional level. ANAPI believes that given its potential area of 80 million hectares of arable land (just 10% of which are currently exploited),

the DRC could pursue an agricultural policy capable of feeding 2 billion people. The expanses of pasture and savanna could support the rearing of 40 million head of livestock. The country's livestock population is 60% goats, 15% pigs, 14% sheep and 11% cattle.

Fisheries potential at the outlet to the Atlantic Ocean and in the Congo River and the country's lakes is estimated to be 707,000 metric tons of fish per year. Current annual production, which is mostly artisanal and carried out inland, is around 240,000 metric tons, or 34% of the potential total. Given the reduced length of its coastline, the sea catch is modest, estimated to account for around 2% of total production. In light of

this data, it is clear that the DRC should not be a large importer of food, but rather an exporter.

There is a need to develop the mixed farming sector to boost foreign trade and win international market share. Agriculture must therefore be the very top priority. The share of resources devoted to agricultural development remains small, despite the efforts of the government as it seeks to reach a point where 10% of the national budget is allocated to agriculture in accordance with the Maputo Declaration to which the DRC is a signatory. The authorities would benefit from investing more in developing intensive agriculture, as well as in protecting the Congo Basin forest.



Interview with Célestin Mukeba Muntuabu CEO, Equity Bank



Equity Bank Congo is a development-focused bank that concentrates on offering banking services for SMEs, large companies and individuals. The bank's CEO, Célestin Mukeba Muntuabu, describes his vision and goal for transforming people's lives by giving them access to financial services that are both modern and inclusive, and will maximize their opportunities.

Could you tell us about the history of Equity Bank in the DRC, how you are positioning yourself within the Congolese banking sector today, and how you stand out from the main players operating in the country?

Equity Bank Congo SA (formerly known as ProCredit Bank Congo) has been operating in the DRC since 2005.

When it launched, the bank's objective was to democratize financial services and open them up to those who had previously been excluded from the banking sector by offering products and services that were tailored to their needs. I should tell you that one of the most important things that makes our bank different is technological innovation, re-

flected in the introduction of the first ATM in the DRC, the first bank card – both domestic and international – the first automatic deposit machine, the first e-banking service and the first deposit card. We were also one of the first banks to launch digital banking in the DRC. Equity Group Holdings Plc became a shareholder in 2015, buying all of the shares held



at that point by ProCredit Holding, BIO and DOEN Foundation. It was following this significant deal that our bank expanded the scope of its activities to cover large companies, the employees of private businesses, civil servants and the general public. On the back of this new positioning, Equity Bank identifies as an inclusive bank

which is concerned with the socio-economic prosperity of the DRC specifically, and African people more broadly. As a member of Equity Group Holdings, it is our values and our strong corporate culture that set us apart.

We must mention your recent news – your acquisition of a stake in BCDC. What

more can you tell us? What benefits will you obtain from this?

In effect, Equity Group Holdings Plc, to which we belong, is in the process of acquiring a majority stake in BCDC. A dedicated team is working on finalizing this deal. It is important to note that this acquisition is fully in line with the expansion process initi-

ated and set in motion by the shareholders of Equity Group Holdings.

It is a huge opportunity for the two institutions, given the complementarity and possible synergies that will result. Above all, this consolidation will be hugely beneficial for the country as a whole.

How do you, through Equity Bank, pursue your great project, the inclusive banking model, incorporating all customer segments (micro, small and medium-sized businesses, corporate and private, the general public)?

Our inclusive banking model is extremely effective in the sense that it makes it possible to develop synergies between large companies and their value chains, which are made up of small and medium-sized enterprises, within the same bank. In addition, the large network of more than 3,000 banking agents facilitates financial flows and accelerates the process of financial inclusion in the DRC.

Our human capital is at the center of this great project. Equity Bank Congo relies on its highly qualified, professional agents, who provide our customers with quality services. They have access to all of the resources they need to enable them to carry out the role expected of them. The outstanding contribution made by our digital products, along with our network of banking agents, helps to ensure that we can satisfy our various customers across all segments.

What is your view of the Congolese banking sector?

The banking sector in the DRC has a great deal of promise. It offers many opportunities, with the current bank account penetration rate still below 10%. As an inclusive bank which is a pioneer in the field of digital services, we intend to play a leading role in developing the Congolese banking sector through our branches, our impressive network of banking agents and our digital products.

You have said that for the DRC to have a strong currency again, it would be critical to adopt measures supporting the development of an internal market and local economic dynamics. Can you give us some more detail about this? And what challenges must the DRC's economy address in order to protect itself from the market turbulence caused by various external shocks?

The development of an internal market is essential if sustained economic growth is to be achieved in our country. The significant lack of basic infrastructure hinders commercial trade between the provinces, between agricultural production centers and consumption centers, for example. The country should be integrated through construction of various communication routes so that businesses can enjoy the economic potential that is so abundant in this country of more than 90 million people. It is an enormous market which

offers a huge opportunity, one that is still under-exploited due to this lack of national integration.

In addition, to ensure that the country can protect itself from the inevitable market turbulence caused by external shocks, there is a pressing need to diversify the economy. The DRC must reduce its dependence on the mining sector and focus on the development of other sectors of the economy, for example by promoting agriculture and the service sector.

What is your assessment of the reforms undertaken by the authorities, especially the Central Bank of the Congo, and how are you supporting them?

The Central Bank of the Congo, the regulatory authority, wants to restore the Congolese general public's trust in the banking sector.

All of the reforms proposed by the Central Bank for regulating, monitoring and restoring the health of the banking sector have been welcomed and supported by our institution. We want to work in an environment that offers the highest possible level of security to customers as well as to shareholders. It is with this in mind that Equity Bank Congo intends to effectively transform the lives and livelihoods of the Congolese people, both economically and socially, by offering modern, inclusive financial services that maximize the opportunities available to them.



Equity Bank Congo est une banque dynamique, innovante et inclusive. Elle offre des services bancaires adaptés à tous les segments de la clientèle (Corporate, PME et Retail).

Elle fait partie de Equity Group Holdings Plc, qui est leader du secteur bancaire en Afrique Centrale et de l'Est.

Equity Group Holdings Plc a un total actif de plus de 6 milliards de dollars américains et près de 2 milliards de capitalisation boursière.

Le partenaire financier à votre écoute !

+243 81 830 27 00
Equity Bank Congo



82

Building structural facilities is a foundation of the DRC's emergence. It is estimated that it will require \$60 billion to equip the country with the physical infrastructure needed to enable sustainable development.



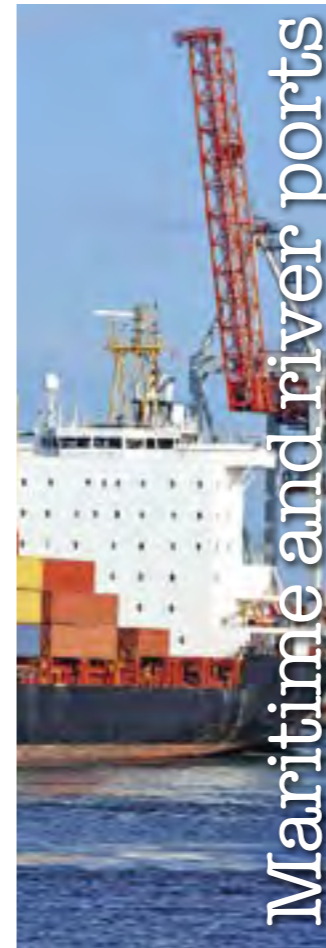
84

There is no shortage of high-priority work to be carried out on the national road network, all of it essential to reduce the use of air transport, which has been preferred in recent years but is extremely costly for the country.



88

The majority of the DRC's rail network has been inherited from the colonial period, and has not been modernized at all since independence. Massive investment will be needed to overhaul it.



90

The DRC is semi-landlocked and has just 37 kilometers of coastline, in the west of the country. In a bid to boost commercial trade, the DRC's ports must be modernized and new ports are set to be built.



94

The air transport sector has enjoyed an unprecedented boom following the establishment of a new national airline in August 2014. The infrastructure still requires improvement, however.



98

Access to housing for all has long been a priority for the DRC Government, and the situation is even more acute in light of demographic growth. Consequently, reforms have been introduced to facilitate construction.



© SHUTTERSTOCK - SUKPAIBOONWAT

Infrastructure

Building structural facilities is a foundation of the DRC's emergence.



© SHUTTERSTOCK - MARK AGNOR

The war years, between 1996 and 2002, have left indelible marks on the people and resulted in the destruction of a significant portion of the DRC's infrastructure. This is now a priority area of investment for the country and for the National Agency for Investment Promotion (ANAPI), since the agency is well aware that sustained development will be impossible without a massive injection of capital to build basic essential facilities. It is estimated that it will require \$60 billion to equip the country with the physical infrastructure needed to enable sustainable development. The main constraints that have been identified in the country are as follows: the budget deficit, which means that only very limited resources can be allocated to meet the high needs; the lack of maintenance of the existing network due to insufficient

resources; and the lack of appropriate planning.

The opportunities for development are enormous. The road network extends over just 152,400 kilometers, of which 58,129 kilometers are considered to be "general interest" roads. Only around 3,000 kilometers of road are asphalted. The 5,033 kilometers of railroad require comprehensive upgrading. The maritime, river and lake infrastructure needs to be classified, dredged and used. The international sea ports are in need of modernization, and the same is true of ports in the middle of the country, many of which require dredging before they can be used. Reconstruction of the 270 airports is essential. Roads also need to be planned to enable links between economic centers and the ports.

Infrastructure provides a seedbed for economic growth, and in a nation as

vast as the DRC, the costs soar. The government has put in place a financial strategy aimed at increasing the amount of the budget allocated to road improvements as part of bilateral and multilateral agreements, securing funding for infrastructure in exchange for the exploitation of natural resources, using available funds efficiently, and turning to public-private partnerships (PPPs), including for build-operate-transfer projects. In recent years, the DRC has relied heavily on Chinese funding to implement its infrastructure programs. Given the scale of projects to be completed, the PPP model is a priority. With this in mind, the DRC recently implemented the PPP legislation which was adopted in 2018 and offers companies guarantees in partnerships so that they can invest in infrastructure, a vital sector for the country.

Infrastructure



Roads

High-priority work

There is no shortage of high-priority work to be carried out on the national road network, all of it essential to reduce the use of air transport, which has been preferred in recent years but is extremely costly for the country.

The national network covers a total of 152,320 kilometers, including 7,400 kilometers of urban roads, 58,305 kilometers of general interest roads – only 2,801 kilometers of which are surfaced – and 86,615 kilometers of local roads. The Ministry of Infrastructure, Public Works and Reconstruction has defined a priority network of 23,140 kilometers, based around the three transport corridors – west/north-east, north/south and west/south-east – which link the provincial capitals and main administrative centers. Connecting with the rail and river networks, these roads attract 91% of road traffic and serve all areas with strong economic potential and high population density. Within this priority network, an ultra-high priority network of 15,836 kilometers has been established, to be opened as a matter of urgency (by 2026) in order to help re-unify the country and revive its economy. The aim is to open up isolated regions. The length of asphalted roads is there-fore set to increase from 2,892 kilometers at the beginning of 2012 to more than 5,000 kilometers by 2026. Work will begin with the major national and regional link highways.

RN 1: a major highway

The country's main roads are the Matadi-Kinshasa and Lubumbashi-Kasumbalesa roads. Lots of



In figures

- More than 152,000 kilometers of roads
- Around 3,000 kilometers of asphalted roads
- 3,500 bridges
- 175 ferries
- Nearly 7,500 kilometers of urban roads

goods, particularly those destined for the mining sector, come from South Africa and Zambia and are transported by road. Work has been undertaken to open

up Lualaba Province – including the rebuilding and modernization of the Kolwezi-Solwezi road (in Zambia) and the Kolwezi Dilolo road (toward Angola) – following the significant expansion of the mining sector. The Kolwezi-Solwezi road will cut the cost of transport to Zambia, since it will be possible to directly export

Roads



© SHUTTERSTOCK - GREAT PICS - BEN HEINE

© SHUTTERSTOCK - GREAT PICS - BEN HEINE

ores via the Zambian town of Solwezi, removing the need for transit via Likasi. The development of Lualaba Province involves the building of this road, which will enable Kolwezi to host an important border crossing that will compete with the one in Kasumbalesa on the Zambian border, 90 kilometers from Lubumbashi in Haut-Katanga Province.

RN 1 (National Road 1) is the linchpin of the road transport system in the DRC. The road runs more than 3,000 kilometers, linking the ports of Banana and Matadi with the major cities in the west of the country, and then heading south of Lubumbashi to the Zambian border. It is a well-used route, and in dire need of repair. When it met in Abidjan (Côte d'Ivoire) in late June 2019, the Board of Directors of the African Development Bank (AfDB) approved a disbursement of \$70 million for reconstruction of the section between Kinshasa and Batshamba (Tshikapa). Running 622 kilometers in length, this section has huge potential to help integrate the country, particularly given the political, economic and social context in the DRC. The AfDB has previously funded the redevelopment and asphaltting of the Nsele-Lufimi (94 kilometers) and Kwango-Kenge (70 kilometers) sections of road. Delivery of these projects was completed on January 6, 2012.

Kinshasa-Brazzaville Bridge A link between capitals

Akinwumi Adesina, the President of the AfDB, announced in mid-May 2019 that work on the Kinshasa-Brazzaville road and rail bridge was scheduled to begin in August 2020. The bridge, which will link the world's two closest capital cities (they are four kilometers apart) separated by the Congo River, is a long-standing project of the African Union and has to date remained firmly in the realm of discussion rather than reality. The project aligns with the determination of the Republic of the Congo and the DRC to take steps toward free movement of people and goods. "I welcome the efforts and leadership of Presidents Denis Sassou-Nguesso and Félix Tshisekedi. Their political will to see this project completed is very strong," said Akinwumi Adesina. Today, everything possible is being done to ensure that this major project, with an estimated cost of \$550 million, will soon see the light of day.

© SHUTTERSTOCK - PAMELAL



ProRoutes

In February 2019, a team from the World Bank conducted a supervisory mission to the DRC as part of the High-Priority Roads Reopening and Maintenance Project (ProRoutes). The team visited the Goma/Sake-Bukavu/Kavumu (146 kilometers) and Beni-Kasindi (78 kilometers) roads, which are part of the priority network. Funding for ProRoutes was suspended from November 2017 to December 2018 following serious complaints of human rights violations, sexual violence and a failure

to comply with some social and environmental safeguards on the project to rebuild the Goma-Bukavu section of RN 2. An investigation was diligently carried out to get to the bottom of these allegations. In total, 3,385 kilometers of road serving nine of the country's 26 provinces were affected by this suspension, which came four months before the project completion date, then set for February 2018. The completion date had to be pushed back to August 30, 2019.

A total of \$4.12 billion has been paid out to the DRC by

the World Bank, with 63% allocated to infrastructure. The reopening of more than 3,000 kilometers of national road in the country's northern and eastern provinces has helped to boost the economy in these regions. More than 6 million people living in rural areas now have access to a road that is navigable in any season. Currently, 45% of high-priority roads in the country are in good condition, compared with 15% in 2009. The World Bank is now developing a new partnership framework with the DRC.

Rail network

A complete overhaul

The majority of the DRC's rail network has been inherited from the colonial period, and has not been modernized at all since independence. Massive investment will be needed to overhaul it.

© SHUTTERSTOCK - JANNY214

The DRC has 5,033 kilometers of disjointed railroad which is in an advanced state of disrepair. Derailments occur regularly and are sometimes extremely serious, since people crowd onto freight trains without any protection. The rails, the trains, the electric supply: everything is in need of overhaul, since the railroad is an essential part of the industrialization process in the mining sector and in promoting interconnection, particularly with the country's neighbor, Angola. Additionally, it is a very useful mass transit option to make rural populations sustainable. Having a railroad pass through helps to develop small-scale trade in villages and improve people's living standards. The railroad is organized into four separate networks: a line linking Matadi to Kinshasa; a line with a wider network providing links to Zambia,

Angola and Lake Tanganyika, centered on Lubumbashi; a line linking Kisangani to Ubundu; and a narrow-gauge line in the Uele region

Projects taking shape

Currently, 858 kilometers of electrified railroad serve the mining region in the south of Katanga, and 1,026 kilometers serve the farming and gold mining region in the north-eastern DRC. There are plans to extend existing lines, including a link between Kinshasa and Ilebo, which would connect the two most important networks. Among current lines, the 366-kilometer railroad linking Matadi to Kinshasa is worthy of mention. It has been fully upgraded, and reopened to passengers in August 2015. In January 2015, the governments of the DRC and Angola signed agreements on cross-border rail transport

(enabling the commissioning of the Benguela railroad, air transport, road transport and maritime transport). In addition, 18 locomotives funded by the World Bank were delivered the same year. On February 1, 2018, the Société nationale des chemins de fer du Congo (SNCC, DRC National Railroad Company) announced the creation of a tourist service along the 125 kilometer Kisangani-Ubundu route. So far, this project remains in the pipeline. Substantial investment in rail is required. The DRC Government hopes to identify funding to overhaul the Banana-Matadi-Kinshasa-Ilebo rail network. Generally speaking, all of the rail networks operated by the Société commerciale des transports et des ports (SCTP) and SNCC are in need of modernization. The SNCC management, which is controversial, needs to be audited.

Russia investing in DRC rail network

In November 2019, during the 1st Russia-Africa Summit in Sochi, the Russian authorities announced that they had signed a memorandum of understanding committing Russian Railways to investing in the DRC's rail network. The agreement, worth \$500 million, is said to cover railroad overhaul and construction, staff training and the installation of a locomotive assembly plant in the DRC.

© SHUTTERSTOCK - MYKHAILO PAVLENKO

Rail



© SHUTTERSTOCK - UNIKAS PHOTO



© AFP - JUNIOR D. KANNALI

Maritime and river ports

On the road to modernization

In a bid to boost commercial trade, the DRC's ports must be modernized and new ports are set to be built.

The majority of the DRC lacks access to the sea and has no outlet to the rest of the world except via access corridors that enable it to engage with international trade. These corridors link Pointe-Noire to Kinshasa via Matadi, Boma or Banana. The capital is also linked via corridors to Dar es-Salaam, Luanda, South Africa, and no doubt soon Solwezi (Zambia) to enable mining products from Kolwezi to be export-

ed without going through Kasumbalesa. The ports of Dar es-Salaam (for Haut-Katanga and South Kivu provinces) and Mombasa (for North Kivu) are two significant entry points for trade in the east of the country. These corridors are very important for the DRC's economic development, but the significance of maritime and river trade, and their potential for development, should not be minimized.

On the ocean

The DRC is semi-landlocked and has just 37 kilometers of coastline, in the west of the country – but this outlet is crucial for the growth of its foreign trade, as shown by the intense activity of the three ports in this area, particularly the port of Matadi, 150 kilometers from the mouth of the Congo River, an unusual distance for a maritime port. Day and night, cranes load and unload ships at this port which

Ports



runs alongside the Angolan border and is the gateway for Kinshasa. Matadi now has two ports. The Matadi - Société commerciale des transports et des ports (SCTP) port is old and in need of modernization. It has experienced a substantial drop in market share since the arrival of the Matadi Gateway Terminal (MGT), the result of a joint venture between International Container Terminal Services (ICTSI) and Simobil. While the MGT has been operational since June 2016, final delivery of the facility, incorporating the second berth giving a total quay length of 350 meters, took place on March 31, 2017. The MGT was built to accommodate ships with capacity of 5,000 TEUs, with or without deck cranes, and a depth of 17

meters. It has already received some enormous ships: for example, on January 29, 2019, the *Safmarine Nuba*, one of Africa's largest vessels, owned by Maersk and measuring 210.5 meters, docked there. The MGT, which has a handling capacity of 175,000 TEUs per year and a ten-hectare terminal (incorporating a six-hectare warehouse park), has revolutionized port traffic in the DRC and highlighted the weaknesses of SCTP. It accounted for 65% of imports in January 2018, compared with 35% for SCTP. The MGT is also set to double its capacity with the implementation of phase two of its development. The DRC has two other ports. Boma, not far from the mouth of the Congo River, offers a quay length of 410 meters. It

experienced a sharp drop in volume between 2016 and 2017, from 4,174 TEUs to 2,521 TEUs. The second, at Banana, is on the northern bank of the mouth of the Congo, and is also managed by SCTP. It has just one quay, which is 75 meters long, and a depth of around five meters. Ships must have their own unloading equipment, since the port does not have a working crane. Currently, the operational capacity of the port is limited since neither Banana nor the nearby town of Muanda boasts a railroad or a road suitable for vehicles that is in good condition. There are big changes on the way, however: Dubai-based port operator DP World announced on March 25, 2018 that it had won a

30-year concession to operate a deep-water port in Banana, the country's first, and plans to invest \$350 million in the first phase of infrastructure development. The port will have a 600-meter long quay and 25-hectare yard extension with a container capacity of 350,000 TEUs and 1.5 million tonnes for general cargo. This will considerably reduce transport times and, by extension, the cost of trade, since the majority of freight is handled by neighboring countries. However, work on the port has yet to begin.

Vast river network
With more than 16,000 kilometers of navigable waterways, the DRC's river network has three reaches (navigation channels). The

maritime reach, which is 150 kilometers long, links Banana and Matadi. The middle reach, including the Congo River (Kinshasa-Kisangani), the Kasai River and their tributaries, covers a total of 13,458 kilometers, while the upper reach, which includes the Lualaba (the name of the Congo River in Katanga) and the lakes, extends for 2,630 kilometers. The river network is heavily used to transport people and goods in certain parts of the country, and in particular for the journey between Kinshasa and Kisangani. It is vital to the economy, and yet the waterways have been maintained poorly or not at all, making the rivers dangerous and unpredictable to navigate. Accidents occur frequently.

On May 25, 2018, a terrible tragedy occurred on the Momboyo River, in which hundreds of passengers lost their lives. As is often the case, overloading, the dilapidated state of the vessel and a failure to comply with basic safety rules were all factors. The extent of the river network and the high level of demand suggest huge opportunities for development and the establishment of a genuine alternative to the road and air transport networks. Numerous programs have been put in place to improve navigability, including projects to install beacons, such as the Project to support the navigability of lakes and rivers in the Democratic Republic of the Congo, funded by the EU.



Air transport

Becoming a continental hub

The air transport sector has enjoyed an unprecedented boom following the establishment of a new national airline in August 2014. The infrastructure still requires improvement, however.

Within the vast territory of the DRC, numerous roads are impassable, and not all of the country's towns are linked. It is against this background that air transport makes such perfect

sense. Between the provinces, people and goods move primarily by air. There are 500 airstrips in the country, 101 of which are open to public traffic. The DRC has 50 airports and airfields, including four inter-

national airports (Kinshasa, Lubumbashi, Kisangani and Goma).

Removing barriers

While the major airports comply with international safety and security standards – or are in the process of doing so – in general terms the same cannot be said for other facilities or civil aviation. In these areas, safety levels are, for the most part, very low. Facilities lack fencing, scanning equipment and walkthrough

detectors. Airstrips are often right next to built-up areas. DRC-registered airlines are currently prohibited from flying in US and EU airspace. The country is now working actively with the International Civil Aviation Organization (ICAO) to bring the DRC in line with standards and have it removed from this blacklist as soon as possible. The situation heavily penalizes the two main domestic airlines, Congo Airways and the Compagnie

africaine d'aviation (CAA). Congo Airways (see box) has modern, well-maintained aircraft, and its expansion will depend on obtaining authorization to fly through international airspace. The DRC Government is getting involved to push things forward: measures have been taken to comply with the directives of the Civil Aviation Authority to build capacity in civil aviation safety and security oversight in the DRC. In November 2017, a group of

experts from the ICAO visited the DRC to inspect the country's airports and monitor the services operated within the air transport sector. Programs for the main airports were developed with assistance from international donors such as the African Development Bank (AfDB). These seek to improve training, radio navigation equipment, and facilities such as runways, fencing, fire engines, etc., enabling the DRC to be removed from the blacklist.

Air transport

An expanding network

Ndjili International Airport in Kinshasa is undergoing a transformation. On May 2, 2018, former President of the Republic Joseph Kabila laid the foundation stone for a new terminal covering 40,000 square meters, four times larger than the previous terminal. The facility is the result of a contract signed between the Air Transport Authority of the Democratic Republic of Congo (RVA) and the Chinese group WIETC. Thanks to this terminal, Kinshasa is set to strengthen its status as a continental hub. Currently, despite its strategic geographical location and sizeable population, relatively few international flights arrive in the DRC's capital. But this situation is changing rapidly. Proof can be seen in the new Air France office that was opened on the first floor of the Pullman Kinshasa hotel in late 2019.

The DRC is served by a number of international airlines, including Air France, Brussels Airlines, Turkish Airlines, Kenya Airways, South African Airways, Royal Air Maroc and Ethiopian Airlines. African airlines such as Air Côte d'Ivoire, Asky and Camair-Co serve the region and/or subregion. Others are also showing an interest, such as the Rwandan national carrier RwandAir, which signed an agreement to launch a direct route

between Kigali and the DRC capital on March 20, 2019. In addition, four cargo airlines operate links to and from Sharjah, Luxembourg and Addis Ababa. The air sector is booming and the potential for growth is significant, especially in the

cargo segment. In 2017, Ndjili International Airport imported 12,000 tonnes of cargo and exported 4,000 tonnes. These figures are low given the capital's population (12 million), and are thus only set to grow if the infrastructure is improved.

Congo Airways A national gem

Congo Airways is the DRC's national airline. Established on August 15, 2014 with help from Air France-KLM, it was founded in accordance with the highest European standards and intended to bring safety and operational reliability to the market, democratizing air transport in the country and ensuring customer satisfaction.

It has a fleet of four aircraft: two Airbus A320s and two Bombardier Q400s. These were joined by two new Embraer E175s in late December 2019, which will be operational from January 2020. "These new airplanes will replace our current turboprop aircraft and enable us to serve routes both within the DRC and at a regional level, to Western, Central and Southern Africa, from our hub in Kinshasa. This gives us flexibility and airplanes that are the right size for our market," noted a delighted Congo Airways CEO Désiré Balazire Bantu.

The airline currently offers services to 13 domestic destinations as well as flights to Cotonou and Johannesburg (the link to Douala is suspended for the time being), and aims eventually to serve Abidjan, Bangui, Bujumbura, Kolwezi, Libreville, Luanda and even Dubai. For Congo Airways, which is IATA accredited, the goal now is to obtain the green light from international authorities.



© DR

Congo Airways
Le plaisir de voyager.

Nos Destinations

Locales

KINSHASA	BUNIA
LUBUMBASHI	KALEMIE
GOMA	GEMENA
KINDU	ISIRO
KISANGANI	BUKAVU
MBUJI-MAYI	MUANDA
KANANGA	KOLWEZI
MBANDAKA	

Internationales

JOHANNESBURG
DOUALA
COTONOU

Et bientôt

ABIDJAN
LIBREVILLE
LUANDA
DUBAI
BUJUMBURA
BANGUI
KIGALI

PLUS D'INFOS

PRE CHECK-IN
148/A, BOULEVARD DU 30 JUIN
RÉFÉRENCE : TATA MOTORS
KINSHASA - GOMBE

CALL CENTER
+243 99 10 60 660
+243 81 55 55 669

IATA IOSA 17

congoairways/Facebook
info@congoairways.com
www.congoairways.com



© SHUTTERSTOCK - BANNARFARSAI_STOCK

Urban development

A long-term vision

Access to housing for all has long been a priority for the DRC Government, and the situation is even more acute in light of demographic growth. Consequently, reforms have been introduced to facilitate construction.

The National Urban Forum was held in Kinshasa at the end of October 2019 to consider “development which meets the needs of today without compromising the ability of future generations to meet their own needs,” in the words of President Félix Tshisekedi. And when it comes to urban development, the needs of today are numerous and pressing. The DRC, which has around 84 million inhabitants, is experiencing an explosion in population. According to UN-Habitat, the country will have nearly 145 million inhabitants by 2050, with around 60% of them in cities. The challenge is to promote a coordinated approach that results in a more consistent implementation of codes, regulations, policies and strategies at all institutional levels and in all regions. Seventeen years after a National Housing Action Plan was adopted, the



© SHUTTERSTOCK - ANDREA SLATTER

weaknesses are making themselves felt, and the problems are more significant given the demographic pressures. Heavy rainfall in November 2019 caused dozens of deaths in Kinshasa, particularly due to landslides which swept away

unauthorized buildings, emphasizing the importance of a specific and effective vision for urban development. Housing policy is based on four strands: reorganizing the housing sector (institutional reform and capacity building);

Urban development



improving housing (land-use planning policy and oversight of the real-estate sector); mobilizing resources for housing; and integrating urban poverty zones (priority action).

Successful project completion

According to the National Agency for Investment Promotion (ANAPI), the housing shortfall was assessed at 3,945,555 in 2016. Kinshasa alone accounted for 54.4% of this shortfall. While the housing projects implemented since 2002 have not produced the expected impact or appear to be inadequate compared with needs, the construction of five developments in the capital which have radically altered the face of housing in Kinshasa is worth noting. The Fleuve development was launched in 2008. Work began in June 2009 following the signature of an agreement between the State and Hawkwood Properties Congo.

Since the project was completed, the development, which is located in the Kingabwa district, has become one of the most prestigious in the city with its wide, asphalted roads, parking and recreation areas, sewage systems, and water and electricity networks. The site also has a next-generation communications network. It is the perfect example of what the authorities are seeking to develop, and have put in place as part of other real-estate projects, such

as the Belle Vie, Espoir, Kin Oasis (with its gym, swimming pool, tennis court and basketball court) and Moderne developments; the latter comprises 14 luxury buildings and was recently opened. The majority of Kinshasans, however, cannot afford to rent such luxurious apartments, and the government is looking to increase the amount of social housing. A project led by US company Soft Power Solutions was launched in 2017 at the

Ngapi site, in the east of the capital, with the aim of building 10,000 social housing units. The state's contribution to this urban development plan consisted of transferring the land. Under the housing component of the President's emergency program for

his first 100 days in office, there were plans to build 1,500 social housing units in five areas of the country (Maluku, Bukavu, Mbuji-Mayi, Kananga, and in Kongo-Central), with 300 homes on each site. The company Samibo Congo Sarl was

entrusted with the project. In addition to this social housing, a decision was taken to launch a mobile unit to construct prefabricated buildings in Kinshasa, including at the Tshatshi military camp. The first homes were erected in fall 2019.

UN-Habitat A tangible impact

UN-Habitat funded 12 projects between 2014 and 2019, worth a total of \$35.7 million. These projects have had a direct impact on local people. The resolution of land disputes (a major problem in the country) has benefited 110,579 people, including 20,334 men, 23,331 women, 32,545 girls and 34,369 boys since June 2018. According to UN-Habitat figures, between June 2016 and August 2018, 564 men and 97 women were able to take possession of legally recognized documents or guaranteed evidence of property rights following land-use planning processes; 3,399 male and 364 female heads of household accessed land administration services.

Construction ANAPI hopes to simplify procedures

ANAPI has established a new road map of reforms intended to reduce the time taken to complete procedures required for construction from 129 days to 67. The details are as follows:

- Land registration certificate in 2 days rather than 15
 - Inspection of property before construction in 1 day
 - Building permit obtained in 20 days rather than 30
 - Inspection during construction in 1 day
 - Application and inspection after construction in 1 day
 - Compliance certificate in 7 days rather than 30
 - Application for a new title deed from the Ministry of Land Affairs in 7 days
 - Site inspection and assessment report in 3 days rather than 15
 - New title deed obtained in 7 days
 - Application for water connection in 1 day
 - Regideso (DRC Water Distribution Board) inspection and cost estimate in 1 day
 - Connection to Regideso water network in 10 days rather than 14
 - Construction of a septic tank in 6 days
- The cost of issuing a building permit has dropped from \$2 to \$1.80 per square meter.

Interview with Richard Muyej Mangeze Mans

Governor of Lualaba Province



After serving as a senior minister, Richard Muyej Mangeze Mans left the government in 2014. Since 2015, he has led the important mining province of Lualaba, in the southern DRC.

What road map have you set for yourself since 2015, and what have been your priorities for this important province?

When I took up office as head of the province in November 2015, a further drop in metal prices had just triggered a new crisis. Companies had closed down, staff placed on “technical leave”... it was a bleak picture. We were in Kolwezi, the world’s cobalt capital, but there was no drinking water, no street lighting, no public referral

hospital, the infrastructure was in an advanced state of disrepair, crime was rampant, and there was a preference for small-scale mines, with highly disorganized structures.

We faced huge challenges, and questions about our collective welfare were on everyone’s lips during our various meetings with stakeholders.

In effect, Lualaba, like all of the newly created provinces, was in need of shock therapy; bringing the governors and the governed together was the best way to gain a better understanding of the situation and introduce the right solutions. We were preoccupied on a daily basis with all of the key sectors.

The mining sector provides a rising tide for the province, but you are also working to boost agriculture and tourism. How are you doing this?

We have focused on tourism and agriculture due to their ability to promote the development of local communities.

This initiative, backed by the central government’s invitation to diversify economic activity, has enabled us to clarify our vision on building a great province. It is with this in mind that the government of Lualaba Province has decided to use the profits generated by the mines to promote these two new pursuits.

With regard to agriculture, during the first term of



office (2016–2018), in a bid to confront the recurring surges in the prices of corn and/or corn flour, we had to support agricultural corn production (15,000 hectares) by purchasing and making available to farmers in the province high-quality corn seed, chemical fertilizers (NPK and urea-based), and pesticides to combat the fall armyworm, which ravages crops of corn, a staple food for the majority of people in Lualaba.

During the second, current term of office (2019–2023), in light of the fact that the agricultural sector is a driver of economic growth in Lualaba – 75–80% of the population derive their primary income from agriculture – we felt that it would be wise to continue to invest in this sector with support for corn production during this growing season, through diversifying recipients and covering 9,325 hectares.

The challenge facing my provincial government is to progressively but drastically reduce the strong dependence on corn and/or corn flour compared with countries in Southern Africa. We can do this by introducing a strategic reserve, which would help to curb price surges during lean seasons. As for tourism, we have decided to develop the sites of Tshatuta, in Mutshatsha and Kayo, in Lubudi. These sites are both close to the provincial capital of Kolwezi and this would initially equip them with facilities to welcome visitors, until such time as we are able to make them independent, through a huge program to improve access routes to the sites and build hotels.

It is in this context that the province has signed memorandums of understanding with groups of both domestic and foreign investors,

along the lines of those recently agreed with Italy’s Piccini and South Africa’s Jameecat Resources for the Tshatuta and Kayo Falls.

These contracts, including their commercial and social aspects, will have an impact on development. We also have special relationships with domestic operators and partners. There are currently short- and long-term projects which will be put out to public tender. Examples include the construction of zoological gardens in the cities of Kolwezi and Kasaji, amusement parks for children in major urban areas, and the opening of a hotel management department at the University of Kolwezi to prepare students for the sector by the end of 2020.

It is worth noting that, during 2018–2019, the province has already invested in expanding the capacity of facilities for visitors.

The challenges are still great, but we have faith in the future, since the strategies put in place to support the shoots of recovery are all promising, especially those which promote diversification in the economy.

What have you put in place in terms of infrastructure to support your province's ambitious development plan?

Drive and determination have led us to take the following path:

- Providing a seat for the government;
- Providing an administrative building and semi-circular auditorium for the provincial assembly;
- Renovating general and technical schools, including: Hewa Bora, a general education school; Mutoshi, a technical school; IDIAS, an agricultural school, etc.
- Ensuring quality health-care at the general referral hospital in Mwangeji

and increasing the supply of drugs and medical devices available to health centers in the interior of the province;

- Upgrading urban roads by connecting all districts in Kolwezi with more than 70 kilometers of asphalted highway;
- Improving facilities for soccer, a very popular sport in the DRC, by building the Manika stadium in Kolwezi;
- Modernizing three priority national roads: the Kolwezi-Dilolo road, RN1 Nguba-Kananga and Kolwezi-Solwezi.

Here in Lualaba, we are builders, and we are determined to make a difference, despite our reduced resources. This is why we argue that the sovereign guarantee, a condition that is increasingly required to access funding, is opened up to provincial projects listed in the National Strategic Plan

for Development (PNSD), since they are central to prosperity and social progress in the DRC. The lack of a sovereign guarantee blocks implementation of strategic and structural development projects, which are generally hugely expensive and repayable over the medium or long term.

Your goal is ensuring that it is the inhabitants of your province who benefit from its assets.

Yes, the communities of Lualaba should benefit from the province's assets, and they are without a doubt impatient to see the impact of the influence of mining and other companies on their environment. That would only be fair, and it is in line with the vision of His Excellency Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, the President of the Republic: "People first." This must be perceived as an appeal to



are coming together with us on a permanent basis to coordinate funding allocated to social responsibility or voluntary corporate participation in general-interest projects that take account of the population's expectations and the priorities in the government's program. We are delighted that this initiative has now been strengthened by articles 258 and 285 of the new Mining Code.

Lualaba Province is a genuine driver for all of the other provinces in the country. Could you share with us your vision for the development of the DRC?

Lualaba sees itself as a pilot province, but despite the positive trend, we do not have sufficient resources to fund our ambitions. Our determination has led us to return to our partners, the mining operators in the region, for a new initiative inspired by a desire to spread the consequences of prosperity and thereby guarantee social harmony.

Our country, the DRC, which has enormous potential in terms of human, natural and environmental resources, is called upon to help drive the emergence of the entire continent. To achieve this objective, however, it must ensure its own development across all sectors. Of course, it is natural that this emergence should be felt through a synergy which inevitably entails balanced development in every province.

mobilize in order to focus our efforts on people, who must remain at the heart of all of our concerns. In Lualaba, we are firmly committed to improving the quality of life for our people by promoting the values that will favor their wellbeing.

The issue that should drive us all is therefore the welfare of communities living in the environment where mining investments are being made, and our shared determination to pull in the same direction.

What actions are you taking and what have you achieved?

In realizing the inclusive approach advocated, we felt that it was appropriate to progressively reduce the glaring imbalance between our vast natural resources and deprivation in the city. To do this, since I became leader of the new province we have been working

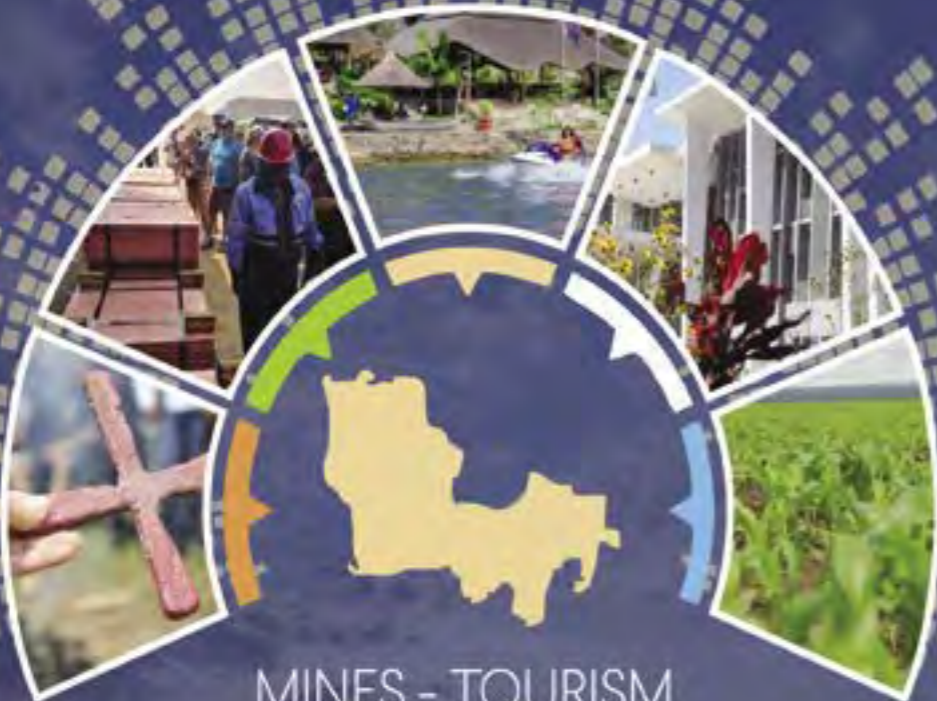
closely with other interested stakeholders to consider a vision that takes account of reality and is likely to achieve substantial progress in helping this strategic province to flourish.

Our approach therefore sought to create prosperity in a comprehensively redeveloped space. And we will never tire of repeating that prosperity means nothing unless it is shared; stuck in a camp, it is a source of frustration, unrest and can be damaging for investment. This is why my government has put in place strategies that promote synergy with a view to completing social projects that have a visible impact. Through this approach, my province has sent out an appeal to all of our partners, especially those in the mining sector, to engage with a new strategy: the sharing of corporate social responsibility. In this way, mining companies





DEVELOP YOUR BUSINESS IN THE LUALABA PROVINCE



MINES - TOURISM
AGRICULTURE
ENERGY - INFRASTRUCTURE

KARIBU
KWETU *Lualaba*

LUALABA PROVINCE



Lualaba is one of the twenty-six (26) provinces of the Democratic Republic of Congo (DRC) which offers huge investment opportunities in various sectors. Considered as a pilot province in our country, rich in its soil and subsoil, the Provincial Government of Lualaba wants to pounce on its mines to invest in the diversification of its economy.

To date, this economy has been impacted by variations in metal prices on the international market. To untie themselves, the Province of Lualaba is gradually turning to new vocations taking support on the traditional mining sector with a view to developing mainly Agriculture and Tourism.

With an estimated population of over 2,500,000 inhabitants on an area of 121,308 sqk, a density of 21 inhabitants per sqk, the Province of Lualaba is experiencing changes that make it one of the best destinations in the DRC. In this new reconstruction program where the people

are at the center: «The People First», as a call to mobilization, the Lualaba is committed to going beyond the mere slogan, to make it obvious.

The Provincial Government's greatest struggle today is to reduce the paradox between the important natural resources that are abundant in the soil and the subsoil on the one hand, and the manifest precariousness of its population on the other.

The imperative is therefore to build, rehabilitate and modernize infrastructures so that they reflect the prestigious image of this province, but also to define and apply effective strategies to bring about the emancipation of communities so as to improve gradually their living conditions.

If these remarkable differences are reduced, the province will therefore have succeeded in making the concept of «The People First» the useful springboard for making leaps towards an emerging Congo.



MINING SECTOR

Rightly called «Geological Scandal», the Province of Lualaba abounds 75% or more of the mining deposits of ex-Katanga, a good part of which is in exploitation with the involvement of big capital. The remaining part is either open to research and prospecting, or is made up of Zones d'exploitation Artisanales (Artisanal Exploitation areas), «ZEAs» in acronym.

To date, the legal framework is made up of the revised DRC Mining Code and Regulations and promulgated in 2018.

The provincial mining plan presents:

- 1) The inventory of known deposits and mineralization showings;
- 2) The Transformation Plan for Geological Research Areas and Zones of artisanal exploitation in Small Mining Exploitation License, «PEPM» in acronym.

At Lualaba, we are remarkably involved in the supervision of mining partners in the Democratic Republic of Congo through Joint-Ventures or Public-Private Partnerships (PPP). We are also multiplying initiatives to make artisanal mining profitable, the priority in small-scale mining remains prospecting and uncovering the Operating areas of mining sites intended for this exploitation.

With more than forty (40) ZEAs, the Province of Lualaba, through its current Government, launched the initiative of creating a first Mining Trading Center in Musompo / Kolwezi for better traceability of minerals from the artisanal mining and good supervision of mining cooperatives.

The Province of Lualaba is mainly full of Copper and Cobalt, to which are added Gold, Iron, Tantalum(Coltan), Manganese, Tin and other stones sought after in architecture.

In addition to the mines, the Province of Lualaba has significant deposits of limestone, a raw material in the production of cement. A modern cement plant is under construction in Kolwezi and the prestigious Lubudi cement plant ex CIMENKAT is awaiting fresh capital for its rehabilitation, modernization and revival.

AGRICULTURE

Formerly considered as one of the granaries of the DRC, the Lualaba Province still constitutes today an important space for the development of agro-pastoral activities.

With more than 3,000,000 hectares of arable land available, a rich soil suitable to diversified crops, inexhaustible watercourses all year round offering irrigation possibilities or the construction of ponds for fish farming, a wet tropical climate in the North and dry in the South, a need for large-scale mechanization, local labor available; the development of an agro-industry is therefore

essential in order to lead to food self-sufficiency with the possibility of exporting and the creation of jobs for youths.

Its geographic position destines it to be an agro-pastoral power in the region. The Province of Lualaba brings together all the assets for a competitive agricultural activity.

The vision of the provincial executive for this quinquennium is to make agricultural parks of five thousand (5,000) hectares in 3 years in the five (05) territories of the Province of Lualaba namely Mutshatsha, Lubudi, Sandoa, Kapanga and Dilolo as well as in the outskirts of the city of Kasaji under the public-private partnership mode with both national and international operators.

The pilot project of this mode of partnership (on 3,000 hectares) is being carried out on the site of the MURIKITA KANDO farm which extends over ten thousand (10,000) hectares of area and managed by a Congolese operator.

It is in this same context that the Provincial Government of Lualaba undertook to rehabilitate the agricultural service roads.





TOURISM



Due to its location, the Lualaba Province has important tourist attractions, both historical and natural, estimated at 86 and located in the five (05) territories that make up its space, as well as in the cities of Kasaji and Kolwezi. These are falls, caves, waterfalls, rapids, lakes, natural parks, game reserves and other wonderful landscapes, all as beautiful as each other.

Two books have been published: the « Guide Touristique du Lualaba » (Lualaba Tourist Guide) and the « Petit Futé ». Contacts have been launched to accessing fundings opportunities for the development of access roads to the sites and concerned spaces (hotels infrastructures, restaurants, beaches, and the like).

Lualaba is therefore a hub for investors: with a favourable legal framework, attainable authorities; investing in Lualaba is your best choice.





Mines

© AFP - JUNIOR D. KANNAH

116

The 26th Mining Indaba Forum was held from February 3 to 6, 2020. Minister of Mines Willy Kitobo Samsoni took advantage of this international platform – the biggest gathering for professionals from the African mining industry – to sell the DRC's image as the continent's leading destination for mining investment.



Hydroelectric power

© SHUTTERSTOCK - ROMAN RYBALEOV

124

The population of the DRC has one of the lowest rates of access to electricity on the planet, and yet the country has enormous hydroelectric potential. Construction of the Inga III dam will enable the country to become Africa's leading nation in this field.



Manufacturing

© SHUTTERSTOCK - C.LOTONGKUM

130

Manufacturing is a priority sector for national reconstruction. The government's policy is based on establishing special economic zones (SEZs), agro-industrial parks and growth hubs. Implementation of the new industrialization master plan is fully in line with the President's vision: to make the DRC an emerging country by 2030.



Agriculture and forestry

© SHUTTERSTOCK - KRIENGSAK TARASRI

134

Agriculture is one of the main economic activities in the country, employing 70% of the active population. It can be divided into two sectors: subsistence agriculture, which employs the vast majority of the workforce, and commercial farming, which is focused toward export and carried out on plantations. However, cultivated land accounts for just 3% of the country's territory at present, so there is huge potential for development in this sector.

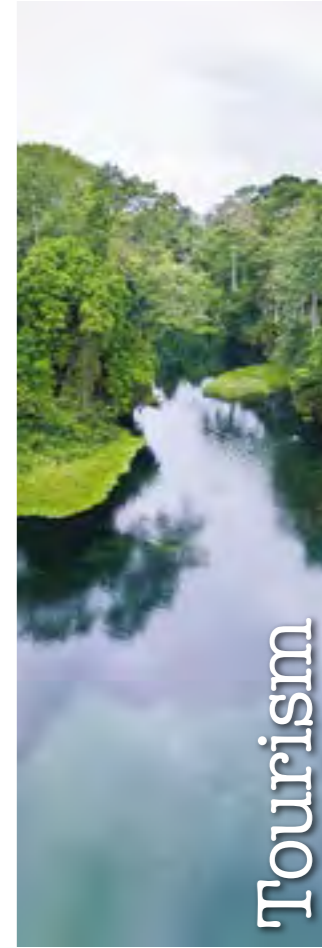


Education

© SHUTTERSTOCK - RICCARDO MAYER

142

Félix Tshisekedi has set himself the goal of building an education system that is attuned to the major political and economic challenges that the country faces. The government's efforts focus on the main strands set out in the Sectoral Strategy for Education and Training 2016–2025.



Tourism

© SHUTTERSTOCK - EDEANTOINE

152

It is a changing landscape that the country presents to visitors: covered by luxuriant rainforest or vast expanses of wooded or grassy savanna; bathed by rivers and lakes; open to the ocean; rising to the peaks of tall, sometimes volcanic mountains... A variety of panoramas and ecosystems giving the Democratic Republic of the Congo an equal variety of assets that will appeal to tourists.

KAMOA-KAKULA

KamoaKakulaProject.com
Central African Copperbelt
Democratic Republic of Congo

Copper Project

Ivanhoe Mines 39.6%, Zijin Mining 39.6%, Crystal River 0.8%, DRC Government 20%

The Kamoa-Kakula Copper Project – a joint venture between Ivanhoe Mines, Zijin Mining Group and the government of the Democratic Republic of Congo (DRC) – has been independently ranked as the world's largest, undeveloped, high-grade copper discovery by international mining consultant Wood Mackenzie. It is a very large, near-surface, stratiform copper deposit with adjacent prospective exploration areas within the Central African Copperbelt, approximately 25 kilometres west of the mining centre of Kolwezi.



Construction is nearing completion on the underground ore transfer station, part of the ore-handling infrastructure at the Kakula Mine.



Kamoa-Kakula is training a new generation of young Congolese women and men to safely operate the new, modern underground copper mine being built at Kakula.

Progress Update

Mine development activities at the Kamoa-Kakula Project are focused on fast-tracking development of the ultra-high-grade Kakula Mine, scheduled to begin initial copper concentrate production in Q3 2021.

The underground development work at Kakula is being performed by mining crews operating large-capacity, semi-autonomous mining equipment, such as jumbo drilling rigs and 50-tonne trucks. Development ore is being stockpiled on surface near the processing plant site. This ore will be used for plant commissioning as well as supplying any gap in the production build-up once the concentrator is operational.

Kakula's copper grade is projected to average 6.4% over the first 10 years of production, as detailed in the February 2019 pre-feasibility study (PFS).

Kakula is the second copper-rich deposit to be accessed via underground decline tunnels at the Kamoa-Kakula Project. The nearby Kansoko Mine on the southern end of the massive Kamoa Deposit also is ready for development.

A February 2020 updated independently verified Indicated Mineral Resource increased the combined Kamoa-Kakula Project Indicated Mineral Resource to 423 million tonnes grading 4.68% copper, at a 3% cut-off grade. At a 1% cut-off, the combined Indicated Mineral Resource now stands at 1.4 billion tonnes grading 2.7% copper.

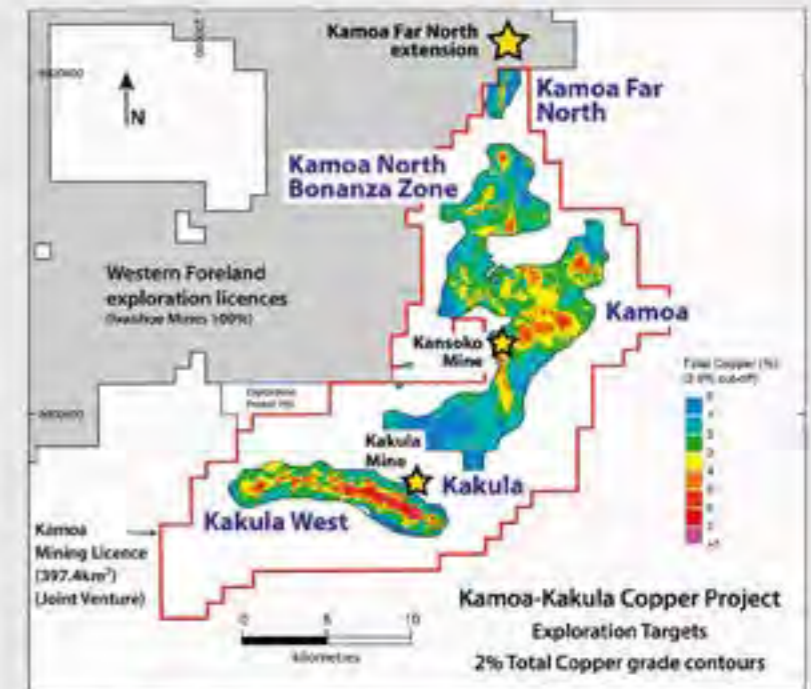
Based on new copper-rich discoveries on the 400-square-kilometre Kamoa-Kakula Mining Licence, including Kakula West, Kamoa North Bonanza Zone and the Kamoa Far North Zone, Ivanhoe and Zijin are exploring potential options to expand future production to 18 million tonnes per annum, and beyond.

Kamoa-Kakula is projected to become the world's second largest copper mine, with peak annual production of more than 700,000 tonnes of copper

An independent PFS for the company's Kakula copper mine, and a preliminary economic assessment (PEA) for the wider Kamoa-Kakula complex in the Democratic Republic of Congo, were issued in February 2019. The initial operation at Kakula yields an after-tax NPV8% of US\$5.4 billion and an IRR of 47% over a 25-year mine life.

An independent definitive feasibility study is expected by mid-2020.

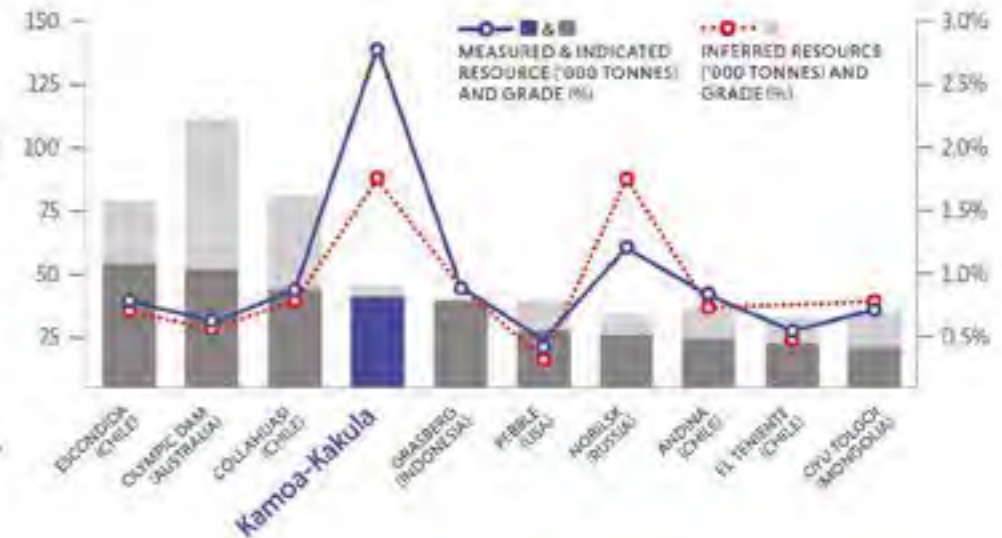
The Kakula Mine is expected to commence production in Q3 2021 at an initial production rate of 3.8 Mtpa, with an estimated capital cost of US\$1.3 billion (from January 31, 2019).



Map of the Kamoa-Kakula mining licence showing the Kakula and Kansoko mining areas, as well as Kakula West, Kamoa North, and a portion of Ivanhoe's adjacent, 100%-owned Western Foreland exploration-licence area.

The initial Indicated Mineral Resource estimate for the Kamoa North Bonanza Zone was issued in February 2020 and included 1.5 million tonnes grading 10.7% copper, at a 5% cut-off grade. The east-west-striking fault structure associated with the Kamoa North Bonanza Zone can be traced for up to 20 kilometres onto the adjacent Western Foreland exploration licences that are 100%-owned by Ivanhoe Mines.

Kamoa-Kakula ranks as the fourth-largest copper deposit in the world*



*Source: Wood Mackenzie
*Note: Selected based on combined copper (Measured & Indicated Resource and Inferred Resource) ranked on combined copper in Measured and Indicated Resources.

Mines

A mainstay of development

The 26th Mining Indaba Forum was held from February 3 to 6, 2020. Minister of Mines Willy Kitobo Samsoni took advantage of this international platform – the biggest gathering for professionals from the African mining industry – to sell the DRC’s image as the continent’s leading destination for mining investment.

The DRC’s vision for promoting the mining sector is based on the objectives set out in its Strategic Plan for Development of the Mining Sector 2016-2021: “To develop a competitive and sustainable mining sector as the foundation of an emerging country and a means of improving the wellbeing of the Congolese people.” The country hopes to raise significant amounts of capital from technical and financial partners to boost geological survey work and open up new deposits. A true “geological scandal,” the

DRC is positioning itself as Africa’s leading producer of copper and the world’s leading producer of cobalt. The country has plentiful reserves of tin ore (coltan, cassiterite, wolframite), which are critical to the operation of global industry. The mining sector accounts for nearly 80% of exports. In 2018, total exports of diamonds amounted to 15.6 million carats, with a value of \$188.4 million. Gold exports totaled 36,190 kilograms, or \$1 billion. The DRC currently has 1,240 mine operators, and this vast industry is led by state-run companies.

Strategic player

Thanks to its significant potential, the DRC can today rub shoulders alongside the great mining powers such as Australia, Canada and Russia. Coltan, also known as columbite-tantalite, is in huge demand in the electronics, air-

craft and defense industries. It is used in the manufacture of smartphones, capacitors, aircraft jet engines, superalloys and rocket heat exchangers. It is to coltan that Sony owes the success of its famous PlayStation. The DRC possesses 80% of global coltan reserves, which are found primarily in the Kivu region. The ore is intensely coveted, and lies behind the war in the east of the country, which has resulted in nearly 6 million deaths to date.

The same is true for cassiterite, the primary tin compound which is of central importance to the electronics industry. As part of an alloy with lead or silver, tin provides the electronic connections used in cellphones, medical imaging and televisions. The Bisié site (in Walikale, North Kivu) accounts for almost 5% of global cassiterite production. The operation has been entrusted to Congolaise de l’Exploitation Minière (Cominière) and Alphamin Bisié Mining (ABM). The American/South African firm invested \$160 million between 2017 and 2019 to achieve estimated production of 10,000 metric tons per year. Diamond production is also a mainstay of the DRC’s economy. The Société Minière de Bakwanga (MIBA) has been one of the country’s most im-



© AFP - MARC JOURDIER

KIPUSHI

Zinc & Copper Project

Ivanhoe Mines 64%, Gécamines 32%

KipushiProject.com
Central African Copperbelt
Democratic Republic of Congo

The Kipushi Project is adjacent to the town of Kipushi in the DRC, approximately 30 kilometres southwest of the provincial capital of Lubumbashi. It is a high-grade, underground zinc-copper project in the Central African Copperbelt, which mined approximately 60 million tonnes grading 11% zinc and 7% copper between 1924 and 1993. The mine was placed on care and maintenance and Ivanhoe Mines acquired its 68% interest in 2011.



Prince Kaomba, Electrician (left), and Paul Dikwenda, Mining Manager (right), looking at diagrams of the 17.5-megawatt variable speed drives for the five high-volume water pumps installed on Kipushi’s 1,200-metre level.



Kipushi’s newly installed 40-tonne capacity overhead crane at the 850-metre level.

Kipushi’s Big Zinc Deposit has an estimated 11.8 million tonnes of Measured and Indicated Resources grading approximately 35% zinc. Successful planned restoration of production would make Kipushi the world’s highest-grade major zinc mine.

Progress Update

In December 2017, Ivanhoe announced a PFS for the restart of production at the historic Kipushi zinc-copper-silver-germanium mine. A final, definitive feasibility study is expected to be issued this year.

The PFS’s redevelopment plan calls for a life-of-mine average annual production rate of 225,000 tonnes of zinc and cash costs of US\$0.48/lb of zinc. Kipushi has an after-tax NPV of US\$883 million and IRR of 35.3% at a zinc price of approximately US\$1.10/lb, with pre-production capital of US\$337 million. A definitive feasibility study is underway to refine and finalize the capital costs and operating parameters.

Excellent progress is being made in upgrading and modernizing the Kipushi Mine’s underground infrastructure to prepare the mine to restart commercial production.

With the underground upgrading program nearing completion, the project’s focus now will shift to constructing a concentrator facility on surface to process Kipushi’s high-grade zinc resources.

Discussions are continuing with potential strategic partners and lenders to support Ivanhoe’s continuing advancement toward a new era of production at Kipushi.

IVANHOE MINES
NEW HORIZONS

portant companies since the collapse of Gécamines. The gold sector is dominated by Société des Mines d'Or de Kilo-Moto (Sokimo). In September 2013, the company presented the first gold ingot from Kibali gold mine, a joint venture between Sokimo and South Africa's AngloGold Ashanti.

G7 Mines

The DRC's geological wealth is attracting the attention of the major international mining companies. The country's main mines are controlled by a conglomerate made up of the seven majors: Randgold Resources (acquired by Canadian firm Barrick Gold in 2018), AngloGold Ashanti (South Africa), Glencore (Switzerland), Ivanhoe Mines (Canada), MMG Limited (China), China Molybdenum (China) and Gold Mountain International. The Mutanda site, considered to be the world's largest cobalt and copper mine, is currently managed by Glencore. Tenke Fungurume Mine, operated by China Molybdenum, and Ivanhoe Mines' Kamoakakula Project are among the biggest mining programs in the country. Price trends for these commodities depend on the activities of these global industrial giants.

Fears of a cobalt shortage led to speculation surrounding this raw material, the price of which rocketed above \$30,000 per metric ton in 2017 and to \$80,000 per metric ton in 2018. The race for supplies pitted the major auto manufacturers



© AFP - SAMIR TOUNSI

(Volkswagen, BMW, Tesla) against electronics firms, led by Apple. This battle spread to encompass the two Swiss giants Glencore (the world's leading producer of cobalt) and Trafigura (the commodity trading company which was implicated in the *Probo Koala* toxic waste affair in Côte d'Ivoire). Glencore has also castigated the auto

industry, criticizing it for maintaining slavery and child labor practices in the DRC.

Saving Gécamines

"After more than a decade of industrial partnerships, we have concluded that the system is structurally imbalanced in favor of our partners, and does not allow either the country or Gécamines access to a sufficient share of the wealth produced by exploiting the riches in our subsoil. This imbalance is largely the result of a history which has left our nation in a difficult situation and forced it to negotiate from a position of weakness," said Gécamines Chairman Albert Yuma Mulimbi at Mining Indaba in February 2018. A key element of the DRC's industrial base, Gécamines alone produced between 450,000 and 500,000 metric tons of copper per year in the mid-1980s. The Mining Code of 2002 then liberalized the sector and promoted the establishment of major multinationals. The latter were supposed to bring dividends for Gécamines and the DRC Government, dividends which were needed to rebuild and develop the country.

But today, explains Albert Yuma Mulimbi, Gécamines is back to being a minority partner in 12 joint ventures, representing a total volume of 32 million metric tons of copper and nearly 3 million metric tons of cobalt. "In 2016, with total revenue for all of our partners of \$2.6 billion, Gécamines earned \$88 million. This situation is unacceptable.



TENKE FUNGURUME MINING

Tenke Fungurume Mining (TFM), a joint venture between China Molybdenum Co., Ltd. (CMOC) and Gécamines, is the second largest cobalt producer and a leading copper producer in the world. Boasting a complete set of techniques and processes, TFM specializes in exploration, mining, extraction, processing and sales of copper cathode and cobalt hydroxide. Covering a mining concession of over 1,600 square kilometers, TFM is one of the highest-grade copper and cobalt mines globally.

TFM's major shareholder (80%) CMOC is a China-based international resources company listed in Shanghai and Hong Kong Exchanges. As a leading producer in responsible mining of copper and cobalt, TFM is committed to contribute to the socio-economic development of the Democratic Republic of the Congo and the sustainability and accountability of the mining industry.



It deprives Gécamines and its sole shareholder, the DRC Government, of the ability to obtain reasonable revenue from its own mines." Gécamines therefore decided to audit its partnerships with help from the international consulting groups Mazars, Pricewaterhouse-Coopers and Ernst & Young. This revealed a deficit of \$600 million to the disadvantage of the State over the duration of the partnerships. In January 2020, Gécamines and its Chinese partner China Nonferrous Metal embarked on the Deziwa project in Lualaba Province. This huge mining project required investment of \$880 million for proven reserves in the region of 4.6 million metric tons of copper and 420,000 metric tons of cobalt. Albert Yuma Mulimbi was absent for the official opening, with Gécamines entangled in a financial dispute with Israeli billionaire Dan Gertler. As the Chairman said: "These multinationals see their prices soar while at the same time they declare losses in the DRC and the local partner (*Gécamines*) is mired in colossal debt. This scandal is over. We are going to put an end to it."

The challenges of the new Mining Code

In 2012, the DRC began the process of revising the 2002 Mining Code, with a view to "turning the mining sector into a genuine driving force for development in the country, ensuring that the State, local communities and investors can make fair profits from mining

Gécamines

Established in 1967 following nationalization of the Union Minière du Haut Katanga (UMHK), the Générale des Carrières et des Mines (Gécamines) was given the task of representing the State's interests in all prospecting, surveying and mining operations relating to ore deposits. The group's activities are focused on the three mining regions of Lubumbashi, Likasi and Kolwezi. Gécamines is the main contributor to socio-economic development in the DRC. Thanks to the changes to the Mining Code and the start of production at the new copper and cobalt mines in Katanga, it is set to become a global player in the mining industry.

operations," explained Minister of Mines Willy Kitobo Samsoni. This process resulted in the adoption of Act No. 18/001 dated March 9, 2018, amending and supplementing Act No. 007/2002 dated July 11, 2002 on the Mining Code. The 2002 legislation was intended to be fairly competitive in terms of procedures for allocating permits, in a bid to attract investors. However, the boom in the sector did not bring the State significant revenue that it could put toward its economic and social development, and this led it to review how the Code was applied.

Article 241 of the new Mining Code stipulates a royalty rate of 1% for industrial ores, solid hydrocarbons and other substances not mentioned elsewhere, the same 1% for iron and ferrous metals, 3.5% for non-ferrous and precious metals, 6% for precious and colored gemstones and 10% for strategic substances. A total of 50% of these royalties go straight to the central authorities. The big innovation of the new Code relates to the creation of the

Mining Fund for Future Generations (Fomin). "What the DRC Government is trying to do is to establish a partnership which not only acts as an attractive incentive, but also benefits the interests of all parties to the greatest extent possible," explained former Minister of Mines Martin Kabwelulu.

With the increase in commodity prices, the DRC will certainly become the world's fastest growing mining market, according to forecasts by Fitch Ratings. "As His Excellency the President of the DRC told parliament on December 14 last year, this mining legislation must be confirmed for the long term and implemented, with the aim of allowing the Congolese to be the first to benefit from their own resources, as well as guaranteeing an attractive and enabling environment for investors," said Prime Minister Sylvestre Ilunga Ilunkamba at the Mining Indaba 2020 Forum. Hence the urgency of proposing win-win partnerships between the State and the main mine operators.

GLENCORE

DRC



Founded in Switzerland over 40 years ago, GLENCORE Group is one of the largest globally diversified natural resource companies.

We have grown to become a major producer and marketer of commodities - employing 158,000 people around the world.

Our operations comprise around 150 mining and metallurgical sites, oil production assets and agricultural facilities. Using our sector knowledge and global supply base, we source and market commodities to industrial consumers who need them - such as steel-makers, vehicle manufacturers, power companies and processors of oil and food.



Since commencing operations, we have contributed to the DRC economy through extensive investment and support of the National development strategy, with a focus on Healthcare, sustainable livelihoods, education and infrastructure. We remain fully committed to expanding the socio-economic benefits of our operations. Last year's holiday season, we welcomed more than 18 300 children from communities surrounding KCC and MUMI at our Holiday Camp programme. This initiative aims to keep children productive during the long school holidays and to protect them from artisanal mining activities. Kyavie Village: For more than five years, MUMI has had the opportunity to work alongside Kyavie to improve the community's agricultural operations. With the help of Maendeleo, Mapendo and Maisha, MUMI has been able to support more than 34 hectares of maize-producing land as well as supply seeds, fertilisers and key farming equipment to locals. Thanks to these efforts, 77 households now benefit from this project.

OUR OPERATIONS

Kamoto copper company (KCC) and Mutanda Mining (MUMI) operate two major copper mining complexes just outside Kolwezi in the Lualaba province of the Democratic Republic of Congo.

At Mumi and KCC we take our shared obligation to the DRC government and the communities we operate in, very seriously. We believe that our operations have a positive Impact on these communities, and we aim to build lasting relationships with our neighbors by not only identifying and addressing their concerns, but by actively contributing to activities and programs designed to improve their quality of life.

Capital Investment (2008 – 2019)

\$7,135 billion

Production (2008 – 2019)

3.57 million tonnes of total Copper production and 201 thousand tonnes (contained) of total Cobalt production

Employment

	2008	2009	2009 Peak
National Employees	7,726	7,889	8,212
Expatriate Employees	214	216	124
Contractors	4,099	7,380	8,608
Total	12,049	15,485	16,944
National % of workforce	56%	50.6%	49.2%

Taxes (2008-2018)

Total Taxes Paid 2008 to 2018*

\$2.7 billion



Our COMMUNITY PROJECTS

KCC and MUMI collaborate with local health zones to assess the health conditions of an area and implement strategies to address the major health risks and concerns faced by the community. We are active in the construction of new, and rehabilitation of existing, health facilities, training of local medical staff, health awareness initiatives in communities, periodic drug donations and assistance with Vaccination campaigns in Urban and rural areas.

Malaria Control

Every year, KCC and MUMI develop fresh Campaign to combat malaria as part of our general objective to reduce the disease burden and prevent death among employee and their Families.

INFRASTRUCTURE

We have played an active role in the development of Kolwezi and we continue in assisting with the rehabilitation and construction of key infrastructure in Lualaba Province.

POWER: We have contributed to the rehabilitation of urban power lines in collaboration with SNEL, the national agency responsible for electricity supply.

INGA II: KCC and MUMI are working on a major infrastructure project to generate hydroelectric power. We are contributing more than \$ 464 Million to supply technical expertise and resources to refurbish the Inga II Hydroelectric plant and turbines as well as to upgrade transmission lines to allow access to power generated by a dam on the Congo River. Once fully ramped up, Inga II will supply 450 MW of electricity.



Hydroelectric power

The country's future

The population of the DRC has one of the lowest rates of access to electricity on the planet, and yet the country has enormous hydroelectric potential. Construction of the Inga III dam will enable the country to become Africa's leading nation in this field.

The DRC has a multitude of waterways, the tributaries of the Congo River, which offer huge hydroelectric potential, estimated at more than 100,000 MW (or 23% of global potential and 37% of African potential). *The Atlas of Renewable Energy in the DRC*, which was published in 2014, listed nearly 780 hydroelectric sites in the country's 145 territories. An

estimated 44,000 MW of potential is concentrated at the Inga site alone. According to *The Atlas*, however, a potential totaling 10,000 MW "is largely decentralized and offers the country the opportunity to develop other small or mini (between 1 and 10 MW) hydroelectric power plants as well as hydroelectric applications that are even better suited to the structure of the local market."

The mini power plant concept could be a major advantage for the country, in that such plants require little in the way of transmission infrastructure, the cost of which generally represents between 30% and 50% of investment in hydroelectric projects. The DRC is a stakeholder in the mini/micro hydropower (MHP) program supported by the United Nations Development

General Electric is investing in the DRC

On February 12, 2020, the DRC and American firm General Electric (GE) signed a memorandum of understanding at the Palais de la Nation in Kinshasa. Worth over a billion dollars, this represents the largest American investment in the DRC to date. Through this "special public partnership", GE will participate in the Inga III project, and is also set to rehabilitate the turbines at the Inga I and Inga II dams. GE has promised to build electrical infrastructure providing capacity of 1,000 MW in three years.

Hydroelectric power

© SHUTTERSTOCK - ROMAN RYBALEOV

© SHUTTERSTOCK - ART STOCK CREATIVE



Programme (UNDP) and the Global Environment Facility (GEF). On August 2, 2019, eight countries in Central Africa (Burundi, Cameroon, Republic of the Congo, DRC, Equatorial Guinea, Central African Republic, São Tomé and Príncipe and Rwanda) met in Goma to discuss the issue. Moreover, even though almost all energy produced in the DRC comes from hydroelectric sources, the country also has strong capacity to develop other types of renewable energy, such as biomass, wind, solar, biogas and bio-fuels. This enormous potential stands in contrast to the poor rate of the population's access to electricity (19% in 2017 according to the World Bank).

Access to electricity

The government wants to increase the percentage of people with access to electricity to 95% by 2050. There is a lot of work to be done, since the country does not have a national electricity transmission network. Although some provinces are better equipped than others (Kongo-Central, Kinshasa, Haut Katanga, Haut-Lomami, Lualaba, Tanganyika, Bas-Uélé, Haut-Uélé, Ituri and Tshopo), few people have a connection to the electrical grid, particularly in rural areas. Reforms are, however, underway. According to the National Agency for Investment Promotion (ANAPI), funding from the

World Bank Group has been used to improve electrical connections in some major cities. Several generators at the Inga I and Inga II power plants have been repaired, and a second headrace canal with water intake has been built. This work has made it possible to increase the amount of electricity generated by around 630 MW, and to guarantee that all generators can operate, even during the dry season, thus improving the supply to Kinshasa. In addition, the transmission line that runs from Inga to Kolwezi and on to Kasumbalesa (at the Zambian border) has been upgraded, making it easier to transfer electricity to Katanga. Funding from the World

Bank was also used to begin work to improve the distribution network in Kinshasa, and to build and provide an electricity supply for schools, health centers and drinking water supply systems in seven villages in the former province of Katanga. Measures have also been taken to simplify the procedures that

locals have to follow: for example, the single window for processing connection requests, set up within the Distribution Department of SNEL (the national electricity company) in Kinshasa, has been consolidated. Nonetheless, supply, which has changed little since the mid-1980s, is not sufficient to meet demand.

According to official figures, installed electrical capacity totals 2,500 MW. The two dams commissioned in the 1970s, Inga I and Inga II, which are being upgraded, produce less than 1,000 MW each and have a total capacity of 1,800 MW. The ambitious Inga III project is supposed to address these weaknesses.

What are the targets to be achieved by 2030?

- Universal access to electricity by 2030 (SEforALL target) would require the DRC to accomplish the following steps:
- At the national level, increase the rate of access to electricity from 9% in 2011 (for a population of 72.8 million) to 100% in 2030 (for a population of 143 million).
 - In urban areas, increase the rate of access to electricity from 35% in 2011 (for an urban population of 25.5 million) to 100% in 2030 (for an urban population of 48.5 million).
 - In rural areas, increase the rate of access to electricity from 1% in 2011 (for a rural population of 47.3 million) to 100% in 2030 (for a rural population of 94.5 million).

Export: economic prospects

There is a need to increase electricity generation for the wellbeing of the people of the DRC, and to support the growth of the national economy. With the help of Inga III, the DRC Government hopes that it will also be able to export some of the electricity it generates to the rest of the continent. Several countries have already shown an interest, such as South Africa, which signed a treaty with the DRC on October 29, 2013 to purchase 2,500 MW of Inga III's capacity. On December 19, 2018, Pretoria sent a letter of intent to ADPI-RDC, the Agency for the Development of the Grand Inga Site, committing to purchasing an additional 2,500 MW. In 2014, Nigeria expressed a requirement to import 3,000 MW. And in March 2016, Egypt signed a memorandum of understanding with the DRC on cooperation between the Suez Canal Authority and ADPI-RDC on the Inga III and Grand Inga projects.

The continent is subdivided into five major power pools: Central Africa (PEAC), Southern Africa (SAPP), East Africa (EAPP), West Africa (WAPP), and North Africa (Comelec). Their needs are constantly growing. Thanks to the interconnection between existing and future electricity lines, electricity generated by Inga could reach all of these areas, and the site could become the epicenter for hydroelectric power in Africa. There is thus the potential for the electricity generated to be marketed once the final phases of the Inga project have been commissioned.



© SHUTTERSTOCK - SKYLINES

Inga III: the behemoth on the horizon

Like Inga I and Inga II, the Inga III dam is located on the site of the Inga Falls in Kongo-Central, around 30 kilometers north of Matadi. At this unique site, the waterfalls have a flow rate of between 30,000 and 60,000 cubic meters of water per second, depending on the season. If hydroelectric power occupies a significant place in the DRC's energy strategy, then Inga III is its cornerstone.

This hydroelectric mega-complex project, offering capacity of 11,000 MW, was born in 2012. In 2013, the African Development Bank (AfDB) funded a feasibility study for the construction of a 4,800 MW dam on the site. However, Joseph Kabila's government sought a proposal for a facility with greater capacity, of 11,050 MW. In October 2018, the State entrusted implementation of the project, the cost of which is estimated at \$14 billion, to a Chinese-Spanish consortium led by the China Three Gorges Corporation and ProInga (made up of the Spanish firms ACS and AEE Power, and the Austrian turbine manufacturer Andritz).

Inga III's production capacity was downgraded, as announced by President Félix Tshisekedi to members of the National Assembly during his state of the



© AFP - ADIA TSHIPUKU

nation address on December 13, 2019. The plant will have initial capacity of 4,800 MW, which will be increased to 7,500 MW and then eventually to 11,000 MW. By moving forward in phases, the President believes that the project will progress more quickly – a priority given the urgent energy needs of the country and the region. This new version of the project has already obtained AfDB funding. Based on this option, construction of the plant could have begun during the first half of 2020. However, some members of the consortium selected in 2018 were not happy with this decision, announcing that the smaller version of the dam was not economically viable. ACS, which led



© SHUTTERSTOCK - IEYEMAN

the European branch of the consortium through its subsidiary Cobra Instalaciones y Servicios, will not therefore participate in the project in the end, a move announced by the media arm of the Bloomberg financial group on January 20, 2020. In light of the most recent developments, the DRC is still a long way from completing the Grand Inga project, the total cost of which is estimated at \$50–80 billion. This Herculean project, comprising six dams, could generate up to 40 gigawatts, or twice as much energy as the Three Gorges Dam in China, or the equivalent of 24 third-generation nuclear reactors. Grand Inga could meet 40% of Africa's energy needs.

Hydroelectric power

Manufacturing

Supporting an emerging Congo

Manufacturing is a priority sector for national reconstruction. The government's policy is based on establishing special economic zones (SEZs), agro-industrial parks and growth hubs. Implementation of the new industrialization master plan is fully in line with the President's vision: to make the DRC an emerging country by 2030.

“Our aim is to double the share of value added produced in the DRC within a decade by processing more at the provincial and national levels. To this end, we will be initiating a meeting with world leaders whose industrial success depends on our subsoil in order to adopt an implementation and processing plan for our ores, which constitute the raw materials for their industries. This undertaking will promote the emergence of major national players while at the same time helping to create jobs,” said President Félix Tshisekedi during his investiture speech on January 24, 2019.

The DRC has many assets which will help it to develop a genuine national industrial base. In addition to an abundant workforce, the country also possesses a wide variety of natural resources as well as the continent's largest



© AFP - TONY KARUMBA

hydroelectric potential. The commissioning of the Inga III, Kakobola, Zongo II and Katende power plants will increase the DRC's energy capacity and attract new investors. On October 14, 2019, Minister of Industry Julien Paluku Kahongya drew up a list of the various tasks assigned to his ministry. Among other things, these included turning the country into an economic and manufacturing

hub; reviving the plan to develop industrial property; ensuring strict compliance with international principles on standardization and legal metrology; ensuring the protection of the environment; and integrating in a targeted way priority segments of the manufacturing sector, including agriculture and food, industry, construction materials, mining, metallurgy, packaging and spare parts.

Manufacturing



SEZ policy
Act No. 14/022 of July 7, 2014 established the system of SEZs. The aim is to improve the legal and institutional framework in a bid to attract and retain domestic and foreign private investment to promote the country's development. The next step is to simplify administrative procedures to improve the business climate and attract investment; strengthen the dispute resolution mechanism; offer an enabling, transparent and coherent business environment; establish rules for the organization and operation of SEZs, their roles and their boundaries; and finally to clarify the regime that applies to businesses able to operate in SEZs. Customs, tax and parafiscal incentives are also granted in order to attract foreign direct investment (FDI). An SEZ Agency (AZES), responsible for administering,

regulating and monitoring activities relating to the development and management of SEZs, has been created. One example of an SEZ is Haut-Katanga. The primary hub for major mining companies, the region is abundant in resources such as cobalt, copper, gold, zinc and manganese. It also has significant tourism potential, not least due to the Lofoi Falls, the highest waterfalls on the continent (384 meters). Ituri Province is another SEZ, given the significant farming operations there, as well as important cross-border trade between the DRC, Uganda and South Sudan. The Kongo-Central SEZ is prized for its access to the sea. The Congo River crosses through the province and flows out at the port city of Matadi. In addition to the Inga hydroelectric dam (listed as one of the biggest dams in the world), the region has enormous

energy, forestry and mining potential. Finally, there is the Maluku pilot SEZ in the very heart of the capital city. Kinshasa is the third most populous city on the continent, the country's leading center of consumption and the core of its economic, industrial, commercial and financial activity. On October 28, 2019, the AZES signed a contract to develop this SEZ with the Colombian firm Strategos Groupe LLC. The contract forms part of the implementation of the second component of the Western Growth Poles Project (WGPP), funded by the World Bank through the Fragile States Finance Implementation Unit (CFEF). On March 29, 2019, the Minister of Industry laid the foundation stone for the Maluku SEZ fencing. Work on this 6,000-meter fence will be carried out by the China Guangdong

Provincial Chanda Highway Engineering Co Ltd (CGCD) and has received \$3 million in funding from the CFEF. The work began in April 2019. The contract with the Colombian multinational marks a decisive step in SEZ implementation in the DRC.

Financing industrialization

During his first press conference on October 17, 2019, Julien Paluku Kahongya presented President Tshisekedi's vision for industrializing the country. It involves "creating a new middle class, a class of Congolese entrepreneurs who are working to become captains of industry. This is what the President calls Congolese millionaires." Among other things, the government's program relies on the implementation of the Industry Promotion Fund (FPI) for SMEs and SMIs. The major measures adopted include a 6% interest rate

for financing granted by the FPI to businesses, by which means the State hopes to encourage local entrepreneurship. The Minister of Industry has stated that he wants to create 100 millionaires based on local wealth within five years. A maximum interest rate of 4% is also envisaged for young and female entrepreneurs. The government is in negotiation with the African Development Bank (AfDB) to raise guarantee funds to facilitate access by SMEs and SMIs to loans from the banking sector. The last measure relates to resource mobilization – in the region of \$150 million – from FPI creditors, which will need to be recovered either through negotiation or via enforced recovery procedures. There is a particular focus on projects with a strong economic and social impact. "Because we are talking

about investment and other aspects of business conduct, I want to share with you your government's determination to promote, through specific, individual support, the emergence of successful Congolese businessmen and businesswomen. It simply does not seem right to me that in a country like ours, we continue to put up with the sad reality that says that only foreign nationals can possess large fortunes, and that local people only pursue smaller opportunities," said Prime Minister Sylvestre Ilunga Ilunkamba in his keynote speech to the National Assembly on November 18, 2019. Significant SEZ development projects are being implemented by the government, for example the Cimenterie de Maïko (Cimaiko) project, the growth hub project in the town of Kimpese, and the pilot Bukanga Lonzo agro-industrial park.

Agriculture

A shift toward agro-industry



Agriculture is one of the main economic activities in the country, employing 70% of the active population. It can be divided into two sectors: subsistence agriculture, which employs the vast majority of the workforce, and commercial farming, which is focused toward export and carried out on plantations. However, cultivated land accounts for just 3% of the country's territory at present, so there is huge potential for development in this sector.

The geopolitical situation in the Democratic Republic of the Congo (DRC) has hindered the development of the agricultural sector for decades. The absence of an integrated system has meant that it has been unable to grow at the same pace as the population, and so it has failed to meet

domestic demand. In 2012, the government conducted a review of production and identified the obstacles that need to be overcome. Poor productivity in the sector is due to the lack of coordination in value chains. The 2011 Agricultural Act, which stipulated that companies must be majority owned

by DRC nationals, put the brakes on external investment. Nonetheless, the potential for development is significant and could be realized as a result of the political will shown by DRC President Félix Tshisekedi, who has said: "The sustainable development model that I have chosen prioritizes agriculture over mining."

Resources

There are 8 million hectares of cultivated land in the DRC, but estimates suggest that the potential area of arable land could be as much as 80 million or even 120 million hectares. If these were farmed, the country could become largely self-sufficient in food, and even export some, whereas it is currently forced to import 80% of its food products.

This paradox is down to the underutilization of fertile land which is suitable for the agro-industrial sector and could be used to develop large-scale farming activities.

Subsistence crops are generally grown on farms that are an average of 1.6 hectares in size. The primary subsistence crops are cassava, which predominates, followed by plantains, corn and peanuts, as well as beans, rice, sweet potatoes, bananas, pineapples, yams and so on. Cash crops, which are found on larger farms of between 12 and 250 hectares, include palm oil, cocoa, tea, sugar cane and above all coffee and rubber, which are the two main cash crops. Coffee is the country's third most important export, after copper and crude oil. Eighty percent of the coffee comes from the north and east of the country, and it is exported primarily to Italy, France, Belgium and Switzerland. Rubber is the fourth most important cash crop for export.

As Prime Minister Sylvester Ilunga Ilunkamba noted: "Contrary to popular belief, our country's main wealth does not lie in cobalt, gold, copper or even diamonds, but in agriculture, the source of genuinely inclusive economic growth." The State has taken a strategic decision, led by the new Minister of Agriculture Jean Joseph Kasonga Mukuta, to focus on agro-industry, in accordance with the wishes of the President of the Republic. The priority sectors are those which have already been industrialized (coffee, cocoa,

tea, sugar, palm oil), followed by those with strong potential for industrial development (corn, cassava, rice, soy).

Government policy

Agro-industry has been a central tenet of government policy for a decade. The DRC has introduced a National Agricultural Development Plan (PNIA), as part of the Comprehensive Africa Agriculture Development Programme (CAADP) developed for the continent by the New Partnership for Africa's Development (NEPAD). This is worth \$5.47 billion and is set to run through 2023. It provides a structured framework for agricultural investment designed to deliver sustained growth of 6% to combat poverty and achieve food security. The strategy adopted by the PNIA is to rely on Agro-Industrial Parks (AIPs), which are private initiatives that receive state support. The plan is to introduce three types of farm: commercial farms, small farms and large farming cooperatives. The first attempt to set up an AIP in Bukanga Lonzo in

2014 did not prove successful, but the project is still going ahead.

Customs and tax incentives have been agreed in parallel, exempting agricultural inputs and commercial vehicles for agricultural use from taxes. Agricultural products for export will also be exempt. To expedite their movement, a road program linking the major towns is being implemented. On the entrepreneurial side, there is already a one-stop shop system for starting new businesses, and the process takes just three days. Also under review are the creation of an agricultural credit bank and a national agricultural credit fund. Finally, preparations are underway for a summit on agriculture and rural development.

The abundant supply of arable land, significant water resources and diverse range of climate conditions mean that the DRC could feed a quarter of humanity if its agricultural sector were to navigate the path of development and industrialization. A good reason to take a chance on this promising sector.

Special agricultural zones

The DRC, with support from the African Development Bank (AfDB), has decided to create special agricultural zones (SAZs). According to President Tshisekedi, the aim of these zones is to "promote agro-industry to achieve self-sufficiency in food very quickly." The SAZs will be set up close to agricultural production sites. Equipped with energy, transport and communications infrastructure, they will encourage local processing of agricultural products, thereby significantly increasing their value added. A call for private capital will be launched to ensure these zones can be effectively set up.

Forestry

In search of sustainable management

The DRC is home to nearly half of Africa's rainforest, which covers two thirds of the country's territory, a total of 1.5 million square kilometers. This forest is located throughout the north of the country. It is a source of wealth, but also an international responsibility due to its role as "the lungs of the planet."

Agriculture and forestry are closely linked. Traditional family slash-and-burn agriculture is commonly practiced on the edges of wooded areas, and poses a threat to the forest. There is thus a need for comprehensive management which on the one hand discourages shifting cultivation and, on the other, promotes sustainable use of forestry resources.

Overview

Deforestation is a serious problem in the DRC and the country has been losing its biodiversity capital at an increasing pace since the

beginning of the century. Its forest cover has decreased by 6% in 15 years. And yet the ecosystems of primary forests are a unique source of wealth for all of humanity. The causes behind this basic trend are varied: slash-and-burn agriculture but also uncontrolled logging to meet primarily European and Chinese demand, and widespread use of charcoal (which accounts for 90% of the energy consumed in the country).

Looking at the last two points, it can be noted that the volume of lumber produced is only around 4 million cubic meters, compared

with 83 million cubic meters of firewood. Three types of logging are practiced. The first, and least used, is logging by concession. Accredited companies carry out selective cutting on a regulated basis, having secured a concession contract for logging operations. The second, predominant type is small-scale logging carried out by those with a permit in accordance with the Forest Code. This type of logging accounts for 90% of lumber production. Finally, there is informal logging, which includes authorized cutting, for example to meet the needs of local communities,

but primarily relates to the illegal cutting that is wreaking havoc on the Congolese ecosystem.

Protecting the forest

Measures have therefore been taken to ensure sustainable management of this unique heritage. In 2002, at the end of the Second Congo War, a moratorium was adopted to protect the forests from pillaging, prohibiting any granting of new concessions or the reassigning of rights. This was reinforced by a presidential decree in 2005, which made it mandatory for industrial loggers to commit to producing development

plans that guarantee sustainable management of the forest based on a cutting rotation of 25 years. However, the difficulty lies in enforcing the law in a country which is almost as big as Western Europe.

In 2012, the DRC adopted the REDD+ National Strategy Framework with a view to stabilizing forest cover at 63.5% by 2030. This was followed by a REDD+ Investment Plan for the period 2015–2020. The government was supported in this policy by the Central African Forest Initiative (CAFI), which has granted it \$80 million to fight deforestation since 2016. A process for verifying the achievement of the objectives

was carried out in 2019, which concluded that four of the milestones previously defined had been achieved in full, with seventeen partially achieved and seven not achieved. In 2018, a new National Strategy for Community Forestry (SNFC) was put in place, introducing a legal, regulatory and institutional framework for promoting the community forestry process. The aim is to develop a specific program as well as management, administration and monitoring tools for this process that seeks to benefit local communities and indigenous peoples. The SNFC is a long-term vision through 2032.

Forestry

Fishing and livestock farming

Ripe with potential



Congolese policy on fishing and livestock farming aims to make the country self-sufficient in food and to promote regional trade and international cooperation with a view to ensuring sustainable development. The DRC has some significant natural assets that could make it a primary source of food for Central and East Africa.

With an area of 2.3 million square kilometers, the DRC is the second-largest country in Africa, after Algeria. The Congo Basin forests, which cover 155.5 million hectares (67% of the DRC's territory) are classified as the world's second-biggest biodiversity reserve. The country has nearly 80 million hectares of arable land, and the best water supply in Africa, with a dense and diversified river system. The Congo River cuts through the west of the DRC. It is the second-greatest river in the world, after the Amazon (4,700 km) with a

flow of between 7,500 and 21,000 cubic meters, and a basin covering 3.7 million square kilometers. The east of the country is home to some of Africa's biggest lakes, including Lake Tanganyika, the largest freshwater lake in the world after Lake Baikal. The DRC is bound by the Great Rift of East Africa, a region of mountains, hills, large lakes and volcanoes. Its diverse climate produces favorable conditions for the development of mixed farming activities. The fishing and livestock farming sectors offer some genuine opportunities. In 2002, the government ad-

opted an Investment Code which supports projects to develop the country's natural resources. This was supplemented by Decree No. 13/049, dated October 6, 2014, on the tax regime applicable to businesses eligible for a strategic value chain partnership. Implementation of the National Agricultural Investment Plan (PNIA) 2013–2020 required a total budget of \$5,474.2 million, including \$652.1 million to expand livestock production and \$169.2 million for fisheries production. The State's commitments to its technical and financial partners rely on the Growth and Poverty Reduction Strategy Paper 2 and the National Strategic Plan for Economic and Social Development 2019–2023.

A landlocked country?

The DRC has an Exclusive Economic Zone (EEZ) measuring 1,150 square kilometers and including



© AFP - EDUARDO SOTERAS



37 kilometers of Atlantic coastline, which is wedged between the Republic of the Congo and Angola. Fisheries production has nonetheless remained fairly limited, given this very narrow strip of coast. Sea fishing, mostly artisanal in nature, is dominated by operators from Ghana, Togo and Benin. The DRC produces an average of 86,000 metric tons of fish per year, but these come primarily from the numerous lakes, swamps and flood plains dotted throughout the country. These areas include flooded forests (38,000 km²), the Congo Basin (25,000 km²), Lake Tanganyika (14,805 km² within the DRC), the Lualaba flood plains (10,000 km²), Lake Albert (2,424 km²), Lake Mai-Ndombe (2,300 km²), Lake Moero Luapula (1,950 km²), Lake Edward (1,670 km²) and Lake Kivu (1,370 km²). Aquaculture output remains fairly low and is dominated

by subsistence fish farming carried out by families. The various armed conflicts in the east of the country have prevented the DRC from pursuing a meaningful policy to develop its fisheries sector. There are, of course, some genuine opportunities, a substantial market and numerous resources; the national legislation on fisheries, however, still has gaps. In addition, the inadequate workforce and lack of infrastructure are also severe constraints holding back the development of a flourishing fishing industry. In 2017, fish imports were worth an estimated \$69 million. Since 2006, the State has received support from the Food and Agriculture Organization (FAO) to establish an effective strategy and national plan for developing three sectors: sea fishing, inland fishing and aquaculture.

Made in Congo

The development of livestock production as set out in the PNIA 2013–2020 should enable the country's needs in terms of livestock products to be met. More specifically, the aim of the plan for livestock farming is to improve access to the productive resources required for traditional livestock farming and to promote SMEs working in the sector. The plan is based on four main components: improving the productivity of family and community livestock farming systems; promoting modern livestock farms; developing non-conventional livestock farming; and processing animal products. The actions taken by the government will make the sector relatively competitive in terms of:

- support for the rehabilitation and construction of factories producing livestock feed;

- regular organization of vaccination and biosecurity campaigns;
- improvement of legislation on animal health;
- support for the production of compost/manure in villages;
- development and rehabilitation of cattle ranches;
- support for the rehabilitation or construction of modern sheep, goat and pig farms;
- development of modern poultry farming;
- establishment of local networks for collecting and processing milk;
- rehabilitation and construction of abattoirs;
- securing of funding and construction of production facilities.

The DRC has the potential to support the rearing of 40 million head of livestock. In 2015, its livestock production included 20,349,615 fowl, 4,082,631 goats, 1,005,385 cat-

Grelka, a leading livestock company

Purchased in 2006 by the Forrest International Group, Grands élevages de Katongola (Grelka) is the DRC's leading cattle-breeding company. The group has nearly 35,000 head of livestock reared on 450,000 hectares split between the Bianco (Lualaba Province) and Katongola (Haut-Lomami Province) ranches. The Grelka breed of cattle (a cross between African and European breeds) is not found anywhere else in the world. The cattle are raised in the open air, on natural vegetation, in compliance with international regulations and standards. The meat produced by the Group is organic and competes with Bonsmara, South Africa's top beef breed. Made up of 12 companies and employing more than 6,000 people, Forrest International Group is the leading private investor in the DRC. It operates in a diverse range of sectors, including construction, power generation, food, manufacturing, mining services, health care, and social services.

tle, 994,569 pigs and 909,515 sheep. The national livestock farming system is dominated by goat farming, since goats are resistant to tropical diseases such as trypanosomiasis. The DRC, which receives support from the World Bank, is thus keen to establish a center of excellence for research

into improving the productivity of goat farming, as part of the Eastern and Central Africa Agriculture Transformation Project (ECAAT). Some private firms are already positioning themselves within the sector, including Grelka, the country's leading beef producer.

Education

Félix Tshisekedi's Vision 2025

Félix Tshisekedi has set himself the goal of building an education system that is attuned to the major political and economic challenges that the country faces. The government's efforts focus on the main strands set out in the Sectoral Strategy for Education and Training 2016–2025.



© SHUTTERSTOCK - RICCARDO MAYER

In the words of Willy Bakonga, the Minister of Primary, Secondary and Technical Education, “the aim is to establish proper coordination and a good balance between all levels and types of education. This approach takes into account policy and national economic priorities, establishing an inextricable link between training courses, the labor market and the need for a responsible citizenry.” The DRC’s education system is today facing a number of difficulties, both cyclical and structural. These include the low enrollment rates among young people, the critical shortage of infrastructure, the mismatch between training and employment, the lack of bridges between formal and informal education, and the poor living conditions of students and teachers. Incidentally, explains Willy Bakonga, “the Interim Education Plan (PIE), which concluded in 2016 with the holding of a joint review at the Kempinski Fleuve Congo Hotel from February 22 to 24, 2017, immediately passed the baton over to the Sectoral Strategy for Education and Training (SSEF) 2016–2025, adopted by the government and endorsed by technical and financial partners. This strategy will undoubtedly help to consolidate the ambitious reforms that the Ministry of Primary, Secondary and Technical Education is undertaking in the education sector to ensure that the DRC can be a genuine driving force for de-



© AFP - HABIBOU BANGRE



© AFP - FREDRIK LERNERYD

velopment in Africa.” Vision 2025 is today led by the key ministers for education.

Free basic education

Under the high patronage of the President of the Republic, a second national round table on free basic education was held from August 22 to 24, 2019. Félix Tshisekedi embodied this political will on September 2, 2019 when he cut the ribbon to mark the start of the country’s first school year of free education at Institut Mokengeli in Lemba. In the process, funding was provided to pay 34,740 previously unpaid teachers in the primary sector.

However, implementing this flagship government policy requires the allocation of substantial financial resources: due to the flood of students, new classrooms will need to be built and teachers will need to be recruited. “Faced with increased numbers [of students], we now have overcrowded classrooms. So this requires us to build approximately 2,728 classrooms with at least 295,117 school benches to be manufactured this year [in Kasai] to accommodate all of these new children. This is a critical requirement if we are to offer a quality education,” explains Léon Tosweswe Luinda, Provincial Director of Education for Kasai-Central. Willy Bakonga has therefore done a huge amount of lobbying with international technical and financial partners, including the World Bank, UNESCO, UNICEF, the

Belgian Development Agency, the French Development Agency (AFD), UK Aid and USAID.

Thanks to this reform, it has been possible to bring nearly 4 million new students into the education system. The PIE for 2013–2015 enabled construction of nearly 700 schools (out of a planned total of 1,000) in the DRC. With universal primary education, more than 4 million children are set to join the 19 million students currently covered by the DRC's education system. There is a particular focus on educating girls, and on education in rural areas and the most deprived regions. Pre-school enrollment rates should reach 15% in 2025, compared to 4.7% in 2014.

Modernizing the education system

The government has introduced several reforms to its education system since

higher education was nationalized and the National University of Zaire established in 1971. However, none of the measures adopted took into account all of the stakeholders in the education system. This lack of structure was reflected in relatively ineffective sub-sectoral strategies, with the exception of the PIE which was able to secure \$100 million in funding from the DRC's partners. It was not until 2014, when the Status Report on the National Educational System (RESEN) was being prepared, that an in-depth assessment of the country's education policies was initiated.

The advantage of Vision 2025 is that it picks up the provisions in the framework law on national education of February 11, 2014, as well as the recommendations in the United Nations Sustainable Development Goals (SDGs). The second strand of the

SSEF also involves improving the quality of education services and training courses. It is based on promoting excellence in universities, capacity building, public-private partnerships, information and communications technology, distance learning, and alignment with international standards through the gradual introduction of the Bachelor's–Master's–Doctorate system. "Everyone is fully aware that education levels in our country have fallen drastically. Consequently, reform of the education system is no longer a priority, it has become a matter of urgency. [...] Your government is taking a very serious and determined approach to this issue because, for far too long, we have limited ourselves to giving dire assessments of this sector, without offering the appropriate remedies," said Prime Minister Sylvestre Ilunga Ilunkamba.



© AFP - WALTER ASTRADA



© AFP - JOHN WESSELS

A driving force for development

The government wants to make education the eleventh pillar of national construction. The DRC may well have vast potential in terms of raw materials, territory covering more than 2.3 million square kilometers and a population of close to 84 million, but the long civil war that it experienced in the early 1990s has held back its development, and it is one of the poorest countries on the planet, with a very low human development index (HDI). The recurrent armed conflicts in the east of the country had a severe impact on social and educational infrastructure. During his keynote speech to the National Assembly, the Prime Minister promised: "Your government will pursue a school construction, rebuilding and modernization program in every province of the country." However, such an undertaking would be impossible without the support of the DRC's technical and financial partners. Implementing the

SSEF will require a doubling of financial resources, which would need to increase from \$1.3 billion in 2016 to \$2.8 billion in 2025. The Ministry of Primary, Secondary and Technical Education alone has responsibility for 81,494 schools, 753,447 teachers and 19,216,407 students. Nearly 130,000 classrooms are built from temporary materials (clay or twigs and branches). It is estimated that by 2025, there is a need to build 28,000 classrooms, renovate a further 23,000 and recruit 156,000 teachers.

A new citizenry

The election of Joseph Kabila in 2006 marked the DRC's great comeback on the international stage. Achievement of the completion point under the Heavily Indebted Poor Countries (HIPC) initiative in 2010 led to a reduction of nearly \$10 billion in the country's foreign debt. By adopting an ambitious economic development plan, it was able to achieve average annual growth of 7% between 2006 and 2012. In

2014, the growth of GDP per capita broke the threshold of 9.1%, one of the highest rates in the world. Despite some constraints associated with the international situation, the government was able to bring calm to the national political arena and lead the DRC toward a peaceful democratic transition.

Elected head of state on January 25, 2019, Félix Tshisekedi wants to consolidate the achievements of these democracy building efforts, and lay the foundations for the country's emergence. As such, education for "a new citizenry" features in the SSEF. It involves strengthening the education system through "transformative learning to change mentalities and embed civic and moral values, republican and democratic values." Félix Tshisekedi's Vision 2025 seeks to build "an inclusive, high-quality education system that makes an effective contribution to national development, and to promoting peace and an active, democratic citizenry."

Health

Toward universal coverage

In 2010, the DRC reached the completion point under the Heavily Indebted Poor Countries (HIPC) initiative, strengthening its credibility with international partners. This allowed the country to launch major health infrastructure projects as part of the National Health Development Plan (NHDP) 2016–2020, which will need to be followed up by further plans to protect the health of the nation’s population.



© SHUTTERSTOCK - SASIRIN PAMAI



© SHUTTERSTOCK - LEONIE BROEKSTRA

In general terms, for the Ministry of Public Health, led by Dr André Eteni Longondo, this means “helping to improve the state of health to allow everyone to live a healthy life and promote the wellbeing of all, at all ages, within the framework of universal health coverage (UHC).” The second Health Systems Strengthening Strategy (HSS-2), published in 2010, led to the adoption of the NHDP 2011–2015. The strategy’s aim was to enable the health sector to make an effective contribution to reducing poverty. However, this ambitious program was hindered by the substantial security costs incurred in the east of the country. Since then, a humanitarian emergency has been declared in the DRC. In structural terms,

health coverage is extremely weak. Of the country’s 516 health districts, 124 do not have a general referral hospital. Only 1,006 of the existing 8,266 health centers are built from durable materials. Life expectancy is 51 years for men and 54 years for women. More than 6 million children suffer from chronic malnutrition, and the country also has to deal with pandemics and epidemics such as cholera, measles, malaria, HIV/AIDS and Ebola. In the face of these challenges, the NHDP 2016–2020, requiring support for implementation from technical and financial partners, was unveiled on March 31, 2016. Three strategic directions were adopted to guarantee better availability of services and treatment within the framework of UHC. The new health program

reflects the government’s determination to align with the United Nations’ Sustainable Development Goals (SDGs).

Health for all

On January 20, 2020, the Minister of Health launched work to draft the concept note requesting funding from the Global Fund to Fight Aids, Tuberculosis and Malaria for the period 2021–2023. This should enable the DRC Government to secure around \$640 million from donors. “It’s an opportunity for the country to obtain this funding. So we need to present a consistent case based on the country’s actual priorities, while continuing to pursue universal health coverage,” added the Secretary-General for Health, D^r Sylvain Yuma.

Health



© SHUTTERSTOCK - MATTHIAS G. ZIEGLER

President of the Republic Félix Tshisekedi has made health one of his priorities, in a country where nearly 50 million people do not have access to basic health services: “The Government’s mission will be to increase by 10% each year the number of people covered by an affordable and effective health insurance system until universal health coverage is achieved,” he said during his investiture speech on January 24, 2019. Achieving this goal will require upgrading referral hospitals, the introduction of a mutual health insurance scheme, health insurance and reform of the national social security fund. The 2020 Finance Bill envisages an allocation of CDF 3,664.7 billion for the health sector, which is 23.51% of the national budget. This money will be used “to build, upgrade and equip health facilities, strengthen biomedical research and procure generic drugs to

resupply hospitals and health centers,” said Prime Minister Sylvestre Ilunga Ilunkamba during his keynote speech on November 18, 2019.

Defeating Ebola

A public health emergency of international concern has been declared in eastern DRC, which has been dealing with a fresh outbreak of the Ebola virus since May 8, 2018. The town of Bikoro, in Équateur Province, has had 11 new suspected cases of hemorrhagic fever. This is the ninth outbreak of the virus in the country since it was first identified in 1976 in Yambuku. The epidemic re-emerged in 1977 and then in 1995 in Kikwit, a city in the west of the country. In 2007, the virus hit Mwaka in Kasai-Occidental Province. New cases were recorded in 2008, 2009, 2012, 2014 and more recently in May 2017. On November 19, 2018, the WHO epidemiological bulletin announced that new cases had

been seen in the provinces of North Kivu and Ituri. On January 14, 2020, WHO declared that a total of 3,406 cases of Ebola had been recorded in the DRC (3,288 confirmed cases and 118 probable cases), with 2,236 deaths. The Ministry of Health has taken measures across the entire country. Technical experts have been deployed to the focal points of the epidemics, with support from the WHO Regional Office for Africa and the National Institute for Biomedical Research (INRB). Measures to control infection, prevent water from being polluted and improve sanitation have been taken, including the wearing of personal protective equipment and appropriate management of biomedical waste. Disinfection and hand washing stations have been put in place at the entrances and exits of all hospitals. Vaccination campaigns are being carried out, targeting those exposed to the disease. The DRC is receiving support for these operations from



© SHUTTERSTOCK - RICCARDO MAYER

© SHUTTERSTOCK - RICCARDO MAYER

technical and financial partners such as WHO, UNICEF, Médecins Sans Frontières, the Institut Pasteur, the Red Cross and other international organizations.

Modernizing hospitals

The NHDP 2016–2020 intervention strategy is thus based on a total budget of CDF 9,197 billion, which will be used to develop and modernize health facilities, and strengthen governance and management in the sector. The Ministry of Health intends to build ten new general referral hospitals, six regional hospitals, three university hospitals, one center of excellence for pediatric surgery, 200 medical imaging facilities and 1,000 standard health centers. Additional warehouses for specific inputs and vaccines will be built to strengthen the supply chains for these units. Logistics resources will be bolstered with the provision of a reefer ship, five refrigerated vehicles, 25 trucks and VSAT equipment in all of the country’s hospitals.

The resource gap in the sector, estimated at between CDF 325 and 488 billion will need to be filled by technical and financial partners. To secure this, the DRC Government has asked the UN to help in its search for the additional funding required to achieve UHC. It is against this background that the Health Systems Development Project (HSDP) was set up. On January 20, 2015, the Ministry of Health signed a funding agreement worth \$220 million with the International Development Association (IDA). A \$90 million grant agreement was then secured from the World Bank for the HSDP. Expected to run through December 31, 2021, this agreement relies on performance-based financing. It will eventually help to improve the use and quality of maternal and child health services in the targeted provinces.

Making services more human

“In the near future, we will stop sending sick people to India and South Africa,

which soaks up a lot of money at the governmental level. We want everything to be done here,” said Dr Eteni Longondo during his visit to Cinquantenaire Hospital in Kinshasa on September 11, 2019. The many investments approved by the State will enable hospitals in the DRC to improve the quality of their technical facilities and align with international standards. However, this will be impossible without a collective awareness of the value of life. The Prime Minister hammered this point home: “Our hospitals and health centers, both public and private, have turned their backs on human values and now chase only profits and advantages. The commercial aspect has won out over the human condition. People are no longer sacred, but treated like animals... To put an end to this situation, I am announcing, as I stand here today, that this inhuman practice must now be confined to the past.”

Digital

An innovative presidential plan

The new technology sector has changed significantly since the postal and telecommunications sector was liberalized in 1990. It is a key driver in the digital transformation of the DRC and in the modernization of public administration.

President Félix Tshisekedi has launched a major offensive aimed at ensuring the success of the digital transition currently underway in the country. While presenting his National Digital Plan on September 3, 2019, he said: "I wanted to engage the entire nation in the digital transition. With this plan, I am paving the

way toward our digital sovereignty. I am determined that digital culture should reach every part of our population and of our government services." The President made a number of announcements during the launch, including on the creation of a Digital Development Agency (ADN) and National Digital Council (CNN).

The role of the latter will be to bring together members of the government to introduce coordinated actions on digital issues, with a priority focus on correcting problems in the operations of regulatory bodies such as the DRC Post and Telecommunications Regulatory Body (ARPTC) for telecommunications, and the High Council for Audiovisual Media and Communications (CSAC) for the media. The President also intends to introduce an electronic visa system for entry to the DRC as soon as possible, as part of a broader goal to simplify administrative procedures. A major biometric identification



initiative covering all citizens of the DRC will be launched, which will offer the benefit of establishing a national population register for the country (the last census took place in 1984). In the provinces, institutional frameworks for supporting digital development will be set up. These will represent "the extension of the national executive's action into outlying areas of the DRC." The outcomes of the various trial measures will be cataloged in a digital white paper, which will be presented at the end of the first year of evaluation of the Horizon 2025 National Digital Plan.

An ambitious national strategy
Augustin Kibassa Maliba, who officially took up office as the Minister of Post, Telecommunications and New Information and Communication Technologies (PT-NTIC) on September 9, 2019, is working to implement the National Digital

Infrastructure Master Plan, which he presented on January 16, 2020 during a visit to the head office of Benya Holding Company, an Egyptian investment firm active in the digital infrastructure sector. The master plan is ambitious, envisaging the roll-out of around 48,000 kilometers of fiber-optic cable throughout the country, the establishment of data centers in strategic locations, and the creation of infrastructure for the National Satellite Telecommunication Network (Renatelsat). A memorandum of understanding has been signed with Benya Holding Company. Finding digital investors is crucial for the DRC, and it is with this aim in mind that the e-DRC 2020 event has been organized at the Pullman Hotel in Kinshasa on February 19 and 20, 2020. The country already receives support from the World Bank for its national fiber-optic telecommunications infrastructure construction projects (backbones).

Financial services
The development of digital technology is hugely important in the DRC. As in other countries where very few people have access to banking, cellphone service providers offer extremely useful financial services. In the DRC, three of the four operators (including Orange Money, the mobile financial services market leader) allow their customers to transfer funds via a financial messaging service installed right on their cellphones, giving them a completely reliable and very low-cost way of saving, sending or receiving money throughout the country. This secure, simple and quick service is of great interest to the government, since in addition to money transfers, the system could be used for salary payments, supplier payments by private businesses, and bill payments to retailers or public service providers (water, electricity, taxes).

**Cellular telephony
A booming market**

The DRC is the second largest telecommunications market in Central and West Africa, after Nigeria. The cellular telephony market is dominated by four private operators: Airtel, Vodacom, Orange and Africell. Following Orange's acquisition of the operator Tigo in 2016, the market reorganized itself around two leading providers: Orange and Vodacom, which share almost 65% of the market. In the final quarter of 2018, the DRC had 36.27 million cellphone network subscribers according to the ARPTC's figures, giving a penetration rate of 41%, one of the lowest in Africa. Nonetheless, the market is continuing to grow, particularly following the roll-out of 4G to many towns and cities in 2018, which has greatly improved access to the internet. And the arrival of 5G is imminent.



Nature tourism

A natural paradise

It is a changing landscape that the country presents to visitors: covered by luxuriant rainforest or vast expanses of wooded or grassy savanna; bathed by rivers and lakes; open to the ocean; rising to the peaks of tall, sometimes volcanic mountains... A variety of panoramas and ecosystems giving the Democratic Republic of the Congo an equal variety of assets that will appeal to tourists.



© SHUTTERSTOCK - EDEANTOINE

What sort of tourism is on offer in the DRC? The choice is enormous: seaside tourism on the Atlantic coast or lakeside tourism at Lake Munkamba in the center of the country, mountain tourism in the Great Rift region in the far east or hunting in dedicated areas, escapist tourism along the rivers that crisscross the country or in the parks that are dotted throughout. Looking for breathtaking views or idyllic landscapes? Prepare for an unforgettable trip...

Nature parks and reserves

Such potential deserved to be fully exploited, including through the development of adventure tourism: trekking, mountaineering and water sports are all examples of activities that can be enjoyed in the DRC. However, it is tourism based around safari and



© SHUTTERSTOCK - GUDKOV ANDREY

photography that is the most popular. The diversity of biotopes produces a diversity of animal and plant life, and the country is home to species that draw the curiosity of visitors. To protect this asset, nine national parks (four of which are classified as endangered world heritage sites by UNESCO) and 63 nature areas and reserves have been created, and new protected areas are set to be established in the future. The goal is to guarantee the survival of species that are native – bonobos (or dwarf chimpanzees), okapis, Congo peafowl – or rare – mountain gorillas, lowland gorillas – and to preserve the habitats of numerous species of bird, batrachian, reptile, etc.

Most of the land-based parks are dotted from north to south along the country's eastern border. Garamba Park offers a full range of



© SHUTTERSTOCK - PETR KLABAL



facilities for tourists, with a lodge, organized safaris and plane tours... It was here that the last white rhinoceroses were seen – the species is now thought to be extinct. Virunga Park, established in 1925, was the first nature park in Africa. It is on the list of sites covered by the Ramsar Convention on Wetlands of International Importance especially as Waterfowl Habitat, and brings together the widest variety of natural habitats in the world. Maiko Park is home to Congo peafowl, which live only in the country's primary forests. Kahuzi-Biega Park is famous

for its bamboo forest, lowland gorillas, thermal springs and Pygmy villages. Then, to the south, are the parks of Upemba, a nesting area for rare birds, and Kundelungu, which has Africa's highest waterfalls. Parks found in the center include Salonga, where the EU is carrying out a major project to preserve Central Africa's forest ecosystems, and Lomami, where a new species of primate, the lesula, was discovered in 2007. And finally, we must not forget the Mangroves National Park, a marine reserve in the far west of the country, at the

mouth of the Congo River. Twenty percent of the park impinges on the ocean. It is a unique place to lose yourself in the mangrove forests, which have adapted to the brackish water, and admire the aquatic and bird life: manatees, sea turtles, herons, storks, widgeons... and of course lots of mammals (buffalo, monkeys, red river hogs). In terms of fish, which can also be seen in the rivers and Great Lakes in the east of the country, there are around a thousand different species representing approximately 40 families.

Cultural tourism

A melting pot of civilization

The appeal of the DRC is not limited to its natural riches; it also offers a wealth of culture and civilization that is more than deserving of visitors' interest, if only to take the pulse of this teeming continent reproduced at the scale of a country shared by more than 400 ethnic groups.

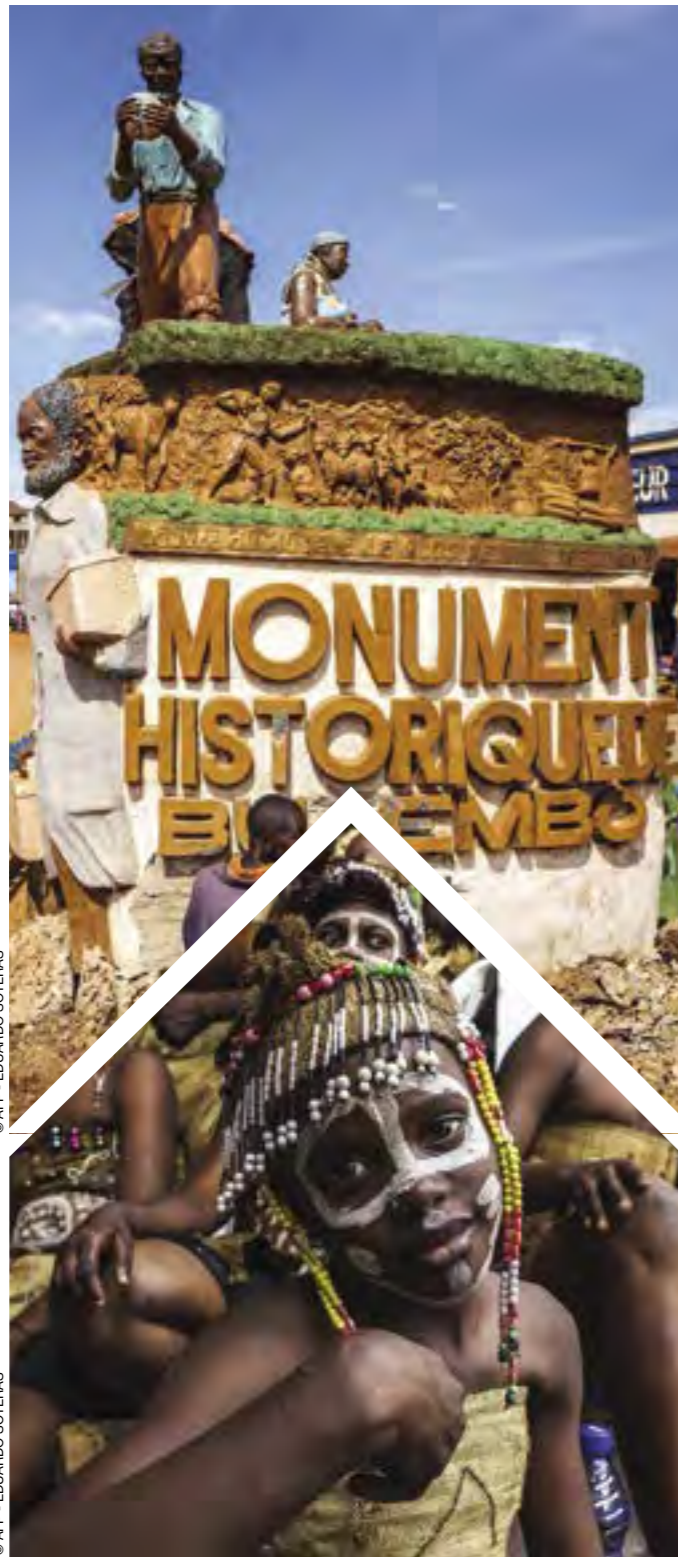
The arts, traditions and cultures of the DRC are a blend of ethnic African influences, which have been well preserved in rural areas, and European influences, more strongly felt in urban areas.

Arts and traditions

Any civilization is revealed first and foremost through its crafts, which form the foundations of its arts. To discover the wealth and diversity of craftsmanship, the best idea is to visit the markets in the major cities. The Marché des Valeurs or Value Market in the Royal district of Kinshasa, the Kalukuluku Art Market in Lubumbashi and many others

are unmissable destinations for any visitor who wants to immerse themselves in Congolese traditions. You might choose to set your heart on the traditional mascots or masks, cloth wrappers, jewelry, decorative items, musical instruments, etc. The materials used are all natural (wood, ore, shells, dried fruits, animal bones) or recycled (food and drink cans, tires, etc.) and illustrate the ingenuity and creativity of the Congolese people. This creativity can also be found in the cuisine, where the skill lies in preparing local or imported products according to down-home recipes, while also being open to influences





© AFP - EDUARDO SOTERAS

© AFP - EDUARDO SOTERAS

from neighboring countries, or more distant parts of the world that have left their mark on the continent. So you will find smatterings of Arabic, Belgian, French and Portuguese cuisine here... There are almost as many recipes as there are cooks, with each giving free rein to their imagination. A huge variety of foodstuffs, including meat, fish and vegetables, are available. Specialties include *fufu* (prepared from starchy vegetables), *makemba* (made from plantain) and *chikwangue* (a loaf of cassava). Dishes are served with a number of sides (rice, cassava, yam and *taro*) and sauces (prepared with tomatoes, palm nuts or peanuts). And of course there are also... fried insects! The best way to try this inventive cuisine at a very affordable price is to visit the *malewas*, “cafeterias” that can be found on street corners. Finally, don’t forget to try Kwilu Rum, the DRC’s first rum, created in 2010 – drink it straight or in a cocktail.

Another unique Congolese tradition is *sapologie*. The word, which derives from the Société des ambianceurs et des personnes élégantes (SAPE, Society of Ambiance Makers and Elegant People), represents more than just a fashion: it’s a cultural movement which took root in both Congos during the 1970s. It involves appropriating the practices of colonizing countries and reinventing them, African-style. Sapeurs, who consider their practice to be



© AFP - GRIFF TAPPER

an art, get their outfits from the big fashion houses and customize them, adding color and originality.

Culture

To immerse yourself in Congolese culture, you should listen to traditional and ethnic music, which, over time, has been mixed with rhythms from elsewhere – Europe and the Caribbean – to produce, for example, Congolese rumba, or, in urban areas, *soukous*, tradi-modern and Afro rap. You should also delve into the graphic arts, which are omnipresent, found on both building facades and tattooed bodies. Everywhere, the sacred aspect of art is woven into daily life.

To better understand the roots of this, simply visit the national museums. These can be found in the country’s

major cities (Kinshasa, Lubumbashi, Kananga, Butembo, Mbandaka, Boma, Kikwit and Limete), and the DRC Institute of National Museums (IMNC) has plans to create 14 local museums in the provinces and a pan-African museum in Kinshasa. The National Museum of the Democratic Republic of Congo (MNRDC) in Kinshasa opened its doors in June 2019. Devoted to the culture of ethnic groups and to the country’s historical eras, it has capacity for 12,000 exhibits over 6,000 square meters. The works (funerary statuettes, initiation rite masks, sculptures, everyday tribal items, archeological and historical relics, ethnographic recordings, etc.) are classified according to major themes (the challenges of existence, the circle of life, cultural

expression). “These items represent the creative genius of the Congolese people,” sums up Paul Bakua-Lufu Badibanga, CEO of the IMNC. Eventually, once provisions have been made to receive them, the authorities in the DRC could ask Belgium, the former colonial power, to return the cultural assets that were removed from the country.

Although tourism in the DRC was constrained by civil war, the diversity of this vast country and the richness of the cultures which rub shoulders here provide cause for optimism regarding the sector’s future. Maintenance of political stability and a return to peace will *de facto* lead to the arrival of travelers keen to discover this country on a continental scale.

Dans tous nos hôtels en R.D.Congo,
vos enfants peuvent dormir
dans votre chambre gratuitement
et profiter d'un petit-déjeuner à tarif réduit.

Et s'ils préfèrent avoir leur propre chambre
comme des grands

Profitez de

50%

de réduction
sur la deuxième chambre !

Chez AccorHotels,
tout est fait pour que vos enfants se sentent
comme à la maison.

#UPYOURGAME

Travel arrangements and formalities



Embassy of the DRC in the United States

1100 Connecticut Avenue NW
Washington, D.C. 20036
United States of America
Tel. +1 202 234 7690
www.ambardcusa.org

© SHUTTERSTOCK - REDPIXEL.PL

Formalities

Passport: A passport valid for six months from the end of your stay is required.

Visa: For tourist stays of six months or less, you should apply for a tourist visa (visas may be issued for one, two, three or six months). Tourist visas may also be used for business trips lasting no longer than one week, provided that a company letter explaining the purpose of the trip is also presented. For stays of longer than six months, you will need to request a residence permit from the Directorate General for Migration or the Ministry of Foreign Affairs of the DRC.

(Please note: Processing times can be long, so you are advised to allow sufficient time when you apply.)

Vaccination: To enter the DRC, you will need to have your vaccination card with you. This will be checked by the health services on arrival of your flight.

• **Mandatory:** Yellow fever vaccination. Travelers who have not been vaccinated will be turned back immediately.

• **Recommended:** It is recommended that you update your tetanus, diphtheria and polio (Td/IPV) vaccine, and ensure that children have received the measles-mumps-rubella (MMR) vaccine.

• **Other vaccines to consider:** Depending on the conditions and locations in which you will be staying, vaccination against typhoid fever, hepatitis A and B, rabies, and bacterial meningitis A, C, W135 and Y may be advisable. Seek advice from your physician or a travel vaccination center.

(Please note: To meet the costs of hospitalization and health-care expenses, it is vital that you have a medical assistance or insurance policy that covers all medical expenses [surgery, hospitalization, etc.] as well as medical repatriation.)

Banks and currency

The national currency is the Congolese franc (CDF). Bills are issued in denominations of CDF 50, 100, 200, 500, 1,000, 5,000, 10,000 and 20,000. The US dollar is also commonly used in hotels, restaurants

and supermarkets (but note that dirty or damaged dollar bills may not be accepted). Bank cards are only accepted in major hotels and a few restaurants in Kinshasa. ATMs are relatively rare. Money can be exchanged at airports, banks and hotels, or by using the foreign exchange dealers that can be found pretty much everywhere in cities.
USD 1 = CDF 1,685
EUR 1 = CDF 1,844

Getting there

The following airlines serve the DRC: Air France, Turkish Airlines, Brussels Airlines, Royal Air Maroc, Ethiopian Airlines, Kenya Airways, Camair-Co and TAAG Angola Airlines.

The DRC can also be reached via Brazzaville (Republic of the Congo) in the west, or Kigali (Rwanda) in the east.

Getting around

By air: There are around 270 airports and airfields in the country. Most domestic flights are provided by companies that are banned by the EU. Air France offers several flights a week between Kinshasa and Ndjili.

By road: Few of the country's roads are asphalted, which slows journey times, particularly during the rainy season. French and other international driver's licenses are not valid; foreign nationals must obtain a driver's license in the DRC.

By river: Shuttles provide a daily link between Kinshasa and Brazzaville across the Congo River.

By lake: On Lake Kivu, boats operate between Goma and Bukavu on a daily basis. Ihusi Express offers the safest vessels.

Accommodation

There are plenty of hotels in the country, especially in the capital. Since this sector is constantly changing, it is difficult to provide a list of hotels, but it is generally easy to find somewhere to stay. Travelers should note, however, that at certain times reputable hotels can fill up, so booking is advisable for some high-end establishments.

Climate

The DRC can be visited all year round: temperatures vary between 15°C and 30°C (60–85°F) during the dry season, depending on the region, and between 25°C and 35°C (75–95°F) during the rainy season. It is sunnier during the rainy season, but travel is more difficult due to the condition of non-asphalted roads.

Time difference

There is no time difference between France and the DRC from October to March. However, the DRC does not observe daylight saving time, so there is a one-hour difference from March to October.

Telephone networks

There is no wired telephone network. The cellphone service operators are Bharti Airtel, Africell, Vodacom and Orange. The networks are interconnected. The country code for the DRC is +243.

Risks

Political risks: Following the political crisis which broke out in 2016, the situation has calmed since Félix Tshisekedi took up the presidency in January 2019. Nonetheless, the tensions between political groups remain palpable.

Crime risks: Due to the presence of numerous armed groups in the east of the country, and particularly in the provinces of North Kivu, South Kivu and Ituri, travel to these regions is not recommended. In Kinshasa, the level of insecurity is relatively high, and the situation is worse in the provinces, particularly in the cities of Goma, Bukavu, Kisangani and Lubumbashi.

Health risks: The main health risks come from mosquito bites, which can cause yellow fever, malaria, chikungunya virus and dengue fever. Vaccination against yellow fever is essential. Medication to prevent malaria, the leading cause of death by illness in the DRC, should be taken before, during and after your trip (see advice from your physician or a hospital which specializes in travel medicine). Treatment for chikungunya virus is symptomatic and cannot prevent it.

Ebola has been present in the provinces of North Kivu, South Kivu and Ituri since August 2018. It is vital to stay informed on a regular basis of changes in the epidemic, comply with hygiene rules and avoid crowded places and events.

Source:
www.diplomatie.gouv.fr

DRC

Useful addresses

DRC national institutions

Office of the Prime Minister
5, avenue du Roi-Baudouin
Kinshasa - Gombe
Tel: +243 815 555 667

Ministry of Foreign Affairs
Boulevard du
Palais-de-la-Nation
Kinshasa

**Ministry of Primary,
Secondary and Vocational
Education**
2, avenue des Ambassadeurs
Kinshasa - Gombe
Tel: +243 840 018 006
www.eduquepsp.education

Ministry of Hydrocarbons
Government Administrative
Building, 2nd Floor
Kinshasa
Tel: +243 810 738 077
www.hydrocarbures.gouv.cd

**Ministry of Urban Planning
and Housing**
Avenue du
Lieutenant-Colonel-Lukusa
Kinshasa - Gombe
Tel: +243 81 250 33 37
81 50 80 472
www.urbanisme-habitat.cd

**Ministry of Labor, Employment,
and Social Security**
Kimpoko Building
19, avenue Ituri - Kinshasa

**Ministry of Communication
and Media**
Ratelesco (RTNC2) Building
83, avenue Tombalbaye
Kinshasa - Gombe
www.pp-drcgov.net

**Ministry of Decentralization
and Institutional Reform**
Government Building, Level 6
Kinshasa - Gombe
Tel: +243 810 011 188
contact@decentralisation-rdc.com

Ministry of Health
Avenue du Zoo
Kinshasa
Tel: +243 817 005 479

Ministry of Human Rights
Tel: +243 842 709 932
minidh@gmail.com

**Ministry of the Environment
and Sustainable
Development**
15, avenue Papa-Ileo (formerly
avenue des Cliniques)
Kinshasa - Gombe
Tel: +243 816 500 333
www.medd.gouv.cd

Ministry of Transport
Boulevard du 3-Juin
Kinshasa
Tel: +243 813 579 029

**Ministry of Humanitarian
Action**
Avenue Roi-Baudouin
Kinshasa - Gombe

Ministry of Scientific Research
Avenue de l'Hôpital
Kinshasa - Gombe

Ministry of Tourism
Mongala Building
Place Le Royal
Kinshasa
Tel: +243 84 508 4479
www.tourisme.gouv.cd

Ministry of Culture
26, avenue des Forces-Armées
BP 3090
Kinshasa - Gombe

**Ministry of Youth, Sports
and Recreation**
34, avenue de la Libération
Kinshasa - Gombe
Tel: +243 99 386 2858
www.mjstl.gouv.cd

Ministry of the Civil Service
Administrative Building
Croisement Palais

de la Nation et Office
des Routes
Kinshasa - Gombe
Tel: +243 99 89 99 059
www.fonctionpublique.
gouv.cd

Ministry of Mines
Government Building,
Level 4
Croisement boulevard
du 30-Juin et avenue
Père-Boka
Kinshasa - Gombe
Tel: +243 972 246 923
www.mines-rdc.cd

Ministry of Finance
www.minfinrdc.com

Ministry of Industry
Paul-Panda-Farnana
Building, Entrance C,
Level 2
Kinshasa - Lingwala
Tel: +243 9752 23577
www.minindustrie.gouv.cd

Ministry of Agriculture
Avenue du 24-Novembre
Kinshasa - Gombe

**Ministry of Small and
Medium-Sized Enterprises**
159, avenue Komoriko
Kinshasa

Business support agencies in the DRC

**National Agency for
Investment Promotion
(ANAPI)**
33 C, boulevard du 30-Juin
Kinshasa
Tel: +243 999 925 026
www.investindrc.cd

**Business Start-up Single
Window (GUCE)**
La Gombe Office
482, avenue de la Science
Kinshasa - Gombe
Tel: +243 822 284 008

Matete Office
Matete Commercial Court
1^{re} Rue - Kinshasa - Limete
Tel: +243 897 887 921
www.guichetunique.cd

**Federation of Businesses of
the Congo (FEC)**
10, avenue des Aviateurs
Kinshasa - Gombe
Tel: +243 812 48 89 09

**National Commission of
Women Entrepreneurs (CNFE)**
11, avenue des Aviateurs
Kinshasa - Gombe
Tel: +243 810 55 83 70

**Confederation of Small and
Medium-Sized Enterprises
of the Congo (Copemeco)**
2550/558 Petit Boulevard
Lumumba, Q/résidentiel
Kinshasa - Limete
Tel: +243 998 200 268

**National Federation of
Artisans and Small and
Medium-Sized Enterprises
in the Congo (Fenapec)**
65, avenue Haut-Congo, Q/Golf
Kinshasa - Gombe
Tel: +243 999 918 281

**Société d'Exploitation du Guichet
Unique du Commerce Extérieur
(SEGUCE, the company which
operates the foreign trade
single window system)**
157, avenue de la Démocratie
Kinshasa - Gombe
Tel: +243 843 885 959

**Regulatory Authority for
Public Procurement (ARMP)**
Crown-Tower Building,
4th floor, Batetela
Boulevard du 30-Juin
Kinshasa - Gombe
Tel: + 243 812 474 186

**American Chamber of
Commerce in the DRC
(AmCham Congo-DR)**
8778, avenue Wagonia
Congo Trade Center, suite 6
Kinshasa - Gombe
Tel: +243 810 000 029

International organizations

**FAO Representation in the
DRC**
936, boulevard du 30-Juin
Gombe 16096, KIN 1
Kinshasa
Tel: +243 81 33 30 176

WHO DRC
42, avenue des Cliniques
BP 1899
Kinshasa I
Tel: +243 81 555 4952

**African Development Bank
(AfDB)**
294, boulevard du 30-Juin
Banque commerciale du
Congo (BCDC) Building, 6th floor
BP 7525 Kinshasa I
Kinshasa - Gombe
Tel +243 815 560 291

UNDP Country Office (DRC)
Losonia Building
Boulevard du 30-Juin
BP 7248
Kinshasa - Gombe
Tel: +243 (0) 815 553 300 - 307
www.cd.undp.org

World Bank DRC Office

49, boulevard
Colonel-Tshatshi
Kinshasa
Gombe
Tel: +243 999 94 9015
Tel: +243 817 00 5215

French Development Agency (AFD)

17, avenue du Comité-Urbain
Kinshasa
Gombe
Tel: +243 099 86 82 598

Delegation of the European Union to DR Congo

BCDC Building
Boulevard du 30-Juin
Kinshasa - Gombe
Tel: +243 81 55 67 401

USAID

198, avenue Isiro
Kinshasa - Gombe

Department for International Development (DFID)

British Embassy
83, avenue du Roi-Baudouin
Kinshasa - Gombe
Tel: +243 815 566 330

International Labour Organization (ILO)

Losonia Building
Boulevard du 30-Juin
Kinshasa - Gombe
Tel: +243 817 006 113

International Monetary Fund (IMF)

National Mint, 5th floor
Central Bank of the Congo
Boulevard du
Colonel-Tshatshi
Kinshasa
Tel: +243 817 006 183

Hotels

Béatrice Hotel Kinshasa

1, avenue Isiro
(opposite Kinshasa Central
Railway Station)
Kinshasa - Gombe
Tel: +243 812 535 000
www.beatricehotel.com

Pullman Kinshasa Grand Hotel

4, avenue Batetela
BP 9535
Kinshasa
Tel: +243 858 000 112
www.all.accor.com

Hotel Memling (CGHA)

Avenue du Tchad, 5B
Kinshasa - Gombe
Tel: +243 815 557 700
996 037 000
www.memling.net

Hotel Royal

3, avenue Kitona
Kinshasa - Gombe
Tel: +243 815 555 666
www.hotelroyaldrc.com

Hotel Venus

Gombe, 306
Kinshasa
Tel: +243 814 191 721
www.venus-hotel-luxury-
hotel.business.site

Fleuve Congo Hotel

119, boulevard
Colonel-Tshatshi
Kinshasa
Tel: +243 808 500 600

Hacienda Hotel

65, avenue de la Justice
Kinshasa
Tel: +243 820 004 010

Kin Plaza Arjaan by Rotana

Croisement avenue de la
Justice et avenue Ouganda
Kinshasa - Gombe
Tel: +243 818 978 888
www.rotana.com

Pullman Lubumbashi Grand Karavia

55, route du Golf
Quartier Golf
Lubumbashi
Province du Katanga
Tel: +243 995 555 058
www.all.accor.com

La Rose Hotel

Avenue du Lac-Kipopo
Lubumbashi
Province du Katanga
Tel: +243 818 130 034

Hotel Belle Vue

Croisement avenue Mwepu
et avenue Kasai
Lubumbashi
Province du Katanga
Tel: +243 818 157 111
www.bellevuelubum.com



AfDB	African Development Bank	IMF	International Monetary Fund
AFD	French Development Agency	INRB	National Biomedical Research Institute
AGOA	African Growth and Opportunity Act	IOF	International Organisation of La Francophonie
AmCham	American Chamber of Commerce	NEPAD	New Partnership for Africa's Development
ANAPI	National Agency for Investment Promotion	NICT	New information and communications technologies
ARPTC	Post and Telecommunications Regulatory Body	OPEC	Organization of the Petroleum Exporting Countries
AU	African Union	PNDS	National Health Development Plan
BCC	Central Bank of the Congo	PNIA	National Agricultural Investment Plan
BIAC	Banque internationale pour l'Afrique au Congo	PNSD	National Strategic Plan for Development
Comesa	Common Market for Eastern and Southern Africa	PPP	Public-private partnership
Copemeco	Confederation of Small and Medium-Sized Enterprises of the Congo	RN	National road
CPW	Construction and public works	SADC	Southern African Development Community
DRC	Democratic Republic of the Congo	SARL	Société à responsabilité limitée (limited liability company)
ECCAS	Economic Community of Central African States	SAZ	Special agricultural zone
EU	European Union	SDG	Sustainable Development Goal
FAO	Food and Agriculture Organization of the United Nations	SEZ	Special economic zone
FDI	Foreign direct investment	SME	Small and medium-sized enterprise(s)
FEC	Federation of Businesses of the Congo	SMI	Small and medium-scale industry
FPI	Industry Promotion Fund	SNEL	National Electricity Company
GDP	Gross domestic product	TEU	20-foot equivalent unit
Gécamines	Générale des carrières et des mines	TFP	Technical and financial partner
HDI	Human Development Index	UHC	Universal health coverage
HIPC	Heavily indebted poor country	UNDP	United Nations Development Programme
ICT	Information and communications technology	UN	United Nations
		VAT	Value-added tax
		WHO	World Health Organization



Economic Guide: République Démocratique du Congo

Toutes les opportunités
d'investissement

Édition française



« Mon ambition est de construire une économie forte »

Félix Tshisekedi,
Président de la République démocratique du Congo
Extraits du discours sur l'état de la Nation
du 13 décembre 2019

« Le climat des affaires est une question qui me préoccupe au plus haut point. Il n'est un secret pour personne que pour attirer les investissements nationaux et étrangers, il faut l'amélioration du climat des affaires. [...] La marche vers la reconstruction de notre pays nous impose d'améliorer notre système économique. C'est ainsi que je compte suivre personnellement les réformes engagées pour l'amélioration de notre système fiscal, en vue de faciliter la venue des investissements. Mon ambition est de construire une économie forte qui passe par la mise en place des infrastructures structurantes de communication et de télécommunication. Et pour cela, je veillerai à l'amélioration du climat des affaires par la mise en place d'une institution de suivi des indicateurs. L'afflux massif des investisseurs dépend aussi d'une bonne distribution de la justice et de la sécurité juridique et judiciaire pour ces derniers. C'est pourquoi la réforme de la justice constitue un impératif. Activement, nous devons combattre la corruption qui prive notre pays de beaucoup de ses ressources. De ce point de vue, je voudrais inviter tous les responsables publics à être exemplaires et dignes. La position géographique de notre pays, son énorme potentiel énergétique et environnemental nous placent au centre des enjeux de notre temps. Nous devons jouer le rôle qui est le nôtre dans la stratégie mondiale de lutte contre le réchauffement climatique. Le rôle moteur que doit jouer notre pays pour le développement de notre continent nous impose une ouverture aux pays limitrophes et aux organisations sous-régionales. Nous travaillerons à rendre nos entreprises compétitives, et dans le cas de la théorie des avantages comparatifs, de réduire sensiblement notre dépendance aux importations. L'année qui s'ouvre sera le témoin de la reprise de la collaboration avec nos partenaires traditionnels, l'arrivée massive d'investissements étrangers, résultat de mes récents déplacements. Avec les mesures que nous avons prises sur tous les plans, je peux dire avec courage que nous sommes sur la bonne voie. »



© AFP - TOBIAS SCHWARZ

Michael A. Hammer

Ambassadeur des États-Unis auprès
de la République démocratique du Congo



Bienvenue ! *Mbote* ! Au nom de l'ambassade américaine à Kinshasa, nous aimerions entrer en contact avec votre entreprise si vous cherchez à investir en République démocratique du Congo, plus communément appelée RDC. Depuis l'année dernière, j'ai le privilège d'être l'ambassadeur des États-Unis en RDC. Dès le début de mon mandat, j'ai appris à aimer le dynamisme du peuple congolais, sa culture vivante et la beauté spectaculaire de ses espaces naturels. La RDC est le plus grand pays d'Afrique subsaharienne. Sa superficie est à peu près égale à celle de l'Europe occidentale et elle compte une population de plus de 90 millions d'habitants. Suite à un premier transfert de pouvoir pacifique sans précédent, marqué par l'investiture du président Félix Tshisekedi en janvier 2019, les entreprises américaines jettent un regard nouveau sur le marché congolais.

Pour son premier voyage hors du continent, le président Tshisekedi s'est rendu à Washington D.C. Nous avons lancé ensemble le Partenariat privilégié États-Unis-RDC pour la paix et la prospérité (PP4PP), qui vise non seulement à combattre la corruption et à apporter la paix et la stabilité, mais aussi à attirer les investissements américains et à accroître les échanges commerciaux.

Nos liens avec la RDC sont profonds et anciens. Les États-Unis sont le plus important donateur bilatéral de la RDC, avec près de 500 millions de dollars par an en programmes de développement et d'aide humanitaire. En RDC, la politique étrangère américaine vise à aider le pays à exploiter son immense potentiel. Le Congo dispose des ressources énergétiques nécessaires pour alimenter le continent africain, de terres arables à même de nourrir l'Afrique et d'un peuple animé d'un fort esprit d'entreprise. Par ailleurs, il convient de mentionner les gisements de minerais, dont la valeur est estimée à 24 000 milliards de dollars. Ils se composent notamment d'abondantes quantités de cobalt, de coltan, de cuivre, de diamants, d'or, de lithium, de tantale et d'étain.

Nous avons mis en place au sein de l'ambassade une équipe commerciale interagence (KinshasaDealTeam@state.gov) qui est prête à vous accompagner et à vous conseiller pour découvrir les nombreuses possibilités que présente le marché de la RDC. L'AmCham du pays est également pleinement engagée dans ce processus et se tient à votre disposition. N'hésitez pas à nous contacter, à nous rendre visite et à envisager de faire des affaires en RDC. Vous pouvez suivre nos activités sur Twitter et Facebook. Je vous attends avec impatience à Kinshasa.

À bientôt,
Mike Hammer @USAmbDRC



CHAMBRE DE COMMERCE DES ETATS-UNIS U.S.-AFRICA BUSINESS CENTER

À PROPOS DU U.S.-AFRICA BUSINESS CENTER

L'USAfBC plaide avec force en faveur d'un renforcement du commerce et des investissements entre les États-Unis et l'Afrique, et vise à orienter la communauté des affaires américaine dans une période de coopération sans précédent avec les communautés économiques régionales d'Afrique, le secteur privé africain existant, ainsi que les petites et moyennes entreprises. Ses liens avec des membres éminents du Congrès, de l'Administration et des gouvernements étrangers ouvrent la voie à un dialogue stratégique qui fait progresser la contribution du secteur privé en Afrique.

PRIORITES

• PERMETTRE L'INNOVATION AU SEIN DES ÉCOSYSTÈMES

Nous travaillons avec des partenaires qui partagent nos valeurs afin de garantir que les gouvernements africains disposent de mécanismes de réglementation et de mise en œuvre conformes aux meilleures pratiques reconnues, en vue de protéger les produits locaux et étrangers et de favoriser la croissance, l'innovation et l'investissement.

• PROMOUVOIR LA COHÉRENCE RÉGLEMENTAIRE ET AMÉLIORER LE CLIMAT DES AFFAIRES

Nous sommes fermement convaincus que des pratiques réglementaires rigoureuses, la transparence et l'engagement des parties prenantes sont indispensables à un environnement commercial dynamique et à une augmentation des investissements étrangers directs.

• APPROFONDIR L'ENGAGEMENT BILATÉRAL ET RÉGIONAL ENTRE LES ÉTATS-UNIS ET L'AFRIQUE

Nous savons que les États-Unis ne bénéficient pas d'un système développé d'accords commerciaux en Afrique, ce qui complique de plus en plus la tâche des entreprises américaines qui souhaitent bénéficier de conditions de concurrence équitables avec les autres pays. Nous invitons les gouvernements à dépasser les relations commerciales traditionnelles et nous plaidons pour la mise en place continue d'accords commerciaux bilatéraux et régionaux.

• ACCROÎTRE LE SOUTIEN À L'AFRIQUE SUR LE PLAN COMMERCIAL

Nous sensibilisons aux possibilités lucratives en matière de commerce et d'investissement en Afrique et aux ressources dont disposent les entreprises américaines.

CONTACTER LE CENTRE

En tant que membre de l'USAfBC, votre entreprise bénéficiera d'un large éventail d'avantages personnalisés, tels que des conseils, des actions de sensibilisation autour de questions stratégiques et des invitations à des réunions de travail lors desquelles vous pourrez rencontrer directement de hauts responsables américains et africains. Votre entreprise fera également l'objet d'une attention particulière dans le cadre de la mise en œuvre de nos priorités politiques et de notre programme de travail dans toute l'Afrique.

Rendez-vous sur
www.usafricabusinesscenter.com
pour en savoir plus sur l'adhésion à l'USAfBC



© IAN WAGREICH

Scott Eisner, président du U.S.-Africa Business Center et directeur général adjoint de la Chambre de commerce des États-Unis

Éditorial

Éditorial

Scott Eisner

La RDC : la destination d'investissement la plus inexploitée d'Afrique

La République démocratique du Congo (RDC) est riche en ressources naturelles, en minéraux stratégiques, et possède la moitié des forêts et des voies fluviales d'Afrique. Ces ressources, ainsi que les autres caractéristiques uniques du pays, offrent des possibilités d'investissement importantes. La RDC a engagé un certain nombre de réformes, incluant notamment la libéralisation du secteur de l'énergie, la mise en place d'un guichet unique pour les investisseurs et la rationalisation du système fiscal. Ces réformes, les autres engagements pris auprès des institutions multilatérales, ainsi que la volonté du gouvernement d'améliorer le climat des affaires, sont autant de signes indiquant que le pays est prêt à attirer les investissements directs étrangers.

Ce guide économique fournit des informations concernant divers secteurs autres que l'exploitation minière, pour laquelle la RDC est déjà réputée à l'international. Les perspectives dans les domaines de l'agriculture, de l'énergie, des infrastructures, de l'écotourisme, de l'éducation et de la santé sont autant de possibilités d'investissement concrètes dans les 26 provinces du pays.

Le U.S.-Africa Business Center (USAfBC) de la Chambre de commerce américaine va travailler en étroite collaboration avec les secteurs public et privé congolais pour renforcer les relations commerciales entre nos deux nations. Cette action conjointe permettra également aux entreprises américaines de contribuer au programme de diversification économique de la RDC par le développement des compétences et le transfert de technologies.

La Chambre de commerce des États-Unis est la plus grande organisation commerciale du monde ; elle représente les intérêts de plus de 3 millions de sociétés de toutes tailles, secteurs et situations géographiques, ainsi que ceux des chambres et associations sectorielles à l'échelle locale et des États. La Chambre de commerce des États-Unis travaille également en étroite collaboration avec 118 chambres de commerce américaines (AmCham) à l'étranger, dont 18 sur le continent africain. Le USAfBC, dont le siège se trouve à la Chambre de commerce des États-Unis, est une association se consacrant à la sensibilisation et à la formulation de politiques dont la mission est de promouvoir la prospérité des Africains et des Américains en favorisant la création d'emplois et l'esprit d'entreprise. Avec des dépenses des ménages et des entreprises qui devraient dépasser 5,6 milliards de dollars d'ici 2025 et une population de 1,2 milliard de personnes qui devrait doubler d'ici 2050, nous sommes persuadés que l'Afrique est l'avenir de l'économie mondiale.

Nous espérons que ce guide complet offrira des informations utiles aux personnes et aux entreprises désireuses d'investir dans l'une des destinations d'investissement africaines les plus inexploitées, la RDC.

SCM 華剛礦業
SICOMINES S.A.

A responsible and sustainable mining company for promoting an ecological, steady and locally beneficial development.

Une société minière responsable et durable pour un développement écologique, soutenu et bénéfique au peuple local.

www.sicomines.com/fr



Lino N'shimba

President & Chairman of the Board
La Chambre de commerce américaine en RDC
Founder CEO Africa Equity Investment
Group SARL



© DR

La RDC est naturellement positionnée au cœur du continent africain et se présente potentiellement comme une colonne vertébrale du développement en Afrique. L'alternance pacifique au pouvoir ainsi que la vision progressiste du président Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo sont une promesse réelle d'un grand Congo prospère sur le chemin de l'émergence.

La U.S. Chamber of Commerce est la plus large fédération d'entreprises à travers le monde ; représentée en RDC par l'AmCham RDC (Chambre de commerce américaine en République démocratique du Congo) — conglomérat d'entreprises de secteurs d'activités clés pour le développement —, elle est un trait d'union pour les échanges commerciaux et d'investissements entre les USA et la RDC. L'AmCham RDC considère prioritaire la promotion du commerce et des investissements entre les deux pays et les pays limitrophes. Elle a mis en place un forum commercial, social et politique pour ses membres, et pour renforcer les liens d'amitié entre les deux États. De plus, l'AmCham RDC apporte une valeur ajoutée

concrète dans les perspectives commerciales liées à la croissance économique. Elle est aussi un plaidoyer en faveur de ses sociétés-membres, qu'elles soient américaines ou congolaises, grâce à des relations privilégiées avec les autorités locales. En collaboration avec les supports de la présidence de la République — la FEC et l'Anapi —, l'AmCham RDC met en œuvre le *Guide de l'investisseur en RDC*, qui est un support informationnel sur les opportunités réelles d'investissement en RDC et sur le chemin à suivre pour s'y installer légalement.

La RDC, ce n'est pas seulement Kinshasa ou les mines ; c'est aussi 26 provinces, l'agriculture, l'énergie, le tourisme, les infrastructures... bref, c'est un pays qui regorge de ressources, naturelles et humaines. Les problèmes de la RDC sont en fait des opportunités d'investissement.

GHANDOUR FOODS

QUALITE SUPERIEURE 100%

LE BON GOUT !
KITOKO NA ELENGI!

GHANDOUR FOODS CONGO

FABRIQUE DES PRODUITS LAITIERS, DE JUS, TOUTES SORTES DE BOISSONS, ETC...
14e RUE LIMETE BLVD LUMUMBA - Tel.: +243 99 95 33 333 - email: g.foods@ghandour.cd

Anthony Nkinzo Kamole

Directeur général de l'ANAPI



À l'heure de la reconquête de son économie et de son développement, la RDC est sur la rampe de lancement de son décollage avec l'avènement d'un nouveau Président élu démocratiquement — une première en RDC — et la création de la Zone de libre-échange continentale qui vise l'intégration régionale et le développement intégral du continent africain.

Située au cœur de l'Afrique, la RDC est classée parmi les grands pays de mégabiodiversité. Doté de ressources minérales, énergétiques, agricoles, touristiques, ainsi que de divers autres atouts qui lui confèrent des potentialités aux dimensions continentales, ce grand pays est prédestiné à devenir une plateforme de production industrielle à même d'offrir des alternatives aux besoins de développement de l'Afrique.

En effet, la RDC offre aux investisseurs des avantages comparatifs substantiels, dont sa population d'environ 80 millions d'habitants, dominée par 60 % de jeunes qui constituent une main-d'œuvre abondante et bon marché. En outre, sa superficie de 2 345 410 kilomètres carrés (deuxième plus grand pays d'Afrique), sa position géostratégique au cœur de l'Afrique avec 9 165 kilomètres de frontières, partagées avec neuf pays voisins, lui permet de couvrir un marché potentiel d'environ 250 millions de consommateurs. Le marché congolais est vaste et ouvert aux multiples opportunités d'affaires, notamment dans les secteurs agricole, des hydrocarbures, des mines, etc.

Au plan politique, la RDC a aujourd'hui fait un pas considérable en avant vers un nouvel avenir, avec la vision du Président actuel qui place l'homme au cœur du développement. Cette vision se décline en quatre piliers : l'Homme, la bonne Gouvernance, la Croissance économique durable et la Société solidaire.

Au travers de cette vision, un accent particulier sera mis sur la consolidation des efforts entamés, le pays s'étant engagé dans un ambitieux programme de réformes destinées à assainir le climat des affaires de manière à le rendre davantage compétitif et attractif en matière d'investissements.

Ces perspectives heureuses augurent à tout investisseur potentiel en RDC un avenir prometteur tout en participant au développement du pays.

Prête à vous accompagner, l'Agence Nationale pour la Promotion des Investissements vous invite à tourner le regard vers ce nouvel horizon et à emboîter le pas aux nombreux investisseurs qui ont compris que la RDC est une terre d'avenir et que c'est le moment d'y venir.

Ensemble, construisons la RDC !



A truly unparalleled service in Kinshasa

Search no further when looking for a tailor-made holistic experience in town. Choose your suitable meeting room set-up and enjoy a variety of new coffee breaks that will leave your delegates spellbound. That's not all, indulge in our daily themed open buffets dinner at the Caprice restaurant or end your productive day with a drink at our private bar! What can you ask for more? If you are looking for a comfortable and spacious bedroom, then choose between our studios and suites that each include a kitchenette and will give you a home away from home feeling.

Contact us when planning for your next meeting or business stay!
Call us or email sales.kinplaza@rotana.com.

Arjaan Hotel Apartments

88 Croisement des Avenues de la Justice et Ouganda - Gombe - B.P. 288 KN I, Kinshasa, République Démocratique du Congo
T: +243 81 897 8888, +243 90 897 8888, kinplaza@arjaanrotana.com



Kin Plaza
Arjaan
by Rotana
Kinshasa

rotana.com

RDC

Un géant en devenir

La République démocratique du Congo (RDC), ou Congo-Kinshasa, est le deuxième plus grand pays et le quatrième plus peuplé d'Afrique. Sa situation centrale sur le continent en fait le réceptacle des peuples, cultures et religions qui s'y sont brassés au fil du temps, et lui donne vocation à être une terre de transit des flux humains et marchands – vocation qui s'ajoutera à sa tradition de pays d'exportation, établie grâce à ses nombreuses ressources naturelles.

La République démocratique du Congo, ex-Zaire (1971-1997), ex-République démocratique du Congo (1960-1971), ex-Congo belge (1908-1960), est un immense territoire où cohabitent plusieurs centaines d'ethnies, parlant autant de langues différentes, et se répartissant entre différentes religions, principalement le catholicisme et le protestantisme mais aussi l'islam, l'animisme, ou encore des cultes syncrétiques issus de diverses croyances. Sa population, jeune (près de la moitié a moins de 15 ans), constitue un formidable vivier de main-d'œuvre, et les atouts intrinsèques du pays permettent d'augurer un développement économique d'envergure lorsque les tensions dans la région seront moins prégnantes.

Des ressources naturelles abondantes

Elle trône en plein cœur du continent, tout en bénéficiant d'une ouverture sur l'océan Atlantique qui lui évite l'enclavement, et s'étend sur plus de 2,3 millions de kilomètres carrés bordés par neuf États : la République du Congo, la Centrafrique, le Soudan du Sud, l'Ouganda, le Rwanda, le Burundi, la Tanzanie, la Zambie et l'Angola. Ainsi se présente sur les cartes du monde la RDC. Le pays a la particularité d'être couvert à 98 % par le bassin du fleuve Congo, dont la forêt tropicale est la deuxième plus grande de la planète, après l'Amazonie. Il est bordé à l'est par le grand rift est-africain, des Grands Lacs du continent et de hautes

montagnes volcaniques, et au sud par la savane. Ces dispositions hors normes offrent des paysages variés et grandioses, et la luxuriance de la forêt, de part et d'autre de l'équateur, sillonnée par le fleuve Congo et ses affluents, induit une grande richesse de la faune et de la flore.

Ce réseau hydrographique dense constitue pour le Congo-Kinshasa un atout de taille. Le fleuve Congo possède le deuxième débit le plus régulier et le plus puissant au monde (40 000 m³/seconde), après l'Amazone. Les ressources hydroélectriques du pays sont estimées à 100 000 MW exploitables, dont plus de 44 % concentrés sur le seul site d'Inga où deux barrages sont actuellement en activité. Le bassin hydrographique de 3,68 millions de kilomètres carrés représente l'une des plus grandes réserves d'eau douce du monde. Ce potentiel est actuellement sous-exploité et de nombreux aménagements pourraient être faits. L'importance économique du fleuve est également considérable pour l'approvisionnement en produits halieutiques. Mais ce n'est bien sûr pas le seul débouché du secteur primaire congolais. Même si les terres cultivées ne concernent que 3 % du territoire, l'agriculture emploie 70 % de la population active et le pays recense 80 millions d'hectares de terres arables. Le café et le caoutchouc sont les principales denrées produites, avec le bois, l'immense forêt tropicale regorgeant d'essences très prisées.

Cependant, ce sont les réserves du sous-sol de la RDC qui sont particulièrement recherchées, et qui lui ont donné son surnom de « scandale géologique ». Plus de 1 100 minéraux et métaux précieux ont été répertoriés, dont notamment du cuivre, du cobalt, des diamants, de l'or (10 % des réserves mondiales connues), mais aussi du fer, de l'uranium, du pétrole... Le potentiel est remarquable, et les produits miniers sont depuis longtemps déjà exploités et exportés. En 2015, le secteur extractif représentait 97,5 % des recettes nationales d'exportation, selon la BAD. Et la demande mondiale en minerais, tirée par la Chine, a littéralement explosé. L'avenir est donc prometteur en ce qui concerne ces ressources.

Une ferme volonté politique

Le Congo-Kinshasa n'a pas été épargné par les crises, de tous ordres, qui se sont abattues sur lui à la fin du XX^e siècle. Aux urgences sanitaires (notamment avec la présence endémique du virus Ebola) se sont ajoutés les troubles politiques, les manquements en termes de gestion, les guerres interafricaines sur son sol (1996-1997, 1998-2003) et l'insécurité engendrée par la présence de milices armées. Mais récemment, en 2018, le pays est sorti de la récession économique induite par la chute des cours mondiaux de ses principaux produits d'exportation. La situation géostratégique centrale de la RDC en fait le réceptacle du plus grand marché

potentiel de l'Afrique centrale, comptant quelque 275 millions de consommateurs si l'on tient compte des populations des pays limitrophes. Pour parvenir à tirer parti de ce positionnement, il faut aménager le territoire afin que le développement puisse se construire sur des bases stables et pérennes. C'est pourquoi le Président de la République, Félix Tshisekedi, a initié la mise en place de cinq chantiers prioritaires ; ils portent sur les infrastructures, la création d'emplois, et les accès au logement, à l'eau et à l'électricité, à l'éducation et à la santé.

La volonté politique de booster la croissance se manifeste aussi par l'implication de l'État au sein d'instances internationales. Le Congo-Kinshasa appartient ainsi à plusieurs zones économiques sous-régionales : la SADC, le Comesa, la CEEAC. Et il a pour partenaires l'UA, l'UE, l'ONU et l'OIF.

Le pays explore aussi d'autres pistes de développement économique. Il veut se lancer dans l'industrialisation pour mieux valoriser ses matières premières, accentuer ses relations commerciales et ses partenariats avec la Chine, redéfinir ses rapports de coopération avec l'UE pour bénéficier notamment d'aides budgétaires... Si toutes les conditions de retour à la paix et à la stabilité sont réunies, la RDC pourrait devenir l'un des pays les plus prometteurs du continent africain et s'afficher comme incontournable sur le continent, voire au-delà.

La RDC en bref

(Chiffres 2018)

PAYS

Régime politique : République
Constitution : 2006 (révisée en 2011)
Hymne national : « Debout Congolais »
Devise : « Justice, Paix, Travail »
Indépendance (de la Belgique) : 30 juin 1960
Divisions administratives : 26 provinces
Capitale : Kinshasa
Villes principales : Lubumbashi, Mbuji-Mayi, Kananga, Kisangani, Bukavu.
Langue officielle : Français
Langues nationales véhiculaires : Swahili, lingala, kikongo, tshiluba (langues bantoues)

GÉOGRAPHIE

Superficie : 2 344 860 km²
Climat : Équatorial (chaud et humide toute l'année) dans la région du bassin fluvial, tropical (chaud avec une saison sèche) au nord et au sud de cette zone, climat des montagnes (frais et sec) à l'est et au sud.
Relief : Plaine côtière et terres alluviales le long du couloir de l'ouest du pays, plaines et plateaux de faible altitude recouverts de forêts au centre et au nord, grands lacs et chaînes montagneuses volcaniques à l'est, massifs montagneux et savane au sud.

POPULATION

Nombre d'habitants : 84 millions
Croissance démographique : 3,23 % par an
Densité moyenne : 37,08 habitants/km²
Indice de développement humain (IDH) : 0,46
Indice de performance environnementale (IPE) : 30,41
Espérance de vie à la naissance : 60,03 ans
Population urbaine : 44,46 %
Population de moins de 15 ans : 46,16 %
Natalité : 41,73 ‰
Fertilité : 6,02 enfants/femme
Alphabétisation : 77,04 %
Chômage : 4,16 % des actifs
Emploi :
 - Agriculture : 68,65 %
 - Industrie : 10,47 %
 - Services : 20,88 %

ÉCONOMIE

Monnaie : Franc congolais (CDF)
PIB annuel : 47,228 milliards USD
PIB par habitant : 562 USD
Croissance du PIB : 5,76 % par an
PIB/secteur :
 - Primaire : 19,11 %
 - Secondaire : 48,20 %
 - Tertiaire : 32,69 %
Principal partenaire (importations, exportations, investissements) : Chine



Présentation

Félix Tshisekedi

Sa vision pour la RDC



© AFP - TOBIAS SCHWARZ

Dans son discours d'investiture du 24 janvier 2019, le président Félix Tshisekedi l'a affirmé haut et fort : « Par sa situation géographique et en considération des enjeux géostratégiques de ses richesses naturelles et de son capital humain, la RDC porte une espérance pour l'Afrique et le monde. » Une évidence pour le locataire du Palais de la Nation, et une ambition qu'il entend bien concrétiser.

La vision de Félix Tshisekedi quant au devenir de la RDC, tel que défini dans son programme politique après son accession au pouvoir, se décline en quatre axes stratégiques : une bonne gouvernance, une croissance économique du-

nable, une société solidaire et des engagements en faveur des individus — des thématiques incontournables pour parvenir à un développement pérenne. Afin de se donner les moyens d'atteindre ces objectifs, le chef de l'État a fait ses comptes. Et défini un budget conséquent.

La lutte contre les « antivaleurs »

Aucun bénéfice commun ne peut être tiré d'une économie rongée par la corruption. Or en RDC, cette dernière est, selon les mots du président, « une véritable pandémie, une gangrène ». Il s'est en-



gagé à combattre « avec la dernière énergie la corruption, le détournement des deniers publics, le tribalisme, le népotisme, la concussion, le clientélisme, l'incivisme ». Il faut donc assainir les institutions minées par ces « antivaleurs ». Cela passe par deux leviers, la sensibilisation et la répression. Pour le volet « sensibilisation », a été décidé la création d'une Agence pour le changement des mentalités, à laquelle seront fournis d'importants moyens pour pouvoir toucher toutes les composantes de l'administration et de l'État. Pour le volet « répression », va être mise sur pied une structure consacrée à la lutte contre la corruption, la fraude fiscale et le blanchiment de capitaux. Félix Tshisekedi se veut ferme sur la question. Il a confié à *Jeune Afrique* qu'il fallait « faire des

exemples en punissant les vrais commanditaires, parce que les corrupteurs sont les plus répréhensibles ». Car ces malversations obèrent les finances publiques, et donc la capacité du pays à se développer. Un frein qui est d'autant plus inacceptable pour le chef de l'État qu'il a mis la barre très haut pour le budget 2020, tablant sur 10 milliards de dollars, soit près du double de l'année précédente (5,5 milliards). Le FMI est dubitatif sur la capacité de la RDC à dégager cette somme, car il est très rare qu'un pays arrive à augmenter ses revenus dans une telle proportion aussi rapidement, et ses experts prévoient plutôt un budget de 7 milliards. Mais Félix Tshisekedi maintient ses prévisions : « Comment les gens peuvent-ils s'étonner que le gouverne-

ment propose un budget de 10 milliards de dollars avec 80 millions de Congolais ? », s'interroge-t-il. Et il peut être satisfait : la loi de finances n° 19/005 du 31 décembre 2019 a ajouté à ce montant plus de 970 millions de dollars de prévisions de recettes budgétaires, provenant de la réintégration des crédits additionnels (comme par exemple la redevance minière des exploitants artisanaux).

Pour une croissance économique durable

Une croissance inclusive nécessite le « développement intégral » du pays. Pour ce faire, Félix Tshisekedi s'est adressé peu de temps après son investiture aux gouverneurs de province (en majorité issus du Front commun pour le Congo (FCC), coalition de l'ex-président Joseph Kabila), leur enjoignant

d'intégrer sa vision dans leurs programmes de gouvernance. Il s'agit entre autres de faire cesser les « tracasseries administratives, policières et militaires auxquelles font face la population en général, et les opérateurs économiques en particulier ». « La tâche qui vous attend est lourde et les défis à relever sont énormes », reconnaît-il, s'engageant à allouer des moyens conséquents aux gouverneurs, dont les résultats sur le terrain seront évalués trimestriellement.

La diversité des territoires est une aubaine pour la diversification de l'économie. La vision présidentielle est de développer tous les atouts du pays, au premier rang desquels se trouvent bien sûr ses ressources minières. La demande en cobalt et en lithium, dont les plus grandes réserves mondiales se trouvent en RDC, va connaître un

nouvel essor avec la hausse de la production de voitures électriques, ces matières premières étant utilisées dans leur fabrication. Ce processus de diversification ne se fera pas anarchiquement, mais en satisfaisant aux exigences environnementales et sociales définies par la Vision minière africaine (VMA), créée en 2009 par l'UA pour harmoniser les pratiques sur le continent. Autre levier, l'agriculture et l'agro-industrie, avec la possibilité de mettre en exploitation le formidable potentiel que représentent les 80 millions d'hectares de terres arables du Congo. Sans négliger les NTIC, outil incontournable pour le développement de l'entrepreneuriat, et autres secteurs porteurs.

Le chef de l'État a aussi une ambition plus large : l'intégration régionale. Elle passe avant tout par la construction

d'infrastructures, notamment en RDC qui se situe au carrefour de l'Afrique. Une position géostratégique unique pour faciliter les jonctions entre les pays du continent. Dans cette optique, Félix Tshisekedi a officiellement demandé en juin 2019 l'adhésion du Congo-Kinshasa à la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC). Le pays fait déjà partie des organisations régionales UA (Afrique), Comesa (Afrique australe et orientale), SADC (Afrique australe), CEEAC (Afrique centrale), Communauté économique des pays des Grands Lacs (CEPGL).

Les 8 et 9 décembre 2019 s'est tenu à Kigali, au Rwanda, le Festival Kusi Ideas, une conférence annuelle pour une réflexion panafricaine. Pour cette 60^e édition, dont le thème était de faire des projections sur l'état du continent dans 60 ans, les sujets abor-



dés ont été la création d'un continent sans frontières, le changement climatique, la sécurité alimentaire, la sécurité humaine, les médias, la démocratie, la culture, les sports et l'économie durable. Le président congolais y a participé, pointant pour sa part l'importance d'un dévelop-

pement basé sur l'homme et la solidarité, deux de ses axes prioritaires. Pour cela, il faut s'attacher à mettre en place la gratuité de l'enseignement de base et l'accès aux soins, valoriser le capital humain par la promotion des jeunes et des femmes, développer les milieux ruraux et lutter

contre la pauvreté par des actions sociales. « L'homme sera au centre de toutes vos actions », avait déclaré aux gouverneurs le chef de l'État, marchant sur les traces de son père, l'ex-Premier ministre Étienne Tshisekedi, lequel avait déjà pour slogan « Le peuple d'abord ».



Entretien avec François Nkuna Balumuene

Ambassadeur de la RDC aux États-Unis d'Amérique

Les liens et les échanges bilatéraux entre la RDC et les États-Unis se renforcent depuis quelques années. Après un net ralentissement lors de la précédente mandature, l'arrivée au pouvoir de Félix Tshisekedi a rebattu les cartes. Aujourd'hui, les relations sont au beau fixe et s'intensifient.

Monsieur l'Ambassadeur, comment jugez-vous l'état actuel de la coopération entre la RDC et les États-Unis ?

Aujourd'hui, les relations entre la RDC et les États-Unis sont sur une voie très positive, de part et d'autre, et cela a été accentué par l'alternance démocratique intervenue suite aux élections de décembre 2018. Le nouveau leadership, qui est incarné par le Président Félix Tshisekedi, a permis aux Américains d'avoir un nouveau regard sur le pays. Jadis, on déconseillait aux Américains de venir au Congo, et dès l'arrivée au pouvoir

du nouveau Président Félix Tshisekedi, il y a eu... presque une euphorie. D'ailleurs, son premier voyage à l'extérieur du continent africain, c'était aux États-Unis, où il a été accueilli avec beaucoup de ferveur, et beaucoup d'attentes de la part de l'administration américaine qui lui a promis tout son support pour l'aider au changement de ce pays aux ressources immenses mais qui, paradoxalement, connaît une augmentation grandissante de la pauvreté. Tout a été fait pour qu'on redonne un sens à cette coopération.

Les Américains attendaient vraiment un nouveau leadership ?

Sincèrement, j'ai vécu là-bas, j'ai vu la transition. Je suis arrivé en 2015, et on a vécu cette période très douloureuse des rapports tendus entre les deux pays, de 2016 à 2018. Les Américains attendaient qu'il y ait un changement, et ce changement a eu lieu, qu'ils ont applaudi avec beaucoup de joie.

Donc il y a eu un réchauffement des relations...

Aujourd'hui, si vous regardez le nombre de visites de haut niveau des Américains en RDC, c'est un signal fort, un signal très fort. Ils ne cessent de répéter qu'ils veulent installer une coopération stratégique pour le développement économique et la sécurité. Ils ont évolué sur ce sujet. La part de la RDC en Afrique est essentielle et ils savent que ce pays ne peut qu'être

la locomotive du développement du continent africain. Ils veulent donc aider à effectuer les réformes qui sont dans le *pipe* et qui, une fois matérialisées, renforceront encore la coopération bilatérale.

Quels vont être selon vous les axes de coopération prioritaires ?

Je parlais d'abord de la sécurité, parce qu'on ne peut pas parler d'économie quand il n'y a pas de sécurité. Les Américains sont prêts à nous aider pour raffermir notre système sécuritaire. Si le calme revient, l'économie va suivre. Il y a encore des contentieux concernant les différentes interventions américaines ici, mais on est en voie d'aplanir les choses afin que cette coopération militaire soit effective, et ça pourrait arriver très prochainement.

Il y aura ensuite certainement des chantiers économiques : on observe un intérêt du Président Tshisekedi, qui s'est rendu plusieurs fois aux États-Unis pour attirer les investisseurs.

Effectivement, avec l'appui de l'administration américaine des hommes d'affaires américains sont en train de venir, ils sont incités à investir en RDC.

On annonce le retour de General Electric, par exemple...

Il a déjà signé ! General Electric a signé un accord pour un milliard de dollars d'investissements. C'est un retour très important, même si la société était déjà revenue

de manière un peu timide. C'est un signal très favorable pour les autres investisseurs américains. Je peux déjà vous dire qu'une autre entreprise américaine va implanter en RDC début 2020 un champ solaire de 200 MW. Les accords avec le gouverneur de Kinshasa et la SNEL sont signés ; les travaux vont commencer incessamment et ils dureront un an. L'opération pourrait être renouvelée, ce qui ferait une puissance totale de 400 MW. Cela soulagera la ville de Kinshasa où un sérieux problème de manque d'énergie se pose. Il y a également une grande société américaine, ContourGlobal, qui va opérer sur le lac Kivu, pour transformer le gaz méthane en électricité. Le Président souhaite attirer cette communauté d'affaires américaine.

Quel rôle jouez-vous dans la facilitation et la dynamisation des investissements américains en RDC ?

Le premier rôle que nous avons eu a été d'alléger les conditions d'octroi des visas. On s'y est mis dès que le changement politique s'y est prêté. Dans l'ancien système, on prenait quinze jours, trente, voire plus pour donner une réponse à une demande. Aujourd'hui quarante-huit heures suffisent pour avoir un visa. C'est une grande avancée. Et le prix a baissé. C'est vrai vis-à-vis des États-Unis, il faudra uniformiser cela en ce qui concerne d'autres pays... Pour les Congolais devenus américains, ils arrivent avec



leur passeport et repartent avec un visa ; ils n'ont même pas à attendre quarante-huit heures. Tout cela permet de faciliter l'entrée en RDC. On fait aussi campagne aux États-Unis, on rencontre des investisseurs potentiels, on discute avec eux. Vous verrez que d'ici deux-trois mois, beaucoup de délégations vont venir. On les accompagne aussi en RDC, on sert de facilitateurs. Notre rôle est de promouvoir les relations bilatérales.

Vous êtes optimiste sur l'avenir économique de votre pays ?

Aujourd'hui, je suis plus qu'optimiste, parce que la détermination du Chef de l'État est manifeste. Sa volonté d'apporter des changements réels à la gouvernance de ce pays, c'est ce qui donne aux

autres l'envie de l'accompagner. Parce qu'il est sincère, il est vrai.

Quels messages souhaitez-vous délivrer à la Chambre de commerce américaine et à ses adhérents ?

D'abord, je souhaite remercier très sincèrement Scott Eisner (directeur général adjoint de la Chambre de commerce des États-Unis et président du U.S.-Africa Business Center, ndlr) et son équipe, qui sont en train de faire un travail énorme pour la visibilité de notre pays auprès des Américains. Scott a organisé une grande table ronde, où le Président Tshisekedi a pu exprimer sa vision pour le Congo. L'auditoire était composé de hauts responsables de grandes entreprises américaines, et c'était très satisfaisant. Et pour cela, encore une fois, bravo ! L'équipe est aussi en train d'organiser des séances en faveur de la RDC portant sur différents secteurs : agriculture, éducation, mines, traçabilité de la chaîne d'approvisionnement des minerais... Et aujourd'hui, nous attendons le lancement de ce guide sur la RDC. C'est une chose qui n'avait jusque-là jamais été faite, et qui va donner encore plus de visibilité à la RDC.

Nous pouvons aborder — et je sais que Scott Eisner en parle souvent — la lutte contre la corruption. C'est aussi un cheval de bataille des États-Unis.

C'est l'élément moteur de la politique du Chef de l'État, qui est en train de chercher

à mettre en place une structure plus corsée pour éradiquer ce fléau. C'est ce que les Américains attendent, et le Président Tshisekedi a promis dès les premiers jours de son mandat de s'y atteler. Il ne fait pas de discours sans évoquer ce problème. Ses mots sont profonds ; il faut déraciner cette pratique chez les Congolais.

Quels sont pour vous les secteurs qui portent l'économie, et dans lesquels les Américains pourraient investir ?

J'opte pour la vision du Chef de l'État : le secteur le plus créateur d'emplois est l'agriculture. Le Président a eu une phrase qui m'a marqué : il a dit qu'il était temps que le sol prenne sa revanche sur le sous-sol. On exploite les minerais, mais on reste pauvres. Or notre potentiel agricole est à même de nourrir 2 milliards d'habitants. Des investisseurs sont prêts à venir développer l'agriculture en RDC. Il y a du potentiel dans toutes les provinces. Nous avons à peu près 120 millions d'hectares de terres arables et irrigables. C'est ce secteur qui va donner l'impulsion au développement sur le long terme.

Il est vrai que les minerais rapportent plus à court terme, mais il faut améliorer les retombées environnementales de ce secteur. Le Président insiste également sur la transformation des minéraux sur le sol congolais, devant entraîner la création d'emplois et l'accroissement des revenus afin que le

peuple congolais jouisse pleinement des bénéfices de ses ressources minières.

C'est le credo du Président : « le peuple d'abord ».

Et concernant le tourisme, l'énergie, les infrastructures ?

Notre pays dispose d'un potentiel touristique immense. Les chiffres montrent que le Kenya, qui n'a que le dixième du potentiel congolais, tire des ressources importantes de ce secteur suite à son meilleur développement. C'est donc un secteur très porteur qu'il faut mieux organiser et mieux structurer. Le grand handicap demeure l'insécurité dans l'Est, c'est pourquoi le gouvernement met des moyens importants pour le rétablissement de la paix et la sécurité dans cette partie du pays.

Au niveau énergétique, c'est là où Dieu a le plus béni le territoire de la RDC en le dotant d'un potentiel hydraulique à même de produire près de 100 000 MW d'énergie hydroélectrique.

Concernant les infrastructures, les voies de communication sont les vecteurs du développement, l'interconnexion de toutes les provinces par voies terrestre, ferroviaire, fluviale, lacustre et aérienne. Elles restent le soubassement du développement intégral du pays.

Nous vous souhaitons, Monsieur l'Ambassadeur, l'accomplissement de vos projets.

Je vous remercie pour ce soutien.

l'essentiel

DES RELATIONS INTERNATIONALES

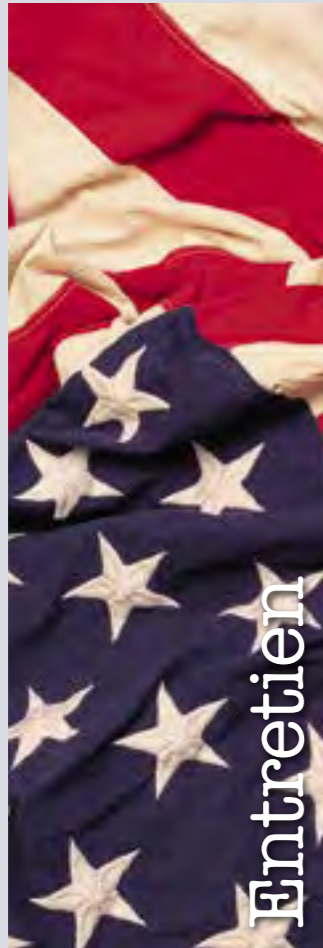
LE MAGAZINE FRANCOPHONE DE GÉOPOLITIQUE



POLITIQUE - DIPLOMATIE - ÉCONOMIE - CULTURE

PORTEZ UN REGARD NEUF SUR L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

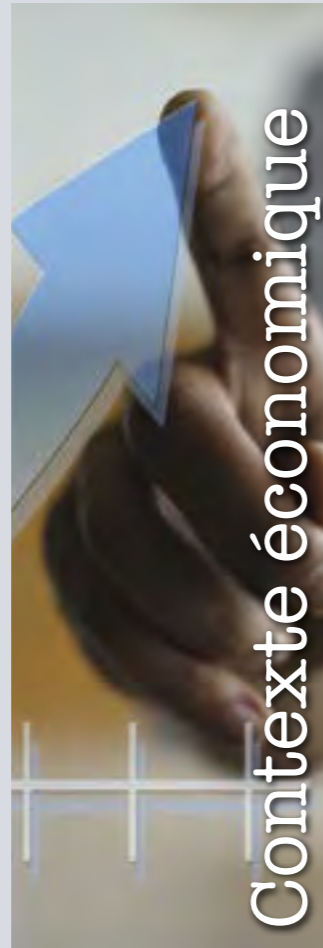




© SHUTTERSTOCK - NEPO

192

Les États-Unis ont apporté un soutien majeur aux politiques de développement engagées par la RDC en 2019. Les relations tendent à se renforcer entre les deux pays, notamment sur le plan économique. L'ambassadeur des États-Unis auprès de la RDC nous donne des précisions.



© SHUTTERSTOCK - LIDERINA

194

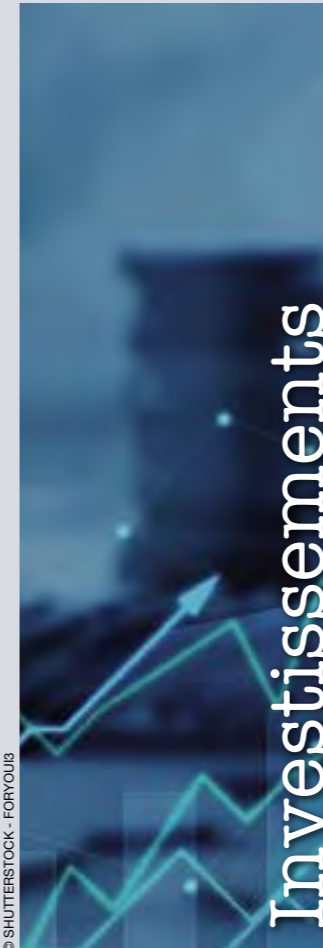
Les performances économiques réalisées par la RDC depuis bientôt cinq ans dénotent un regain de vitalité dans le secteur minier, qui continue de porter la croissance du pays après une période en récession au milieu de la dernière décennie. Le défi d'aujourd'hui : accentuer la diversification de l'économie pour la rendre plus résiliente.



© SHUTTERSTOCK - PPART

198

D'importantes réformes ont été mises en place au cours des dernières années, parmi lesquelles l'adhésion à l'Ohada, la libéralisation du secteur de l'énergie ou encore une loi pour positionner le secteur privé national sur la chaîne de valeur du gaz et du pétrole. Ceci a eu un impact significatif. Une évolution qui encourage les entrepreneurs nationaux à se lancer dans divers secteurs et attire les investisseurs étrangers.



© SHUTTERSTOCK - FORYOU13

200

Les opportunités de faire des affaires en RDC sont nombreuses. Depuis quelques années, le pays est entré dans une phase de mutation axée sur la diversification de son économie. Et les arguments pour attirer davantage les investisseurs ne manquent pas. Une ambition soutenue par la mise en œuvre d'un cadre législatif et légal qui incite à l'investissement.



© SHUTTERSTOCK - TRAVEL MANIA

214

Les échanges bilatéraux de la RDC, même s'ils ne sont pas très importants comparativement à ceux d'autres pays africains, ont cependant connu un regain de vitalité ces dernières années. Avec les États-Unis, qui sont un marché aux fortes potentialités pour les exportations congolaises, ils devraient s'intensifier, ce qui permettrait de rééquilibrer la balance commerciale de la RDC.



© SHUTTERSTOCK - BLACKKALUKO

234

En 2019, le secteur bancaire congolais a enregistré 94,5 millions de dollars de rentabilité. D'après les statistiques de la BCC, cela montre une progression de plus de 23 % par rapport à 2018. Selon les analyses, le secteur se consolide depuis plusieurs années, même s'il fait encore face à certaines contraintes.

Économie

Entretien avec Michael A. Hammer

Ambassadeur des États-Unis auprès de la RDC

Les États-Unis ont apporté un soutien majeur aux politiques de développement engagées par la RDC en 2019. Les relations tendent à se renforcer entre les deux pays, notamment sur le plan économique. L'ambassadeur des États-Unis auprès de la RDC nous donne des précisions.

Monsieur l'Ambassadeur, quel regard portent les États-Unis sur la nouvelle dynamique économique et sociale lancée par le Président Tshisekedi ?

Avec ses immenses ressources naturelles et le dynamisme de sa population, la RDC possède le potentiel pour se développer rapidement et faire progresser la stabilité en Afrique centrale. Les États-Unis saluent les mesures importantes prises par le Président Félix Tshisekedi et son gouvernement pour apporter le changement dont le peuple congolais a besoin, et notamment l'ouverture de l'espace politique, les

progrès en matière de droits de l'homme, la lutte contre la corruption, la promotion de la paix dans l'est du Congo et le combat contre le virus Ebola.

Quelles sont les initiatives prises par les autorités américaines pour accompagner le développement économique de la RDC ?

En avril 2019, le Président Tshisekedi s'est rendu à Washington D.C. pour réaffirmer les liens qui unissent nos deux pays, ancrés dans nos valeurs et priorités communes. Nous avons lancé le partenariat privilégié États-Unis-RDC pour la paix et

la prospérité, dans le cadre duquel nous sommes engagés à travailler ensemble pour intensifier le développement humain et économique de la RDC au bénéfice de nos deux nations. Les États-Unis entendent collaborer avec tous les secteurs de la société congolaise qui œuvrent pour le bien commun et un avenir meilleur. En outre, le secteur privé, tant étranger que national, a un rôle clé à jouer dans la création de richesses et la fourniture de services.

Le gouvernement américain cherche également à accroître les échanges commerciaux et les investissements bilatéraux entre les États-Unis et la RDC par le biais de la nouvelle initiative Prosper Africa. Dotée d'un budget de 60 milliards de dollars et des derniers outils disponibles, la nouvelle International Development Finance Corporation (DFC) des États-Unis vise à catalyser les investissements du secteur

privé et à encourager le développement dans le monde entier, y compris en RDC.

La « Deal Team » de l'ambassade de Kinshasa est un groupe interagence dont la mission est de promouvoir les intérêts commerciaux des États-Unis au moyen d'un accroissement des échanges et des investissements en RDC. Véritable appui des intérêts du secteur privé américain, la « Deal Team » offre aux entreprises des services de conseil, de promotion et de défense.

Des mesures fortes sont prises par le Président Tshisekedi pour améliorer le climat des affaires et rendre le pays plus attractif pour les investisseurs internationaux. Comment la communauté internationale, et notamment les États-Unis, peut-elle soutenir cette politique ?

Les États-Unis sont déterminés à apporter leur soutien au programme de réformes du nouveau gouvernement congolais, plus particulièrement en matière de lutte contre la corruption. L'amélioration du climat des affaires est l'une des clés de la prospérité pour le peuple congolais. En décembre 2019, un groupe de vingt et un diplomates issus de dix-huit pays, dont des ambassadeurs et des chargés d'affaires, ont remis au Président Tshisekedi une liste de recommandations à même d'embellir le climat économique. Les États-Unis coopéreront avec la nouvelle cellule du climat des affaires que le Président Tshisekedi a mise sur pied pour concrétiser ces

changements et attirer davantage d'investissements en RDC.

General Electric envisage son retour en RDC après plusieurs années d'absence. Est-ce que cela signifie que les grandes sociétés américaines souhaitent réinvestir dans le pays ?

Encouragées par l'évolution politique, les entreprises américaines ont recommencé à considérer la RDC comme une destination d'affaires. Nous espérons que l'intérêt renouvelé de General Electric pour les secteurs de l'énergie et de la santé en RDC, comme en témoigne l'accord signé avec la RDC le 12 février 2020, constituera un tremplin vers des investissements américains plus nombreux et plus importants encore. Nous encourageons les autres entreprises américaines à venir constater par elles-mêmes les possibilités qui s'offrent à elles.

Quels sont les secteurs qui vous paraissent les plus propices à l'accueil des investissements américains ?

De nombreuses possibilités d'investissement s'offrent aux entreprises américaines en RDC. Comme je l'ai indiqué aux participants à un récent webinar sur l'investissement que j'ai organisé pour le compte de sociétés américaines, la RDC offre des perspectives extraordinaires dans les domaines de l'agriculture, de l'aviation, de l'énergie, de la santé, des technologies de l'information, des infrastructures, de l'exploitation minière et



© DR

des transports, pour ne citer que quelques exemples.

L'un des grands défis pour l'Afrique et le monde est la sécurité des biens et des personnes, et notamment la lutte contre le terrorisme et les groupes armés. Quelle est la position des autorités américaines concernant la situation de la RDC en matière de sécurité ?

Les États-Unis jugent encourageants les progrès réalisés jusqu'à présent et souhaitent la poursuite des efforts afin d'assurer un avenir plus pacifique et plus prospère à la population de la RDC. Les États-Unis sont prêts à utiliser tous les instruments à leur disposition, ce qui inclut les sanctions, pour garantir que les personnes qui sont corrompues, qui violent les droits de l'homme, qui mettent en danger la paix et la sécurité de la région ou qui menacent le processus démocratique rendent des comptes. Le peuple congolais mérite de pouvoir exploiter pleinement son potentiel.

Contexte économique

Relance de la croissance et défi de la diversification

Les performances économiques réalisées par la RDC depuis bientôt cinq ans dénotent un regain de vitalité dans le secteur minier, qui continue de porter la croissance du pays après une période en récession au milieu de la dernière décennie. Le défi d'aujourd'hui : accentuer la diversification de l'économie pour la rendre plus résiliente.



© SHUTTERSTOCK - LIDERINA

Avec les deux tiers des forêts tropicales d'Afrique, un sous-sol riche et un potentiel hydro-électrique important, la RDC est l'un des pays africains ayant le plus d'atouts. Elle a

connu, aux cours des deux dernières décennies, des conflits sociopolitiques qui ont entravé son développement. Mais, depuis quelques années, elle s'est redressée. En 2014, le Congo-Kinshasa

a enregistré la croissance la plus rapide au monde avec une progression de son PIB de 10,5 %. Son économie est par la suite entrée en récession à cause de la chute, entre 2015 et 2017, des cours mondiaux de ses principaux produits d'exportation, le cuivre et le cobalt. Ce qui a entraîné une baisse des recettes, des dépenses et des réserves de change, alors que l'inflation explosait, atteignant 41,5 % en 2017.

Depuis 2018, la croissance économique est repartie à la hausse, à environ 4 % (contre 3,7 % en 2017 et 2,4 % en 2016, le taux le plus faible depuis 2001). Le regain d'activité observé au cours des deux dernières années a principa-

lement été porté par la reprise de la production minière et la bonne tenue des cours du cuivre et du cobalt, à la suite de la relance de la demande mondiale. Et selon les estimations de certaines institutions financières internationales, à l'instar du FMI, le taux de croissance devrait s'élever à 4,1 % en 2019, avec une perspective de 4,3 % en 2020.

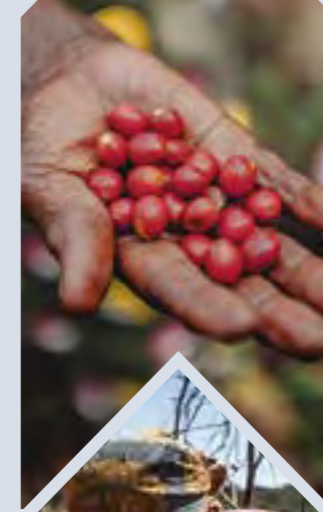
La situation des finances publiques s'est également améliorée grâce à une meilleure mobilisation des recettes intérieures. L'excédent budgétaire global est passé de 0,4 % du PIB en 2017 à 1,3 % en 2018, après avoir été déficitaire durant trois années consécutives. Une performance qui tient au renforcement du contrôle des dépenses publiques et à la hausse des recettes fiscales issues du secteur minier. Il faut cependant souligner que le niveau des dépenses sociales et des investissements reste faible pour soutenir le rythme de croissance à moyen et long termes.

Un sous-sol exceptionnellement riche

Pour poursuivre la croissance de son économie, la RDC compte s'appuyer davantage sur ses exceptionnelles réserves en matières premières. D'une superficie de 2,3 millions de kilomètres carrés — c'est le deuxième plus vaste pays d'Afrique —, elle a un sous-sol qui regorge de ressources minérales variées. Ces dix dernières années, l'industrie minière au Congo-Kinshasa a



© AFP - PHIL MOORE



© AFP - LUKE DENNISON



© AFP - FEDERICO SCOPPA

été l'une des plus dynamiques d'Afrique subsaharienne, ce qui explique, pour une large partie, les performances de ce secteur qui contribue à 80 % des recettes d'exportation du pays.

Le cuivre est la première de ces ressources, avec un potentiel de 75 millions de tonnes. Sa production a dépassé, depuis 2014, la barre du million de tonnes chaque année, faisant ainsi de la RDC le premier producteur d'Afrique de cette matière première. Vient ensuite le cobalt dont les réserves sont estimées à 4,5 millions de tonnes. Ce minerai constitue un atout majeur de l'industrie minière du pays, qui l'a classé « minerai stratégique ». D'après les données de la BCC, en janvier 2017 la production de cobalt était d'environ 69 000 tonnes. Ce qui fait de la RDC le premier producteur à l'échelle mondiale.

Le sous-sol congolais se compose aussi d'autres minerais, comme les diamants, dont les réserves sont évaluées à 206 millions de carats pour une production annuelle moyenne de plus d'un million de carats. L'or brut a vu sa production augmenter de manière rapide, passant de moins de 254 kilogrammes à un plus de 30 600 kilogrammes entre 2006 et 2016, pour des réserves évaluées à 600 tonnes. La RDC produit aussi du zinc — 7 millions de tonnes de réserves pour près de 15 000 tonnes de production annuelle. Il faut y ajouter le pétrole brut, malgré la diminution de la production estimée aujourd'hui



© SHUTTERSTOCK - JANUSZ PIENKOWSKI

autour de 7 millions de barils par an. D'autres ressources encore font partie de cette panoplie, en l'occurrence le lithium (31 millions de tonnes de réserves), le niobium (30 millions), le manganèse (7 millions), le fer enrichi à plus de 60 % (un million) et la cassitérite (450 000).

Une balance commerciale rééquilibrée

Avec tout ce potentiel, le secteur minier est naturellement celui qui porte le commerce extérieur de la RDC, représentant environ les trois quarts de son PIB, selon la Banque mondiale qui estime qu'avec 80 millions d'hectares cultivables et plus de 1 100 minéraux, le pays pourrait être l'un des principaux exportateurs du continent africain si des réformes étaient prises. Les exportations de la RDC portent

principalement sur le cuivre, le cobalt, les diamants, l'or et le pétrole, ainsi que sur le bois et le café. En termes d'importations, il s'agit principalement de produits alimentaires et pharmaceutiques, de machines, d'équipements et de combustibles.

Le déficit du compte courant du pays s'est creusé à 3,9 % du PIB au cours de l'année 2018, contre 2,9 % en 2017, et ce malgré une hausse des exportations des produits miniers. Cette détérioration émane surtout d'une forte augmentation des importations de biens et services associée à la hausse des investissements dans le secteur minier, et aux dépenses électorales effectuées au cours du second semestre 2018. Il faut cependant noter que le déficit du compte courant a été compensé par les entrées nettes de flux financiers, principalement au profit

du secteur minier, induisant un excédent de la balance des paiements de 1,3 % du PIB.

Cependant, après avoir été structurellement négative, la balance commerciale du pays peut se rééquilibrer au cours des prochaines années, grâce notamment à la hausse des prix des matières premières qui joue en faveur de la croissance des revenus d'exportation. À titre d'exemple, en 2017 les exportations ont enregistré une augmentation de 46,2 % en glissement annuel, atteignant 7,9 milliards de dollars, alors que les importations plafonnaient à 4,9 milliards. Il reste que, trop spécialisée, l'économie nationale présente encore quelques vulnérabilités. Plus de 90 % de ses exportations sont des matières premières, dont 40 % en direction de la Chine, rendant ainsi l'économie dépendante et de l'évolution du cycle des

matières premières, et de la demande chinoise. Toutefois, selon les statistiques officielles rendues publiques en 2019, le niveau des réserves monétaires internationales a été maintenu et le pays a connu une stabilisation du taux de change du franc congolais. Ce qui a contribué à résorber les tensions inflationnistes observées entre 2015 et 2017. Le franc congolais ne s'est déprécié que de 5,9 % en 2018, contre 31 % en 2017, tandis que l'inflation chutait à 7,2 % contre 54,8 %.

Accélération de la diversification

Pour mieux faire face aux contraintes, la RDC a engagé des réformes afin de diversifier son économie, principal gage pour que celle-ci soit moins exposée aux chocs exogènes. Il est question, par exemple, de redorer le blason du secteur industriel, qui représente entre 15 et 20 % du PIB, selon les données disponibles. Au cours des dernières années, les productions industrielles — cimenteries, raffineries, productions alimentaires, de plastique, chimiques...

— ont pâti d'une conjoncture déprimée à cause de la chute de la dépense publique. En dehors de la production de farine et de ciment, les autres segments n'observent pas encore une franche reprise. Pour ce qui est des services, le pays compte aujourd'hui une vingtaine de banques dont cinq à capitaux locaux. Le secteur bancaire est en évolution depuis son ouverture à la concurrence, tout comme le secteur des télécommunications où cinq opérateurs se disputent les parts de marché. La grande distribution peut aussi croître grâce à une présence importante d'indépendants dans ce secteur, contrairement à l'hôtellerie qui est encore peu pénétrée par les grandes chaînes, ou au transport aérien, peu structuré. Autre domaine qui devrait favoriser la diversification : l'automobile, où CFAO est de plus en plus concurrencé par des *grey dealers* (véhicules directement réimportés du Moyen-Orient, en dehors des réseaux de distribution officiels). Les productions agricoles d'exportation, quant à elles, peuvent également redevenir

d'importants leviers de croissance. Coton, cacao, sucre, thé et caoutchouc sont actuellement des cultures peu productives. Le café, qui représentait une part importante des exportations il y a trois décennies, ne pèse plus que 9 000 tonnes, pour des recettes globales de 17 millions de dollars. Le maïs est l'un des produits alimentaires les plus importés et la production locale de produits vivriers est encore à la traîne.

Pour accentuer encore la diversification de son économie, le gouvernement s'attelle à développer son offre énergétique. La production électrique installée dans le pays n'est actuellement que de 2 500 MW. Le déficit énergétique est cependant en passe d'être compensé avec la réalisation du barrage Inga III, dont le coût est estimé à 12 millions de dollars, pour une production de 4 800 MW, soit l'équivalent de trois réacteurs nucléaires de troisième génération. Un préalable nécessaire, car une offre énergétique adaptée est indispensable à une croissance soutenue.



© SHUTTERSTOCK - MARC VOUPRIER

© SHUTTERSTOCK - PHIL MOORE

Climat des affaires

Une tendance à l'amélioration

D'importantes réformes ont été mises en place au cours des dernières années, parmi lesquelles l'adhésion à l'Ohada, la libéralisation du secteur de l'énergie ou encore une loi pour positionner le secteur privé national sur la chaîne de valeur du gaz et du pétrole. Ceci a eu un impact significatif. Une évolution qui encourage les entrepreneurs nationaux à se lancer dans divers secteurs et attire les investisseurs étrangers.

Le 20 janvier 2020, lors du sommet Royaume-Uni-Afrique sur l'investissement qui se tenait à Londres, le président Félix Tshisekedi a axé ses interventions sur les réformes engagées par son gouvernement : « L'un de mes principaux objectifs en assistant à ce Sommet est de vous montrer à tous que mon pays est déterminé à améliorer le climat des affaires afin que nous puissions travailler ensemble », a-t-il déclaré. Cette détermination se manifeste par certaines avancées, observées au cours des dernières années. En octobre 2019

par exemple, le pays a gagné une place dans le classement Doing Business de la Banque mondiale, qui se base sur l'Indice de la facilité à faire des affaires. Dans ce 17^e rapport qui mesure la réglementation des affaires dans 190 économies de la planète, il est mentionné que la RDC a amélioré ses performances dans trois domaines. Elle a ainsi gagné 6,5 points sur l'indicateur « Obtention d'un permis de conduire », 1,5 point pour le « Paiement de taxes et impôts », et 1,4 point pour la « Création d'entreprise. Il faut aussi mentionner l'indicateur « Transfert de propriété », qui

a connu une augmentation de 0,3 point — même si cette performance peut sembler marginale. Le pays est donc totalement engagé dans l'incitation à l'investissement privé, local comme étranger.

Réduire la prime de risque et encourager les investissements

Un vaste programme de réformes fondamentales et multi-sectorielles a été initié par le gouvernement depuis le début du siècle. Outre la création de l'Anapi, en février 2002, la RDC a adhéré au traité de l'Ohada et ratifié ses Actes uniformes (pour l'adoption de règles communes à tous les États-Parties au traité) en septembre 2012. Ce qui permet, entre autres, un meilleur encadrement juridique des entrepreneurs et de leurs investissements dans le pays.

De plus, de nombreuses réformes institutionnelles, politiques et économiques sont régulièrement mises en œuvre. La création d'un guichet unique, l'intégration d'un modèle de formulaire unique à utiliser par tous les services

intervenant dans le processus, le paiement unique ou encore la mise en réseau de tous les services concernés a occasionné la réduction à trois jours des formalités et délai de création d'entreprise. Pour ce qui est de l'accès aux financements, cela est rendu plus facile depuis l'introduction du crédit-bail et l'amélioration de l'information pour le demandeur de crédit.

Toujours concernant les réformes, le gouvernement a considérablement assoupli et simplifié la législation fiscale, notamment dans le paiement des taxes et impôts. Un exemple : la taxe de vente a été remplacée par la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA), et le taux d'imposition des sociétés sur les bénéfices et profits a progressivement été réduit, passant de 40 % à 30 % ; il est à 1 % sur les entreprises du domaine de la vente et à 2 % pour les entreprises de services. Un montant forfaitaire annuel de 50 000 francs CFA est imposé aux entreprises de petite taille. Les améliorations concernent aussi le commerce transfrontalier. Une dizaine de réformes ont été décidées, dont, entre autres : la création du guichet unique de dédouanement ; les nouveaux Code des douanes et Manuel des procédures harmonisées pour les transitaires ; le recours au système Sydonia Word ; la suppression des perceptions illégales aux frontières ; la réduction de dix à quatre du nombre de documents requis pour les opérations d'importation, et de sept à six du nombre de documents requis pour l'exportation...



© SHUTTERSTOCK - PPARIT

On note aussi des avancées : dans le cadre du transfert de propriété, avec la réduction des coûts associés à l'enregistrement ; dans l'obtention du permis de construire, grâce à une réduction du délai à trois semaines seulement contre trois mois avant la réforme ; et dans l'exécution des contrats, avec l'avènement des tribunaux de commerce, la ratification de la convention de New York sur la reconnaissance des sentences arbitrales étrangères et la mise en place de centres d'arbitrage dans la capitale. La RDC a également entamé des réformes concernant la protection des investisseurs, le raccordement à l'énergie électrique... et cette liste n'est pas exhaustive.

Des défis majeurs

Les résultats sont là. Mais les défis restent majeurs. Raison pour laquelle le processus continue, toujours avec plus de vigueur. En janvier 2020, le comité de pilotage « Climat des affaires, Partenariat public-privé, Promotion des investissements et de l'emploi », présidé par la vice-Premier ministre, ministre du Plan, Élysée Minembwe

Tamukumwe, a défini une feuille de route pour les douze prochains mois. Elle concerne la création d'entreprise (automatisation de l'attribution du numéro d'identification nationale, instauration de l'enregistrement en ligne), le transfert de propriété (dématérialisation du processus de traitement des dossiers aux affaires foncières, création d'un Ordre des géomètres), la disponibilité de l'énergie électrique, le paiement des impôts et taxes. Le pays compte aussi accentuer la facilité à obtenir des financements pour les entreprises, notamment locales ; unifier le système de déclaration entre Sydonia Word et la plateforme électronique Seguce ; promulguer la loi sur les tribunaux de commerce ; adopter et promulguer la loi sur les modalités d'application du droit Ohada en RDC. L'atteinte de ces objectifs est à la portée des autorités congolaises. À condition, comme le souhaite le directeur général de l'Anapi, que cesse la résistance aux réformes des administrations et que les réformes adoptées soient réellement appliquées.



© SHUTTERSTOCK - FORTYOUS

Investissements

Des opportunités d'affaires immenses

Les opportunités de faire des affaires en RDC sont nombreuses. Depuis quelques années, le pays est entré dans une phase de mutation axée sur la diversification de son économie. Et les arguments pour attirer davantage les investisseurs ne manquent pas. Une ambition soutenue par la mise en œuvre d'un cadre législatif et légal qui incite à l'investissement.

Investir en RDC : il y a deux décennies, cette perspective était très peu enthousiasmante pour les investisseurs, autant nationaux qu'étrangers, du fait de la situation sécuritaire. Et le contexte sociopolitique

ne les encourageait pas vraiment non plus. Mais, depuis une dizaine d'années, le vent semble tourner et les perspectives sont meilleures. Nombreux sont ceux qui n'hésitent plus à prendre contact avec les autorités de Kinshasa pour

saisir une opportunité de faire des affaires dans le pays. Tous les secteurs d'activité sont concernés. Entre 2010 et 2019, les IDE ont progressé. Mais le taux d'investissement reste très faible rapporté au potentiel existant — environ 3,5 % selon l'Anapi —, et il est surtout porté par le secteur extractif.

Pour augmenter le volume des investissements, la RDC est en train de revoir sa politique d'assainissement du climat des affaires. L'Anapi révèle les orientations stratégiques d'une politique efficiente en faveur des investissements. Entre autres, l'Agence propose d'uniformiser dans le Code des

investissements le régime juridique des incitations en RDC. Elle suggère la révision dudit Code en optant pour le régime déclaratif en lieu et place de l'actuel régime d'agrément. Cela permettra de réduire sensiblement le délai d'octroi des incitations accordées aux investisseurs.

De nombreuses exonérations

La loi n° 02-04 du 21 février 2002 portant Code des investissements est l'un des principaux leviers pour attirer les investisseurs. Parmi les avantages qu'il propose aux entreprises, on peut citer la faible imposition sur la fiscalité de porte qui est fixée à 5 % pour les biens d'équipements, les matières premières brutes, la collection d'assemblage, les intrants pharmaceutiques, les machines automatiques pour le traitement de l'information, ainsi que le lait et autres préparations pour l'alimentation des enfants. Le Code prévoit également 10 % de droits de douane pour les collections d'assemblage à l'état semi-démonté (Medium Knock Down, MKD), les productions alimentaires de grande consommation, les intrants industriels, ainsi que les pièces de rechange, pièces détachées et accessoires. Les autres produits finis sont soumis à une taxe de 20 % de leur valeur.

Grosso modo, s'agissant des avantages douaniers, et à l'exclusion de la redevance administrative qui est de 5 %, on a l'exonération totale, en faveur



© AFP - LUIS TATO



© SHUTTERSTOCK - NAKOPHOTOGRAPHY



© SHUTTERSTOCK - MAVO

des investissements d'utilité publique, des droits et taxes à l'importation, à l'exclusion de la TVA de 16 % pour les machines, l'outillage et le matériel neufs, les pièces de rechange de première dotation ne dépassant pas 10 % de la valeur Coût, assurance et fret (Cost, Insurance and Freight, CIF) desdits équipements. On note aussi l'exonération totale, en faveur de tout autre investissement, des droits et taxes à l'importation pour les machines, l'outillage et le matériel neufs, les pièces de rechange de première dotation ne dépassant pas 10 % de la valeur CIF desdits équipements ; et l'exonération des droits et taxes à l'exportation pour tout ou partie des produits finis, ouvrés ou semi-ouvrés dans des conditions favorables pour la balance des paiements.

Dans la même veine, l'État accorde une exonération totale de l'impôt professionnel sur les revenus pour les bénéfices générés par les investissements agréés ; l'exonération de l'impôt sur les concessions foncières et les propriétés bâties ; l'exonération du droit proportionnel lors de la constitution ou de l'augmentation du capital des SARL.

Un coup de pouce aux PME-PMI

En outre, le Code des investissements prévoit d'autres facilités pour les PME-PMI. Elles sont en effet exonérées de tout droit et taxe à l'importation pour les machines

Investissements

et matériels, l'outillage — même de seconde main. Elles ont par ailleurs la possibilité de calculer leur amortissement selon un mode dégressif, et de déduire de leur bénéfice imposable les sommes dépensées au titre de la formation ou du perfectionnement du personnel, ainsi que de la protection et la conservation de la nature. Autre faveur pour cette catégorie d'entreprises : l'exonération des droits d'enregistrement au nouveau Registre du commerce. Ces conditions avantageuses sont octroyées pour une durée de trois à cinq ans, selon la région économique de localisation de l'investissement. Ce délai court dès la mise sur le marché par l'entreprise agréée des biens et services qu'elle produit. Le Code prévoit donc globalement des mécanismes pour sécuriser les investissements, et des exonérations douanières, fiscales et parafiscales. Par ailleurs, d'autres textes légaux

octroient également des exonérations douanières, notamment la loi agricole, la loi sur le partenariat dans la chaîne des valeurs, etc.

Les réformes engagées

Différentes réformes ont permis à la RDC de se doter d'un arsenal de textes législatifs et réglementaires. En premier lieu, la Constitution, qui prévoit que l'État garantit le droit à la propriété individuelle ou collective acquis conformément à la loi ou à la coutume, et encourage et veille à la sécurité des investissements privés, nationaux et étrangers. L'État garantit également le droit à l'initiative privée, tant aux nationaux qu'aux étrangers, tandis que la loi sur les PPP prévoit la garantie d'exécution des contrats de partenariat même en cas de changement du régime. Les procédures ont, quant à elles, été simplifiées, aussi bien en ce qui concerne les documents demandés pour la création d'une entreprise

que pour les délais, qui sont aujourd'hui de trois jours. Au-delà de toutes ces facilités, la RDC a mis en place des mécanismes, prévus aussi bien par la Constitution que par les lois particulières du pays, pour protéger les investissements nationaux et étrangers réalisés sur le territoire. Il s'agit notamment de : l'exclusion de la nationalisation et de l'expropriation ; la liberté de transfert à l'étranger des dividendes et autres revenus générés par les investissements ; l'interdiction de retrait par une disposition postérieure des garanties et avantages accordés par les Codes des investissements, minier et autres ; le règlement des litiges suivant la convention du Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (Cirdi), siégeant à Washington DC ; la mise en place de tribunaux de commerce et de tribunaux de travail, au sein desquels siègent les représentants des hommes d'affaires. On peut également

L'Anapi

Placé sous la tutelle du ministère en charge du Plan, l'Anapi est un établissement public à caractère technique, doté de la personnalité juridique et d'une autonomie de gestion. Elle a quatre missions fondamentales : promouvoir l'image de la RDC ; promouvoir les opportunités spécifiques d'investissement ; plaider en vue de l'amélioration du climat des affaires ; et accompagner administrativement les investisseurs qui décident d'établir ou d'étendre leurs activités économiques sur le territoire de la RDC. Ces activités promotionnelles touchent tous les secteurs.

citer l'adhésion de la RDC à l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA, une branche de la Banque mondiale), spécialisée dans l'assurance contre les risques politiques et autres risques non commerciaux.

L'Anapi, principal outil pour l'investissement

S'agissant des organismes d'accompagnement des investisseurs, on trouve en bonne place le guichet unique en matière d'investissement, l'Anapi (cf. encadré). C'est la principale structure

pour accompagner les investisseurs. Elle leur rend, dans le cadre de la facilitation, divers services durant leur parcours. C'est ainsi qu'avant son installation, tout investisseur reçoit des informations diverses sur l'économie de la RDC, et surtout sur le domaine qui l'intéresse. Il est aussi accompagné dans l'organisation des séjours de prospection, l'obtention des visas d'entrée, la recherche de partenaires locaux ou étrangers. Pendant l'installation de l'entreprise l'Anapi accorde des facilités aux investisseurs,

notamment aux locaux, pour la recherche d'un terrain et l'accès aux réseaux d'eau et d'électricité ; l'obtention des visas d'établissement ; l'obtention des licences particulières, comme dans les secteurs minier, bancaire, des télécommunications, du transport aérien, etc. Cet accompagnement se poursuit jusque dans les procédures de création de la société et d'octroi des avantages douaniers, fiscaux et parafiscaux. Même après la création de l'entreprise, l'aide se poursuit puisque les investisseurs bénéficient de l'accompagnement de l'Anapi dans leurs relations avec l'État, d'informations sur les appels d'offres lancés par les pouvoirs publics, et d'une assistance en cas de difficulté avec l'administration. En somme, les investisseurs de tout bord et de toute origine obtiennent protection et accompagnement pour faire des affaires dans le pays. Il y va de l'attractivité de la RDC.



Entretien avec Anthony Nkinzo Kamole

Directeur Général de l'ANAPI



©DR

L'Agence nationale pour la promotion des investissements (ANAPI), créée par la loi n° 004/2002 du 21 février 2002, conseille le gouvernement en matière d'investissements en RDC. Elle joue un rôle économique et social important pour le développement du pays. Son directeur général nous en présente les principales actions.

Sous votre impulsion, votre institution a organisé des journées de sensibilisation des PME aux réformes du climat des affaires. En quoi consistaient ces opérations ?
Au regard des difficultés identifiées dans la mise en application des réformes opérées dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires et des investissements dans

notre pays, l'un des remèdes demeure l'intensification de la communication sur les réformes, en ciblant prioritairement les contributeurs Doing Business, ensuite toutes les autres parties prenantes, à savoir : les administrations publiques concernées par les réformes et le secteur privé bénéficiaire des dites réformes.
C'est à ce titre que l'ANAPI, avec le concours de partenaires au développement et particulièrement via le programme Essor, programme flexible financé par le DFID (*Département du développement international, ou*

Department for International Development, ndlr) pour améliorer l'environnement des affaires en RDC, a organisé au mois de juillet 2019 deux journées de sensibilisation et de vulgarisation des cibles, et qui ont tourné autour des indicateurs suivants : création d'entreprise, obtention de prêts, règlement de l'insolvabilité, permis de construire, transfert de propriété et exécution des contrats. L'opportunité était prioritairement donnée au secteur privé d'être sensibilisé sur les différentes avancées réalisées et les réformes opérées par le gouvernement pour

assainir l'environnement des affaires, en faveur des PME plus particulièrement.
L'objectif des dites journées était de communiquer factuellement sur les réformes en vigueur à l'effet de ramener la majorité des PME exerçant dans l'informel à se formaliser, obtenir des dites PME des doléances pour l'élaboration des nouvelles réformes. C'était donc un cadre d'un dialogue public-privé.

Pour redynamiser votre volume d'investissements directs étrangers et nationaux, quelles sont les stratégies mises en place par la RDC ?

Dans le cadre de la redynamisation du volume des investissements directs étrangers, la RDC a résolument pris l'option d'assainir davantage son environnement des affaires par l'implémentation de réformes systémiques et courageuses, dans l'optique de renforcer les sécurités juridique et judiciaire dans la pratique des affaires, faciliter les conditions d'implantation et d'exercice des activités économiques au pays, donner des garanties aux potentiels investisseurs sur la sécurité de leurs biens et personnes, etc.

Il est incontestablement prouvé que les IDE ont tendance à se diriger là où les investisseurs étrangers peuvent s'implanter facilement et exercer leurs activités en toute quiétude. S'il fallait présenter, de façon succincte, les grandes avancées réalisées par la RDC pour assainir son environnement des

affaires, nous pouvons citer : la simplification du processus de création d'entreprise, au Guichet unique de création d'entreprise, en trois jours au minimum et à un coût de 80 dollars ; la simplification du processus d'obtention du permis de construire, notamment en réduisant son coût de moitié, son délai d'obtention à vingt et un jours ouvrables, et en déléguant sa signature à l'Administration ; la rationalisation de la fiscalité et de la parafiscalité aux niveaux central et provincial, entre autres par la réduction du taux de l'impôt sur les bénéfices et profits qui passe de 35 % à 30 % ; la mise en place en faveur des PME d'un Guichet unique de déclaration et de paiement des impôts, cotisations sociales et contributions patronales sur les rémunérations ; la suppression des taxes redondantes, illégales et sans contrepartie ; la simplification des procédures, délais et coûts d'import et export par l'institution d'un Guichet unique intégral du commerce extérieur ; la loi sur le PPP, la loi sur la libre concurrence et la fixation des prix, la libéralisation du secteur des assurances, la libéralisation du secteur de l'électricité, la loi sur les ZES (dont une zone est quasi opérationnelle avec un aménagement déjà valide), etc. La nouvelle politique d'assainissement du climat des affaires consiste à impliquer toutes les parties prenantes par le renforcement des dialogues public-public et public-privé et par l'ancrage

du dit processus à un niveau élevé de l'État, pour espérer voir les différentes réformes initiées être d'application effective sur le terrain, car l'assainissement du climat des affaires est l'affaire de tous.
Les services aux investisseurs se font dans la stricte observance des bonnes pratiques recommandées aux Agences de promotion des investissements — dont la célérité, la courtoisie et la transparence —, et ce, dans le but de donner pleine satisfaction aux investisseurs. Par ailleurs, l'amélioration de l'image de marque consiste à la dissémination à grande échelle des réformes opérées dans les milieux d'affaires, en recourant aux canaux de communication les plus efficaces possibles.

La RDC vient de gagner une place dans le classement Doing Business 2020 ; êtes-vous satisfait de cette avancée enregistrée ?

Nous sommes 183^e aujourd'hui, mais c'est un motif pour nous de redoubler d'efforts car la concurrence entre les économies du monde devient de plus en plus rude. Il y a des pays qui réforment plus vite que les autres. Nous avons par exemple vu des économies qui ont fait valider des réformes impactant neuf indicateurs sur les dix qui servent d'évaluation dans le précédent rapport, ce qui témoigne de l'importance que les économies du monde accordent à ce classement qui permet de vendre l'image

ANAPI

positive des pays. En perspective des prochaines éditions, les actions ci-après sont notamment prévues : consolider les avancées et acquis du passé, notamment en menant une lutte acharnée et sans merci contre la corruption et les habitudes acquises ; finaliser les différentes réformes en cours ; continuer dans la mise en œuvre de véritables réformes systémiques et en profondeur ; accentuer la vulgarisation des différentes mesures mises en place auprès du secteur privé et assurer un suivi permanent des réformes auprès des administrations et services réformateurs ; s'assurer du bénéfice d'un appui inconditionnel des autorités auprès de leurs services pour l'effectivité des mesures reprises dans la feuille de route des réformes et validées par le comité de pilotage ; et travailler en lien direct avec le service Doing Business pour s'assurer de la meilleure compréhension de leur méthodologie. Nous ambitionnons de gagner cinq à dix places dans le prochain rapport, et pourquoi pas de retrouver la place de réformateur sur l'échiquier tant mondial qu'africain, comme ce fut le cas dans le rapport Doing Business 2015 où la RDC fut classée parmi les dix meilleurs réformateurs au monde et parmi les cinq meilleurs réformateurs en Afrique. Cependant, pour y arriver, l'appui et l'implication des décideurs politiques et l'implication de l'Administration sont plus que nécessaires.

Quelles sont les mesures prises par votre Agence pour encourager l'entrepreneuriat, et notamment inciter la diaspora congolaise à venir s'engager en RDC ?

Je voudrais souligner que la valorisation des investissements des nationaux constitue un préalable pour attirer un flux important d'investissements internationaux. Consciente de cette réalité, l'ANAPI a actuellement pour politique promotionnelle de mettre un accent particulier sur les investissements des nationaux au travers des PME. Pour y parvenir, elle travaille avec l'OPEC, structure étatique dédiée au développement et à l'encadrement des PME, ainsi qu'avec les corporations professionnelles, dont les plus représentatives sur le plan national sont la FEC, la Fenapec et la Copemeco. Nous avons aussi opté, dans notre politique d'encouragement de l'entrepreneuriat, pour l'encadrement des incubateurs de PME. L'Agence, depuis plus de deux ans maintenant, intensifie au niveau des provinces des missions de sensibilisation et vulgarisation des Congolais sur l'importance des investissements et sur la manière d'investir. L'ANAPI associe de plus en plus les Congolais aux rencontres de promotion des investissements avec leurs homologues étrangers, et ce dans le but de nouer des contacts utiles d'affaires devant aboutir aux partenariats. La même vision est dupliquée au niveau de la

diaspora congolaise qui, ces dernières années, travaille avec l'ANAPI. Une réflexion ferme a été prise, celle d'exonérer les Congolais de la diaspora pendant une période pour leur permettre de s'acclimater, et surtout permettre à ce que leurs expertises et fonds soient mieux mis à disposition pour le développement de la RDC.

Avez-vous défini une stratégie de communication pour vendre à l'international la RDC comme destination, et promouvoir les forces de votre économie et ses opportunités d'investissement ?

La stratégie de communication mise sur l'utilisation des canaux de communication à portée internationale. C'est dans cette optique que l'ANAPI maintient un contact permanent avec les organes de presse audiovisuelle, les médias en ligne et la presse écrite qui diffusent en Afrique et dans d'autres continents. À titre d'exemple, le spot qui présente les opportunités d'affaires de la RDC est diffusé actuellement sur plusieurs médias internationaux, dont TV5, France 24, Canal +. Toutes ces diffusions sont programmées à des heures de grande audience et ce, en conformité avec la stratégie mise en place par l'ANAPI. En plus, l'ANAPI travaille en synergie et de manière régulière avec les conseillers économiques de nos ambassades et les grandes chambres de commerce, pour présenter les opportunités d'investissement

de notre pays ainsi que les avancées enregistrées en matière de promotion des investissements dans les différents milieux d'affaires étrangers. Enfin, pour consolider son action de communication à l'international afin de vendre le pays à grande échelle, l'ANAPI est en partenariat avec de grands groupes. Au nombre de ceux-ci, il y a lieu de citer : la Chambre de commerce polonaise, Casablanca Finance City (CFC), et bientôt la Chambre de commerce des États-Unis.

Comment votre pays peut-il renforcer sa coopération économique avec les États-Unis ? Et qu'attendez-vous du secteur privé américain ?

Pour consolider la coopération économique entre la RDC et les États-Unis, l'ANAPI a inscrit les USA dans son Plan de travail budgétisé annuel 2020 comme étant l'un des axes prioritaires pour promouvoir les investissements, essentiellement dans les secteurs de l'énergie, des infrastructures, de l'agriculture, des télécommunications, de l'éducation. De manière intense, d'autres missions de promotion sont prévues afin de convaincre davantage les investisseurs américains de prendre la décision de se déployer dans notre pays au travers de leurs filiales, voire de leurs succursales. Nous envisageons de signer une convention de collaboration avec la Chambre de commerce américaine pour une meilleure promotion.



© BDF

Les deux pays sont régis par un accord de promotion et de protection réciproques, en matière d'investissements, qui date de plus de trente ans. Compte tenu de l'évolution économique que connaît l'humanité, cet accord doit en principe faire l'objet d'une actualisation pour favoriser l'attraction des investissements américains en RDC. Il est aussi attendu des États-Unis qu'ils remettent la RDC dans le processus AGOA.

Dans quels secteurs souhaitez-vous encourager les entreprises américaines à venir investir en RDC ?

Point n'est besoin de vous rappeler que l'économie congolaise est actuellement dominée essentiellement par

le secteur primaire, lequel ne contribue pas de manière significative à la création de la richesse nationale. Le gouvernement de la RDC, sous la houlette de son président Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, a adopté son PNSD, qui met l'accent sur un certain nombre de secteurs devant contribuer à la diversification et à la résilience de notre économie. Au nombre de ces secteurs, nous citons l'énergie, l'agriculture, l'industrie en général et l'agro-industrie en particulier, les télécommunications, l'assurance, etc. C'est au travers de ces différents secteurs que nous espérons enregistrer le flux entrant des investissements américains en RDC.

ANAPI

République Démocratique du Congo
Ministère du Plan
Agence Nationale pour la Promotion des
Investissements

«ANAPI»



DECOUVRIR L'ANAPI EN 8 POINTS



Quel est le statut juridique de l'ANAPI ?

L'Agence Nationale pour la Promotion des Investissements, ANAPI en sigle, est un établissement public à caractère technique, doté de la personnalité juridique et de l'autonomie de gestion. Elle est instituée par la Loi n° 004/2002 du 21 février 2002 portant Code des Investissements. Elle est organisée par le Décret n° 09/33 du 8 août 2009 portant statuts, organisation et fonctionnement de l'ANAPI, tel que modifié et complété par le Décret n° 12/44 du 1^{er} novembre 2012.

Quelles sont les missions fondamentales de l'ANAPI ?

Les missions fondamentales de l'ANAPI sont :

- Le plaidoyer pour l'amélioration du climat des affaires en R.D. Congo.
- La promotion de l'image positive de notre pays.
- La promotion des opportunités d'affaires de notre pays.
- L'accompagnement administratif et les services aux investisseurs.

La facilitation et l'accompagnement de l'ANAPI sont-ils réservés uniquement aux grandes entreprises étrangères ?

La facilitation et l'accompagnement de l'ANAPI se font sans discrimination quelconque. Ils se rapportent aux investissements des nationaux comme des étrangers quelle que soit la taille de l'entreprise, pourvu que le coût de l'investissement soit d'au moins 10 000 USD.

Quel est le rôle de l'ANAPI dans le processus de l'amélioration du climat des affaires en RDC ?

L'ANAPI, en sa qualité d'organe conseil des Gouvernements Central et Provinciaux en matière de climat des affaires, vient en appui aux réformateurs sur les dix indicateurs Doing Business et sur l'environnement des affaires en général, par entre autres l'initiative des réformes et la vulgarisation desdites réformes.



Adresse : 33 C, croisement Boulevard du 30 Juin et l'avenue Ter Mall (Ex. TSF)
Kinshasa/Gombe - Site web: www.investindrc.cd - Email: anapi@investindrc.com
Tel: (+243) 099 99 25026



Quels sont les avantages que l'ANAPI accorde aux investisseurs, pour quelle durée et sous quelles conditions ?

Types des avantages accordés :

- Exonération de l'impôt professionnel sur les revenus (impôt des sociétés).
- Exonération de l'impôt foncier.
- Exonération totale des droits d'entrée des équipements et autres matériels (neufs) et ce, à l'exclusion de la taxe administrative de 2 %.
- Exonération des droits proportionnels (uniquement pour les sociétés de capitaux).
- Exonération des droits de sortie des produits finis.
- Exonération de la TVA à l'importation pour les équipements et matériels en rapport avec le projet de création.

Durée des avantages accordés :

- Région économique A (Kinshasa) : 3 ans à dater de l'exploitation

- Région économique B (Kongo-Central, Lubumbashi, Likasi et Kolwezi) : 4 ans
- Région économique C (les autres Provinces et Villes du Pays) : 5 ans

Conditions d'éligibilité aux avantages du Code des Investissements :

- Être une entité économique de droit congolais.
- Garantir un taux de valeur ajoutée d'au moins 35 %.
- Garantir la disponibilité du coût d'investissement : 10 000 à 200 000 USD, pour les PME-PMI et plus de 200 000 USD pour les grandes entreprises.
- Investir dans un des secteurs d'activités éligibles au Code des Investissements, dont l'industrie.
- Soumettre à l'ANAPI le projet d'investissement présenté selon le modèle légal annexé au Code des Investissements, avec la preuve de paiement des frais de dépôt, etc.



En quoi consiste la facilitation de l'ANAPI aux investisseurs tant nationaux qu'étrangers ?

- La fourniture d'informations et d'assistance nécessaires aux investisseurs en phase de prospection d'affaires en RDC, en vue de transformer leurs idées en projets concrets.
- La production de supports promotionnels de communication et d'information sur les opportunités d'investissement et l'environnement des affaires en R.D. Congo.
- La mise en liaison des investisseurs potentiels avec les opérateurs économiques pour un partenariat gagnant dans le but d'accroître des marchés existants dans un secteur déterminé.
- La dissémination de manière proactive, dans le monde des affaires des opportunités d'investissement de la R.D.C., surtout dans les secteurs prioritaires du Gouvernement.
- Le plaidoyer auprès des autorités compétentes dans la sphère de sa mission.

Outre l'octroi des incitations aux investisseurs, en quoi consiste également l'accompagnement de l'ANAPI ?

- La fourniture des services dans le cadre des suivi, entretien et partenariat avec les investisseurs implantés au pays.
- La sensibilisation des opérateurs économiques sur les réformes phares opérées en R.D. Congo et le respect des lois et réglementations en matière d'investissement.
- La mise en contact des investisseurs avec les services administratifs locaux pour l'obtention des licences et autorisations nécessaires à l'implantation de leurs projets d'investissement au pays.
- L'orientation des investisseurs pour la création des sociétés auprès du Guichet Unique de Création d'Entreprise et autres formalités complémentaires.

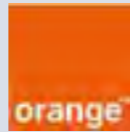
Les services de l'ANAPI sont-ils payants ?

Non, les services de l'ANAPI sont gratuits et sont offerts dans la stricte observance des bonnes pratiques : la célérité et la transparence totale.



Entretien avec Gérard Lokossou

Directeur Général Orange RDC



Orange est un partenaire important de la RDC, et s'investit tant techniquement que socialement dans le pays. Outre le fait d'être un opérateur multiservice de premier plan, elle a la volonté d'œuvrer pour le bien-être des populations et déploie différents programmes sociétaux, en faveur de la santé et surtout de l'éducation et la formation.

Vous êtes Directeur général d'Orange RDC depuis 2 ans. Quels sont les grands chantiers entamés ?

Notre priorité, depuis que nous sommes à la tête d'Orange RDC, aura été de conduire avec l'équipe sa transformation d'opérateur télécom vers opérateur multiservice, partenaire privilégié de la transformation digitale de ce beau pays. Cette vision, nous la consolidons tous les jours en ajoutant à notre catalogue des services et offres toujours plus innovants et encore plus adaptés aux besoins des populations dans toutes les variantes.

Comment cette volonté de devenir l'opérateur multiservice de référence se traduit-elle concrètement ?

Elle se traduit dans la diversification de nos offres et solutions et par l'implémentation,

ici, des dernières technologies de classe mondiale. Nous avons ainsi lancé en mai 2018 le premier et seul réseau 4G+ de la RDC à ce jour. Grâce à l'envergure de notre couverture et l'expertise de notre groupe, nous nous positionnons de plus en plus comme un partenaire sérieux du marché « entreprises » avec des solutions simples et efficaces. Beaucoup de Congolais n'ont pas accès à l'électricité et cela représente un vrai défi que nous voulons contribuer à relever. Orange propose donc depuis 2018 des kits solaires Orange Énergie, destinés aux particuliers et professionnels. Ces solutions mobiles favorisent l'accès à l'électricité pour tous avec une source d'énergie durable. Deux millions et demi de Congolais, longtemps exclus de la bancarisation, ont ouvert un

compte Orange Money. Notre offre de transfert d'argent et de services financiers, qui est non seulement la plus complète mais aussi la seule certifiée par la GSMA, permet aujourd'hui d'accélérer l'inclusion sociale de ces populations en toute sécurité et convivialité.

Orange RDC va aujourd'hui plus loin que son activité de base en proposant des programmes sociétaux, comme le soutien à l'entrepreneuriat, l'éducation au numérique, à des programmes de santé via des solutions innovantes pour améliorer la santé des populations.

Avec une démographie composée à 41 % de jeunes de moins de 15 ans, le pays compte en effet de nombreux *digital natives* et nous voulons les accompagner, leur donner le pouvoir qu'offre cette révolution.

Justement, Orange, dans son plan stratégique Engage 2025, prend un engagement fort sur les responsabilités sociétale et environnementale. Êtes-vous également engagés en RDC ?

Pour Orange RDC, la santé est un des volets principaux de son engagement social. Avec le concours de l'Institut européen de coopération et de développement (IECD) et du centre hospitalier de Monkole, la Fondation Orange s'est engagée dans la lutte contre la drépanocytose, à accompagner les femmes enceintes et leur nouveau-né, à la prise en charge des enfants de moins de 5 ans. De même, le personnel d'Orange RDC effectue périodiquement des dons de sang pour soutenir le programme de santé maternelle et infantile du centre hospitalier de Monkole. Enfin, depuis 2015, la Fondation Orange, en partenariat avec l'ONG Magna, procède au renforcement des soins de santé maternelle et infantile dans trois espaces de santé au camp Luka à Kinshasa.

Avec les Villages Orange, les communautés bénéficient d'un point d'eau, d'une école et d'un centre de santé doté d'un bloc opératoire et d'une maternité. Ainsi, le Programme Villages Orange a permis dans la localité de Mudusa d'installer 4 filtres bio-sable pour produire de l'eau potable, de scolariser 269 enfants en primaire et de disposer de 40 lits pour le centre hospitalier. Le Programme Villages Orange est au croisement des



Santé maternelle et infantile.



École numérique.



Maison digitale.



domaines de la santé et de l'éducation et répond à la volonté d'Orange d'agir au plus près des besoins essentiels des populations.

Orange RDC accompagne près de 10 écoles à travers le pays grâce au Programme Écoles numériques. Plus de 500 tablettes et des serveurs Raspberry PI avec du contenu éducatif sont en cours de déploiement.

L'autonomisation des femmes en situation précaire est le principal objectif des Maisons Digitales. Ces centres de formation (alphabétisation, informatique...) amènent ces femmes à créer des activités génératrices de revenus en vue de leur réinsertion socio-professionnelle. Avec le prix Coup de Cœur d'Initiative au féminin, le projet d'une apprenante ou d'un groupe d'apprenantes peut être financé.

Avec le Lisungi FabLab, la Fondation Orange, en collaboration avec l'Agence universitaire

de la Francophonie (AUF), accueille des jeunes défavorisés de 15 à 25 ans en rupture scolaire, sans emploi ou en situation précaire. Des modules de formation aux métiers du numérique leur sont proposés et un équipement des plus modernes est mis à leur disposition. Depuis sa création en 2018, de nombreux projets ont témoigné de la créativité de ces jeunes, notamment celui du Lavabo intelligent, vainqueur du « Challenge international des FabLabs solidaires #Imake4MyCity ». Fonctionnant à l'énergie solaire, ce lavabo diminue le risque de maladies liées au manque d'hygiène tout en réduisant la consommation d'eau.

Dernièrement, Orange RDC est devenu le partenaire incontournable de la Digital Academy de Kinshasa, permettant à plus de 140 jeunes d'être formés aux métiers du digital avec pour objectif l'insertion professionnelle des apprenants.

Orange

Échanges bilatéraux

Une relation de plus en plus forte avec les États-Unis

Les échanges bilatéraux de la RDC, même s'ils ne sont pas très importants comparativement à ceux d'autres pays africains, ont cependant connu un regain de vitalité ces dernières années. Avec les États-Unis, qui sont un marché aux fortes potentialités pour les exportations congolaises, ils devraient s'intensifier, ce qui permettrait de rééquilibrer la balance commerciale de la RDC.

En avril 2019, pour sa toute première visite en tant que président de la RDC dans un pays hors de l'Afrique, Félix Tshiseke-di avait choisi les États-Unis. Simple hasard ? Quiconque connaît un peu la géoéconomie de la RDC sait bien que non. En effet, le chef de l'État congolais marquait ainsi sa volonté d'approfondir les relations de son pays avec la première puissance économique du monde. À cette occasion, des rencontres avec des officiels et hommes d'affaires américains avaient été organisées, au cours desquelles l'attention avait particulièrement été portée sur les possibilités d'investissements en RDC et les échanges bilatéraux entre les deux pays.

Des échanges à dynamiser

Depuis, différents échanges ont eu lieu, à l'instar de celui de janvier 2020. Sous l'égide d'Easy Commerce et de la Nouvelle Chambre de commerce nationale, et dans le cadre du salon d'affaires Trade Show USA-DRC, Kinshasa a en effet accueilli une cinquantaine d'entreprises américaines pour explorer les possibilités d'investissement en RDC. Il fut question de mutualiser les efforts pour mettre en place une plateforme ayant pour ambition de promouvoir les échanges commerciaux entre Américains et Congolais. Tous les secteurs productifs sont concernés. Il

s'agit de voir comment amener les entrepreneurs de la plus grande puissance mondiale à investir dans l'un des pays les plus riches au monde, un pays dont les potentialités et dotations naturelles ont forgé son surnom de « scandale géologique ». Une réputation indexée aux richesses minières du pays. Car aujourd'hui, les échanges commerciaux entre la RDC et les États-Unis sont encore marginaux. Selon les statistiques officielles, leur volume tourne autour de 100 millions de dollars seulement en moyenne annuelle. Les exportations des États-Unis vers la RDC sont constituées essentiellement de produits pharmaceutiques,

Échanges bilatéraux

de machines industrielles, de volaille et de blé, tandis que le pétrole représente 90 % de ses importations en provenance de RDC.

À propos de l'AGOA

C'est une bien maigre portion des échanges commerciaux. Au cours de l'année 2017, les exportations des États-Unis ont par exemple reculé de près de 30 %. Dans le sens inverse, le volume des marchandises qu'ils ont importées des pays africains a connu une augmentation de 32 %. Cela fait globalement 40 milliards de dollars d'échanges commerciaux. La RDC ne représentait donc que 0,25 % de l'ensemble. Il faut également noter que le volume des exportations des pays d'Afrique subsaharienne vers les États-Unis, dans le cadre de l'AGOA, s'est établi à 13,8 milliards de dollars, contre 9,3 milliards en 2015.

S'agissant justement de l'AGOA, programme qui facilite les exportations d'une quarantaine de pays africains vers les États-Unis pour soutenir leur développement économique, la RDC n'en fait plus partie depuis le 1^{er} janvier 2011, après que l'ancien président américain Barak Obama a pris la décision de l'exclure. Depuis, l'on a assisté à quelques tentatives de Kinshasa pour être réintégrée dans ce programme. En août 2019, la société civile congolaise a également plaidé en ce sens. Le fait est que, même si l'on a tendance à minimiser son

impact, l'AGOA a tout de même apporté un plus dans les échanges bilatéraux entre la RDC et les États-Unis. Des experts estiment en effet qu'entre l'inscription du pays dans le programme en 2003 et sa suspension en 2011, les investisseurs américains ont créé une dizaine d'entreprises et permis la création de 1 510 emplois directs dans le pays. Autre indicateur : en 2009, les exportations de la RDC vers les États-Unis avaient ramené au Trésor public congolais plus de 300 millions de dollars. Ces exportations, sans frais de douane ni impôts, concernaient les bois, minerais, produits pétroliers, produits agricoles, ainsi que quelques produits finis.

Diversification des partenaires

Quoi qu'il en soit, il serait avantageux pour la RDC de prendre des initiatives afin de se repositionner comme un partenaire commercial stratégique des États-Unis, au moins dans la sous-région Afrique centrale. Cela permettrait d'aider à la concrétisation de la vision des autorités congolaises, qui est de dynamiser le commerce extérieur, pour le moment peu réactif.

Selon les données officielles, les échanges de la RDC avec l'extérieur sont beaucoup plus orientés vers la Chine et l'UE. En 2015, Pékin représentait 44 % des exportations de la RDC, l'UE 23,8 % ; en troisième

position venait la Zambie qui recevait 21,3 % des produits exportés par son voisin, suivie de la Corée du Sud (3,5 %), des États-Unis (1,2 %), la Turquie et le Zimbabwe prenant la queue du peloton avec 1 %. C'est depuis 2010 que la RDC a vu ses exportations augmenter de manière régulière. Leurs destinations étaient principalement la Chine (35,5 %) et l'Afrique du Sud (20,1 %), suivies, de loin, par l'UE (3 %).

Dans le même élan, les importations ont pratiquement doublé, passant de 4,3 milliards de dollars en 2010 à un peu plus de 7,3 milliards en 2018. Les cinq principaux fournisseurs de la RDC en 2015 étaient respectivement l'UE (avec 23,1 % des importations du pays), la Chine (22,2 %), l'Afrique du Sud (11,9 %), la Belgique (8,4 %) et les États-Unis (3,3 %). Le rapport 2018 de la Banque centrale révèle pour sa part que la valeur des importations de la RDC a atteint 15 milliards de dollars, affichant une hausse de 32 % par rapport à 2017. Elles venaient principalement de l'UE (12,1 %), de la Chine (11,9 %) et de l'Afrique du Sud (10,8 %).

La production nationale pour revigorer les exportations

Les valeurs d'exportation auraient pu être plus élevées. Certains secteurs pourraient permettre à la



RDC d'augmenter de manière substantielle ses exportations. C'est le cas du secteur agropastoral. L'on estime que le pays importe chaque année plus de 2 millions de tonnes de vivres via ses ports de Matadi et de Boma, au Bas-Congo, et aux voies frontalières de Kasumbalesa, dans le Katanga. Parmi les produits importés on compte les poissons, les viandes de bœuf et de porc, les poulets et autres volailles, le sucre, le riz, les œufs, les épices, la farine de blé... Les chiffres officiels indiquent que cela coûte en moyenne 2 milliards de dollars chaque année.

À l'analyse, ce secteur présente de grandes opportunités d'investissement, allant de la production à la commercialisation afin de créer des chaînes de valeur compétitives au niveau de la sous-région. Selon l'Anapi, de par sa superficie potentielle

de 80 millions d'hectares de terres arables (10 % seulement sont aujourd'hui exploitées), la RDC pourrait mener une politique agricole capable de nourrir 2 milliards de personnes. Les étendues d'herbage et les savanes sont susceptibles de supporter un élevage de 40 millions de têtes de gros bétail. Le cheptel national est composé à 60 % de caprins, 15 % de porcins, 14 % d'ovins et 11 % de bovins. Le potentiel halieutique, que l'on trouve à l'embouchure de l'océan Atlantique, dans le fleuve Congo et l'ensemble des lacs, est estimé à 707 000 tonnes de poissons par an. La production annuelle actuelle, essentiellement artisanale et continentale, est d'environ 240 000 tonnes, soit 34 % du potentiel. En raison de la longueur réduite de la côte, les captures d'origine marine sont modestes et estimées

à environ 2 % de la production totale. Au vu de ces données, on constate que la RDC ne devrait donc pas être un grand importateur de produits alimentaires, mais plutôt un exportateur. La filière agropastorale nécessite d'être développée pour dynamiser le commerce extérieur et gagner des parts du marché international. Il faut donc faire de l'agriculture la priorité des priorités. La part consacrée au développement agricole reste encore faible, malgré les efforts du gouvernement qui veut atteindre la barre de 10 % de son budget national alloués à l'agriculture, selon les termes de l'accord de Maputo dont la RDC est signataire. Les autorités gagneraient à investir davantage dans le développement d'une agriculture intensive, ainsi que dans la protection de la forêt du bassin du Congo.

Ministère des Finances

Garant de la stabilité économique

Le Ministère des Finances a pour mission d'assurer la gestion de la politique monétaire, douanière, fiscale, parafiscale, comptable et des assurances de l'État. Il contribue efficacement au maintien de la stabilité du cadre macroéconomique, comprenant entre autres la stabilité du niveau général des prix, la stabilité du secteur financier et la viabilité de la position extérieure de l'État.

Afin de remplir efficacement la mission qui lui a été confiée, le Ministère des Finances encadre la mobilisation des recettes internes et externes d'une part et assure une gestion prudente et orthodoxe des dépenses publiques d'autre part. En outre, il propose et implémente les réformes nécessaires à l'amélioration de la gestion des finances publiques en général et assure le suivi financier des diverses interventions s'inscrivant dans le cadre de la coopération bi et multilatérale.

Gestion orthodoxe des Finances publiques

L'évolution économique récente de notre pays reste marquée principalement par la reprise de la coopération avec

le FMI qui devrait, dans les jours qui suivent, se concrétiser par la mise en place d'un programme formel de trois ans comportant des exigences plus contraignantes en matière de gestion des finances publiques. La gestion orthodoxe des finances publiques est l'une des missions principales du Ministère des Finances. Dans cette optique, le Gouvernement congolais est tenu d'effectuer des dépenses à la hauteur de ses recettes réalisées et éviter le recours à la planche à billets pour le financement d'éventuels déficits.

C'est ainsi que des actions seront menées selon les trois axes suivants :

1) Rationalisation de la dépense publique : respect de la chaîne de la dépense, de la loi sur les marchés publics.

2) Maximisation des recettes publiques : encadrement et suivi des régies financières pour la bonne exécution des quatre phases de la recette. L'implémentation de la chaîne des recettes est à inscrire dans ce cadre. L'élargissement de l'assiette fiscale devrait aussi être de mise.

3) Gestion optimale de la trésorerie par le recours aux marchés des titres afin d'éviter toute monétisation du déficit public. Il est recommandé d'avoir une politique d'endettement prudente et un plan de trésorerie réaliste.

Toutefois, d'une manière générale, le Ministère des Finances assure la surveillance du respect des principes, des règles et procédures de gestion des finances publiques, notamment :

- La comptabilisation régulière des opérations et la production des états financiers et comptables, aspects déterminants pour la certification des comptes au travers de la reddition des comptes.
- Le contrôle des opérations dans le cadre de la lutte contre la fraude et la corruption afin d'améliorer la mobilisation des recettes et combattre la mauvaise utilisation des fonds publics.

Gestion du partenariat au développement

En sus des recettes intérieures, la politique de financement de l'agenda du développement et de lutte contre la pauvreté de la RDC vise également à mobiliser les flux des ressources extérieures, soit en termes de dons ou de prêts concessionnels, disponibles auprès des partenaires multilatéraux et bilatéraux. C'est à ce titre que le Ministère des Finances est habilité à gérer les relations de coopération bilatérales et multilatérales du pays en matière financière et du suivi de la gestion de tous les traités, accords et arrangements conclus avec les partenaires extérieurs et les organisations internationales en matière financière. Ces ressources extérieures financent divers projets et programmes sectoriels du Gouvernement. Cependant, deux défis majeurs plombent la performance de ce partenariat, à savoir : l'imprévisibilité des flux financiers



Sele Yalaghuli
Ministre des Finances

© D.F.

y afférents et la capacité d'absorption des ressources disponibles, à la base de la baisse du niveau d'allocation du pays d'une année à l'autre.

Considérant les principes et mesures contenus dans la Déclaration de Paris de 2005, le Programme d'action d'Accra de 2008, l'Agenda de Kinshasa de 2009 sur l'efficacité de l'aide au développement et le Partenariat de Busan, le Ministère des Finances s'emploie à s'assurer que les projets ou les programmes financés sur ressources extérieures soient exécutés dans les meilleures conditions d'efficacité et atteignent les objectifs de développement poursuivis.

Pour mettre en œuvre cette stratégie, il s'appuie sur une forte appropriation et une pérennisation des acquis, sur un suivi rapproché au travers notamment de la participation

aux assemblées annuelles de ses partenaires financiers, aux différentes commissions paritaires, aux missions de supervision conjointe, aux revues de performance des portefeuilles. Cette politique s'articule autour des axes ci-après :

- **Coopération multilatérale**
Sur ce front, le Ministère des Finances travaille au renouvellement des partenariats avec les institutions de Bretton Woods, afin d'une part de rétablir le Programme formel avec le FMI, et d'autre part de bénéficier des appuis budgétaires de la Banque mondiale à l'effet d'augmenter son portefeuille en faveur de notre pays. Cet élan de renforcement des partenariats est également étendu aux autres partenaires, notamment la BAD, l'UE, la BADEA, l'OFID, le FIDA et autres. Il vise à accroître les

Finances

ressources extérieures et éviter par conséquent la dispersion des ressources, en éliminant les risques financiers et fiduciaires susceptibles d'occasionner des obligations de remboursement des dépenses inéligibles.

• Coopération bilatérale

S'agissant de la coopération bilatérale, bon nombre d'accords de financement ont été signés entre le Gouvernement et quelques pays, et mis en œuvre par leurs agences de coopération internationale et autres agences d'exécution. Il s'agit, entre autres, de : l'Allemagne (GIZ), la France (AFD), la Belgique (CTB), la Grande-Bretagne (UKAID), les États-Unis (USAID), la Chine, le Japon (JICA), la Corée du Sud (KOICA). Cependant, après quelques années de léthargie et de baisse des volumes de décaissement des partenaires bilatéraux en faveur de notre pays, le Ministère des Finances œuvre à la redynamisation du suivi des activités de coopération bilatérale en matière financière.



À droite : Peter Pham, envoyé spécial des États-Unis pour l'Afrique des Grands Lacs (nommé le 8 mars 2020 émissaire pour le Sahel).

• Coopération régionale

Au niveau de la coopération régionale, le Ministère des Finances s'active à tirer avantage de sa participation au processus d'intégration régionale ayant une incidence directe ou indirecte sur les finances publiques. Cette action s'inscrit dans le cadre des négociations des protocoles, décisions et recommandations issus des réunions des organisations continentales (UA, UNECA) et communautés économiques régionales (SADC, CEEAC, CEPGL, TMEA, CIRGL, COMESA) — et ses institutions financières, notamment l'ACA, la TDB et la ZEP-RE.

Aussi, un effort est davantage porté sur la recherche des opportunités de relations économiques et financières entre la RDC et ses partenaires, et à la rationalisation de ses contributions au sein des organisations dont elle est membre, à l'effet de réduire les effets pervers inhérents à la multi-appartenance, notamment le fardeau financier, qui en résulte pour un pays aux ressources financières limitées.

Enjeux et perspectives de la reprise du Programme avec le FMI

La RDC, de longue date, est caractérisée par la fragilité de son économie à cause de nombreux défis à relever, et demeure très vulnérable aux chocs tant intérieurs qu'extérieurs.

Dans la recherche des voies et moyens pour relever des défis importants, notamment la croissance moins forte et non inclusive, les infrastructures en état de délabrement avancé et une gouvernance faible, le Gouvernement de la première alternance a mis en place un programme économique reposant sur des réformes structurelles profondes soutenues par un environnement économique stable. Le Gouvernement a reconnu qu'il ne peut seul réussir cet ambitieux programme sans l'aide de ses partenaires, dont le FMI pour un programme à moyen terme soutenu par une Facilité élargie de crédit (FEC). En y souscrivant, le pays attend un soutien de son programme économique de manière à rétablir la stabilité et la viabilité macroéconomique, tout en favorisant une croissance vigoureuse et durable et la réduction de la pauvreté.

En ayant conclu le programme de référence avec le FMI, ce dernier a mis à la disposition du Gouvernement congolais un prêt non remboursable d'environ 370 millions de dollars pour les efforts fournis afin de rétablir la



Le Président de la BAD, Akinwumi Adesina, en visite chez le Ministre Sele Yalaghuli.

stabilité macroéconomique et financière et améliorer la gouvernance et la transparence. Ce programme est censé se clôturer au mois de mai prochain pour céder la place, en cas d'une note congolaise satisfaisante, à un programme beaucoup plus ambitieux étalé sur trois ans, de 2020 à 2022.

L'exécution du programme de référence devrait donner au pays suffisamment de temps pour concevoir un programme de réformes structurelles plus approfondi — visant à apporter des gains économiques à un segment plus large de la population et à répondre aux besoins sociaux profondément enracinés —, qui serait éventuellement soutenu par

le deuxième prêt du FMI. Les recommandations issues d'une évaluation en cours de la gouvernance et des missions d'évaluation des sauvegardes à venir, ainsi que d'un exercice de dépenses publiques et de responsabilité financière, mené par la Banque mondiale, devraient éclairer les plans de réformes économiques et structurelles à moyen terme des autorités. La conclusion satisfaisante de ce programme, en mai prochain, va permettre à la RDC d'obtenir des nouveaux financements beaucoup plus importants de la part du FMI. Ce qui permettra au Gouvernement de réaliser ses grands projets, notamment la gratuité de l'enseignement de base et la

couverture santé universelle. Deux grands programmes auxquels le chef de l'État reste fortement attaché. Du succès de ce Programme de référence, la RDC pourrait établir des bases solides pour sa gouvernance économique et financière. Ainsi, ses bonnes performances auront un effet catalyseur sur les flux financiers des bailleurs de fonds et serviront de base à une demande future d'accord auprès du FMI au titre de la facilité élargie de crédit. En somme, c'est dans ce cadre que le Gouvernement en général, et le Ministère des Finances en particulier, remue ciel et terre pour que les prochaines évaluations aboutissent à la signature d'un accord d'octroi de crédit.



BANQUE CENTRALE DU CONGO



Monsieur le Gouverneur
Deogratias Mutombo Mwana Nyembo

La Banque Centrale du Congo est une Institution financière congolaise ayant la responsabilité exclusive de la définition et de la mise en œuvre de la politique monétaire dont elle détermine en toute indépendance les objectifs monétaires intermédiaires, les instruments et les modalités d'exécution qu'elle fixe par voie d'instruction.

1. MISSIONS

Par la Loi n° 18/027 du 13 décembre 2018, relative à l'organisation et au fonctionnement de la Banque Centrale du Congo, l'Institut d'émission dispose d'un nouveau cadre légal pour plus d'efficacité de ses actions dans un contexte d'indépendance. Les nouvelles dispositions de cette Loi prévoient en leurs articles 9 et 10 que la Banque a pour objectif principal d'assurer la stabilité du niveau général des prix. Sans préjudice de cet objectif principal, la Banque soutient la politique économique générale du Gouvernement. Sans préjudice de l'objectif de stabilité du niveau général des prix, la Banque a pour missions :

1. la garde des fonds publics ;
2. la sauvegarde et la stabilité monétaires ;
3. la définition et la mise en œuvre de la politique monétaire ;

4. le contrôle de l'ensemble de l'activité bancaire ;
5. le conseil économique et financier du Gouvernement.

En outre, elle est appelée à :

1. réglementer l'ensemble de l'activité bancaire ;
2. émettre des billets de banque et des pièces de monnaie ayant cours légal ;
3. définir et mettre en œuvre la politique de change ;
4. détenir et gérer les réserves officielles de change de la République ;
5. contribuer à la stabilité du système financier ;
6. promouvoir un système national de paiement sécurisé, efficace et solide ;
7. réglementer les marchés monétaires et promouvoir les marchés des capitaux ;
8. collecter des données et élaborer des statistiques ;
9. tenir un registre pour la centralisation des



informations sur les crédits bancaires et sur les entreprises.

Par ailleurs, la Loi précise, au regard de l'article 4, que la Banque est indépendante dans la réalisation de ses objectifs, l'exercice de ses missions, la mise en œuvre de ses instruments, et dans la gestion de ses finances. Les Institutions de la République sont tenues de respecter cette indépendance et ne doivent poser aucun acte de nature à l'aliéner.

2. VISION

La vision de la Banque Centrale du Congo est évolutive, suivant le plan stratégique défini et mis en place pour une période déterminée. Ainsi, sur les cinq dernières années (2016–2020), cette vision est telle que « la Banque Centrale du Congo est une Institution financièrement solide et autonome, dotée d'une capacité institutionnelle renforcée pour contribuer à la stabilité financière et au financement efficace de l'économie, en vue de l'émergence du pays ». Aussi, trois objectifs stratégiques ont été poursuivis sur cette période :

1^{er} objectif stratégique : la consolidation et l'amélioration de la stabilité monétaire et celles du système financier, ainsi que le renforcement du financement de l'économie.

2^e objectif stratégique : le renforcement de la gouvernance et de la capacité institutionnelle de la Banque Centrale du Congo, en vue de rendre un service de qualité aux parties prenantes.

3^e objectif stratégique : l'atteinte de la solidité et de l'autonomie financières de la Banque. Dans l'accomplissement de cette vision, le personnel de la Banque Centrale est marqué par les valeurs ci-après : la probité, l'intégrité, l'honnêteté, la loyauté, la transparence, la responsabilité, la compétence, la crédibilité, l'efficacité et l'efficience.

3. ORGANES DE LA BANQUE CENTRALE

Au terme de la nouvelle Loi susmentionnée, la Banque Centrale du Congo comprend : (i) le Conseil de la Banque, (ii) le Gouverneur, (iii) le collège des commissaires aux comptes.



BANQUE CENTRALE DU CONGO

S'agissant particulièrement du Gouverneur, il est celui qui dirige et assure l'administration de la Banque. Il prépare et met en œuvre les actes du Conseil. À cet effet, il dispose de tous les pouvoirs nécessaires pour assurer la gestion courante de la Banque. Il détermine les directives de cette gestion et en surveille l'exécution. Il représente la Banque dans tous ses rapports et relations avec les tiers, y compris le Gouvernement, et, en cette qualité, dispose des pouvoirs suivants :

1. signer seul les billets et valeurs émis par la Banque, les rapports annuels, les bilans et les comptes de résultat ;
2. signer seul les contrats conclus par la Banque, les correspondances et autres documents de la Banque ;
3. signer, conformément au statut des agents de la Banque, les actes d'engagement, de promotion et de licenciement du personnel ;
4. exercer le pouvoir disciplinaire conformément au statut des agents ;
5. représenter la Banque en justice ;
6. Veiller à l'exécution des décisions du Conseil. Par ailleurs, dans l'exercice de ses fonctions, le Gouverneur est assisté d'un Comité de direction en ce qui concerne :
 1. la mise en œuvre de la politique monétaire de la Banque ;
 2. les décisions en matière d'agrément des établissements de crédit et autres établissements financiers assujettis au contrôle de la Banque, et la prise de toute mesure, sanction, ordre ou décision en vertu des législations de contrôle concernées ;
 3. l'édition des instructions ;
 4. l'adoption du budget et les comptes annuels ;
 5. les nominations et les promotions du personnel ;
 6. l'organisation du régime complémentaire de retraite du personnel.

4. RÉFORMES

La Banque Centrale du Congo reste soucieuse de poursuivre son élan de modernisation en vue de se hisser au niveau des standards internationaux des principales banques centrales de référence. À cet effet, depuis l'an 2013, un certain nombre de réformes ont été mises en œuvre. Il s'agit principalement :

1. Au plan de la politique monétaire et de change

- Les coefficients de la réserve obligatoire ont été discriminés : par cette mesure, la BCC entendait encourager le financement de l'économie tout en contribuant à sa dédollarisation. Dans ce cadre, elle a adopté un dispositif qui applique des coefficients plus élevés sur les dépôts en devises et à vue, et moins contraignants sur les dépôts en francs congolais et ceux à long terme.
- Une nouvelle maturité et un allongement du Bon BCC à 84 jours ont été introduits : cette réforme visait à stériliser plus durablement la liquidité excédentaire des banques.
- L'outil de prévision de la liquidité a été amélioré en vue de mieux anticiper les chocs éventuels sur la liquidité qui seraient à même de perturber la stabilité macroéconomique.
- Le dispositif de ventes et achats des devises par adjudication sur le marché interbancaire a été implémenté.
- Les méthodologies et les concepts de production des statistiques de l'Indice des Prix à la Consommation suivant le manuel de 2004 ont été adoptés.

2. Au plan de la supervision bancaire

- L'Entité en charge de la Gestion des Risques a été restructurée au sein de la Banque Centrale.
- L'applicatif de gestion des risques a été développé, implémenté et est opérationnel.
- Le système de notation des banques (CAMELS) a été mis en place.



- Le système de notation des COOPEC & IMF «GIRAFE» a été mis en application.
 - Le cadre de la politique macroprudentielle a été renforcé.
- ### 3. Au plan du système national des paiements
- Les infrastructures pour la connexion des participants au Système National de Paiement ont été déployées.
 - La mise en service des infrastructures de paiements interbancaires a été achevée.
- ### 4. Au plan du système d'information
- La revue détaillée des états financiers pour la conversion du Nouveau Plan Comptable en IFRS à la date de transition a été réalisée.
- ### 5. Au plan de l'amélioration du cadre de travail
- Le Comité de Sécurité, d'Hygiène et d'Embellissement des lieux de travail est opérationnel.
 - La démarche GPEEC à la Banque a été définie au niveau de la DRH.
- Par ailleurs, dans le cadre de l'application de la nouvelle Loi organique, relative à la Banque Centrale du Congo, plusieurs projets devraient être mis en œuvre, avec le nouveau plan stratégique actuellement en élaboration. Il s'agit notamment :
- ### 1. Contribution de la BCC à la préservation de la stabilité financière
- La révision de la Loi n°003/2002 du

2 février 2002 relative à l'activité et au contrôle des établissements de crédit.

- La conclusion d'une convention avec le Gouvernement en matière de stabilité financière.

2. Information financière et organisation comptable

- L'adoption du référentiel comptable de la BCC conforme aux normes IFRS.

3. Transparence et obligation de rendre compte

- L'adaptation des procédures comptables à la nouvelle contrainte de publication des états financiers.
- La réorganisation de la politique de communication institutionnelle de la BCC.

4. Gestion des réserves de change

- L'adaptation du cadre stratégique et opérationnel de gestion des réserves de change.
- Le renforcement des capacités des ressources humaines.

5. Développement du marché monétaire

- L'organisation de la cotation des entreprises commerciales.

6. Informations sur le crédit

- La finalisation de l'avant-projet de loi sur les registres d'informations sur le crédit.

7. Passation des marchés publics

- La mise en place de la cellule de passation des marchés publics.

Entretien avec Célestin Tshibwabwa

Secrétaire général de l'ACB

L'Association congolaise des banques (ACB) est une association sans but lucratif créée en 1952, regroupant depuis la loi n° 0003-2002 du 2 février 2002 l'ensemble des banques congolaises. Son Secrétaire général nous en présente les grands axes.



Pouvez-vous nous présenter l'histoire de l'ACB, son rôle et ses missions dans le secteur bancaire congolais ?

L'Association a pour objets :

1. La protection, le développement et la représentation des intérêts et des droits collectifs de ses membres auprès des pouvoirs publics.
2. L'information de ses adhérents et du public.

3. L'étude de toute question d'intérêt commun et l'élaboration des recommandations s'y rapportant en vue, le cas échéant, de favoriser la coopération entre ses membres.
4. L'organisation et la gestion des services d'intérêt commun.
5. L'établissement d'un contrat permanent entre ses

membres de manière à faciliter l'examen de toute question se rattachant au domaine du commerce bancaire en vue de rendre l'activité bancaire plus compétitive et rentable.

6. La participation aux travaux préparatoires relatifs à l'élaboration des lois intéressant les banques et l'étude des effets de l'application de ces lois.
7. La promotion, auprès des membres, de l'adoption et de la conduite de l'activité bancaire dans le respect des normes et standards bancaires internationaux.

À cet effet, l'Association a décidé de modifier ses statuts pour les rendre plus contraignants pour ses membres. Ces modifications, en cours, comprendront :

- L'obligation pour les

banques commerciales de se conformer aux sanctions internationales, principalement celles des Nations unies, des États-Unis d'Amérique et de l'Union européenne.

- L'obligation pour les banques de se doter de dispositifs en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Ceux-ci doivent répondre aux standards du GAFI en matière de connaissance du client (KYC) et de suivi des opérations.

Cette modification du statut doit également aboutir à la capacité de l'ACB de contraindre ses membres à l'application stricte des décisions adoptées.

Aussi, l'ACB propose de rendre obligatoires trois types d'outils informatiques au sein des banques commerciales avec pour finalités :

- Le filtrage des opérations bancaires et de la base de données de la clientèle ou des listes de sanctions internationales.
- Le suivi des opérations atypiques sur base des scénarii prédéfinis.
- Le contrôle des clients à l'entrée sur les listes des sanctions internationales ou de profils de risques élevés.
- 8. Le recours, dans la mesure du possible, à une concertation en matière de politique sociale.
- 9. La médiation entre membres, en vue de la résolution à l'amiable des conflits.

Quels sont vos axes de travail afin de favoriser la bonne gouvernance, la croissance économique de la RDC et l'inclusion financière ?

En 2019, le secteur bancaire congolais, qui se concentre autour de 15 banques opérationnelles, a évolué dans un cadre caractérisé par la poursuite des réformes engagées par la Banque centrale du Congo (BCC) en vue de renforcer la surveillance des risques sur le secteur financier.

On peut épinglez notamment :

- Le relèvement du capital minimum des banques à 30 millions USD en 2019. Celui-ci devra être porté à 50 millions USD en 2020.
- La mise à jour des instructions de la BCC en matière de gouvernance et de contrôle interne.
- L'émission des diverses instructions sur la protection des consommateurs, dont certaines dispositions entreront en vigueur en 2020.
- La poursuite de la modernisation du système national de paiement.
- L'émission des bons du Trésor sur le marché des titres publics.

En matière d'inclusion financière, les banques doivent s'intéresser aux nombreuses innovations technologiques et surtout les exploiter pour leur propre bénéfice.

Le développement du digital et son cortège d'innovations constituent une opportunité pour les banques.

C'est donc un défi majeur qui présente de nombreuses opportunités, mais

également de nombreux risques.

L'enjeu est celui de l'adaptation car il est fondamental d'approfondir la réflexion en se posant la question de l'offre bancaire d'ici cinq ans dans un monde de plus en plus dématérialisé.

Ce défi concerne l'e-banking, la banque digitale, la monétique et les nouveaux instruments de paiement introduits par les nouveaux acteurs que sont les sociétés de télécommunication.

Ceci est notre premier défi.

Pour les crédits bancaires à l'économie, l'expansion a été de 28 % par rapport à 2018.

L'encours crédits est passé de 2 milliards USD en 2017 à 2,6 milliards USD en 2018, pour être à 3,4 milliards en 2019, dont 95 % en monnaies étrangères.

Globalement, le secteur bancaire a réalisé un résultat net d'exploitation de 94,5 millions USD en 2019 contre 76,6 millions en 2018.

Le deuxième défi des banques est celui de leur capacité à rencontrer les critères d'adéquation de leurs fonds propres en vue du renforcement de la couverture de leurs risques.

L'enjeu est de faire converger la réglementation locale avec les pratiques internationales de gestion prudentielle des institutions financières en introduisant les recommandations des accords de Bâle II signés en 2004 et celles des accords de Bâle III signés en 2014.

Les accords de Bâle II prévoient principalement une

définition plus restrictive des capitaux propres, la création d'un ratio de liquidité, et les capitaux propres doivent représenter au moins 3 % du total de l'actif d'une banque. Dans cette optique, l'application de Bâle III est caractérisée par l'existence de la notion de risques bancaires, risques opérationnels et de marché. Le renforcement de l'exigence en fonds propres avec le relèvement du montant du capital minimum pourrait poser des difficultés aux banques dans la mesure où la solvabilité correspondant au rapport entre fonds propres prudentiels et risques devrait passer de 7 % à 14 % si l'on y intègre l'ensemble des risques.

Comment l'ACB collabore-t-elle avec la BCC et la Cellule nationale des renseignements financiers (Cenaref) pour préserver le système financier national ?

L'ACB a signé un protocole d'accord avec la Cenaref afin de collaborer sur la problématique de la lutte contre le blanchiment des capitaux et la lutte contre le terrorisme. Car l'ACB participe activement à divers travaux de coordination et d'évaluation des risques de blanchiment des capitaux et de financement du terrorisme organisés par cet organisme. C'est à ce titre qu'elle a délégué deux de ses membres pour faire partie du Comité consultatif de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (Colub).

Elle participe également aux travaux et ateliers organisés par la BCC, le Groupe d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique centrale (Gabac) et l'ESAAMLG. Des contacts sont pris avec les instances tant nationales qu'internationales à l'effet d'assurer la bonne application par les banques commerciales des sanctions et mesures de gel des avoirs. Ces mêmes contacts visent également à réduire le risque de « de-risking » (aversion au risque poussant à cesser les relations avec certaines autres banques) auquel est exposé le système bancaire congolais.

Les banques présentes en RDC se sont engagées fermement à renforcer leur dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme ; sur ce sujet, vous êtes étroitement lié avec les autorités américaines. Quels sont les outils dont vous disposez pour relever ces défis majeurs ?

Le risque de « de-risking » est une épée de Damoclès au-dessus de la tête des banques congolaises. Ce phénomène se traduit par le resserrement du nombre de banques correspondantes qui acceptent de travailler avec les banques congolaises. Ce défi, et c'est le troisième, ne pourra être relevé que grâce à une collaboration étroite entre le secteur financier, la BCC et le gouvernement congolais. Chacun à son niveau doit mettre en place des dispositifs

efficaces en matière de sanctions et de lutte contre le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme, et contre la corruption. Nous avons des concertations annuelles avec les responsables du département d'État et du Trésor américains à Washington, afin de les sensibiliser sur les défis majeurs que les banques congolaises rencontrent dans l'exercice de leur métier, et souligner l'évolution de notre système bancaire ces dix dernières années en matière de politique de conformité, de KYC et de lutte contre le blanchiment des capitaux, et en matière de gouvernance d'entreprise, afin de nous hisser au niveau de meilleurs standards internationaux

Vous avez rencontré en juin dernier les autorités américaines. Quels étaient les contours de cette visite de travail et le bilan que vous en avez tiré ? Quelles ont été les recommandations de vos interlocuteurs ?

Le sujet qui nous a préoccupé lors de nos discussions a été celui de la position du département d'État et du Trésor américains en matière des sanctions OFAC. Le non-respect de ces injonctions pouvant conduire la banque à être exclue, de facto, des transactions internationales en dollars, et de perdre sa correspondance en dollars américains, avec une répercussion sur la correspondance en euros. Il est évident qu'un tel événement signifierait ni plus ni



moins la mort de l'institution bancaire et plongerait le secteur bancaire dans une situation critique. C'est ça la vérité des faits. Contrairement à ce qu'on peut croire, il n'existe aucune directive des États-Unis qui aurait mis les banques congolaises sous l'arrêt des opérations en dollars, nonobstant les directives de l'OFAC régulièrement observées par nous. Le fait d'utiliser le système de clearing américain nous assujettit à respecter les sanctions OFAC. Ce qui est important et qui nous a été dit lors de notre dernière rencontre à Washington le 9 juin 2019, c'est que les changements intervenus en Éthiopie, au Nigéria et en Afrique du Sud avec les élections des nouveaux présidents, ainsi que l'élection d'un nouveau président en RDC constituent

selon nos interlocuteurs américains des aspects favorables aux investissements privés américains en Afrique. Cette évolution favorable d'un nouvel environnement politique a conduit le gouvernement américain à vouloir mettre en place une nouvelle stratégie pour l'Afrique à partir de décembre 2019. Lors de notre dernière rencontre du mois de juin 2019 avec les départements du Commerce, d'État et du Trésor américains, il nous a été recommandé :

- De sensibiliser le gouvernement congolais à l'adoption des réformes visant à améliorer le climat des affaires en RDC.
- De présenter aux entreprises américaines des réformes clés qui peuvent les inciter à se tourner vers le marché congolais.
- De proposer/organiser des

rencontres entre le secteur privé américain, le gouvernement et le secteur privé congolais.

- De se rapprocher des autorités congolaises pour les sensibiliser au renforcement du système national de lutte contre le blanchiment des capitaux, le terrorisme et la corruption.
- De renforcer la fonction compliance au sein des institutions financières et faire auditer régulièrement les programmes de conformité des banques.

En conclusion, les banques doivent fournir d'importants efforts pour augmenter la protection des épargnants, d'un côté réduire les risques de gestion aventureuse, et de l'autre renforcer la notoriété des établissements bancaires, avec pour conséquence la protection du système financier congolais.

Entretien avec Thierry Taeymans

Directeur Général de Rawbank



Rawbank a été créée en 2002. En 14 ans, surmontant les difficultés liées à la situation sécuritaire en RDC, elle est devenue la plus grande banque du pays grâce à une politique d'occupation du territoire (ouverture d'agences dans les provinces), de diversification de sa clientèle (femmes, jeunes, entrepreneurs, PME) et d'innovation.

Monsieur Taeymans, vous avez lancé en décembre la campagne « Construire ensemble un Congo grand et fort ». En quoi consiste-t-elle ? Depuis la création de Rawbank, nous œuvrons pour bâtir une banque forte. En une décennie, Rawbank est devenue la première banque en RDC. Elle a plus de cent agences réparties dans dix-sept provinces afin de répondre aux besoins de la population sur l'ensemble du territoire. L'objectif à court terme est d'être présents dans les 26 provinces congolaises pour apporter plus de réactivité et favoriser la proximité. Aujourd'hui, cette vision de banque forte et solide financièrement est une réalité.

Nous avons été la première banque à atteindre le milliard de dollars de total bilan en 2015, puis le milliard de dollars de dépôts clients en 2017. L'excellence de nos services a été primée cinq fois consécutives par le magazine *Global Finance*, et la BAD a consenti un prêt de 15 millions de dollars pour soutenir nos activités auprès du secteur privé. C'est donc un pari réussi. À présent, nous voulons étendre notre action à l'échelle du Congo. C'est la raison d'être de cette nouvelle campagne. En tant que premier partenaire bancaire du pays, « Construire ensemble un Congo grand et fort » se traduit pour nous par un soutien accru aux PME, composantes

majeures du tissu économique, et par un engagement fort auprès des entrepreneurs, et plus particulièrement des femmes entrepreneures encore trop souvent marginalisées. Cela va également se concrétiser par l'amélioration de l'inclusion financière des populations non bancarisées. En RDC, le taux de bancarisation est de 6 %, soit l'un des plus faibles d'Afrique subsaharienne. Rawbank entend proposer des produits adaptés, notamment via le *mobile banking* qui représente un fort potentiel de marché car 35 millions d'habitants ont un téléphone portable en RDC. L'ambition est donc de participer au développement économique de la RDC en



© DR

favorisant les conditions de création de valeur et de croissance partagée. Ce défi ne peut se relever seul. Il est nécessaire d'embarquer tout un chacun.

Comment confortez-vous votre positionnement de leadership ?

Le client est au cœur de nos préoccupations. Nous recherchons constamment à améliorer son parcours à chacun de ses contacts avec Rawbank, que ce soit en agence ou en ligne. Parallèlement, nous investissons dans le développement de solutions digitales. Source d'innovation, cela nous permet de proposer une gamme complète de services financiers, tels qu'Illico Cash, accessible depuis un smartphone, ou Optimus Plateforme, proposée aux clients *corporate*, et qui facilite le suivi des déclarations de change liées aux opérations d'import-export. La digitalisation permet également

d'automatiser de nombreuses procédures. Cela accroît notre efficacité et notre réactivité. Enfin, il est primordial pour Rawbank de respecter un niveau élevé d'exigence. Nos activités répondent aux dispositions réglementaires édictées par la BCC. Nous voulons être rigoureux, transparents et exemplaires en matière de gouvernance.

Comment la Rawbank a-t-elle réussi à devenir une banque forte et dynamique ?

Le positionnement de Rawbank s'explique également par le fait que la banque a toujours su anticiper et relever efficacement les défis qui se sont présentés, témoignant de son agilité et sa résilience dans des contextes parfois incertains. Après près de vingt ans d'existence, je peux affirmer que la position de Rawbank est le résultat, d'une part d'une croissance équilibrée entre ses dépôts et

ses crédits, et d'autre part de sa clientèle de particuliers et entreprises, prouvant par là même que son modèle économique allie parfaitement performance et gestion maîtrisée.

Comment comptez-vous faire de Rawbank une banque réellement panafricaine ?

Nous avons la chance de nous trouver dans un pays riche en ressources naturelles et humaines. Nous avons la conviction que le Congo est amené à jouer un rôle de premier plan dans la sous-région, et plus largement sur le continent. Nous nourrissons de fortes ambitions panafricaines. Nous disposons d'atouts : une croissance solide et pérenne, une solvabilité élevée avec de hauts niveaux de fonds propres, et une rentabilité forte au bénéfice de nos clients. Tous nos indicateurs nous permettent de hisser Rawbank aux standards internationaux.

Rawbank

Entretien avec Marlène Ngoyi Mvidia Présidente-Directrice Générale



Marlène Ngoyi Mvidia, première femme congolaise diplômée de la prestigieuse université de Harvard, s'est vu confier en novembre 2018 la gestion de la filiale congolaise de BGFIBank, qui est le principal groupe bancaire d'Afrique centrale.

Quels étaient les défis et les objectifs fixés lorsque vous êtes entrée à la BGFIBank RDC ?

Lorsque j'ai rejoint la BGFIBank RDC en novembre 2018, l'une de mes priorités absolues était de renforcer la confiance entre la banque et ses différentes parties prenantes, à savoir notamment les employés, les clients, les partenaires, le nouveau conseil d'administration et, bien sûr, les autorités de régulation locales et internationales. À propos de ces dernières, compte tenu de la dollarisation partielle des actifs détenus et des paiements en RDC, nous nous efforçons

de respecter scrupuleusement les lois et réglementations congolaises et américaines. La bonne nouvelle, c'est que ces deux cadres réglementaires convergent de plus en plus et que des efforts continus sont déployés pour les rapprocher encore davantage.

Comme le dit l'adage, « la confiance ne se donne pas, mais se gagne ». C'est pourquoi l'année dernière la BGFIBank RDC a concentré ses efforts sur la réalisation de projets ambitieux visant à accélérer sa transformation et à continuer de répondre aux besoins croissants de ses clients et partenaires.



Votre P-DG, M. Oyima, et le conseil d'administration vous ont plus expressément chargée de remettre la BGFIBank RDC sur les rails. Cet objectif a-t-il été atteint ?

Le conseil d'administration présidé depuis novembre 2018 par M. Henri-Claude Oyima est très satisfait des

résultats obtenus au cours des douze derniers mois. Ainsi, l'année dernière, le conseil d'administration a approuvé une augmentation de capital de 20 millions de dollars, en vue de financer le plan stratégique Acc Trans 2020 (*Accelerate the Transformation 2020, Accélérer la transformation 2020*) de la BGFIBank RDC.

Aujourd'hui, la banque se concentre sur les entreprises, les PME et les clients institutionnels à fort potentiel, avec comme ambition de leur fournir des solutions financières sur mesure et de soutenir leur croissance par l'apport de capitaux, mais aussi par des services de conseil. Cette stratégie nous permet de tirer parti de nos activités principales, telles que la finance d'entreprise, le financement des échanges commerciaux, le financement structuré, la gestion de trésorerie, la banque de détail pour les professionnels, qui est de plus en plus numérique, sans pour autant sacrifier la dimension humaine, laquelle est au cœur de notre approche personnalisée des services bancaires.

Comment vous positionnez-vous aujourd'hui sur le secteur bancaire congolais ? Et comment vous distinguez-vous des principaux acteurs du marché ?

Au cours de l'année écoulée, la BGFIBank RDC s'est attachée à renforcer son positionnement de banque résolument tournée vers la proposition de solutions sur mesure aux entreprises, aux

PME à fort potentiel, au secteur institutionnel et aux particuliers et professionnels de toute la RDC. Notre objectif n'est pas de « contenter tout le monde » ou d'« augmenter la taille de notre bilan à tout prix », mais plutôt de fournir un service d'excellence à notre clientèle afin d'établir des relations mutuellement bénéfiques et durables et de faire en sorte que leur essor soit également le nôtre. En tant que membre du plus grand groupe financier d'Afrique centrale, nous sommes en mesure d'offrir une expertise commerciale accumulée sur plusieurs décennies tout en nous adaptant au contexte local avec une grande réactivité. Chez BGFIBank RDC, nos clients bénéficient de tous les outils d'un groupe financier de premier plan tout en ayant accès à des services de qualité fortement personnalisés.

Quels messages souhaitez-vous adresser aux milieux d'affaires américains et anglophones qui souhaitent investir en RDC ?

Au cours de ma carrière, j'ai eu l'occasion de travailler dans différentes régions du monde : les États-Unis, l'Amérique centrale, l'Afrique de l'Est, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale. À mon avis, la RDC est l'un des pays au potentiel le plus élevé au monde en raison des richesses de son sol et de son sous-sol, de sa situation géographique et de sa démographie. Des possibilités intéressantes existent dans l'agroalimen-

taire, l'énergie, les services, le secteur manufacturier, les infrastructures, l'éducation, la santé, les projets miniers socialement responsables, etc. J'ai vécu dix ans aux États-Unis où j'ai étudié à l'université Bentley, puis à la Harvard Business School, de laquelle j'ai reçu mon MBA. J'ai commencé ma carrière dans la banque d'investissement, chez Merrill Lynch, à New York. Durant ces années extrêmement formatrices, j'ai pu constater que le monde des affaires américain se distingue par son dynamisme, sa propension à placer le client au centre du modèle opérationnel et sa capacité à innover et à utiliser la technologie et le big data pour conforter sa position. Cette approche me paraît tout à fait opportune dans un environnement comme celui de la RDC, afin de transformer nos potentiels en réalités.

Avec l'appui de ses autorités, la communauté des affaires américaine peut jouer un rôle majeur dans le développement de la RDC, notamment en proposant des partenariats gagnant-gagnant, qui se traduiraient par des échanges transparents et équitables basés sur une relation de confiance mutuelle. D'après mon humble expérience, ce sont ces types de relation qui fonctionnent sur le long terme et j'invite ceux qui partagent cette opinion à nous rencontrer lors de leur prochaine visite en RDC pour étudier les possibilités d'une collaboration.

BGFIBank

Finances

Le système bancaire de la RDC en plein boom

En 2019, le secteur bancaire congolais a enregistré 94,5 millions de dollars de rentabilité. D'après les statistiques de la BCC, cela montre une progression de plus de 23 % par rapport à 2018. Selon les analyses, le secteur se consolide depuis plusieurs années, même s'il fait encore face à certaines contraintes.



© SHUTTERSTOCK - BLACKKALIKO

Le 31 janvier 2020 à Kinshasa, à l'occasion de la traditionnelle cérémonie d'échanges de vœux entre les banques commerciales réunies au sein de l'Association congolaise des banques (ACB) et les dirigeants de la BCC, les principaux acteurs se sont une fois de plus réjouis de la situation du secteur bancaire en RDC. Le gouverneur de la BCC, Deogratias Mutombo Mwana Nyembo, a annoncé qu'à la clôture de l'exercice 2019, le total dépôt s'est chiffré à 6,1 milliards de dollars, soit plus de 28 % de croissance. Quant au total crédit, il est évalué à 4 milliards de dollars, enregistrant une progression de 29 % par rapport à 2018. La rentabilité des banques commer-

ciales, dans l'ensemble, s'est également renforcée. Les résultats d'exploitation indiquent 94,5 millions de dollars contre 76,6 millions un an plus tôt. Quant à la solvabilité globale, elle se chiffre à 14,1 pour un seuil minimum fixé à 10. C'est un bilan satisfaisant. Le secteur financier a évolué dans un cadre macroéconomique stable, favorable aux opérations bancaires comme à toute autre activité économique. C'est d'ailleurs le cas depuis déjà quelques années. Début 2019, les constats étaient presque les mêmes. La BCC annonçait de bons résultats par rapport à l'exercice précédent. Les indicateurs essentiels de l'activité bancaire avaient tous explosé en 2018 par rapport à 2017.

Activité bancaire en pleine croissance

La courbe ascendante de l'activité bancaire en RDC n'est pas nouvelle. Participant à un atelier de réflexion sur les dix ans de l'inclusion financière en RDC, organisé à Kinshasa par le Fonds pour l'inclusion financière (FPM), le vice-gouverneur de la BCC, Jules Bondome Assango, avait donné un aperçu de l'évolution du secteur financier congolais. L'on apprenait alors que, sans compter la BIAC, l'activité bancaire entre 2010 et 2018 avait été marquée par : une croissance de 235,4 % en termes de total bilan, affichant 7,699 milliards de dollars à fin décembre 2018 ; une reconstitution des dépôts de la clientèle de l'ordre de 190,6 %,

chiffrée à 4,77 milliards ; une progression de 292,9 % de l'encours des crédits, établi à 2,9 milliards au cours de la dernière année de référence ; une évolution et une consolidation plus que satisfaisantes des ratios prudentiels ou indicateurs de risque du secteur bancaire ; et enfin, une introduction de canaux alternatifs de fourniture de services financiers, à l'instar des agents bancaires.

Le développement du système financier congolais est donc très dynamique, notamment pour ce qui est de l'innovation et de l'offre de services. En RDC, on compte aujourd'hui 17 banques commerciales en activité, 1 caisse d'épargne, 2 coopératives centrales d'épargne et de crédit, 80 coopératives

primaires d'épargne et de crédit, 21 institutions de microfinance, 3 institutions financières spécialisées (essentiellement à capitaux publics), 5 sociétés financières (dont 4 établissements émetteurs de monnaie électronique et le FPM), 79 messageries financières et 32 bureaux de change agréés.

Les banques locales dominent le secteur

S'agissant spécifiquement des établissements de crédit, on note que les banques locales continuent d'enregistrer les meilleures performances. En 2017, elles ont concentré plus de la moitié du total des actifs, des crédits à la clientèle, des fonds propres et du produit

net bancaire. La tête de proue de ce secteur étant Rawbank. Créée en 2002 par le groupe Rawji, elle a été la première à dépasser le milliard de dollars en total bilan, au cours de l'année 2015. Forte de plus de 1600 collaborateurs, d'un réseau de 100 points de ventes, d'un portefeuille de 300 000 clients, elle détient environ 25 % des parts de marché. C'est un acteur financier incontournable en RDC, tant pour les particuliers que pour les PME-PMI ou les grandes entreprises et institutions internationales. On a aussi la Banque commerciale au Congo (BCDC), ouverte en janvier 1909 sous la dénomination de Banque du Congo belge. Cet établissement, détenu à 66 % par

George Arthur Forrest et sa famille et à 25,53 % par l'État congolais, a réalisé en 2017 un bénéfice net d'environ 8,3 millions de dollars, un total bilan de 706,27 millions, et avait des fonds propres de 73,09 millions pour une rentabilité financière de 11 %. Elle détenait 16 % du produit net bancaire et 15 % des crédits octroyés.

En place depuis 2010, Sofibanque a actuellement plusieurs agences à Kinshasa, Matadi, Lubumbashi, Kolwezi, Mbuji-Mayi et Goma. Ses activités de banque de détail lui permettent d'offrir une gamme de produits financiers traditionnels adaptés aux besoins des particuliers, professions libérales, ONG et PME-PMI. Elle a réalisé des pertes lors de ses trois premiers exercices comptables, mais depuis 2013, elle fait partie des banques les plus rentables du pays avec des Return on Equity (ROE) à deux chiffres. En bonne position également, la Trust Merchant Bank (TMB), qui existe depuis 2004. Créé par Robert Lely, avec son siège à Lubumbashi, cet établissement de crédit s'appuie sur un réseau de plus de 90 agences et guichets répartis dans 31 villes de 20 des 26 provinces de la RDC. L'exercice 2017 s'était clôturé avec un bénéfice net de 7,76 millions de dollars, un total bilan de 648,94 millions et une rentabilité financière de 10 %. Il y a déjà une décennie que TMB réalise des résultats positifs. En

2014, elle a atteint une ROE de 18 %. La nouvelle pépite de l'univers bancaire congolais est sans conteste Afriland First Bank CD. Cet établissement panafricain, qui porte l'ADN de l'intellectuel milliardaire camerounais Paul Kammogne Fokam, monte en puissance et s'étend considérablement sur le territoire congolais. Dirigé par Souaibou Abary, il a fait son entrée dans le classement *Jeune Afrique* des meilleures banques africaines. Son offre, à la fois flexible et inclusive, s'adapte bien aux besoins divers des populations. L'Afriland First Bank CD s'appuie sur les Mutuelles communautaires de croissance (MC2), développées par le promoteur du Groupe pour densifier ses offres et satisfaire les populations démunies.

Améliorer l'inclusion bancaire

Les banques panafricaines et internationales sont plus nombreuses que les banques locales, mais la prééminence de ces dernières résulte de leur ancienneté et du fait qu'elles maîtrisent parfaitement leur environnement. Cependant, même s'il enregistre de bonnes performances, le secteur financier congolais présente une faiblesse en ce qui concerne les mesures de lutte contre le blanchiment d'argent. Certains experts estiment que le pays peut aller plus loin pour combattre ce fléau. L'autre défi auquel le secteur fait face est le faible taux de bancarisation de la population. En 2018, il était de moins de 5 %, ce qui fait que 31 millions

de personnes de 15 ans et plus ne possédaient pas de compte bancaire. Une des principales raisons est une réglementation inadéquate, jugée trop lourde, avec des coûts afférents, ce qui pousse plus de 60 % des Congolais à épargner via des voies informelles (40 % thésaurisent tandis que 19 % procèdent à la tontine).

Il faut également signaler que les banques en RDC sont concentrées, pour la plupart, dans les grandes villes, alors que 65 % de la population vit en milieu rural. Les agences de proximité de ces établissements de crédit sont rares. L'inclusion bancaire pourrait également s'améliorer si plus de mesures d'incitation étaient prises, par exemple en soutenant les approches qui visent à réduire le nombre de transactions en espèces.

Experte en finance digitale et diplômée de l'Institut des relations internationales du Cameroun (IRIC), Marlene Eve Kabeyene, qui conduit actuellement des travaux sur la monétique et la financiarisation de l'économie de l'Afrique subsaharienne, estime que les services numériques peuvent contribuer au développement du secteur. La digitalisation est en effet un atout majeur que les banques installées en RDC peuvent exploiter pour augmenter le taux de bancarisation. La création de banques sectorielles, comme dans l'agriculture, l'habitat, l'industrie... peut également aider. Et le gouvernement de Kinshasa s'y attelle.

Principaux indicateurs macroéconomiques

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
PIB ET PRIX (variation annuelle en pourcentage sauf indication contraire)	Eff.	Prel.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
PIB réel	3,7	5,8	4,3	3,9	3,4	4,5
PIB dans le secteur des industries extractives	7,8	16,9	5,4	4,4	2,4	18,8
PIB hors industries extractives	2,4	1,9	3,8	3,7	3,8	3,9
Déflateur du PIB	43,1	29,8	3,6	4,8	4,9	4,5
Prix à la consommation (moyenne de la période)	35,8	29,3	5,5	5,0	5,0	5,0
Prix à la consommation (fin de période)	54,7	7,2	5,5	5,0	5,0	5,0
SECTEUR EXTÉRIEUR						
Exportations FAB (en dollars)	-2,8	38,3	-21,4	4,3	4,0	7,6
Importations FAB (en dollars)	-6,7	32,0	-20,2	6,9	5,5	6,9
Volume d'exportations	9,7	20,8	4,6	3,0	2,8	7,3
Volume d'importations	4,3	29,1	-18,3	5,4	5,3	6,6
Termes de l'échange	15,0	1,4	-11,0	-0,6	0,6	0,3
INVESTISSEMENT ET ÉPARGNE (en pourcentage du PIB sauf indication contraire)						
Épargne nationale brute	8,9	7,1	9	8,6	8,8	9,3
Publique	0,8	-0,4	-1,2	-1,3	-0,8	-0,5
Non publique	8,1	7,5	10,2	9,9	9,6	9,8
Investissement	12	11,7	12,5	12,9	13,1	13,6
Public	2,3	1,7	2,1	2,4	2,6	3,0
Non public	9,7	10,0	10,4	10,5	10,5	10,6
SITUATION FINANCIÈRE DE L'ADMINISTRATION CENTRALE (en pourcentage du PIB sauf indication contraire)						
Recettes et dons	11,7	11,6	10,8	10,6	11,3	11,7
Dépenses	10,4	11,2	10,9	10,8	11,1	11,5
Solde budgétaire global (base engagements)	11,4	0,4	-0,2	-0,1	0,2	0,2
Solde budgétaire global hors ressources naturelles	-0,9	-2,8	-2,3	-2,1	-2,1	-2,4
BALANCE DES PAIEMENTS						
Exportations de biens et services	31,0	34,1	25,9	25,7	25,5	25,9
Importations de biens et services	34,7	37,7	29,4	29,5	29,6	29,9
Solde courant global (y compris transferts)	-3,2	-4,6	-3,5	-4,2	-4,4	-4,3
Solde courant global (hors transferts)	-5,2	-5,2	-5,6	-6,1	-6,3	-6,2
Solde global	2,0	0,9	0,3	0,3	0,4	0,6
Réserves officielles brutes (en millions de dollars)	601	657	1 011	1 108	1 282	1 530
Réserves officielles brutes (en semaines d'importations)	1,9	2,6	3,7	3,9	4,2	4,6
DETTE PUBLIQUE EXTÉRIÈURE (en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)						
Encours total (y compris FMI)	16,9	13,7	13,3	12,7	12,1	10,9
Service de la dette inscrit à l'échéancier (en millions de dollars)	212	224	739	773	805	755
En pourcentage des exportations de biens et services	2,1	2,8	3,2	2,5	1,9	1,1
En pourcentage des recettes publiques	6,5	9,2	8,8	6,9	4,9	3,0
POUR MÉMOIRE						
PIB nominal (en milliards de CDF)	55 676	76 496	82 660	89 970	97 559	106 551
PIB nominal (en millions de dollars)	36 640	47 099	49 014	51 627	54 174	57 527

© SHUTTERSTOCK - WANPATSORN

Sources : autorités congolaises ; estimations et projections des services du FMI.



Entretien avec Yves Cuypers

Directeur général et Président du comité de direction de la BCDC

La Banque commerciale du Congo (BCDC) a soufflé en 2019 ses 110 bougies. Elle accompagne depuis sa création les particuliers, mais aussi les entreprises, tant congolaises qu'étrangères, dans leur développement, finançant des projets ambitieux, solides et créatifs. Elle est considérée comme un réel atout pour le pays.

Monsieur Cuypers, pouvez-vous nous dire quelques mots sur la BCDC, sur ce qui la caractérise ? Et qu'est-ce qui vous motive personnellement ?

La BCDC se veut depuis toujours une banque responsable au service des acteurs économiques du pays — grandes entreprises privées et publiques, PME —, et depuis quelques années des particuliers — salariés d'entreprises, fonctionnaires, commerçants et professions libérales. La BCDC cultive et améliore sans cesse son savoir-faire et ses compétences dans les domaines du *trade finance*, *cash management*, transferts, crédits, en s'appuyant sur une connaissance pointue de la réglementation du change, fiscale..., et s'est ouverte à la banque de détail avec des services particulièrement innovants.



Les mots qui caractérisent la banque sont : fiabilité, loyauté et constance.

À titre personnel et depuis toujours, ma motivation se nourrit de la satisfaction et de la confiance de nos clients, de l'épanouissement des collaborateurs de la banque et de la satisfaction de tous nos autres partenaires en relation avec la BCDC.

Pouvez-vous revenir sur la présence historique de la BCDC dans le secteur bancaire congolais ?

La banque a été fondée en 1909, ce qui en fait non seulement la plus ancienne institution financière, mais aussi tout simplement la plus ancienne société congolaise. Elle a évidemment traversé des époques tantôt fastes, tantôt très difficiles, sans jamais se

reposer sur ses lauriers dans les moments de grands succès ni se décourager dans l'adversité.

La banque est solide mais notre culture d'entreprise est empreinte à la fois d'ambition, de ténacité et de modestie. Nous connaissons nos forces, sommes conscients de nos points d'amélioration ; nous nous gardons de toute arrogance et savons reconnaître les mérites de nos concurrents. Ces derniers sont nombreux, le paysage bancaire a bien changé en RDC depuis le début des années 2000.

Ces dernières années, vous n'avez cessé de sensibiliser le secteur économique congolais sur le respect des normes de gouvernance d'entreprise. Quel est le fil conducteur qui anime votre parcours et le leadership de la BCDC ?

La bonne gouvernance est au cœur de notre stratégie. Pour une banque ce point est crucial, vu le rôle économique névralgique qu'elle tient dans l'économie. Une bonne gouvernance implique un respect des règles, une maîtrise attentive des risques et un engagement social. C'est une affaire de déontologie, de professionnalisme et de culture *corporate*. La bonne gouvernance compte parmi les meilleures garanties qu'une banque peut offrir à ses déposants.

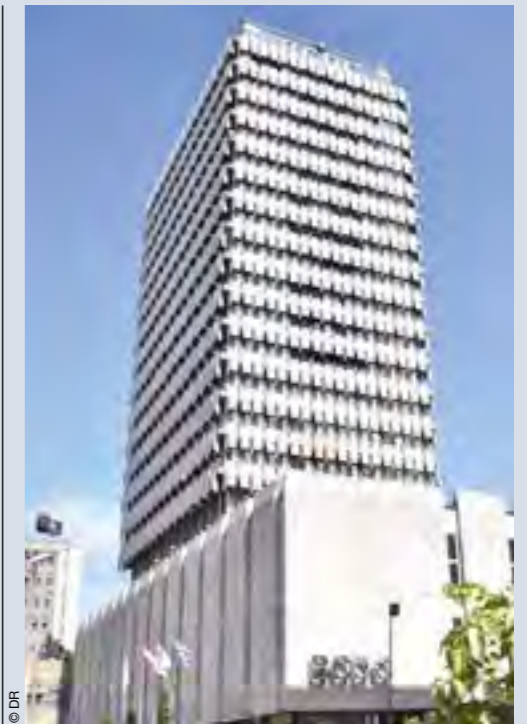
En tant que patron de la BCDC, je n'ai eu de cesse de veiller à ce que les moyens mis en œuvre pour atteindre nos objectifs répondent toujours aux exigences d'une bonne gouvernance.

Vous avez déclaré récemment à des universitaires congolais que la bonne gouvernance d'entreprise relevait « d'une stricte séparation des pouvoirs entre les organes d'administration, de gestion et de contrôle, la gouvernance d'entreprise étant un processus dynamique ». Comment œuvrez-vous pour maintenir cette bonne gouvernance et comment travaillez-vous avec vos équipes pour réagir en permanence aux changements qui s'opèrent dans les activités bancaires ?

Nous plaçons la bonne gouvernance au rang de nos balises stratégiques : la banque se veut irréprochable aux plans déontologique, liquide, solvable et rentable. Ce sont nos quatre points cardinaux.

Il s'agit de veiller à respecter les lois, règlements et règles de place, de veiller à une sensibilisation permanente de nos collaborateurs et aussi des clients. Mais il faut surtout mettre en place les structures adaptées aux plans organisationnel et des compétences, et veiller à leur bon fonctionnement. Sans compter que la banque investit sans discontinuer dans tous les outils techniques requis à cet effet. La bonne gouvernance a un prix, nous la considérons comme un investissement permanent.

Pour conclure cet entretien Monsieur Cuypers, quels messages souhaitez-vous délivrer à la communauté d'affaires américaine, et quels sont les défis que doit relever



le secteur bancaire national afin de poursuivre son développement ?

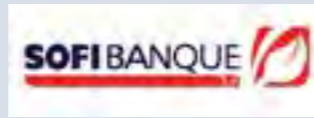
La communauté d'affaires américaine est dotée de moyens importants ; la RDC fait face à des besoins d'investissements énormes mais dispose aussi de ressources très importantes dans divers domaines ; le pays offre aussi une main-d'œuvre jeune et volontaire. Il y a donc un terrain d'entente potentiel et mutuellement profitable.

Le secteur bancaire en RDC est bien organisé, il offre une large gamme de services susceptibles de répondre aux besoins d'investisseurs étrangers, mais il est encore limité dans ses moyens d'action. Le taux de bancarisation évolue, même s'il y a encore du chemin à faire en matière de collecte d'épargne.

BCDC

Entretien avec Henry Yoan Wazne

Directeur général de SOFIBANQUE



© DR

Pouvez-vous nous retracer l'histoire de SOFIBANQUE ? Comment vous positionnez-vous aujourd'hui dans le secteur bancaire congolais, et vous distinguez-vous des principaux acteurs du marché ?

SOFIBANQUE a vu le jour au début de l'année 2010, à Kinshasa. Quoique nouveaux sur le marché bancaire à l'époque, nous disposons déjà entre autres atouts de la longue expérience des fondateurs de la SOFIBANQUE dans le domaine de la finance en RDC. En dix ans d'activité, l'approche innovante et moderne de la SOFIBANQUE l'a élevée au rang d'acteur de premier plan et de partenaire de choix dans l'espace bancaire congolais. En 2017, la SOFIBANQUE a d'ailleurs conforté sa position

En moins de dix ans, SOFIBANQUE s'est fait une place de choix en RDC. L'établissement offre de multiples services aux particuliers et aux entreprises, et participe activement à la reconstruction globale du pays, comme nous l'a expliqué son Directeur général.

parmi les banques les plus compétitives et les plus rentables du pays, avec un taux de rendement de plus de 20 % (rapport de la Banque centrale du Congo).

Ce qui nous distingue des autres banques est la recherche constante de la satisfaction du client. Tout collaborateur de la SOFIBANQUE, ce qui inclut son équipe de direction, se tient totalement disponible et à l'écoute des clients, afin de toujours mieux répondre à leurs attentes.

De quelle façon travaillez-vous avec vos équipes pour moderniser et améliorer la qualité de vos services ?

Nous organisons régulièrement des réunions avec les responsables des différents services afin de définir de

nouvelles stratégies marketing et commerciales, à la fois adaptées et à la pointe des nouvelles technologies, nous rapprochant de nos clients congolais et étrangers, ainsi que de leurs besoins. Nous travaillons également avec différents partenaires tels que des sociétés de télécommunications et certaines entreprises locales, en vue du développement de systèmes financiers inclusifs et responsables, accessibles à tous. Nous sommes par exemple la première banque en RDC à proposer une avance sur salaire en monnaie électronique. Les nouvelles technologies, dont l'argent mobile, permettent de promouvoir un accès plus large aux services financiers.

Comment évaluez-vous et de quelle manière soutenez-vous les réformes entreprises par les autorités, et en particulier par la Banque centrale du Congo ? Et comment vous conformez-vous à la réglementation bancaire américaine ?

Nous saluons les réformes entreprises par la Banque centrale du Congo, notamment celles concernant la mise en place du RBTR (système de traitement automatisé des virements), ainsi que l'actualisation des textes réglementaires ci-dessous :

- Instruction n° 17 aux établissements de crédit, relative aux règles prudentielles en matière de contrôle interne, modification n° 2.
- Instruction n° 18 aux établissements de crédit, relative aux conditions d'agrément des établissements de crédit et de leurs dirigeants, ainsi qu'à leurs situations statutaires, modification n° 1.
- Instruction n° 19, relative aux commissaires aux comptes des établissements de crédit et des institutions de microfinance, modification n° 1.
- Instruction n° 21, relative à la gouvernance dans les établissements de crédit, modification n° 1.
- Instruction n° 22 aux établissements de crédit, relative à la gestion des risques, modification n° 1.

Ces nouvelles instructions donnent au secteur bancaire congolais de nouveaux outils permettant non seulement



© DR

de renforcer significativement son activité mais aussi sa capacité de gestion et de contrôle. Ces modifications s'inscrivent selon nous dans une démarche de conformité aux normes et aux bonnes pratiques internationales. Nous saluons tout particulièrement le renforcement des systèmes de contrôle et de conformité, par l'obligation, entre autres, de mettre en place des comités de contrôle, d'éthique et de conformité internes, le renforcement des organes de gestion et de contrôle, les nouvelles conditions spécifiques pour la procédure d'agrément des directeurs de banque, ainsi que le renforcement des systèmes de gestion du risque.

Au sein de la SOFIBANQUE, un comité de suivi de l'application de ces instructions a été mis en place par le comité

de direction afin d'être en conformité avec ces exigences avant mai 2020.

Par ailleurs, à la suite des attentats du 11 septembre, le président Bush a signé le USA Patriot Act, le 26 octobre 2001. Cette loi prévoit un élargissement significatif des obligations de conformité aux lois américaines de lutte contre le blanchiment d'argent, ainsi que des obligations de conformité à la lutte contre le terrorisme, pour toutes les institutions financières. Se conformant à ces obligations, la SOFIBANQUE SA a obtenu, le 24 octobre 2016, la certification à l'égard de ses relations bancaires avec les institutions financières basées aux États-Unis en particulier, et avec les autres institutions étrangères en général. Cette certification a été actualisée en octobre 2019, conformément à cette réglementation.

SOFIBANQUE

Entretien avec Célestin Mukeba Muntuabu Directeur Général d'Equity Bank



© DR

Equity Bank Congo est une banque orientée vers le développement, qui se focalise sur les services bancaires aux PME, aux grandes entreprises et aux particuliers. Célestin Mukeba Muntuabu, son Directeur général, expose sa vision et son objectif pour transformer la vie des personnes en leur faisant bénéficier de services financiers à la fois modernes et inclusifs, qui maximisent leurs opportunités.



Pouvez-vous nous parler de l'histoire d'Equity Bank en RDC, nous dire comment vous vous positionnez aujourd'hui dans le secteur bancaire congolais et comment vous vous distinguez par rapport aux principaux acteurs évoluant sur la place ?

Equity Bank Congo SA (ex-ProCredit Bank Congo) opère en RDC depuis 2005. Lors du lancement de ses opérations, la banque avait comme objectif de démocratiser les services financiers aux populations jadis exclues du secteur bancaire, en leur offrant des produits et services adaptés à leurs besoins. Pour votre information, l'une des particularités



© DR

majeures de notre banque est l'innovation technologique, matérialisée par l'introduction du premier distributeur automatique de billets en RDC, de la première carte bancaire — nationale comme internationale —, du premier guichet automatique de dépôt, du premier e-banking, de la première carte de dépôt ; elle est aussi l'une des premières banques à avoir lancé le *digital banking* en RDC. C'est en 2015 qu'Equity Group Holdings Plc entre dans l'actionariat en rachetant toutes les actions détenues à l'époque par ProCredit Holding, BIO et DOEN Foundation. C'est à la suite de cette importante

transaction que notre institution bancaire a élargi son secteur d'activité en y associant les grandes entreprises, les salariés des entreprises privées, les fonctionnaires de l'État ainsi que la masse. Fort de ce nouveau positionnement, Equity Bank s'identifie comme une banque inclusive préoccupée par la prospérité socioéconomique de la RDC en particulier, et des Africains en général. En tant que membre du Groupe Equity Holdings, nous nous distinguons par nos valeurs ainsi que par une forte culture d'entreprise.

Il est important d'évoquer votre actualité avec une prise de participation au sein de

la BCDC. Pouvez-vous nous en parler ? Quels bénéfices allez-vous en tirer ?

Effectivement, le Groupe Equity Holdings Plc auquel nous appartenons est dans le processus d'acquisition de la majorité d'actions de la BCDC. Il y a une équipe dédiée qui travaille sur la finalisation de cette transaction. Il sied de préciser que cette acquisition s'inscrit en droite ligne du processus d'expansion initié et entamé par les actionnaires d'Equity Group Holdings. C'est une grande opportunité pour les deux institutions respectives au regard de la complémentarité et des synergies possibles qui en découlent, et surtout, cette consolidation sera très bénéfique pour le pays dans son ensemble.

Equity Bank

Comment, à travers Equity Bank, menez-vous votre grand chantier qui est le modèle de la banque inclusive, intégrant tous les segments de clients (micro, petites et moyennes entreprises, corporate et private, grand public) ?

Ce modèle de banque inclusive que nous déployons est très efficace en ce sens qu'il permet de développer des synergies entre les grandes entreprises et leurs chaînes de valeur constituées de petites et moyennes entreprises, au sein d'une même banque. En plus, le grand réseau de plus de 3 000 agents bancaires facilite les flux financiers et accélère l'inclusion financière en RDC.

Notre capital humain est au centre de ce grand chantier. En effet, Equity Bank Congo compte en son sein des agents hautement qualifiés et professionnels qui assurent un travail de qualité auprès de notre clientèle. Tous les moyens nécessaires sont mis à leur disposition pour leur permettre de mener à bien la mission attendue d'eux. Aussi, l'apport remarquable de nos produits digitaux ainsi que notre service d'agents bancaires contribuent efficacement à la satisfaction de nos différents clients, tous segments confondus.

Quelle vision portez-vous sur le secteur bancaire congolais ?

Le secteur bancaire congolais est très porteur et prometteur. En effet, il offre plusieurs

opportunités, encore que le taux de bancarisation est actuellement inférieur à 10 %. En tant que banque inclusive et pionnière dans la digitalisation, nous entendons jouer un rôle de premier rang dans le développement du secteur bancaire congolais à travers nos agences, notre réseau impressionnant d'agents bancaires ainsi que nos produits digitaux.

Vous avez déclaré que pour revenir à une monnaie forte en RDC, il était impératif d'adopter des mesures soutenant le développement d'un marché intérieur et de dynamiques économiques locales ; pouvez-vous nous détailler ces propos ? Et quels sont les défis auxquels doit faire face l'économie congolaise pour se protéger des soubresauts des marchés causés par différents chocs exogènes ?

Le développement d'un marché intérieur est un impératif pour une croissance économique soutenue de notre pays. En effet, le grand déficit d'infrastructures de base ne permet pas les échanges commerciaux entre les provinces, entre les centres de production agricole et les centres de consommation par exemple. Il faudrait qu'il y ait une intégration du pays par la construction de différentes voies de communication afin que les acteurs économiques puissent jouir du potentiel dont regorge ce pays, avec ses plus de 90 millions d'habitants. Il s'agit effectivement d'un très grand marché qui

constitue une grande opportunité encore sous-exploitée à cause de ce manque d'intégration nationale.

En plus, pour que le pays se mette à l'abri des soubresauts inévitables des marchés causés par des chocs exogènes, la diversification de l'économie s'impose comme une ultime nécessité. En effet, la RDC doit réduire sa dépendance au secteur minier et s'assurer du développement des autres secteurs économiques. Il s'agit notamment de promouvoir l'agriculture et le secteur des services, par exemple.

Comment jugez-vous et accompagnez-vous les réformes entreprises par les autorités, et notamment la BCC ?

La BCC, autorité de régulation, voudrait restaurer la confiance dans le chef de la population congolaise vis-à-vis du système bancaire.

Toutes les réformes proposées par la BCC en vue de réguler, contrôler et assainir le secteur bancaire sont bien accueillies et soutenues par notre institution, qui tient à travailler dans un environnement qui sécurise au mieux aussi bien sa clientèle que ses actionnaires. C'est dans cette perspective qu'Equity Bank Congo entend transformer effectivement les vies et les moyens de subsistance du peuple congolais sur le plan économique et social, en lui offrant des services financiers modernes et inclusifs qui maximisent ses chances.



Equity Bank Congo est une banque dynamique, innovante et inclusive. Elle offre des services bancaires adaptés à tous les segments de la clientèle (Corporate, PME et Retail).

Elle fait partie de **Equity Group Holdings Plc**, qui est leader du secteur bancaire en Afrique Centrale et de l'Est.

Equity Group Holdings Plc a un total actif de plus de **6 milliards** de dollars américains et près de **2 milliards** de capitalisation boursière.

Le partenaire financier à votre écoute !

+243 81 830 27 00
Equity Bank Congo



OPPORTUNITÉS OFFERTES EN MATIÈRE FISCALE POUR LES INVESTISSEMENTS EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

PRÉSENTATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS Création

La Direction Générale des Impôts a été créée par Décret n° 017/2003 du 02 mars 2003. Elle est un service public doté d'une autonomie administrative et financière et placé sous l'autorité du Ministère des Finances.

Elle est dirigée par un Directeur Général assisté de deux Directeurs Généraux Ad-joints, nommés et, le cas échéant, relevés de leurs

fonctions par le Président de la République, sur proposition du Ministre ayant les Finances dans ses attributions.

Missions

La Direction Générale des Impôts exerce, dans le cadre des lois et règlements en vigueur, toutes les missions et prérogatives en matière fiscale. Ces missions et prérogatives comprennent notamment l'assiette, le contrôle, le recouvrement et le contentieux des impôts, taxes, redevances et prélèvements à caractère fiscal.

À cet effet, elle est chargée d'étudier et de soumettre à l'autorité compétente les projets de lois, de décrets et d'arrêtés en la matière. Elle doit également être consultée pour tout texte ou toute convention à incidence fiscale, ou tout agrément d'un projet d'investissement à un régime fiscal dérogatoire. Elle exerce ses compétences sur toute l'étendue du territoire national.



Structures

La Direction Générale des Impôts comprend :

- une Administration Centrale composée de la Direction Générale et de huit (8) Directions Centrales chargées des tâches de pilotage, d'animation et d'encadrement des services opérationnels ;
- une Direction des Grandes Entreprises ;
- une Direction Urbaine dans la Ville de Kinshasa et de dix (10) Directions Provinciales au sein desquelles se trouvent les Centres des Impôts (CDI) et les Centres d'Impôts Synthétiques (CIS). La Direction Générale des Impôts a mis en place une organisation pour la gestion des contribuables par enjeux fiscaux, en tenant compte de la taille des contribuables. Ainsi, les grandes entreprises sont gérées par la Direction des Grandes Entreprises (DGE) ayant une compétence nationale, les moyennes entreprises par les Centres des Impôts (CDI) ayant une compétence territoriale limitée et installée dans le chef-lieu d'une province, et les petites entreprises par les Centres d'Impôts Synthétiques (CIS) installés dans chaque commune.

Impôts gérés par la Direction Générale des Impôts

La Direction Générale des Impôts assure, conformément à la loi fiscale, la gestion des impôts ci-après, relevant du Pouvoir central. Il s'agit de :

- l'impôt sur les revenus des capitaux mobiliers (Impôt mobilier) ;

- l'impôt professionnel sur les rémunérations (IPR) ;
- l'impôt sur les bénéfices et profits (IBP) ;
- l'impôt professionnel sur les sommes perçues en rémunération des services rendus par des personnes non établies en République Démocratique du Congo ;
- la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

RÉFORMES FISCALES MENÉES (ENTREPRISES) ENGAGÉES CES DERNIÈRES ANNÉES POUR L'AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES

Pour l'amélioration du climat des affaires, des réformes fiscales importantes ont été engagées ces dernières années. Elles concernent notamment l'amélioration de la législation fiscale, aussi bien au niveau des règles de fond que celui des procédures et de la qualité de service à l'utilisateur.

Au niveau de l'amélioration de la législation fiscale

Les mesures suivantes ont été prises :

- la réduction du taux de l'impôt sur les bénéfices et profits de 35 à 30 % ;
- l'admission, en déduction des bénéfices réalisés dans la limite de 60 % du bénéfice fiscal avant imputation, de l'impôt minimum de 1 % du chiffre d'affaires payé par les entreprises en matière d'IBP en cas de résultats déficitaires pour alléger la charge fiscale des entreprises ;



Monsieur André NGOY YAV N'ZAM
Directeur Général a.i. de la DGI

Ministère des Finances
Direction Générale des Impôts
32 rue du Haut Congo
Kinshasa - Gombe
secretariatsuite@dgi.gouv.cd
secretariatsuitedgi@gmail.com
Tél. +243 828 115 555/828 135 555

www.dgi.gouv.cd



- l'actualisation du barème d'imposition et la réduction du nombre de tranches de revenus imposables à l'impôt professionnel sur les rémunérations de 10 à 4 pour préserver le pouvoir d'achat de la population ;
- le regroupement des échéances fiscales des impôts à paiements mensuels au 15 de chaque mois ;
- la réduction du taux de pénalités de recouvrement de 4 à 2% par mois de retard avec un plafonnement à 50 % de l'impôt éludé ou reconstitué d'office ;
- la possibilité de réexamen d'une réclamation après décision de l'Administration fiscale sur autorisation du Ministre ayant les Finances dans ses attributions en cas d'erreur sur le fondement légal d'une imposition ;
 - l'augmentation du nombre de versements des acomptes provisionnels de l'impôt sur les bénéfices et profits de 2 à 4 avec pour effet l'allègement de la trésorerie des opérateurs économiques ;

- la réduction du droit de rappel en matière de contrôle fiscal de 5 à 4 ans ;
- la réduction de la prescription en matière de recouvrement de 30 à 15 ans ;
- la possibilité de remise ou de modération et de transaction des pénalités fiscales régulièrement mises à charge des contribuables ;
- la mise en place d'un guichet unique au sein de la Direction Générale des Impôts pour le paiement de l'IPR, des cotisations sociales et des contributions patronales, et l'institution d'une déclaration unique y afférente. Actuellement, ce guichet unique, qui offre aujourd'hui l'avantage aux opérateurs économiques de s'acquitter de leurs obligations uniquement auprès de l'Administration fiscale au lieu de le faire à chaque niveau de chaque Administration, est installé à la Direction des Grandes Entreprises et au Centre des Impôts de Kinshasa. Il devra, dans les jours à venir, être étendu dans d'autres Centres des Impôts.

Par ailleurs, la République Démocratique du Congo dispose d'un Code des Investissements qui prévoit des avantages fiscaux en termes d'exonérations, notamment en matière d'impôt sur les bénéfices et profits, d'impôt sur les propriétés bâties et non bâties, en faveur des projets d'investissements agréés.



Au niveau de l'amélioration de la qualité de service à l'utilisateur

La Direction Générale des Impôts de la République Démocratique du Congo a créé un Site Web permettant aux contribuables d'être informés sur l'évolution de la législation fiscale, les instructions de service, de télécharger les formulaires de déclaration.

Elle a noué un partenariat avec les opérateurs économiques. C'est dans ce cadre que sont régulièrement organisées des matinées fiscales avec les corporations socioprofessionnelles pour échanger sur les innovations intervenues en matière fiscale et sur leurs préoccupations.

Par ailleurs, consciente de la place importante de la communication dans l'amélioration de ses relations avec différents partenaires, la Direction Générale des Impôts a élaboré un plan d'urgence de communication en s'appuyant sur tous les supports disponibles, qui est mis en œuvre depuis le début de l'année 2020. Des dépliants sont également conçus en français et en quatre langues nationales du pays pour mettre les notions basiques de l'impôt à la disposition du public à travers un endroit qui sera baptisé « coin de l'impôt » dans les lieux publics (supermarchés, aéroports...).

PERSPECTIVES

Pour l'avenir, la Direction Générale des Impôts envisage :

- au plan des structures
 - de créer de nouvelles Directions, à savoir les Directions des Moyennes Entreprises et les Directions des Entreprises de Petite taille, en remplacement des Directions Urbaines et des Directions Provinciales des Impôts ;
- au plan de la législation fiscale
 - d'instituer un Impôt des Sociétés (IS) et un Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques (IRPP) en remplacement du système d'imposition cédulaire en vigueur ;
- au plan du dispositif d'appui à la gestion de l'impôt
 - de mettre en place les téléprocédures (télédéclaration et télépaiement) ;
 - d'acquérir les dispositifs électroniques fiscaux (caisses enregistreuses) pour améliorer la gestion de la taxe sur la valeur ajoutée ;
 - d'acquérir un logiciel intégré pour la gestion de l'impôt.



Ministère des Finances
Direction Générale des Impôts
32 rue du Haut Congo
Kinshasa - Gombe
secretariatsuite@dgi.gouv.cd
secretariatsuitedgi@gmail.com
Tél. +243 828 115 555/828 135 555

www.dgi.gouv.cd

Entretien avec Alain Kaninda Ngalula Directeur Général a.i

L'Autorité de régulation et de contrôle des assurances (ARCA) conseille le gouvernement en ce qui concerne les assurances. À ce titre, elle joue un rôle primordial dans le pays. Entretien avec son Directeur général.



Monsieur Kaninda, pouvez-vous nous présenter l'ARCA, son histoire, son rôle, son évolution et son positionnement aujourd'hui ?

L'Autorité de régulation et de contrôle des assurances, en sigle ARCA, est un établissement public indépendant à caractère technique qui a été institué par le décret n° 16/001 du 26 janvier 2016, en exécution de l'article 395 de la loi n° 15/005 du 17 mars 2015, portant Code des assurances. Son siège social est situé à Kinshasa, capitale de la RDC. Sous la tutelle du ministre des Finances, l'ARCA est le conseiller du gouvernement dans les matières relatives au secteur des assurances. Elle jouit d'une indépendance dans l'accomplissement de ses missions de régulation et de contrôle du secteur des assurances

et veille à la protection des droits des assurés et des bénéficiaires des contrats d'assurance, à la solidité de l'assise financière des entreprises d'assurance et de réassurance, ainsi qu'à leur capacité à honorer leurs engagements. À ce titre, elle s'assure du respect de la législation portant lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. L'ARCA est membre de l'Association internationale des contrôleurs d'assurances (AICA/IAIS), du Comité des assurances, des valeurs mobilières et des autorités financières non bancaires (CISNA) des États membres de la SADC, de l'Organisation des assurances africaines (OAA) et de l'Association des autorités africaines de contrôle des assurances (AAACA/AAISA). Pendant les deux premières années qui ont suivi sa création, l'ARCA s'est consacrée à son opérationnalisation, en se dotant des capacités techniques nécessaires à l'atteinte de ses objectifs et à son habilité à remplir ses missions. Le 28 mars 2019, l'ARCA a franchi une étape cruciale dans l'effectivité du processus de libéralisation en octroyant des agréments à quatre sociétés d'assurance et des autorisations à deux sociétés de courtage d'assurance. Cette étape marque la matérialisation du processus de libéralisation du secteur des assurances, après plus de 50 ans de monopole étatique. L'ARCA vise le développement d'un marché



dynamique, inclusif, équitable, sain, conforme aux standards internationaux.

Quels sont les travaux menés par l'ARCA pour le développement de l'assurance inclusive, accessible à la population congolaise ?

Il est important de noter que quand on parle d'assurance inclusive, il ne s'agit pas seulement de lancer une gamme de produits d'assurance à bas coûts ou de micro-assurances. La notion d'inclusivité de l'assurance intègre non seulement une offre de produits adaptée — nous insistons sur ce terme dans la mesure où elle vise une catégorie de besoins non couverts par les assurances classiques —, mais aussi le profil de l'opérateur, le tout suivant un mode opératoire cohérent, profitable, solide, présentant une structure solvable afin de garantir les indemnités. La mise en place de tous ces éléments de manière harmonieuse

et cohérente demande non seulement de la modélisation, mais aussi un ajustement du cadre réglementaire. L'ARCA, après avoir clôturé sa phase d'exploration pendant l'année 2019 sur cette question, devrait passer en phase opérationnelle entre 2020 et 2021. En attendant, il est important de noter que certains produits d'assurance se rapprochant de ceux identifiés sous la catégorie de l'assurance inclusive sont déjà proposés par les opérateurs actuels et sont en phase d'analyse au sein de la direction technique de l'ARCA, conformément aux procédures en vigueur.

Comment l'ARCA participe-t-elle au développement social prôné par le président Félix Tshisekedi ? Quelles sont vos ambitions ?

Il faut d'abord comprendre que la réforme du secteur des assurances est l'un des plus importants dispositifs parmi les réformes initiées en vue

ARCA

de moderniser l'économie et le secteur financier du pays. L'assurance constitue une activité essentielle au développement économique et social de la RDC. D'une part, elle contribue à la sécurité des familles et à la pérennité des entreprises, et d'autre part, elle mobilise une épargne collective qui, étant investie au service de l'économie nationale, contribue fortement au développement de cette dernière. Le secteur des assurances est donc capital dans la mise en œuvre du programme du gouvernement, émanation de la vision du chef de l'État. À titre d'illustration, je citerais la couverture santé universelle, la gratuité de l'enseignement et les grands programmes de déploiement d'infrastructures, qui ont impérativement besoin de la contribution des assurances pour en garantir la viabilité ainsi qu'une bonne durabilité. De manière plus générale, le secteur des assurances contribue au développement social au travers de la protection du patrimoine des familles et la mobilisation de l'épargne. Les ambitions de l'ARCA sont bien connues, il s'agit dans un premier temps de ramener le marché à sa taille réelle, qui est estimée entre 850 millions et 1 milliard de dollars. Ensuite, atteindre son plein potentiel dans les cinq à dix prochaines années en avoisinant les 5 milliards de dollars, ce qui placerait la RDC dans le top 5 des marchés d'assurance africains.

Pouvez-vous nous présenter les réalisations concrètes de l'ARCA ? Et comment vous impliquez-vous dans la sécurisation et la libéralisation du secteur des assurances en RDC ?

En termes de réalisations concrètes, que nous trouvons encore minimales, bien que significatives, je pourrais parler de l'ouverture effective du marché des assurances. Après plus de 50 ans de monopole, la RDC est passée d'une à cinq sociétés d'assurance opérationnelles. D'ici la fin 2020, ce chiffre va plus que doubler. Nous parlerons aussi du développement du cadre légal visant la mise en application de la loi à travers divers décrets, arrêtés, règlements et circulaires. S'agissant de la sécurisation du secteur, l'arsenal réglementaire actuel de la RDC en matière d'assurance et en matière d'organisation du secteur financier est assez robuste pour apporter la protection nécessaire aux opérateurs, d'où l'engouement que nous connaissons pour ce secteur. Nous travaillons sur la mise en place de mesures incitatives afin d'accélérer la croissance du marché et pouvoir ainsi compter plus d'acteurs d'assurance opérationnels en RDC. Nos équipes travaillent sur la base d'objectifs clairs, et en convergence avec un programme de renforcement de capacités qui connaît la participation d'institutions internationales telles que la Banque mondiale, le Comesa, la coopération britannique à travers

le programme Essor. Nous collaborons également avec différents régulateurs, dont l'Autorité de contrôle des assurances et la prévoyance sociale (ACAPS) du Maroc.

Comment positionner la RDC dans le top 5 des pays les plus développés dans le secteur des assurances en Afrique ?

Je dirais que la période de gestation est déjà passée et que nous sommes en pleine exécution de notre plan. Tel que mentionné plus tôt, la performance de notre institution passe d'abord par la qualité de ses ressources humaines, et nous consacrons beaucoup de notre temps, de notre énergie et de nos moyens financiers au développement de ces dernières. De plus, il est capital de se doter d'outils modernes et adaptés aux challenges d'un marché comme la RDC ; l'ARCA accorde une place particulière à la digitalisation, tant pour son fonctionnement interne que pour la réalisation de ses missions de contrôle, ou encore pour la souscription des produits d'assurance. Du reste, je dirais que l'ARCA est non seulement le pilote de la réforme, l'arbitre du secteur, mais surtout l'animateur du marché des assurances en RDC.

Comment opérer de manière optimale dans les assurances en RDC ?

Opérer dans le marché nouvellement libéralisé des assurances en RDC constitue une opportunité rare, pour



© PICASA

ne pas dire unique. En effet, investir dans un secteur vierge permet de capitaliser les avantages naturels que comporte le pays tant sur le plan humain que de la dynamique économique. Le marché actuel est estimé à 850 millions de dollars américains, mais seulement 7 % en est réellement capté — le reste étant réparti entre les primes transférées à l'étranger, la réassurance incontrôlée, ou encore les segments non adressés pleinement. Dans ce contexte, l'action de l'ARCA vise à stimuler le rapatriement de ces primes par l'introduction d'acteurs dynamiques et possédant un fort potentiel, ainsi que par la mise en place de mécanismes et procédures adéquats afin d'accompagner la mise en application stricte du Code des assurances.

Le marché est actuellement composé de quatre sociétés d'assurance évoluant dans la branche non-vie (IARD), d'une société évoluant dans la branche vie, de quatre sociétés de courtage d'assurance, ainsi que de deux sociétés de réassurance. En RDC, le Code des assurances rend obligatoire la souscription des assurances suivantes :

- responsabilité civile des propriétaires de véhicules terrestres à moteur ;
- assurance incendie ;
- risques de construction (assurance dommages à l'ouvrage et responsabilité décennale) ;
- responsabilité civile des transporteurs aériens ;
- responsabilité civile des transporteurs maritimes, fluviaux et lacustres ou des voies de navigation intérieures ;

- assurance des facultés à l'importation.

Ces éléments, constituant l'un des caractères innovants du Code des assurances de la RDC, sont renforcés par les dispositions de l'article 286 du Code des assurances qui interdit la souscription directe à une assurance à l'étranger pour un risque localisé en RDC, ou auprès d'une société non agréée par l'ARCA. En plus de ses atouts démographiques, la RDC voit ses secteurs minier, agricole, forestier, immobilier et du développement des infrastructures connaître une croissance soutenue, dont les effets se font sentir sur le secteur des services. Les fondations sont ainsi posées pour un développement rapide et harmonieux du marché des assurances en RDC.

ARCA

Office Congolais de Contrôle

Le garant de la loyauté des transactions commerciales

L'Office Congolais de Contrôle (OCC) est l'établissement public d'évaluation de la conformité tierce partie en RDC. Il est la conséquence heureuse de l'intensification et de la complexification grandissantes du commerce international depuis la fin du XIX^e siècle jusqu'à nos jours.



Au fur et à mesure que les échanges industriels et commerciaux se sont développés dans le monde, est apparue la nécessité de créer des organismes publics ou privés neutres et indépendants, dotés de moyens indispensables pour rassurer toutes les parties prenantes au sujet de la régularité des

transactions commerciales. C'est le cas de Food and Drug Administration (FDA) aux États-Unis d'Amérique, de la Société Générale de Surveillance (SGS) en Suisse, de Bureau Veritas BIVAC en France, et, bien entendu, de l'Office Congolais de Contrôle (OCC) en République démocratique du Congo.

Certes, il n'est pas doté de moyens matériels et financiers à la hauteur de ceux détenus notamment par les firmes multinationales susmentionnées, mais il dispose d'un réseau mondial de partenaires et de mandataires d'inspection avant expédition, d'un réseau national de laboratoires d'essais physico-chimiques et microbiologiques, d'une chaîne d'agences et de bureaux implantés sur l'ensemble du territoire national.

Établissement public à caractère scientifique et technique, « L'Office a pour objet de procéder en tant que tierce partie à l'évaluation de la conformité, en l'occurrence l'inspection, la certification, les essais ou analyses, et à la métrologie en se référant aux standards nationaux, régionaux et/ou internationaux », selon les

termes du Décret 09/42 du 3 décembre 2009 portant ses statuts.

Son portefeuille de produits couvre un vaste champ d'activités, notamment celles décrites ci-dessous.

INSPECTION

- Contrôle de tous produits et marchandises à l'importation, à l'exportation et au niveau de la production industrielle locale.
- Contrôles techniques de tous appareils et des travaux.
- Contrôle des hydrocarbures.
- Contrôle environnemental.
- Commissariat d'avaries.

CERTIFICATION

- Certification des Produits.
- Certification des Systèmes de Management.
- Certification des Personnes.

ESSAIS / ANALYSES

- Essais physico-chimiques.
- Analyses microbiologiques.
- Essais électrotechniques.
- Essais physicomécaniques.

MÉTROLOGIE

- Vérification des instruments de mesure.
- Étalonnages des instruments de mesure.

Les Laboratoires d'essais physico-chimiques et de microbiologie couvrent un immense spectre de produits : denrées alimentaires, produits agricoles, boissons et eaux, produits textiles, produits chimiques comme les intrants, les réactifs chimiques, les produits de génie chimique ou les produits industriels, produits

miniers, produits pharmaceutiques et cosmétiques, produits pétroliers...

Les Laboratoires d'essais électrotechniques et physicomécaniques couvrent les produits électrotechniques, métallurgiques et de génie-civil... Par son segment Contrôles techniques, l'OCC effectue le contrôle technique de tous appareils, équipements et travaux, l'évaluation de la conformité des bateaux aux prescriptions techniques relevant du Code de la navigation fluviale et lacustre, du Code de l'environnement, du Code minier, du Code des assurances.

En matière de Commissariat d'avarie, l'Office offre ses services comme organisme public mandaté par l'assureur ou tout autre requérant en vue particulièrement de constater les dommages survenus à la marchandise, ou prévenir les dommages qui pourraient survenir notamment pendant son transport. Le Certificat d'avarie délivré dans ce contexte est une garantie d'indemnisation après la détermination de la cause d'avarie et du tiers responsable.

OCC est Agent auxiliaire d'INTERPOL, et ses agents commis à l'inspection sont revêtus de la qualité d'OPJ à compétence restreinte.

L'Office compte dans son réseau de partenariat l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO), où il fait partie du « comité membre ». Il est par ailleurs

membre notamment de l'Organisation Régionale Africaine de Normalisation (ARSO), de SACAS, de la CEI.

NOS PROCÉDURES

1. Contrôle des importations

1.1. Contrôle avant embarquement

- Souscription de la Déclaration d'Importation de Biens modèle « IB » par l'importateur auprès de sa banque commerciale, en lien avec la plateforme ISYS-DDR de la Banque Centrale du Congo et le Guichet Unique Intégral du Commerce Extérieur (GUICE).
- Extraction des « IB » et envoi des Ordres de Contrôle à Bureau Veritas BIVAC BV pour importations de valeur supérieure ou égale à 2 500 USD par envoi, sauf exceptions prédéfinies.
- Inspection des marchandises par Bureau Veritas.
- Émission de l'Attestation de Vérification (AV) ou de l'Avis de Refus d'Attestation (ARA) selon que le résultat de l'inspection est Conforme/Concluant ou Non Conforme / Non concluant. Le mandataire de l'OCC met à la disposition des importateurs et exportateurs (fournisseurs dans les pays d'exportation) un portail client (Verigates), outil web convivial et sécurisé d'information et de suivi en ligne des dossiers d'expédition.





Placide Tshisumpa Tshiakatumba
Président du Conseil d'Administration



Risasi Tabu wa M'Simbwa
Directeur Général



D' Isabelle Kasongo Omba
Directeur Général Adjoint

1.2. Contrôle au débarquement

- Envoi des Attestations de Vérification (AV) sur la plateforme du Guichet Unique Intégral du Commerce Extérieur (GUICE).
- Inspection au débarquement avec prélèvement éventuel des échantillons pour les essais.
- Émission du Certificat de Vérification à l'Importation (CVI).

1.3. Contrôle à l'arrivée

Le contrôle à l'arrivée s'applique aux importations irrégulières, c'est-à-dire ayant échappé au contrôle avant embarquement, et celles qui constituent une exception à la loi particulière sur le commerce. La liste des exemptions au contrôle avant embarquement est reprise dans le Contrat de Vérification avant Embarquement des Importations en RDC (Annexe IV).

- Revue documentaire.
- Inspection au débarquement avec prélèvement éventuel des échantillons pour les essais.
- Émission du Certificat de Vérification à l'Importation (CVI).

2. Contrôle des exportations

- Introduction d'une requête par l'opérateur économique pour solliciter l'inspection d'un lot de marchandises destiné à l'exportation.
- Désignation d'un inspecteur de conformité pour inspecter le lot prêt et en certifier la quantité, et éventuellement prélever des échantillons pour les analyses de laboratoire.
- Émission du Rapport de Lot Prêt à l'Exportation, diffusable dans ISYS et la plateforme du GUICE via l'application « OCC-Export ».
- Souscription de la Déclaration d'Exportation de Biens modèle « EB » par l'opérateur économique auprès de sa banque, en lien avec la plateforme de la Banque Centrale du Congo ISYS-DDR et avec le Guichet Unique Intégral du Commerce Extérieur (GUICE).
- Invitation des services publics dans l'entrepôt de l'opérateur économique pour procéder à l'empotage, à la mise sur camion/wagon/barge.
- Établissement du Rapport de Chargement/Embarquement.

- Émission du Certificat de Vérification à l'Exportation et à l'Embarquement (CVEE).

3. Contrôle environnemental

Il porte sur les installations classées, c'est-à-dire toute activité dont l'exploitation peut nuire à la santé, la sécurité, la salubrité ou l'environnement. L'évaluation de la conformité environnementale s'effectue au regard des normes requises suivant le milieu (air, eau ou sol), afin de déterminer les éléments de non-conformité.

- Avis de passage.
- Réunion d'ouverture.
- Vérification du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES).
- Évaluation de la conformité environnementale.
- Réunion d'échange sur le constat.
- Établissement du Rapport sur les anomalies constatées et les corrections attendues.

4. Commissariat d'avaries

À la requête des intérêts marchandises, des assureurs et/ou des assurés, le Commissaire d'avaries procède à la constatation



Vue du laboratoire d'essais physico-chimiques et microbiologiques



Visite du laboratoire par une délégation de femmes entrepreneurs en quête d'accompagnement pour la qualité de leurs produits

des dommages, à la surveillance des marchandises sur diverses opérations et à la prévention des sinistres. L'expertise conduit à déterminer la nature du dommage, son étendue, l'origine et la cause à la base. Le Commissaire d'avaries se charge de conseiller toutes mesures conservatoires. Le processus opérationnel procède des étapes suivantes :

- Introduction d'une requête pour un constat d'avaries.
- Constatation physique de la marchandise sur site.
- Émission du certificat d'avaries.

5. Contrôles techniques

Les contrôles techniques procèdent par :

- Les inspections sur site.
- Les essais (destructifs et non-destructifs).

Ils visent à prévenir les accidents sur les lieux de travail, garantir la qualité des matériaux, assurer la sécurité des personnes et des biens.

6. Contrôles métrologiques

Les contrôles métrologiques procèdent des étapes suivantes :

- Avis d'inspection/vérification d'exactitude des instruments de mesure.

- Demandes d'étalonnage.
- Émission du Certificat d'Étalonnage / Certificat de Vérification / Bulletin de réparation ou de rebut.

7. Contrôle de la production locale

Le contrôle obligatoire de la production locale s'effectue dans les unités de la production industrielle nationale par l'inspection et, le cas échéant, la certification des systèmes de management, des produits et des personnes.

8. Contrôle des hydrocarbures

Ce contrôle porte sur la certification quantitative et qualitative des produits pétroliers et du pétrole brut.

Les produits arrivent sous les contrats de fourniture et demeurent produits étrangers jusqu'à la souscription par les sociétés commerciales pétrolières nationales de la Déclaration de l'Importation de Biens modèle « IB ».

Les hydrocarbures sont d'office exemptés du contrôle avant embarquement, exception faite des lubrifiants, des graisses et autres produits pétrochimiques.

9. Analyses de laboratoire

Elles portent sur des échantillons de tous produits ou marchandises à exporter, importés ou issus de la production industrielle locale.

NOS TARIFS

1. La qualité ayant un prix, suivant l'Ordonnance n° 74/013 du 10 janvier 1974 portant sa création, « la comptabilité de l'OCC est organisée et tenue de manière à permettre de dégager le prix de revient des services ainsi que le résultat d'exploitation par branche d'activités ». (Article 15)

Cette disposition est reprise quasiment telle quelle par le Décret n° 09/42 du 3 décembre 2009 fixant les statuts d'un établissement public à caractère scientifique et technique dénommé Office Congolais de Contrôle, « OCC » en sigle, aux termes duquel il est stipulé notamment que « la comptabilité de l'Office est organisée et tenue de manière à connaître et contrôler les opérations des charges et pertes, des produits et profit (...), de déterminer les résultats ». (Article 32)

2. Dans cette optique et conformément au cadre juridique sur la base de laquelle repose ses différentes prestations, l'OCC est rémunéré selon le tarif général disponible auprès de ses services et dont la dernière édition remonte à octobre 2018.

3. Ainsi, à titre indicatif, le tarif général applicable pour le contrôle des importations est de 2 % CIF dont une part (0,72 à FOB) concédée au mandataire Bureau Veritas BIVAC BV pour l'inspection avant embarquement des importations, avec l'application d'un prix plancher de 100 USD par importation contrôlée.

4. Les frais de l'OCC en tant qu'établissement public à caractère scientifique et technique chargé de l'évaluation de la conformité tierce partie ne sont pas à confondre avec les redevances, impôts et droits de douane (avantages fiscaux et douaniers accordés dans le cadre du Code des investissements, des marchés publics à financement extérieur et autres accords de financement).

5. Les frais payables en particulier pour les essais de laboratoires physico-chimiques et microbiologiques sont équivalents à 30 USD par paramètre d'analyse. Le système étant déclaratif à l'importation et à l'exportation, les frais d'analyse s'appliquent sur les lots homogènes déclarés. Les produits qui n'auraient pas fait l'objet de

déclaration peuvent ainsi donner lieu au réajustement de la facturation.

6. S'agissant de frais pour le contrôle des hydrocarbures, l'OCC est rémunéré par le fournisseur dans le différentiel de transport des produits pétroliers, à raison de 5 USD par tonne métrique par la Voie Ouest et 5 USD par mètre cube par la Voie Sud et Est.

NOS PROJETS D'INVESTISSEMENTS

- Construction de laboratoires modernes d'évaluation de la conformité :
- Laboratoires de Microbiologie.
- Laboratoires de Chimie.
- Laboratoires de Métrologie.
- Laboratoires d'Essais des matériaux.
- Laboratoires d'Essais électrotechniques.
- Laboratoires d'Essais non destructifs.
- Laboratoires de Contrôle environnemental.
- Implantation et développement d'Intranet.

NOS FACILITATIONS PRÉSENTES ET DE FUTUR IMMÉDIAT

- Exemptions au contrôle avant embarquement pour une catégorie de marchandises définie dans le Contrat de Vérification avant embarquement des marchandises importées en RDC.
- Procédures allégées au débarquement :
- Réduction continue des étapes à l'inspection.

• Mesures d'allègement pour les importations ayant fait l'objet d'inspection avant embarquement assortie le cas échéant d'une émission tardive de l'Attestation de Vérification.

• Traitement électronique des documents commerciaux et des documents de contrôle dans le Guichet Unique Intégral du Commerce Extérieur (GUICE), notamment l'Authentification des AV.

• Mise en place progressive de la gestion des risques à travers le nouveau programme de vérification VOC/CBCA et l'introduction des routings d'inspection :

- ROUTE A : contrôles systématiques.
- ROUTE B : contrôles modulés pour les importateurs et produits enregistrés.
- ROUTE C : contrôles avec traitement particulier pour les bénéficiaires des Licences.
- Procédure spéciale pour les importations en vrac et à lots multiples des supermarchés et des Projets.
- Possibilité de prélèvement d'échantillon post-dédouanement.
- Non soumission de l'enlèvement post-contrôle au débarquement à l'émission du Rapport d'Essai/d'Analyse moyennant respect de l'obligation de consignation de la marchandise sous la responsabilité de l'agent économique importateur.
- Paiement des frais de contrôle à l'import-export via le Guichet Unique et par voie bancaire.

**King & Crab
Steakhouse
and Seafood
Restaurant**

King & Crab
Route de Katobi
Province du Lualaba
République Démocratique du Congo
Tél. +243(0)1818705085 / +243(0)991339433
E-mail : kingandcrab@lualabalodge.com
www.lualabalodge.com



Infrastructures

© SHUTTERSTOCK - BANNAFARSAL_STOCK

262

La réalisation d'infrastructures structurantes constitue l'un des fondements de l'émergence de la République démocratique du Congo. Les besoins d'investissement nécessaires sont estimés à 60 milliards de dollars.



Routes

© SHUTTERSTOCK - MR.KABWENDE

264

Les travaux prioritaires ne manquent pas sur le réseau routier national. Ils sont nécessaires pour limiter l'utilisation du transport aérien, privilégié ces dernières années mais extrêmement coûteux pour le pays.



Réseau ferré

© SHUTTERSTOCK - MYKHAILO PAVLENKO

266

La majeure partie du réseau ferré congolais est un héritage de la période coloniale, et il n'a subi aucune transformation depuis l'indépendance. Pour remettre en état le rail, les investissements vont être colossaux.



Ports

© AFP - JUNIOR D. KANNAH

272

La RDC est un pays semi-enclavé qui ne dispose que de 37 km de façade littorale, dans sa partie ouest, mais ce débouché est indispensable à la croissance et à l'émergence du commerce extérieur de la RDC.



Aérien

© DR

278

Le secteur aérien a connu un essor sans pareil après la création d'une nouvelle compagnie nationale en août 2014. Les infrastructures nécessitent toutefois d'être renforcées.



Urbanisme

© SHUTTERSTOCK - RANTA_IMAGES

284

L'accès au logement pour tous est une priorité de longue date pour le gouvernement congolais, et la situation se tend encore au vu de l'accroissement démographique. Des réformes ont donc été engagées pour faciliter la construction.

Infrastructures

Infrastructures

La réalisation d'équipements structurants constitue l'un des fondements de l'émergence de la RDC.



© AFP - JUNIOR D.KANNAH

Les années de guerre, entre 1996 et 2002, ont laissé des traces indélébiles sur les populations, et entraîné la destruction d'une grande partie des infrastructures de la RDC. C'est aujourd'hui un domaine d'investissement prioritaire pour le pays et pour l'Anapi, l'agence étant bien consciente qu'il ne pourra pas y avoir de développement soutenu sans apport massif de capitaux pour construire les équipements de première nécessité. Les besoins pour doter le territoire d'infrastructures physiques permettant un développement durable sont estimés à 60 milliards de dollars.

Les principales contraintes identifiées dans le pays sont les suivantes : le déficit budgétaire qui ne permet d'octroyer que des moyens très limités pour des besoins élevés ; le manque d'entretien du réseau existant par insuffisance de moyens adéquats ; le manque de planification appropriée.

Les possibilités de développement sont immenses. Le réseau routier ne s'étend que sur 152 400 kilomètres, dont 58 129 kilomètres considérés d'intérêt général. Seuls 3 000 kilomètres de routes environ possèdent un revêtement bitumé. Les 5 033 kilomètres de réseau ferré nécessitent d'être entièrement réhabilités. Les infrastructures maritimes, fluviales et lacustres doivent être réhabilitées, draguées et exploitées. Les ports maritimes internationaux ont besoin d'être modernisés, de même que les ports à l'intérieur du pays, dont beaucoup doivent être dragués afin d'être utilisables. La reconstruction de 270 plateformes aéroportuaires s'impose. Des routes doivent également être tracées afin de permettre l'interconnexion entre les pôles économiques et les ports.

Les infrastructures sont le terreau de la croissance économique. Et dans un État aussi vaste que la RDC, les

coûts s'envolent. Le gouvernement a mis en place une stratégie en termes de moyens financiers visant à accroître l'allocation budgétaire sur les interventions routières dans le cadre des accords bilatéraux et multilatéraux, à faire financer les infrastructures en contrepartie de l'exploitation des ressources naturelles, à rationaliser l'utilisation de fonds disponibles, et à avoir recours aux PPP notamment pour le CET (construction, exploitation, transfert). Ces dernières années, pour mettre en œuvre ses programmes infrastructurels, la RDC s'est fortement appuyée sur les financements chinois. Compte tenu de l'ampleur des chantiers à conduire, les PPP revêtent un aspect prioritaire. Le Congo-Kinshasa a donc récemment mis en œuvre la loi sur les PPP votée en 2018, qui offre des garanties aux entreprises dans l'exécution des partenariats, afin qu'elles puissent investir dans les infrastructures, un secteur vital pour le pays.



CASE
CONSTRUCTION

**NOUS VOUS OFFRONS LA POLYVALENCE.
VOUS LIVREZ DES RÉSULTATS.**

PELLES · CHARGEUSES · TRACTOPELLES · BULLDOZERS · NIVELLEUSES · CHARGEUSES COMPACT



DES EQUIPEMENTS POUR LES PLUS EXIGEANTS

Notre équipement est une évolution de produits de précision construits pour relever vos défis à travers un design plus intuitif.

Bâtiment, voirie, drainages, travaux d'infrastructures et chantiers en tous genres, tandis que votre activité ne cesse de croître et de se complexifier, nous nous engageons à vous fournir des machines polyvalentes et productives et une assistance fiable pour vous permettre de consacrer plus de temps à votre objectif principal :

Gérer votre activité.

Kinshasa

169 Boulevard du 30 juin
Kinshasa - Gombe
084.845.51.42

4479, Avenue Militant
Kinshasa - Ndolo
089.011.31.57

Lubumbashi

741, Route Likasi
Commune de Lubumbashi
085.57253.00

www.congomotors.com
equipments@congo-motors.com
info@congo-motors.com

Routes

Des travaux prioritaires

Les travaux prioritaires ne manquent pas sur le réseau routier national. Ils sont nécessaires pour limiter l'utilisation du transport aérien, privilégié ces dernières années mais extrêmement coûteux pour le pays.

Le réseau national totalise 152 320 kilomètres, comprenant 7 400 kilomètres de voies urbaines, 58 305 de routes d'intérêt général — dont seulement 2 801 kilomètres sont revêtus — et 86 615 de routes d'intérêt local. Le ministère des Infrastructures, Travaux publics et Reconstruction a défini un réseau prioritaire de 23 140 kilomètres. Il s'articule sur les trois corridors de transport — ouest/nord-est, nord/sud, ouest/sud-est — qui relient les chefs-lieux de provinces et les principaux centres administratifs. Faisant la jonction avec les réseaux ferré et fluvial, il draine 91 % du trafic routier, et dessert toutes les zones à fortes potentialités économiques et à haute densité de population. De ce réseau prioritaire a été extrait un réseau ultra-prioritaire de 15 836 kilomètres, à rouvrir d'urgence (à horizon 2026) pour contribuer à la réunification et à la relance économique du pays. L'objectif est de désenclaver les régions isolées. Le linéaire de routes bitumées doit ainsi pas-

ser de 2 892 kilomètres début 2012 à plus de 5 000 kilomètres en 2026, en commençant par les grands axes d'intégration nationale et régionale.

RN 1 : un axe majeur

Les principaux axes routiers du pays sont Matadi-Kinshasa et Lubumbashi-Kasumbalesa. Beaucoup de marchandises, en particulier pour le secteur minier, proviennent d'Afrique du Sud ou de Zambie et sont acheminées par la route. Des

travaux ont été engagés pour désenclaver la province du Lualaba — réhabilitation et modernisation des routes Kolwezi-Solwezi (en Zambie) et Kolwezi-Dilolo (vers l'Angola) — à la suite du développement important du secteur minier. La route Kolwezi-Solwezi minimisera le coût de transport vers la Zambie car on pourra exporter directement les minerais via la ville zambienne de Solwezi, sans transiter par Likasi. Le développement de la province du Lualaba passe par la construction de cette route qui permettra à Kolwezi d'avoir un poste frontalier important, concurrent à celui de la cité de Kasumbalesa situé à la frontière zambienne à 90 ki-

Pont Kinshasa-Brazzaville Un lien entre les capitales

Le président de la BAD, Akinwumi Adesina, a annoncé mi-mai 2019 que les travaux du pont route-rail Kinshasa-Brazzaville débuteraient en août 2020. Cet ouvrage qui reliera les deux capitales les plus proches du monde (distantes de 4 kilomètres), séparées par le fleuve Congo, est un projet de longue date de l'UA, et ressemblait jusqu'à présent à un serpent de mer. Il s'inscrit dans la volonté de la République du Congo et de la RDC de tendre vers la libre circulation des personnes et des biens. « Je salue l'effort et le leadership des présidents Denis Sassou-Nguesso et de Félix Tshisekedi. Leur volonté politique est très forte pour la réalisation de ce projet », a déclaré Akinwumi Adesina. Aujourd'hui, tout est mis en œuvre pour que ce projet majeur, estimé à 550 millions de dollars, voit rapidement le jour.



lomètres de Lubumbashi, dans la province du Haut-Katanga. La RN 1 est la clé de voûte du système des transports routiers en RDC. Cet axe relie sur plus de 3 000 kilomètres les ports de Banana et Matadi aux grandes villes de l'ouest du pays, et au sud de Lubumbashi jusqu'à la frontière zambienne. Cette route, très empruntée, nécessite une remise en état urgente. Réuni fin juin 2019 à Abidjan (Côte d'Ivoire), le conseil d'administration de la BAD a approuvé le décaissement de 70 millions de dollars pour la réhabilitation du tronçon allant de Kinshasa à Batshamba (Tshikapa). Long de 622 kilomètres, ce dernier revêt un fort potentiel intégrateur, notamment dans le contexte politique, économique et social de la RDC. Auparavant, la BAD avait déjà financé les travaux d'aménagement et de bitumage des tronçons routiers Nsele-Lufimi (94 kilomètres) et Kwango-Kenge (70 kilomètres). Les réceptions définitives des travaux ont été faites le 6 janvier 2012.

Pro-Routes

En février 2019, une équipe de la Banque mondiale a effectué une mission de supervision en RDC dans le cadre du Projet de réouverture et d'entretien des Routes hautement prioritaires (Pro-Routes). Elle a visité les routes Goma/Sake-Bukavu/Kavumu (146 kilomètres) et Beni-Kasindi (78 kilomètres), qui font partie du réseau prioritaire.

Pour rappel, Pro-Routes a fait l'objet d'une mesure de suspension de novembre 2017 à décembre 2018 après de graves dénonciations de violations des droits de l'homme, de violences sexuelles et de non-respect de certaines mesures de sauvegarde environnementale et sociale, sur le chantier de réhabilitation du tronçon Goma-Bukavu sur la RN 2. Pour faire toute la lumière sur ces allégations, une enquête a été diligentée. Au total, 3 385 kilomètres de routes desservant 9 de 26 provinces du pays étaient concernées par cette mesure de suspension, survenue quatre mois avant la date de

En chiffres

- Plus de 152 000 km de routes
- Environ 3 000 km de routes revêtues
- 3 500 ponts
- 175 bacs
- Près de 7 500 km de voiries urbaines

clôture du projet, fixée alors en février 2018. La date de clôture des travaux a dû être repoussée au 30 août 2019.

En tout, 4,12 milliards de dollars ont été décaissés par la Banque mondiale en RDC, dont 63 % dédiés aux infrastructures. La réouverture de plus de 3 000 kilomètres de routes nationales dans les provinces septentrionales et orientales a permis de relancer l'activité économique dans ces régions. Plus de 6 millions de personnes vivant en milieu rural ont désormais accès à une route praticable en toute saison. À ce jour, 45 % des routes hautement prioritaires dans le pays sont en bon état, contre 15 % en 2009. La Banque mondiale élabore actuellement un nouveau cadre de partenariat avec la RDC.

Réseau ferré

Une réhabilitation complète

La majeure partie du réseau ferré congolais est un héritage de la période coloniale, et il n'a subi aucune transformation depuis l'indépendance. Pour remettre en état le rail, les investissements vont être colossaux.



© DR

La RDC dispose de 5 033 kilomètres de voies ferrées non interconnectées, et dans un état de délabrement avancé. Des déraillements arrivent régulièrement et ils sont parfois gravissimes, car les populations s'agglutinent sur les trains de marchandises sans protection aucune. Les rails, les trains, l'alimentation électrique : tout doit être réhabilité. Car le chemin de fer est une nécessité dans un processus d'industrialisation

du secteur minier, et pour favoriser l'interconnexion, notamment avec le voisin angolais. D'autre part, c'est un moyen de transport de masse très utile pour fixer les populations rurales. Le passage du rail permet de développer le petit commerce dans les villages, et d'élever le niveau de vie des populations. Le chemin de fer est organisé en quatre réseaux distincts : une ligne permettant de relier Matadi à Kinshasa ; une ligne avec un réseau plus étendu

en liaison avec la Zambie, l'Angola et le lac Tanganyika, avec Lubumbashi comme point central ; une ligne reliant Kisangani à Ubundu ; une ligne à voie étroite dans la région de l'Uele.

Des projets à concrétiser

À ce jour, 858 kilomètres de voies électrifiées desservent la région minière au sud du Katanga, et 1 026 kilomètres de voies desservent la région agricole et aurifère du

nord-est de la RDC. Il existe des projets de prolongement des lignes existantes, dont une liaison entre Kinshasa et Ilebo, ce qui permettrait de joindre les deux réseaux les plus importants. Parmi les lignes actuelles, il convient de mentionner celle de 366 kilomètres qui relie Matadi à Kinshasa. Elle a été entièrement rénovée, et rouverte aux passagers en août 2015.

Au mois de janvier 2015 les gouvernements congolais et angolais ont signé des accords sur les transports ferroviaires intra-frontaliers (permettant de mettre en exploitation le chemin de fer de Benguela, le transport aérien, le transport routier et le transport maritime). Par ailleurs, dix-huit locomotives, financées par la Banque mondiale, ont été réception-

nées cette même année. Le 1^{er} février 2018, la Société nationale des chemins de fer du Congo (SNCC) annonçait la création d'un train touristique sur l'axe Kisangani-Ubundu, long de 125 kilomètres. À ce jour, cette annonce fait toujours partie des projets en attente. Des investissements conséquents sont nécessaires dans

le rail. Le gouvernement congolais souhaite trouver des financements pour réhabiliter le réseau ferré Banana-Matadi-Kinshasa-Ilebo. D'une manière générale, c'est l'ensemble des réseaux ferrés de la SCTP et de la SNCC qui doit être modernisé. La gestion de la SNCC, controversée, doit également être apurée.

La Russie investit dans le rail congolais

En novembre 2019, lors du 1^{er} sommet Russie-Afrique qui s'est tenu à Sotchi, les autorités russes ont annoncé avoir signé un mémorandum d'entente engageant la société de chemin de fer russe RJD à investir dans le réseau ferroviaire du Congo-Kinshasa. Ce contrat de 500 millions de dollars viserait à la réhabilitation, la construction des voies, la formation du personnel et l'installation d'une usine de montage de locomotives en RDC.



© SAR CONNECTA



RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTÈRE DES FINANCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES ET ACCISES

La politique douanière mise en œuvre par la Direction générale des douanes et accises (DGDA) est définie et dirigée par le Gouvernement de la République, en accord avec les organismes internationaux, dont l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et l'Organisation mondiale des douanes (OMD). Comme la plupart des pays, la RDC est assistée par les institutions financières internationales que sont le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale (BM). Les droits de douane constituent un instrument de la politique commerciale. Les pays qui ont adhéré à l'OMC sont tenus de faire en sorte que leurs politiques commerciales nationales respectent les règles de cette organisation qui constitue le cadre multilatéral des échanges internationaux. La politique commerciale a pour objectif principal de définir un régime général destiné à protéger les activités économiques intérieures et donc, modifier le système d'incitations. On utilise dès lors deux instruments, à savoir les droits de douane et les barrières non tarifaires.

DROITS DE DOUANE ET D'ACCISES

Le tarif des droits et taxes à l'importation en vigueur est *ad valorem* et comporte à ce jour plus de 6 000 lignes

tarifaires. Les droits de douane sont structurés de la manière suivante : 0 %, 5 %, 10 % et 20 %. Statistiquement parlant, la répartition des lignes tarifaires par rapport aux taux de ladite structure tarifaire présente une prépondérance pour les lignes taxées au taux de 10 %.

À l'exportation, les marchandises sont exemptées du paiement de droits de douane, à l'exception de : l'eau douce, l'or et le diamant d'exploitation artisanale, l'or et le diamant de production industrielle, le courant électrique, les minerais, le bois travaillé avivé, le bois grume. À l'exception de quelques produits exemptés, la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) à l'importation a une structure à taux unique de 16 %. La TVA à l'exportation a un taux de 0 % pour tous les produits.

Sont notamment soumis aux droits d'accise, les eaux de table, limonades et jus, les tabacs fabriqués, les produits pétroliers, les huiles de graissage et lubrifiants, les liquides pour freins hydrauliques et autres liquides pour transmissions hydrauliques, les parfums, les produits de beauté ou de maquillage, les préparations capillaires, les savons, agents de surface organiques et préparations

lubrifiantes, les cirages et crèmes pour chaussures, les articles et ouvrages en matières plastiques, les articles et ouvrages en caoutchouc, les véhicules, les télécommunications. Il existe deux modes de taxation des produits d'accises : taxation *ad valorem* et taxation spécifique. Tous les produits énumérés ci-dessus suivent le mode de taxation *ad valorem*, conformément au Code des accises qui comporte un taux plancher de 2 % sur les véhicules neufs et un taux plafond de 60 % sur les alcools. En plus du droit d'accise, les cigares et cigarettes sont soumis à un droit d'accise dit « spécial » de 20 %.

BASES D'IMPOSITION

Conformément au Code des douanes, les droits de douane à l'importation sont perçus d'après la valeur de la marchandise telle que définie par l'Accord de l'OMC sur l'évaluation en douane, à laquelle sont ajoutés les coûts du fret et, le cas échéant, l'assurance. Pour les carburants terrestres et d'aviation, la valeur en douane est constituée par le Prix moyen frontière (PMF) commercial tel que déterminé par les dispositions légales et réglementaires en la matière.

À l'exportation, les droits de douane sont assis sur



Déo Rugwiza Magera
Directeur Général



Jean-Baptiste Nkongolo Kabila Mutshi
Directeur Général Adjoint chargé de l'Administration et des Finances



Simon-Urbain Nzuka Mapengo
Directeur Général Adjoint chargé des Questions Techniques

la valeur de la marchandise au point de sortie, majorée, le cas échéant, des frais de transport jusqu'à la frontière, mais non compris le montant des droits et taxes à l'exportation et des taxes intérieures et charges similaires dont il a été donné décharge. Toutefois, certaines marchandises bien déterminées sont assorties de valeurs de base, publiées par le Directeur général des Douanes par délégation, qui constituent des valeurs minimales.

Les droits d'accise à l'importation sont assis sur la valeur en douane augmentée des droits de douane. Les droits d'accise à l'intérieur sont assis sur le prix de vente hors taxe.

PROTECTION DE L'INDUSTRIE LOCALE

La RDC n'applique pas une politique de subventions et d'aides. L'intervention du Gouvernement en matière tarifaire reste circonscrite à l'application des taux protecteurs sur les marchandises concurrentes et/ou au rabatement des taux applicables aux matières premières et aux intrants industriels. D'autres mesures de soutien peuvent être accordées dans le cadre des régimes privilégiés ou d'exception (Code des investissements, Code minier, Code forestier etc.).

Les produits agricoles et les produits non agricoles ont à peu près les mêmes niveaux moyens de protection tarifaire nominale, respectivement

11,1 % et 11,2 %. Les industries manufacturières sont les plus protégées avec un taux moyen de protection de 11,4 %, suivies du secteur de l'agriculture, de la chasse et de l'exploitation forestière (10 %), et enfin des industries extractives (7,1 %).

CONTRIBUTION AU BUDGET NATIONAL

La DGDA demeure l'une des principales sources de recettes budgétaires de l'État. Sa contribution est significative lorsqu'on considère l'évolution des recettes depuis l'année 2005 à ce jour. Dans l'optique de l'intégration régionale, la RDC, qui fait partie des groupements économiques régionaux, est appelée à ouvrir son marché intérieur aux échanges



RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

MINISTÈRE DES FINANCES

DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES ET ACCISES

commerciaux intrarégionaux. Parmi les conséquences résultant de cette ouverture du marché, il y a la suppression des droits de douane au profit de l'impôt intérieur et des droits d'accise.

INNOVATIONS APPORTÉES PAR LA LÉGISLATION DOUANIÈRE

Le Code des douanes de la RDC promulgué le 20 août 2010 a remplacé l'ancienne législation en vigueur depuis 1949. Ce nouveau Code des douanes s'inspire largement de la Convention internationale pour la simplification et l'harmonisation des régimes douaniers, également connue sous l'appellation Convention de Kyoto révisée de l'OMD. Cette Convention met en place des régimes douaniers efficaces et modernes du XXI^e siècle. Les principes régissant le nouveau Code des douanes sont les suivants :

transparence et prévisibilité des actions de l'Administration des douanes, simplification des déclarations des marchandises, procédures simplifiées pour les Opérateurs économiques agréés, utilisation des technologies d'information pour les opérations douanières, application des techniques de gestion et d'évaluation des risques dans les contrôles, partenariat avec les entreprises. Sur ce point, plusieurs innovations visent à la simplification des procédures, décrites ci-après.

Possibilité de déposer sa déclaration avant l'arrivée de sa marchandise

Le Code des douanes prévoit en son article 114 la possibilité pour les opérateurs économiques de déposer leurs déclarations avant l'arrivée de leurs marchandises. Cette procédure permet que la

marchandise soit rapidement enlevée à son arrivée aux bureaux de douane, ce qui permet aux opérateurs économiques d'être gagnants en termes du temps pour leurs opérations de dédouanement en évitant le séjour prolongé des marchandises dans les installations douanières, et aussi en termes de coût (frais liés à l'entreposage des marchandises).

Possibilité de déclarer soi-même sa marchandise

L'ancienne législation obligeait tout importateur à passer par un commissionnaire en douane agréé pour le dédouanement de ses marchandises. Ce passage obligatoire occasionnait le paiement de frais supplémentaires en termes d'honoraires pour l'opérateur économique. Le nouveau Code des douanes, tout en retenant le principe de la représentation

par un commissionnaire en douane pour l'accomplissement des procédures de dédouanement, donne la possibilité à tout importateur d'accomplir lui-même les actes et formalités prévus dans la législation douanière pour le dédouanement des marchandises. Cette facilité permet aux opérateurs économiques de maîtriser le coût financier lié au dédouanement et de contrôler toute la chaîne du dédouanement (transparence).

Possibilité de souscrire une déclaration incomplète ou provisoire en vue de l'enlèvement des marchandises

Dans le cadre de la facilitation, le Code des douanes prévoit, notamment en son article 128, la possibilité pour la douane d'autoriser l'enlèvement des marchandises avant l'accomplissement de toutes les formalités de dédouanement et l'obtention des documents, des textes ou autorisations d'exonération généralement requis aux fins du dédouanement.

Cette facilité est accordée pour un besoin d'urgence et de nécessité.

Ainsi, en l'absence d'un des documents requis pour la souscription d'une déclaration, l'importateur peut solliciter auprès de la Douane la souscription d'une déclaration provisoire principalement

pour les envois de secours, les devises étrangères importées par des banques commerciales, les timbres fiscaux et les biens périssables.

S'agissant des déclarations incomplètes, la Douane peut autoriser leur souscription dans le cas où l'opérateur économique est en attente d'une décision d'exonération ou d'une décision accordant un régime de faveur (Code des investissements, Code minier, marché public à financement extérieur et ONG/ASBL).

Possibilité d'octroi du statut Opérateur économique agréé (OEA)

Le Code des douanes a créé le statut Opérateur économique agréé (OEA), accordé aux opérateurs économiques qui remplissent un certain nombre de conditions liées à la crédibilité notamment, l'absence de contentieux pendant une période, la traçabilité dans leurs écritures des opérations effectuées, la transparence dans leur gestion, leur solvabilité financière, etc.

Les avantages accordés aux OEA sont classifiés suivant les catégories ci-après :

- **Catégorie A** : La réduction du nombre de contrôles, le traitement prioritaire des envois, la communication d'un minimum de renseignements lors de la mainlevée des

marchandises, la notification préalable en cas de contrôle, la possibilité de dédouanement dans les locaux du déclarant, la possibilité pour l'opérateur économique de liquider lui-même les droits et taxes et la possibilité de dépôt de la déclaration de marchandises au moyen d'une mention dans les écritures de l'OEA.

- **Catégorie B** : La notification préalable en cas de contrôle, la possibilité de dédouanement dans les locaux du déclarant ou en d'autres lieux à l'intérieur du territoire au choix de l'OEA, la possibilité de transmettre à la Douane la déclaration de chargement des marchandises sur la base d'informations réduites, la reconnaissance par la Douane des scelllements apposés par l'OEA, la dispense de contrôle des moyens de transport de l'OEA et la possibilité d'expédition des marchandises à l'exportation avant le dépôt de la déclaration de marchandises.

- **Catégorie C** : L'OEA bénéficie de tous les avantages reconnus aux catégories A et B.

La Douane de la RDC est en train de mettre en place le dispositif d'OEA décrit ci-dessus, qui doit démarrer au cours de l'année 2020.

INTÉGRATION RÉGIONALE

La RDC, de par sa position géographique et sa dimension, est membre de plusieurs communautés économiques régionales, parmi lesquelles la SADC, le Comesa, la CEEAC, et la Tripartite (Comesa-EAC-SADC) du fait de son appartenance à deux communautés membres de ladite Tripartite.

Depuis le 1^{er} décembre 2015, le Président de la République a promulgué la loi n° 15/019 qui a fait adhérer le pays à la Zone de libre-échange du Comesa. Cette loi a institué un tarif préférentiel en consacrant un démantèlement progressif des taux sur trois ans à partir de l'année 2016.

Sur le plan régional, le tarif des droits et taxes de la RDC est un des plus bas avec un taux plafond (maximum) de 20 % et un taux plancher (minimum) de 0 %.

À titre de comparaison, la structure tarifaire de la Cemac prévoit un taux plafond de 30 %, tandis que celles de l'EAC, du Comesa et de la SADC prévoient un taux plafond de 25 %. Quant au taux plancher, il est de 5 % pour la Cemac.

Ports maritimes et fluviaux

Sur la voie de la modernisation

Dans une optique de renforcement des échanges commerciaux, les ports de RDC doivent être modernisés, et de nouveaux vont voir le jour.

La majeure partie de la RDC est privée d'accès à la mer et n'a d'ouverture vers l'extérieur que grâce aux corridors de désenclavement, qui lui permettent d'accéder au commerce international. Ils relient Pointe-Noire à Kinshasa, via Matadi, Boma ou Banana. La capitale est également reliée par des corridors à Dar es-Salaam, Luanda, l'Afrique du Sud, et sans doute prochainement Solwezi (Zambie) afin d'évacuer les produits miniers de Kolwezi sans passer par Kasumbalesa. Les ports de Dar es-Salaam (pour les provinces du Haut-Katanga et du Sud-Kivu) et de Mombasa (pour le Nord-Kivu) sont deux points d'entrée importants pour les flux à l'est du pays.

Ces corridors représentent un intérêt majeur pour le développement économique du

Congo-Kinshasa, mais il ne faudrait pas minimiser l'importance des échanges maritimes et fluviaux, et leur potentiel de développement.

Sur l'océan

La RDC est semi-enclavée et ne dispose que de 37 kilomètres de façade littorale, dans sa partie ouest — mais ce débouché est indispensable à la croissance du commerce extérieur du pays, comme en témoigne l'activité dense des trois ports qui y sont installés, en particulier à Matadi, situé à 150 kilomètres de l'embouchure du fleuve Congo, une distance unique pour un port maritime. Jour et nuit, les grues chargent et déchargent les navires sur ce port longeant la frontière angolaise, et qui est la porte d'entrée de Kinshasa. Matadi compte aujourd'hui deux ports. Le Matadi - Société commerciale des transports et des ports

(SCTP) est ancien et nécessite d'être modernisé. Il a connu une baisse en parts de marché significative depuis l'arrivée de Matadi Gateway Terminal (MGT), né d'une joint-venture entre ICTSI et Simobil. Si le port est opérationnel depuis le mois de juin 2016, la livraison complète de l'ouvrage, incorporant le deuxième poste à quai pour une longueur de quai totale de 350 mètres, a eu lieu le 31 mars 2017. Le port MGT a été construit pour accueillir des navires de 5 000 EVP avec ou sans grue de bord, d'une profondeur de 17 mètres. Il a d'ores et déjà reçu d'immenses navires : ainsi par exemple le 29 janvier 2019, le *Safmarine Nuba*, un des plus gros navires africains de la ligne Maersk, mesurant 210,5 mètres, y a accosté.

Le MGT, d'une capacité de manutention de 175 000 EVP par an avec un terminal de 10 hectares (incorporant un parc d'entreposage de 6 hectares), a révolutionné le trafic portuaire en RDC et mis le doigt sur les faiblesses de la SCTP. Il représentait 65 % du volume importé en janvier 2018, contre 35 % pour la SCTP. Et le MGT devrait

doubler sa capacité avec la mise en œuvre de la deuxième phase de son développement.

La RDC compte deux autres ports. Celui de Boma, non loin de l'embouchure du fleuve Congo, dispose de 410 mètres de longueur de quai. Son volume a fortement chuté entre 2016 et 2017, passant de 4 174 à 2 521 EVP. Le second, celui de Banana, se situe sur la rive nord de l'embouchure du Congo, et est également géré par la SCTP. Il ne possède qu'un seul quai de 75 mètres de long, pour une profondeur d'environ 5 mètres. Les navires doivent avoir leur propre matériel de déchargement car le port ne dispose pas de grue en état de marche. À ce jour, les possibilités d'exploitation du port sont limitées car ni Banana, ni la localité proche de Mouanda ne peuvent se prévaloir d'un chemin de fer ou d'une route carrossable en bon état.

Mais de grands changements sont à venir : l'opérateur portuaire dubaïote DP World a annoncé le 25 mars 2018 avoir remporté une concession de 30 ans pour le port en eau profonde de Banana, le premier du pays, et prévoit d'investir 350 millions de dollars dans la première phase de développement de ses infrastructures. Ce port comprendra un quai de 600 mètres et des terre-pleins de 25 hectares pour une capacité de 350 000 EVP, et de 1,5 million de tonnes pour les marchandises générales. Cela améliorera considérablement les temps de transport, et par extension le coût du



© AFP - JUNIOR D. KANNAH

commerce car la majorité du fret est traité par les pays voisins. Les travaux n'ont toutefois pas encore débuté.

Immense réseau fluvial

Avec plus de 16 000 kilomètres de voies navigables, le réseau fluvial congolais est composé de 3 biefs (canaux de navigation). Le bief maritime, long de 150 kilomètres, relie Banana à Matadi. Le bief moyen, comprenant le fleuve Congo (Kinshasa-Kisangani), la rivière Kasai et leurs affluents, totalise 13 458 kilomètres. Quant au bief supérieur, qui inclut le Lualaba (nom du fleuve Congo au Katanga) et les lacs, il totalise 2 630 kilomètres. Le réseau fluvial est très utilisé pour le transport de personnes et de marchandises dans certaines parties du pays, en particulier pour effectuer le trajet Kinshasa-Kisangani. Il est essentiel pour l'économie.

Cependant, les voies n'ont pas été entretenues ou très mal, ce qui rend la navigabilité du fleuve et des rivières dangereuse et aléatoire. Les naufrages sont récurrents. Le 25 mai 2018, un terrible drame a eu lieu sur la rivière Momboyo, causant la mort de centaines de passagers. Comme souvent, la surcharge et la vétusté de l'embarcation, ainsi que le non-respect des règles essentielles de sécurité sont à mettre en cause.

L'étendue du maillage fluvial et l'importance de la demande laissent entrevoir de grandes possibilités de développement, et la création d'une réelle alternative aux réseaux de transport routier et aérien. De nombreux programmes sont mis en place pour améliorer les conditions de navigabilité au travers notamment de projets de balisage, à l'image du Projet d'appui à la navigabilité des voies fluviales et lacustres en RDC, financé par l'UE.

Entretien avec Patient Sayiba Tambwe

Directeur Général de l'OGEFREM



L'Office de gestion du fret multimodal (OGEFREM) contribue par ses actions à promouvoir la compétitivité des exportations et importations de la RDC, comme le précise son Directeur général, Patient Sayiba Tambwe.

La RDC s'est dotée d'un Plan national stratégique de développement, afin d'atteindre l'émergence à horizon 2030. En quel sens l'OGEFREM contribue-t-il à sa matérialisation ?

En sa qualité de bras séculier de l'État congolais dans

le domaine de la gestion du fret congolais à l'importation et à l'exportation, l'OGEFREM participera à la matérialisation de l'émergence de la RDC en agissant sur les segments et les facteurs susceptibles d'impulser

ce développement. Il s'agit notamment de mettre en œuvre les actions suivantes :

- Contribuer à l'accroissement de la capacité financière de l'État, grâce à son assistance à l'objectif de maximisation des recettes du Trésor public, notamment par la communication, au cordon douanier, de la vraie valeur des marchandises et ce, grâce aux instruments de couverture et de traçabilité du fret développés et mis en œuvre par l'OGEFREM à cet effet.
- Développer les plateformes logistiques aux points stratégiques de rupture de charge afin de faciliter le déroulement du commerce international du pays et briser le caractère semi-enclavé de la RDC. Nous

savons tous que la fluidité du commerce international est source de croissance et de développement économique pour tout État.

- Apporter l'assistance de proximité aux chargeurs (opérateurs économiques) de manière à faciliter non seulement le déroulement de leurs activités mais aussi l'expansion de leurs affaires. En effet, plus que les entités microéconomiques se développent, plus elles impactent globalement directement les performances macroéconomiques du pays.
- Jouer un rôle actif dans la diplomatie économique de la RDC, avec l'objectif de promouvoir son commerce extérieur.

L'OGEFREM a engagé des mutations en 2009. Qu'est-ce qui est à la base de cette transformation et comment l'OGEFREM s'y prend-il pour assurer l'exercice des missions et fonctions qui lui sont confiées par le législateur ?

L'OGEFREM a été transformé d'un Office de gestion du fret maritime à un Office de gestion du fret multimodal dans la foulée de la réforme générale des entreprises publiques initiée par le gouvernement sous l'égide du Comité de pilotage de la réforme des entreprises publiques (Copirep) depuis 2004. Cette transformation se justifie par la nécessité d'assurer avec plénitude la mission que le législateur a confié à l'OGEFREM, à savoir : la gestion du fret

congolais à l'importation et à l'exportation. Ce fret n'est pas limité au mode maritime, il emprunte aussi les autres modes de transport, dont le routier, le ferroviaire et même l'aérien.

Partant de la multimodalité dans le transport du fret et tenant compte du fait que l'OGEFREM est chargé de couvrir tout le fret à l'importation comme à l'exportation, quel que soit le mode de transport, il était logique qu'il soit plutôt transformé en Office de gestion du fret multimodal plutôt qu'il soit limité au seul mode maritime.

Pour parvenir à assurer avec efficacité la mission qui lui est confiée par l'État, l'OGEFREM a notamment mis en œuvre les stratégies ci-après :

- Le développement et l'utilisation des instruments de couverture du fret, à savoir : la Fiche électronique des renseignements à l'importation (FERI), la Fiche électronique des renseignements à l'exportation (FERE) et l'Attestation de destination (AD).
- La conception et l'opérationnalisation d'un système électronique de suivi des cargaisons, lequel permet d'assurer la traçabilité de toutes les marchandises importées et/ou exportées à partir du lieu d'embarquement jusqu'à destination finale.
- Le déploiement de ses services sur toute l'étendue de la RDC, ainsi que des bureaux de représentation dans certains ports importants où transite le

fret congolais (Anvers, Dar-es-Salaam, Mombasa).

- La désignation des mandataires qui agissent pour son compte dans les parties du monde (Europe, Chine, Émirats arabes unis, Afrique australe, Japon...) lieux de provenance des marchandises importées et qui ont pour destination finale la RDC.
- La conclusion des contrats d'adhésion avec les compagnies transportant le fret congolais, principalement maritimes à ce jour.

L'OGEFREM joue un rôle majeur dans la promotion du commerce extérieur et de l'intégration régionale. Quelles sont les stratégies mises en œuvre pour réaliser efficacement ce mandat ?

Dans le domaine de la promotion du commerce extérieur de la RDC et de l'intégration régionale africaine, l'OGEFREM met en œuvre notamment les actions ci-après :

- Participer, pour porter haut la voix de la RDC, à tous les séminaires, conférences et fora internationaux traitant des questions relatives au commerce extérieur, au transport et à la logistique internationale.
- Apporter l'appui et l'accompagnement aux chargeurs de certaines filières (café, cacao) pour faciliter leurs transactions à l'international.
- Implanter à l'étranger et rendre opérationnels les Centres d'informations économiques et commerciales de la RDC.

OGEFREM



- S'impliquer activement aux côtés des autres institutions et organismes nationaux dans le processus que notre pays va enclencher dans le cadre de la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine pour le développement économique et l'émergence du continent.

L'OGEFREM peut-il jouer un rôle dans l'amélioration du climat des affaires dans le pays ? Au travers de quel mécanisme appuie-t-il le gouvernement en ce sens ?

Le plus souvent, quand on parle de l'amélioration du climat des affaires, on fait allusion à une batterie de mesures à mettre en œuvre et à des indicateurs qui permettent d'évaluer le niveau des efforts fournis dans ce cadre. Vu sous cet angle, on risque de dire que l'OGEFREM n'est pas concerné ou ne peut pas contribuer à l'amélioration du climat des affaires, étant donné son objet social. Mais nous pouvons aussi voir le climat des affaires dans le sens des facilités offertes par les administrations publiques dans le déroulement des transactions

économiques. Dans ce cadre, grâce à la FERI par exemple, l'OGEFREM permet aux opérateurs économiques d'anticiper et d'optimiser les opérations portuaires par :

- La réduction des frais et du temps de stationnement au terminal maritime ou au port sec, du temps d'escale et d'opérations d'escale pour éviter la congestion portuaire.
 - La réduction des coûts logistiques des armements en diminuant la perte des conteneurs, la durée de boucle import, les surestaries et les coûts de ré-expédition des conteneurs.
- Dans le même ordre d'idées, les informations compilées par l'OGEFREM à partir des annexes à chaque FERI constituent toute une banque de données (informations sur l'exportateur, l'importateur, copies du BL, facture commerciale, *routing* des ports de transit, code des marchandises, valeur FOB, fret de base, surcharge, liste de colissage, licence d'importation, assurance, règlement du fret...) et sont très importantes pour les opérateurs

économiques, car elles leur apportent un précieux appui dans le cadre de la planification de leurs activités commerciales.

Par ailleurs, les mêmes informations facilitent la production de statistiques permettant de déterminer les valeurs mercuriales des taux de fret entre tous les ports. Ces informations sont importantes dans le cadre des affaires.

En bref, je dirais que les informations générées par l'OGEFREM, grâce aux instruments de couverture et de traçabilité du fret mis en place, constituent une mine dans laquelle puisent les opérateurs économiques avertis pour anticiper les transactions et pour planifier les opérations commerciales futures, et par conséquent représentent une contribution inestimable à l'amélioration du climat des affaires.

Les réformes engagées au cours des deux dernières années ont permis d'améliorer significativement la qualité de services rendus et de réaliser des résultats

spectaculaires. Comment expliquer ce succès ?

Il est vrai que les réformes engagées au sein de l'OGEFREM ont permis d'engranger des résultats spectaculaires, au-delà des attentes de certains. Ce succès peut s'expliquer notamment par la somme des facteurs ci-après :

- Une vision claire de ce qu'on voulait accomplir.
- Une détermination sans faille dans l'accomplissement des actions planifiées en dépit des multiples embûches et difficultés rencontrées sur le parcours.
- Une implication et une adhésion à cette vision par un nombre relativement important de cadres et agents, avec l'appui de la délégation syndicale nationale.
- La qualité du leadership pragmatique et de proximité qui a été mis en place.
- Une volonté et une foi inébranlables de réussir et de relever le défi.

Comment voyez-vous l'OGEFREM dans cinq à dix ans, et quels moyens mettez-vous en place pour cela ?

La vision managériale de l'OGEFREM pour les cinq à dix prochaines années repose sur deux piliers majeurs et intrinsèquement liés. D'une part, on parle de la poursuite et la consolidation des acquis des réformes mises en œuvre au cours de ces deux dernières années, lesquelles visent globalement l'efficacité et l'efficience dans l'accomplissement des principales

missions assignées à l'OGEFREM par l'État, ainsi que l'amélioration de la qualité des services rendus aux chargeurs, avec en ligne de mire la contribution substantielle à la lutte contre la fraude douanière en vue de la maximisation des recettes notamment en faveur du Trésor public. D'autre part, est importante l'amélioration de la gestion et du fonctionnement de l'OGEFREM sous toutes les formes, notamment sur les plans administratif et organisationnel, financier, technique, social et personnel, y compris le renforcement des capacités des ressources humaines.

En dix ans, l'OGEFREM se propose d'être effectivement :

- Un organe assurant la couverture intégrale du fret, quelle que soit la façade desservie par les importations et les exportations.
- Un multiplicateur des recettes publiques, grâce notamment à la communication au cordon douanier de la vraie valeur des produits importés.
- Une véritable banque aussi bien de données commerciales de l'économie congolaise que de celles relatives au transport et à la logistique internationale.
- Un gardien du contrôle et de la sécurité des cargaisons.
- Un régulateur et un facilitateur du commerce international, grâce notamment à la soudure à opérer aux différents points de rupture des charges par le

développement et l'opérationnalisation des plateformes logistiques.

- Un garant et un accompagnateur de la RDC dans le processus de mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine pour le développement économique et l'émergence du continent.
- Un défenseur acharné de la lutte en faveur de la suppression des barrières commerciales et de l'appui à la fluidité du trafic du fret.
- Un opérateur assurant la veille dans les corridors de désenclavement, aux fins de réduire sensiblement l'incidence des coûts élevés des transports qui grèvent la compétitivité de notre économie.
- Un Office complètement digitalisé, accomplissant avec efficacité ses différentes missions et, à la faveur du numérique, utilisant les outils d'une gestion moderne et conforme aux meilleures pratiques internationales.
- Un cinquième acteur à part entière dans l'ordre opérationnel aux frontières.
- Un acteur incontournable et occupant une place de choix dans le concert des établissements publics et entreprises du portefeuille de l'État congolais, notamment grâce à son ancrage et son déploiement à travers le pays, la qualité des espaces de ses bureaux, la compétence et la bonne santé de ses ressources humaines...

Aérien

Devenir un hub continental

Le secteur aérien a connu un essor sans pareil après la création d'une nouvelle compagnie nationale en août 2014. Les infrastructures nécessitent toutefois d'être renforcées.



Sur l'immense territoire congolais, de nombreuses voies de circulation sont impraticables, et toutes les villes ne sont pas interconnectées. C'est dans ce contexte que le transport aérien prend tout son sens. Entre les provinces, la circulation des personnes et des biens est essentiellement assurée par voie aérienne. On compte 500 pistes d'atterrissage dans le pays, dont 101 sont ouvertes au trafic public. La RDC recense 50 aéroports et aérodromes, dont 4 aéroports internationaux (Kinshasa, Lubumbashi, Kisangani, Goma).

Lever les freins

Si les grands aéroports sont conformes aux normes de sécurité internationale — ou

en passe de l'être —, d'une manière générale, ce n'est pas le cas des autres infrastructures et de l'aviation civile. Elles disposent d'un niveau de sûreté très bas pour la plupart, n'ont pas de clôture, d'équipements de type scanner ou de portique de détection. Les pistes d'atterrissage sont souvent collées aux agglomérations.

Les compagnies aériennes de droit congolais sont actuellement interdites de vol dans les espaces aériens des États-Unis et de l'UE. Un travail actif est donc réalisé en collaboration avec l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) pour normaliser la RDC et la sortir de cette *blacklist* au plus vite. Cela est très pénalisant pour deux des principales compagnies

aériennes domestiques, Congo Airways et la Compagnie africaine d'aviation (CAA). Congo Airways (cf. encadré) dispose d'avions récents et bien entretenus, et son expansion va dépendre de l'autorisation qu'elle obtiendra à survoler les espaces aériens internationaux. L'État congolais s'implique pour faire bouger les lignes : des mesures ont été engagées afin de répondre aux directives de l'Autorité de l'aviation civile (AAC), afin de développer les capacités de supervision de la sécurité et de la sûreté de l'aviation civile congolaise. En novembre 2017, un groupe d'experts de l'OACI a séjourné en RDC en vue d'inspecter les aéroports, et contrôler les services intervenant dans le secteur du transport aérien. Des programmes ont été mis au point avec l'aide de bailleurs internationaux, tels que la BAD, sur les principaux aéroports. Ils visent à améliorer la formation, les équipements de radionavigation, les infrastructures telles que les pistes, clôtures équipements, camions de pompier, etc. Ceci permettra de sortir de la liste noire.

Un réseau qui se densifie

L'aéroport international de Ndjili, à Kinshasa, poursuit sa mue. Le 2 mai 2018, l'ancien président de la République, Joseph Kabila, posait la première pierre d'une nouvelle aérogare de 40 000 mètres carrés, soit quatre fois plus grande que l'ancienne. Cette infrastructure est le fruit d'un contrat signé entre la Régie des voies aériennes (RVA) et le groupe chinois WIETC.

Grâce à cette aérogare, Kinshasa devrait renforcer sa fonction de hub continental. Actuellement, en dépit de sa position géographique stratégique et de son importante population, la capitale congolaise reçoit relativement peu de vols internationaux. Mais la situation évolue rapidement. La preuve en est qu'une nouvelle agence Air France s'y est installée, au premier niveau de l'hôtel Pullman Kinshasa, à la fin de l'année 2019.

La RDC est desservie par plusieurs compagnies internationales, parmi lesquelles Air France, Brussels Airlines, Turkish Airlines, Kenya Airways, South African Airways, Royal Air Maroc ou Ethiopian Airlines. Des compagnies africaines desservent la région et/ou la sous-région, comme Air Côte d'Ivoire, Asky ou Camair-Co. D'autres montrent un intérêt pour le pays, à l'image de la compagnie nationale rwandaise, RwandAir, qui a signé le 20 mars 2019 à Kinshasa un accord pour ouvrir une ligne directe entre Kigali et la

capitale de la RDC. D'autre part, quatre compagnies de fret effectuent des liaisons de et vers Charjah, Luxembourg, Addis Abeba. Le secteur aérien est en plein essor, et le potentiel de croissance est important, en particulier pour la partie fret. En 2017, l'aéroport

international de Ndjili a importé 12 000 tonnes de fret et en a exporté 4 000 tonnes. Ces chiffres sont faibles au regard de la population de la capitale (12 millions d'habitants) et ne peuvent donc que croître, pour peu que les infrastructures se renforcent.

Congo Airways Fleur national

Congo Airways est la compagnie aérienne nationale de la RDC. Créée le 15 août 2014 avec l'aide d'Air France - KLM, elle a été bâtie sur les standards européens les plus exigeants et entend apporter au marché sécurité, fiabilité opérationnelle, démocratisation du transport aérien et satisfaction des clients.

Elle compte une flotte de quatre avions — deux Airbus A320 et deux Bombardier Q400 — auxquels se sont ajoutés fin décembre 2019 deux nouveaux appareils, des Embraer E175, opérationnels dès janvier 2020. « Ces nouveaux avions remplaceront notre offre actuelle de turbopropulseurs, et nous permettront de desservir des routes à la fois en RDC et au niveau régional vers l'Afrique occidentale, centrale et australe, à partir de notre hub de Kinshasa. Nous aurons désormais la flexibilité et les avions de taille appropriée pour desservir notre marché », s'est félicité le directeur général de Congo Airways, Désiré Balazire Bantu.

La compagnie propose actuellement treize destinations intérieures et des vols vers Cotonou et Johannesburg (la liaison vers Douala est pour le moment suspendue), avec pour ambition de desservir à terme Abidjan, Bangui, Bujumbura, Kolwezi, Libreville, Luanda et même Dubaï. Pour Congo Airways, qui a obtenu son agrément à l'IATA, l'objectif est aujourd'hui d'obtenir le feu vert des autorités internationales.



Aérien

Entretien avec Bilenge Abdala

Directeur Général de la RVA



La RVA est l'autorité aéroportuaire et le fournisseur attitré des services de navigation aérienne en R.D. Congo.

Elle est une société anonyme ayant l'État comme unique actionnaire.

Ses missions principales portent sur la conception, la construction, l'aménagement, l'exploitation et le développement des aéroports du pays.

Comment se portent les Infrastructures aéroportuaires en RDC ?

Avant de répondre à la question, il sied de relever que la RDC regorge de près de 500 Pistes d'aviation dont 53, les plus importantes, sont gérées par la RVA.

En ce qui concerne la santé des Infrastructures aéroportuaires, nous pouvons aujourd'hui reconnaître qu'elles sortent d'une longue période où la caractéristique majeure faisait résonner des mots comme Vétusté, Obsolescence, Exiguïté, Trous noir, ce qui

nous valait régulièrement la réprobation de la communauté aéronautique internationale et la méfiance de nos Usagers ! À ce jour, force est de constater qu'à la faveur de l'appui du Gouvernement de la République, des bailleurs internes et externes et de la confiance retrouvée grâce à la mise en place de l'IDEF, la RVA a amorcé un vaste Programme de Modernisation des Infrastructures aéroportuaires et de sécurité de la navigation aérienne, dont les résultats sont visibles sur l'ensemble de notre Pays.

Plus, la construction et la rénovation des aéro-gares, comme celles de Kinshasa/Ndjili, Kisangani/Bangoka,..., des nouvelles tours de Contrôle, des Centrales électriques et des Casernes anti-incendie ; la réhabilitation des pistes d'envol auxquelles il faut ajouter les instruments et moyens techniques de communication, de navigation et de surveillance déployés pour la sécurité de la navigation aérienne sur l'ensemble de notre espace aérien, sont autant de réalisations qui témoignent de l'état de nos Infrastructures aéroportuaires dont on peut affirmer qu'elles se portent, aujourd'hui, mieux qu'hier.

Quelles sont les orientations stratégiques et les défis auxquels la RVA fait-elle face dans le cadre de son développement en RDC ?

Je commencerais par parler des défis auxquels la RVA fait face, lesquels entament sérieusement l'atteinte de son élan vers des Infrastructures réellement compétitives. Ils sont multiples, mais de prime abord, je parlerais de l'inadéquation entre les exigences (élevées) de développement des aéroports et le niveau (faible) de développement des entités administratives et provinciales dans lesquelles ils sont situés.

Ce facteur influe parfois négativement sur l'atteinte, par

la RVA, de ses objectifs de développement de ses recettes aéronautiques et extra-aéronautiques. Le fait économique aujourd'hui étant la prépondérance des recettes aéronautiques, alors que la tendance est inverse au plan universel ! Un second défi est celui de l'empiètement des emprises aéroportuaires par les populations riveraines qui perdure, ce qui amenuise sensiblement les chances et toute possibilité d'extension et de développement des activités aéroportuaires dans notre Pays. Cette limitation caractérise 90 % des plateformes aéroportuaires de la R.D. Congo.

Je ne serais pas complet si je ne relevais pas l'environnement

RVA



© DR

général instable dans lequel évolue le transport aérien, un environnement caractérisé par une conjonction négative des facteurs économiques, sécuritaires, et parfois même sanitaires ! Les récents cas de la maladie à virus Ebola, sans oublier le Coronavirus, en sont une illustration patente et font actuellement faire au transport aérien, les frais d'un développement à contresens des activités aéroportuaires....

Par ailleurs, pour assurer et asseoir son développement en R.D. Congo, la RVA doit relever bon nombre d'autres défis qui lui ont imposé des orientations stratégiques, prises dans les axes suivants :

1. La modernisation et la standardisation continues de l'outil de production ;
2. La mise des Infrastructures au niveau exigé par des Organes d'aviation civile et espaces adjacents ;
3. La recherche d'une intégration horizontale par rapport aux enjeux de la Région ;
4. Le développement des revenus extra-aéronautiques dans les plateformes aéroportuaires ;
5. La mise aux Normes des Infrastructures aéroportuaires, gage de la compétitivité dans le secteur de la fourniture des services de navigation aérienne, etc.

Parmi vos priorités figurent les conditions de sécurité qui doivent s'appliquer à l'ensemble des infrastructures aéronautiques en R.D. Congo ; Comment œuvrez-vous afin de réunir des conditions optimales de fonctionnement ?

Je crois comprendre que vous abordez là les aspects opérationnels des Infrastructures et systèmes de sécurité des opérations aériennes en R.D. Congo.

Par ailleurs, laissez-moi vous signaler que la sécurité regroupe toutes ces Infrastructures techniques sur lesquelles reposent les conditions d'exploitation des aéroports et la navigabilité de notre espace aérien.

Dans ce cadre, le maintien en condition optimale des infrastructures aéronautiques passe par la mise en valeur des savoir-faire des Hommes à travers des Formations, la mise en œuvre d'une politique conséquente d'approvisionnement en pièces de rechange, et des investissements dans les énergies renouvelables telles que le solaire...

Enfin, la certification du fonctionnement des systèmes de sécurité constitue pour la RVA, la seule voie qui garantisse la compétitivité de nos Infrastructures de sécurité aérienne.

Que représente le chiffre d'affaires de la RVA ? Quel est le montant que rapporte l'IDEF/GO-PASS ? Quels ont été les chantiers de modernisation des infrastructures en partie financés par cette taxe ?

Je voudrais préciser que l'IDEF/GO-PASS n'est pas une taxe, c'est une redevance, c'est-à-dire une rétribution contre un service rendu.

Revenant au chiffre d'affaires de la RVA, il est de 120 millions de dollars et par rapport à l'IDEF/GO-PASS, il rapporte environ 2 millions de dollars par mois sur l'ensemble des réseaux, c'est-à-dire domestique et international, et tous les aéroports pris en compte.

En ce qui concerne les chantiers de modernisation des infrastructures en partie financés par cette redevance, je vous demande de vous référer au travail produit par mes services sur les dix ans de L'IDEF/GO-PASS (2009-2019), document disponible qui pourrait être mis à votre disposition.

Toutefois, il importe de vous préciser que L'IDEF/GO-PASS sert à financer les travaux d'infrastructures, les dépenses rattachées aux investissements aéroportuaires, Études, Contrôle et Surveillance des travaux, contreparties PPSA/BAD/GOUVERNEMENT R. D. CONGO et remboursement des crédits obtenus aussi bien dans les Banques Internationales que locales.

Votre grand projet est aussi basé sur la modernisation de l'aéroport de Ndjili, qu'en est-il de la construction de votre nouvelle aérogare ?

La modernisation de l'aéroport de Ndjili est l'un de nos grands projets inscrits dans le Programme de Modernisation de l'ensemble des Infrastructures aéroportuaires de la R.D. Congo en cours. Je tiens cependant à recadrer cette vision de vouloir restreindre le grand projet seulement sur Ndjili !

Quant à la construction de la nouvelle aérogare, je vous informe que les travaux sont en cours et leur exécution se déroule normalement.

Pour votre information, après la mise en place de la Basevie, des installations de stockage des matériaux, d'approvisionnement en carburant et autres, l'Entreprise WIETC est aujourd'hui à pied d'œuvre avec les travaux de construction des fondations ; un tour sur le chantier où s'exécutent ces travaux vous permettra de vous en convaincre !

L'ensemble des ouvrages prévus, à savoir, la construction et l'équipement de la nouvelle aérogare, le tarmac, les voies de circulation, le balisage desdites voies, les passerelles télescopiques, la construction du viaduc, la déviation du Boulevard, les parkings et divers autres aménagements pour le bon fonctionnement de cet ouvrage, seront terminés et livrés pour exploitation au dernier trimestre de l'année 2021.

Urbanisme

Une vision sur le long terme

L'accès au logement pour tous est une priorité de longue date pour le gouvernement congolais, et la situation se tend encore au vu de l'accroissement démographique. Des réformes ont donc été engagées pour faciliter la construction.

Le Forum urbain national (FUN) s'est tenu fin octobre 2019 à Kinshasa, afin de réfléchir à « un développement qui répond[e] aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs », selon les mots du chef de l'État Félix Tshisekedi. Et en matière d'urbanisme, les besoins du présent sont nombreux et urgents. La RDC, qui compte environ 84 millions d'habitants, connaît une explosion démographique.

Selon ONU-Habitat, le pays comptera près de 145 millions d'habitants en 2050, dont environ 60 % de citoyens. Le défi est de promouvoir une approche concertée pour une mise en œuvre plus cohérente des codes, réglementations, politiques et stratégies à tous les niveaux institutionnels et spatiaux. Dix-sept ans après l'adoption d'un Plan d'action national de l'habitat (PANH), les lacunes se font sentir, et sous la pression démographique les problèmes se font plus prégnants. Les pluies

diluviennes de novembre 2019 ont ainsi entraîné la mort de dizaines de personnes à Kinshasa, notamment dans des glissements de terrain qui ont emporté les constructions anarchiques, soulignant l'importance d'une vision urbanistique concrète et efficace.

La politique de l'habitat est articulée autour de quatre axes, à savoir : la réorganisation du secteur de l'habitat (réforme institutionnelle et renforcement des capacités) ; l'amélioration de l'habitat (politique d'aménagement foncier et d'encadrement du secteur immobilier) ; la mobilisation des ressources pour l'habitat ; la résorption des zones de pauvreté urbaine (action d'urgence).

Mener à bien les actions engagées

Selon l'Anapi, en 2016, le déficit global en logements était évalué à 3 945 555. La seule ville de Kinshasa recensait 54,4 % de ce déficit. Si, en termes de logements, de nombreux projets mis en œuvre depuis 2002 n'ont pas eu les effets escomptés ou semblent insuffisants au regard des besoins, il est à noter la réalisation dans la capitale de cinq cités qui changent radicalement le visage du logement kinois.

Le projet de Cité du Fleuve a été initié en 2008. Les travaux ont débuté en juin 2009, après la signature d'un protocole entre l'État et la société Hawkwood Properties Congo. Depuis que le chantier est terminé, cette Cité, située dans le quartier Kingabwa, est l'une des plus cotées de la ville, avec ses routes spacieuses et asphaltées, ses aires de stationnement et de récréation, ses réseaux d'assainissement, et de distribution d'eau et d'électricité. Le site est par ailleurs équipé d'un réseau de communication de nouvelle génération. Il est l'exemple parfait de ce que les autorités cherchent à développer, et ont notamment mis en place dans le cadre d'autres projets immobiliers, telles la



© SHUTTERSTOCK - RANTA IMAGES

Cité Belle Vie, la Cité de l'Espoir, la Cité Kin Oasis (avec sa salle de gymnastique, sa piscine, son court de tennis et son terrain de basket) ou encore la Cité Moderne, composée de quatorze immeubles de standing et récemment inaugurée. La plupart des Kinois n'ont toutefois pas les moyens de

louer de tels appartements, aussi luxueux, et le gouvernement cherche à augmenter le nombre de logements sociaux. Un projet porté par la société américaine Soft Power Solutions a été lancé en 2017 sur le site Ngapi, dans l'est de la capitale, visant à construire 10 000 logements sociaux. L'apport de l'État à ce plan d'urbanisation a consisté à céder les terrains.

Dans le volet « habitat » du programme d'urgence du président de la République pour les 100 premiers jours de son mandat, était prévue la construction de 1 500 logements sociaux dans cinq endroits du pays (Maluku, Bukavu, Mbuji-Mayi, Kananga, et dans le Kongo-Central), à raison de 300 maisons par site. C'est la société Samibo Congo Sarl qui en a été chargée. En plus de ces logements sociaux, il a été décidé de la mise en activité d'une unité mobile pour la construction de bâtiments en préfabriqués à Kinshasa, notamment au camp militaire Tshatshi, et les premières maisons sont sorties de terre à l'automne 2019.

Construction L'Anapi veut simplifier les démarches

L'Anapi a défini une nouvelle feuille de route de réformes, visant à faire passer les procédures liées à la construction de 129 jours à 67. En voici le détail :

- Obtention de l'extrait cadastral en 2 jours au lieu de 15
- Inspection de la propriété avant la construction en 1 jour
- Obtention du permis de construire en 20 jours au lieu de 30
- Inspection pendant la construction en 1 jour
- Demande et inspection après la construction en 1 jour
- Obtention du certificat de conformité en 7 jours au lieu de 30
- Demande d'un nouveau titre de propriété aux affaires foncières en 7 jours
- Inspection du site et établissement du PV de mise en valeur en 3 jours au lieu de 15
- Obtention du nouveau titre de propriété en 7 jours
- Demande de raccordement d'eau en 1 jour
- Inspection de la Régie de distribution d'eau (Regideso) et obtention du coût estimatif en 1 jour
- Obtention du raccordement d'eau au réseau de la Regideso en 10 jours au lieu de 14
- Construction d'une fosse septique en 6 jours

Le coût de la délivrance du permis de construire est passé de 2 \$ à 1,8 \$ le mètre carré.

ONU-Habitat : un impact concret

Entre 2014 et 2019, ONU-Habitat a financé douze projets, pour un montant global de 35,7 millions de dollars. Ces projets ont eu un impact direct sur les populations. La résolution de litiges fonciers (un problème majeur dans le pays) a profité à 110 579 personnes, dont 20 334 hommes, 23 331 femmes, 32 545 filles et 34 369 garçons, depuis juin 2018.

De juin 2016 à août 2018, selon les chiffres d'ONU-Habitat, 564 hommes et 97 femmes ont pu entrer en possession de documents légalement reconnus ou de preuves de droits fonciers garantis à la suite des processus d'aménagement du territoire ; 3 399 hommes et 364 femmes chefs de famille ont eu accès aux services d'administration foncière.



Entretien avec

Richard Muyeje Mangeze Mans

Gouverneur de la Province du Lualaba

Après avoir assuré de hautes fonctions ministérielles, Richard Muyeje Mangeze Mans a quitté le gouvernement en 2014. Il dirige depuis 2015 l'importante province minière de Lualaba, située dans le sud de la RDC.



Quelle a été la feuille de route que vous vous êtes fixée depuis 2015 et quelles ont été vos priorités pour cette importante province ?

À notre arrivée à la tête de la province en novembre 2015, une nouvelle crise provoquée par un nouveau fléchissement des cours des métaux venait

de se déclencher. Des sociétés avaient fermé, le personnel mis en congé technique... le tableau était sombre. Nous sommes pourtant à Kolwezi, capitale mondiale du cobalt : mais il n'y avait pas d'eau potable, pas d'éclairage public, pas d'hôpital public de référence, un délabrement avancé

des infrastructures, une criminalité et un engouement vers la petite mine dont les structures étaient très peu organisées.

Des défis énormes se présentaient à nous et les questions de bien-être collectif étaient sur toutes les lèvres lors de nos différents contacts avec les forces vives.

En effet, le Lualaba, comme toutes les provinces nouvellement installées, nécessitait une thérapie de choc ; le rapprochement des gouvernants des gouvernés constituait la meilleure approche pour mieux comprendre la situation et apporter des remèdes appropriés. Ainsi, les secteurs vitaux dans leur globalité ont constitué notre préoccupation quotidienne.

Le secteur minier tire la province vers le haut, mais vous œuvrez également à dynamiser l'agriculture et le tourisme. De quelle manière ?

Le tourisme et l'agriculture ont été privilégiés pour leur vocation à favoriser le développement des communautés locales.

Cette initiative, renforcée par l'appel du gouvernement central invitant à diversifier les activités économiques, nous a permis de préciser notre vision quant à la construction d'une grande province. C'est dans cette optique que le gouvernement provincial du Lualaba a décidé d'utiliser les retombées que procurent les mines pour promouvoir ces deux nouvelles vocations.

S'agissant de l'agriculture, durant la première législature (2016-2018), en vue de faire face à la flambée récurrente du prix du maïs grain et/ou de la farine de maïs, nous avons dû appuyer les campagnes agricoles de maïs (15 000 hectares) en achetant et en mettant à la disposition des cultivateurs de la province de la semence maïs de qualité, des engrais chimiques (NPK et urée), et aussi des pesticides pour combattre l'attaque de la chenille légionnaire d'automne qui ravage la culture de maïs, aliment de base de la majorité de la population du Lualaba.

Pour la deuxième législature, en cours (2019-2023), considérant que le secteur agricole est porteur de la croissance économique au Lualaba — 75 à 80 % de sa population a



© DR



© DR

pour source principale de revenus l'agriculture —, il nous a paru judicieux de continuer à investir dans ce secteur avec l'appui à la campagne agricole maïs pour cette saison culturale, par la diversification des bénéficiaires et portant sur 9 325 hectares.

Le challenge de mon gouvernement provincial est de réduire progressivement, mais de manière drastique, les fortes dépendances en maïs grain et/ou farine de maïs vis-à-vis des pays d'Afrique australe, et cela passe par la mise en place d'une réserve stratégique maïs, qui permettra de contenir les flambées des prix en période de soudure.

Quant au tourisme, nous avons décidé de viabiliser les sites de Tshatuta dans le territoire de Mutshatsha et de Kayo dans le territoire de

Lubudi, tous deux situés à proximité du chef-lieu de la province, Kolwezi, pour profiter, dans un premier temps, de structures d'accueil, en attendant que nous les rendions autonomes grâce à un vaste programme d'aménagement des voies d'accès aux sites concernés et de construction d'infrastructures hôtelières.

C'est dans ce cadre que la province a signé des protocoles d'accord avec certains groupes d'investisseurs tant nationaux qu'étrangers, à l'instar, il y a peu, de l'italien Piccini et du sud-africain Jameecat Resources pour ce qui est des chutes de Tshatuta et de Kayo.

Ces contrats impacteront, avec leurs parties commerciales et sociales, le développement. Des nationaux font aussi partie des opérateurs ou

partenaires touristiques privilégiés. Il existe à ce jour des projets à court et à long termes qui feront l'objet de passations de marchés publics. C'est le cas de la construction des jardins zoologiques dans les villes de Kolwezi et de Kasaji, des parcs d'attraction pour enfants dans les grandes agglomérations, et de l'ouverture de la filière hôtellerie à l'université de Kolwezi afin de préparer les étudiants dans ce secteur d'ici fin 2020. Relevons que la province a déjà, au cours des années 2018-2019, investi dans l'accroissement de la capacité des structures d'accueil.

Les défis sont encore énormes mais nous avons foi dans l'avenir car les stratégies mises en œuvre pour soutenir l'élan de relance sont toutes prometteuses, principalement celles privilégiant la diversification des activités économiques.

Qu'avez-vous mis en place en termes d'infrastructures autour du plan ambitieux de développement de votre province ?

La volonté et la détermination nous ont conduit sur la trajectoire suivante :

- La dotation au gouvernement d'un Hôtel du Gouvernement.
- La dotation à l'Assemblée Provinciale d'un bâtiment administratif et d'un hémicycle.
- La réhabilitation des écoles d'enseignement général et technique, notamment : Hewa Bora, école d'enseignement général ; Mutoshi, école technique ; IDIAS, école technique agricole...
- L'assurance de la qualité des soins de santé à l'hôpital général de référence de Mwangeji et l'augmentation de la dotation en médicaments et appareils médicaux dans les centres de santé de l'intérieur.

- La réhabilitation de la voirie urbaine par la connexion de tous les quartiers de Kolwezi, avec plus de 70 kilomètres d'avenues asphaltées.
 - L'amélioration des conditions de pratique du football, sport de grande pratique en RDC, en dotant la ville de Kolwezi d'un stade : le stade Manika.
 - La modernisation de trois routes nationales prioritaires : la route Kolwezi-Dilolo, la RN 1 Nguba-Kananga et Kolwezi-Solwezi.
- Au Lualaba, nous sommes des bâtisseurs et avons la volonté de faire la différence malgré des moyens réduits. C'est pourquoi nous plaçons la garantie souveraine, condition de plus en plus souvent requise pour accéder aux financements, soit ouverte en faveur des projets provinciaux inscrits au PNSD, du fait qu'ils représentent un fil conducteur de la prospérité et du progrès social de la nation congolaise. L'absence de garantie souveraine bloque la mise en œuvre des projets de développement stratégiques et structurants, généralement très onéreux et remboursables à moyen ou long terme.

Votre objectif est de faire en sorte que les atouts de votre province profitent à ses habitants.

Oui, les communautés du Lualaba doivent profiter des atouts de leur province et sont sans nul doute impatientes de voir l'effet du rayonnement des entreprises minières et autres sur leur environnement. Ce ne



© DR

serait que justice, et cela cadre avec la vision de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo : « le peuple d'abord ». Cela doit être perçu comme un appel à la mobilisation afin de concentrer nos efforts sur l'homme, qui doit demeurer au centre de toutes préoccupations. Au Lualaba, nous sommes résolument engagés à améliorer les conditions de vie de nos populations en promouvant les valeurs qui privilégient leur bien-être.

Le souci qui doit nous animer tous est donc celui du bien-être des communautés vivant dans l'environnement des investissements miniers, et notre détermination commune à regarder dans la même direction.

Quelles sont vos actions et vos réalisations ?

Dans la matérialisation de la démarche solidaire prônée, il nous a paru opportun de réduire progressivement le paradoxe criant entre l'immensité des ressources naturelles et la précarité dans la

ville. Pour ce faire, dès notre avènement à la tête de la nouvelle province, en symbiose avec d'autres acteurs intéressés, nous avons réfléchi sur la vision adaptée aux réalités et susceptible d'aider à faire des bonds pour l'essor de cette province stratégique. Notre démarche visait donc à créer la prospérité dans un espace totalement réaménagé. Et nous ne cesserons jamais de le dire : la prospérité n'a de contenu que si elle est partagée ; figée dans un camp, elle est source de frustrations, d'agitation, et peut porter préjudice à l'investissement. C'est pourquoi mon gouvernement a mis en place des stratégies pour une synergie en vue de la réalisation des projets sociaux à impact visible.

Par cette démarche, ma province a lancé un appel à tous les partenaires, surtout ceux du secteur minier, pour une nouvelle stratégie : la mutualisation de la responsabilité sociétale des entreprises. Par celle-ci, les entreprises minières se regroupent avec nous en concertation permanente pour

fédérer les fonds prévus dans le cadre de la responsabilité sociétale ou de la participation volontaire des entreprises afin de réaliser des projets d'intérêt général qui tiennent compte des attentes des populations et des priorités contenues dans le programme du gouvernement. Nous nous réjouissons que cette initiative soit à ce jour renforcée par le nouveau Code Minier en ses articles 258 et 285.

La province du Lualaba est une réelle locomotive pour toutes les autres provinces. Pouvez-vous nous faire part de votre vision du développement de la RDC ?

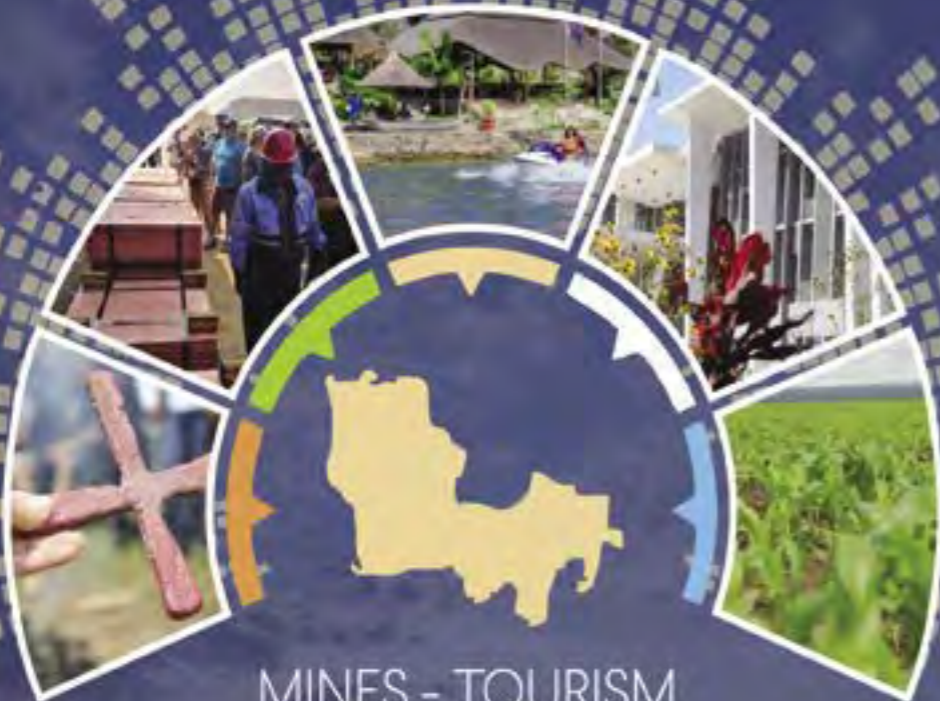
Le Lualaba se veut une province pilote mais, malgré la dynamique positive, nos moyens n'atteignent pas la hauteur de nos ambitions. Notre détermination nous a poussés à nous retourner vers nos partenaires, les opérateurs miniers de la région, pour une nouvelle initiative mue par le souci de répandre les effets de la prospérité et garantir ainsi la paix sociale. Notre pays, la RDC, aux potentiels immenses tant du point de vue des ressources humaines que des ressources naturelles et écologiques, est appelé à jouer le rôle de moteur de l'émergence de tout le continent. Mais pour parvenir à cet objectif, il lui revient d'assurer son propre développement dans tous les secteurs. Bien entendu, il est normal que cette émergence soit ressentie à travers une synergie qui entraîne inéluctablement le développement équilibré de toutes les provinces.



© DR



DEVELOP YOUR BUSINESS IN THE LUALABA PROVINCE



MINES - TOURISM
AGRICULTURE
ENERGY - INFRASTRUCTURE

KARIBU
KWETU *Lualaba*

www.vivalualaba.com

PROVINCE DU LUALABA



Le Lualaba est l'une des vingt-six (26) provinces de la République Démocratique du Congo (RDC) qui offre d'immenses opportunités d'investissement dans divers secteurs.

Considérée comme province pilote dans notre pays et riche par son sol et son sous-sol, le Gouvernement Provincial du Lualaba veut bondir sur ses mines pour investir dans la diversification de son économie.

À ce jour, cette économie est impactée par des fluctuations des cours des métaux sur le marché international.

Pour s'en délier, la Province du Lualaba se tourne progressivement vers de nouvelles vocations, prenant appui sur le traditionnel secteur minier en vue de développer principalement l'Agriculture et le Tourisme.

Avec une population estimée à plus de 2 500 000 habitants sur une superficie de 121 308 km², soit une densité de 21 habitants au kilomètre carré, la Province du

Lualaba connaît des mutations qui font d'elle une des meilleures destinations en RDC.

Dans ce nouveau programme de reconstruction où le peuple est au centre : « Le Peuple d'abord », en tant qu'appel à la mobilisation, le Lualaba est engagé à dépasser le cap du simple slogan, pour en faire une évidence.

Le plus grand combat du Gouvernement Provincial actuellement est de réduire le paradoxe entre d'importantes ressources naturelles dont regorgent le sol et le sous-sol d'une part, et la précarité manifeste de sa population d'autre part.

L'impératif est donc de construire, de réhabiliter et de moderniser les infrastructures pour qu'elles reflètent l'image prestigieuse de cette province, mais aussi de définir et d'appliquer des stratégies efficaces pour susciter l'émancipation des communautés de manière à améliorer progressivement leurs conditions de vie.

www.lualaba.gouv.cd



SECTEUR MINIER

Appelée à juste titre « Scandale Géologique », la Province du Lualaba regorge 75 % ou plus des gisements miniers de l'ex-Katanga, dont une bonne partie est en exploitation avec l'implication de grands capitaux. La partie restante étant soit ouverte aux recherches et à la prospection, soit constituée en Zones d'Exploitation Artisanale, « ZEA » en sigle.

À ce jour, le cadre légal est constitué du Code et du Règlement Miniers révisés de la RDC et promulgués en 2018.

Le plan minier provincial présente :

1. L'État des lieux des gisements et des indices de minéralisation connus ;
2. Le Plan de transformation des zones de recherche géologique et zones d'exploitation artisanale en Permis d'Exploitation de la Petite Mine, « PEPM » en sigle.

Au Lualaba, nous nous impliquons de manière remarquable à l'encadrement des partenaires miniers de la République Démocratique du Congo à travers des Joint-Ventures ou Partenariats Public-Privé (PPP).

Nous multiplions aussi des initiatives pour rentabiliser l'exploitation minière artisanale, la priorité dans la petite exploitation demeurant la prospection et la découverte de Zones d'Exploitation de sites miniers destinés à cette exploitation.

Disposant de plus de quarante (40) ZEA, la Province du Lualaba, par son Gouvernement actuel, a lancé l'initiative de la création d'un premier Centre de Négoce à Musompo/Kolwezi pour une meilleure traçabilité des minerais issus de l'artisanat minier et un bon encadrement des coopératives minières.

La Province du Lualaba regorge essentiellement de Cuivre et de Cobalt, à ceux-ci s'ajoutent l'Or, le Fer, le Coltan, le Manganèse, la Cassitérite et d'autres pierres recherchées dans l'architecture.

Parallèlement aux mines, la Province du Lualaba possède des gisements importants de calcaire, matière première dans la production du ciment. Une cimenterie moderne est en construction à Kolwezi et la prestigieuse cimenterie de Lubudi, ex-CIMENKAT, est en attente de capitaux frais pour sa réhabilitation, sa modernisation et sa relance.

AGRICULTURE

Jadis considérée comme l'un des greniers de la RDC, la Province du Lualaba constitue encore aujourd'hui un important espace pour le développement des activités agropastorales.

Avec plus de 3 000 000 d'hectares de terres arables disponibles, un sol riche et favorable aux cultures diversifiées, des cours d'eau intarissables toute l'année offrant des possibilités d'irrigation ou la construction d'étangs pour la pisciculture, un climat tropical humide au Nord et sec au Sud, un besoin de mécanisation à grande échelle, une main-d'œuvre locale disponible, le développement d'une agro-industrie s'impose donc afin de déboucher sur l'autosuffisance

alimentaire avec possibilité d'exporter et la création d'emplois pour les jeunes.

Sa position géographique la destine à être une puissance agropastorale dans la région. La Province du Lualaba réunit tous les atouts pour une activité agricole compétitive.

La vision de l'exécutif provincial pour ce quinquennat est de faire des parcs agricoles de cinq mille (5 000) hectares en 3 ans dans les cinq (05) territoires de la Province du Lualaba, à savoir Mutshatsha, Lubudi, Sandoa, Kapanga et Dilolo, ainsi que dans les périphéries de la ville de Kasaji, sous le mode de Partenariats Public-Privé tant avec des opérateurs nationaux qu'internationaux.

Le projet pilote de ce mode de partenariat (sur 3 000 hectares) est en cours de réalisation sur le site de la ferme MURIKITA KANDO, qui s'étend sur dix mille (10 000) hectares de superficie et est géré par un opérateur congolais.

C'est dans ce même cadre que le Gouvernement Provincial du Lualaba s'est engagé à réhabiliter les routes de dessertes agricoles.





TOURISME



De par sa position, la Province du Lualaba possède d'importants sites d'attractions touristiques tant historiques que naturels, estimés à 86 et localisés dans les cinq (05) territoires que comprend son espace ainsi que dans les villes de Kasaji et Kolwezi. Ce sont des chutes, grottes, cascades, rapides, lacs, parcs naturels, réserves de chasse et autres merveilleux

paysages, tous aussi beaux les uns que les autres. Deux ouvrages ont été publiés : le *Guide Touristique du Lualaba* et le *Petit Futé*. Des contacts d'ouverture ont été lancés en vue d'accéder aux possibilités de financement visant l'aménagement des voies d'accès aux sites et des espaces concernés (infrastructures hôtelières, restaurants, plages...).

Le Lualaba est donc un hub pour les investisseurs : avec un cadre légal propice, des autorités accessibles, investir au Lualaba est votre meilleur choix.



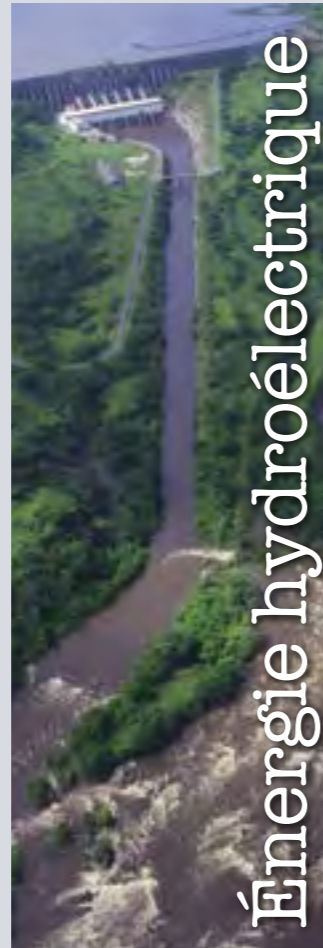


Mines

© SHUTTERSTOCK - RTIMAGES

298

Du 3 au 6 février 2020 s'est tenue au Cap la 26^e édition du Mining Indaba, la plus grande rencontre de professionnels de l'industrie minière africaine. Le ministre des Mines, Willy Kitobo Samsoni, a profité de cette plateforme internationale pour vendre l'image de la RDC comme première destination des investissements miniers sur le continent.

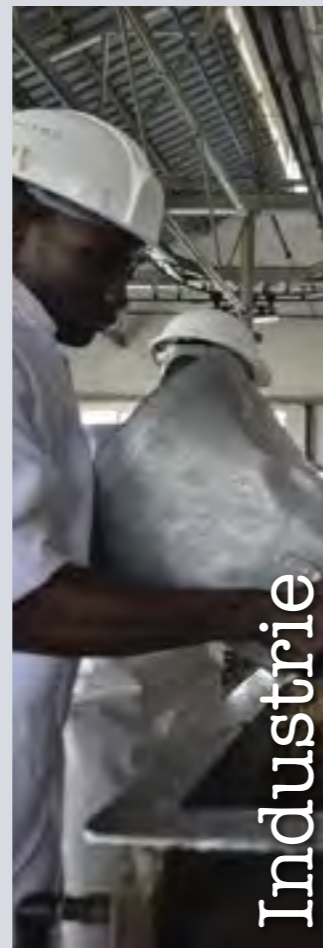


Énergie hydroélectrique

© AFP - MARC JOURDIER

302

En RDC, le taux d'accès de la population à l'électricité est l'un des plus faibles de la planète, alors que le pays dispose d'un potentiel hydroélectrique exceptionnel. La construction du barrage d'Inga III permettra de faire du Congo-Kinshasa le champion continental de cette production.



Industrie

© AFP - TONY KARUMBA

308

L'industrie figure parmi les principaux secteurs identifiés pour la reconstruction nationale. La politique gouvernementale repose sur la création de ZES, de parcs agro-industriels et de pôles de croissance. La mise en œuvre du nouveau schéma directeur de l'industrialisation s'inscrit en droite ligne de la vision du chef de l'État, à savoir faire de la RDC un pays émergent à l'horizon 2030.



Agriculture

© SHUTTERSTOCK - CAT ACT ART

320

L'agriculture est l'une des principales activités économiques du pays, employant 70 % de la population active. Elle se décline en deux branches : les activités de subsistance, qui emploient la grande majorité de la main-d'œuvre, et les activités commerciales, orientées vers l'exportation, qui sont conduites dans des plantations. Pourtant, les terres cultivées ne représentent aujourd'hui que 3 % du territoire...



Éducation

© SHUTTERSTOCK - FABIAN PLOCK

328

Félix Tshisekedi s'est donné pour ambition de bâtir un système éducatif en phase avec les grands défis politiques et économiques du pays. L'action du gouvernement s'articule autour des principaux axes définis par la Stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation 2016-2025.



Tourisme

© SHUTTERSTOCK - FABIAN PLOCK

344

C'est un territoire polymorphe qui s'offre aux visiteurs : couvert par la luxuriance de la forêt tropicale ou par les immenses étendues de savane boisée ou herbeuse ; baigné par les fleuves, les rivières et les lacs ; ouvert sur l'océan ; s'élevant vers les cimes de hautes montagnes, parfois volcaniques... Une variété de panoramas et d'écosystèmes qui sont autant d'atouts touristiques pour le Congo-Kinshasa.

Secteurs porteurs

Mines

Pilier du développement

Du 3 au 6 février 2020 s'est tenue au Cap la 26^e édition du Mining Indaba, la plus grande rencontre de professionnels de l'industrie minière africaine. Le ministre des Mines, Willy Kitobo Samsoni, a profité de cette plateforme internationale pour vendre l'image de la RDC comme première destination des investissements miniers sur le continent.

La vision congolaise en matière de promotion du secteur minier repose sur les objectifs définis dans son Plan stratégique de développement du secteur minier (PDSM) 2016-2021, à savoir : « Développer un secteur minier compétitif et durable, socle d'un pays émergent et porteur du bien-être de la population congolaise. » Le pays souhaite mobiliser d'importants capitaux auprès des PTF afin de booster la recherche géologique et l'exploitation de nouveaux gisements. Véritable « scandale géologique », la RDC se positionne en effet comme premier producteur africain de cuivre et leader mondial du cobalt. Le pays regorge de ressources stannifères (coltan, cassitérites, wolframite), indispensables au fonctionnement de l'industrie mondiale. Le secteur minier représente près de 80 % des exportations.

En 2018, les exportations totales de diamants s'élevaient à 15,6 millions de carats, pour une valeur de 188,4 millions de dollars. Celles d'or se sont chiffrées à 36 190 kilogrammes représentant 1 milliard de dollars. La RDC compte à ce jour 1 240 opérateurs miniers. Cette énorme industrie est portée par les sociétés d'État.

Acteur stratégique

Grâce à son important potentiel, la RDC peut aujourd'hui tutoyer de grandes puissances minières telles que l'Australie, le Canada ou la Russie. Le coltan, également appelé colombo-tantalite, est très convoité par les industries électronique, aéronautique et militaire. Il est notamment utilisé dans la fabrication de Smartphones, de condensateurs, de réacteurs d'avion, de superalliages et d'échangeurs de chaleur de fusées. La firme SONY lui doit le succès

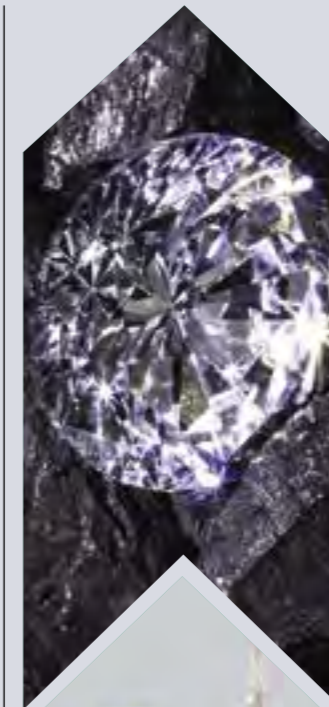
de sa célèbre PlayStation. La RDC recèle 80 % des réserves mondiales de coltan, principalement dans la région du Kivu. Le minerai attire des convoitises et est à l'origine de la guerre à l'est du pays, qui a fait près de 6 millions de morts à ce jour.

Il en va de même pour la cassitérite, principal composé de l'étain et pièce centrale de l'industrie électronique. En alliage avec le plomb ou l'argent, l'étain assure notamment les connexions électroniques dans les téléphones portables, l'imagerie médicale et les téléviseurs. Le site de Bisie (sur le territoire de Walikale, au Nord-Kivu) assure près de 5 % de la production mondiale de cassitérite. C'est le rôle dévolu à la Congolaise de l'exploitation minière (Cominière) et à la société Alphamin Bisie Mining (ABM). La firme américano-sud-africaine a ainsi investi 160 mil-

lions de dollars entre 2017 et 2019 pour une production estimée à 10 000 tonnes par an. La production diamantifère constitue également un pilier de l'économie congolaise. La Société minière de Bakwanga (MIBA) s'impose comme l'une des principales entreprises du pays depuis l'effondrement de la Gécamines. Le secteur aurifère est quant à lui dominé par la Société des mines d'or de Kilo-Moto (Sokimo). En septembre 2013, elle a présenté le premier lingot d'or de la Kibali Golg, une joint-venture entre la Sokimo et la compagnie sud-africaine AngloGold Ashanti.

Le G7 Mines

La richesse géologique de la RDC attire les grandes compagnies minières internationales. Les principales mines du pays sont contrôlées par un conglomérat constitué des sept majors que sont RandGold Resources (racheté en 2018 par le canadien Barrick Gold), AngloGold Ashanti (Afrique du Sud), Glencore (Suisse), Ivanhoe Mines (Canada), MMG Limited (Chine), China Molybdenum (Chine) et Gold Mountain International. Le site de Mutanda, considéré comme la plus grande mine de cobalt et de cuivre au monde, est aujourd'hui gérée par Glencore. La mine de Tenke Fungurume, exploitée par China Molybdenum, ou encore le projet Kamao-Kakula d'Ivanhoe Mines figurent parmi les plus importants programmes miniers du pays. L'évolution du cours des ma-



© SHUTTERSTOCK - RTIMAGES



© AFP - PHIL MOORE

tières premières dépend des activités de ces géants de l'industrie mondiale.

Les craintes de pénurie de cobalt ont entretenu une spéculation autour de cette matière première. Le cours a ainsi grimpé pour passer de 30 000 dollars par tonne en 2017 à 80 000 dollars par tonne en 2018. La course aux approvisionnements a opposé les géants de l'automobile (Volkswagen, BMW, Tesla) à ceux de l'électronique, conduits par Apple. Cette bataille s'est étendue aux deux géants suisses Glencore (premier producteur mondial de cobalt) et Trafigura (négociant minier, qui a été épinglé dans l'affaire des déchets toxiques du *Probo Koala*, en Côte d'Ivoire). Glencore a par ailleurs fustigé l'industrie automobile, lui reprochant d'entretenir des pratiques esclavagistes et le travail des enfants en RDC.

Sauver la Gécamines

« Après plus d'une décennie de partenariats industriels, nous avons fait le constat d'un système structurellement déséquilibré en faveur de nos partenaires et qui ne permet ni au pays ni à la Gécamines de percevoir une part suffisante de la richesse produite dans le cadre de l'exploitation des richesses de son sous-sol. Ce déséquilibre est principalement le fruit d'une histoire qui a placé notre État dans une situation difficile et l'a contraint à négocier en position de faiblesse », déclarait le président du conseil d'administration de la Gécamines,

La Gécamines

Créée en 1967 à l'issue de la nationalisation de l'Union minière du Haut-Katanga (UMHK), la Générale des carrières et des mines (Gécamines) a reçu pour mission de représenter les intérêts de l'État dans toutes les opérations de prospection, recherche et exploitation des gisements miniers. Les activités du groupe se concentrent dans les trois régions minières de Lubumbashi, Likasi et Kolwezi. La Gécamines est le principal acteur du développement socio-économique de l'État congolais. Grâce à la révision du Code minier et l'entrée en production de nouvelles mines de cuivre et de cobalt au Katanga, elle deviendra un acteur minier de rang mondial.

© AFP - JOHN WESELS



© AFP - CAROLINE THIRION

Albert Yuma Mulimbi, lors de la conférence Mining Indaba de février 2018. Principal élément du tissu industriel congolais, la Gécamines produisait à elle seule entre 450 000 et 500 000 tonnes de cuivre par an au milieu des années 1980. Puis le Code minier de 2002 a libéralisé le secteur et favorisé l'implantation de grandes multinationales. Ces dernières devaient en effet apporter à la Gécamines et à l'État congolais la reconstruction et au développement du pays.

Mais aujourd'hui, explique Albert Yuma Mulimbi, la Gécamines se retrouve partenaire minoritaire de douze joint-ventures, représentant un volume global de 32 millions de tonnes de cuivre et près de 3 millions de tonnes de cobalt. « En 2016, sur un chiffre d'affaires cumulé de

2,6 milliards de dollars de tous nos partenaires, les revenus pour la Gécamines ont été de 88 millions de dollars. Cette situation est inacceptable. Elle prive la Gécamines et son actionnaire unique, l'État congolais, de la possibilité de tirer des revenus raisonnables de ses propres mines. » La Gécamines a donc décidé d'auditer ses partenariats, avec le concours des cabinets internationaux Mazars, PricewaterhouseCoopers et Ernst & Young. Il en est ressorti un déficit de 600 millions de dollars en défaveur de l'État sur toute la durée des partenariats.

En janvier 2020, la Gécamines et son partenaire chinois China Nonferrous Metal ont inauguré le projet Deziwa, dans la province de Lualaba. Ce vaste chantier minier a nécessité un investissement de 880 millions de dollars, pour des réserves

prouvées de l'ordre de 4,6 millions de tonnes de cuivre et 420 000 tonnes de cobalt. Il a été inauguré sans la présence d'Albert Yuma Mulimbi, alors que la Gécamines se retrouve empêtrée dans un contentieux financier avec le milliardaire israélien Dan Gertler. Comme l'a déclaré le président du conseil d'administration : « Ces multinationales voient leurs cours s'envoler pendant qu'elles déclarent des pertes en RDC et que le partenaire local (*la Gécamines, ndlr*) est englué dans un endettement abyssal. Ce scandale est terminé. On va y mettre fin. »

Les enjeux du nouveau Code minier

En 2012, l'État a engagé le processus de révision du Code minier de 2002, en vue de « faire du secteur minier un véritable moteur du

développement du pays, en s'assurant que l'État, les communautés locales et les investisseurs puissent tirer des profits équitables de l'exploitation minière », a expliqué le ministre des Mines Willy Kitobo Samsoni. Ce processus a abouti à l'adoption de la loi no 18/001 du 9 mars 2018 modifiant et complétant la loi no 007/2002 du 11 juillet 2002 portant Code minier. La législation de 2002 se voulait assez compétitive dans les procédures d'octroi de permis en vue d'attirer les investisseurs. Toutefois, l'essor du secteur n'a pas apporté à l'État de recettes substantielles pour son développement économique et social. Ce qui l'a amené à reconsidérer ce Code dans son application.

Le nouveau Code minier prévoit en son article 241 un taux de redevance minière de 1 %

pour les minerais industriels, les hydrocarbures solides et autres substances non citées, 1 % également pour le fer et les métaux ferreux, 3,5 % pour les métaux non ferreux et les métaux précieux, 6 % pour les pierres précieuses et de couleur, et 10 % pour les substances stratégiques. En tout, 50 % de cette redevance revient directement au pouvoir central. La grande innovation concerne la création d'un Fonds minier pour les générations futures (Fomin). « Le souci du gouvernement congolais est d'arriver à asseoir un partenariat non seulement incitatif et attractif mais aussi rémunérateur au mieux des intérêts de toutes les parties », expliquait l'ancien ministre des Mines Martin Kabwelulu.

Avec la hausse des cours des matières premières, la

RDC deviendra certainement le marché minier au plus fort taux de croissance au monde, selon les prévisions de l'agence de notation Fitch Ratings. « Comme l'a souligné Son Excellence Monsieur le Président de la RDC devant le Congrès, le 14 décembre dernier, cette loi minière doit être pérennisée et mise en application, dans l'objectif de permettre aux Congolais d'être les premiers à jouir de leurs ressources, et de garantir également un environnement attractif et incitatif aux investisseurs », déclarait le Premier ministre Sylvestre Ilunga Ilunkamba lors du Forum Mining Indaba 2020. D'où l'urgence de proposer des partenariats gagnant-gagnant entre l'État et les principaux opérateurs miniers.



Énergie hydroélectrique

L'avenir du pays

En RDC, le taux d'accès de la population à l'électricité est l'un des plus faibles de la planète, alors que le pays dispose d'un potentiel hydroélectrique exceptionnel. La construction du barrage d'Inga III permettra de faire du Congo-Kinshasa le champion continental de cette production.

La RDC possède une multitude de cours d'eau, affluents du fleuve Congo, qui offrent un formidable potentiel hydroélectrique, évalué à plus de 100 000 MW (soit 23 % du potentiel mondial et 37 % du potentiel africain). *L'Atlas*

des énergies renouvelables de la RDC, paru en 2014, a recensé près de 780 sites hydroélectriques sur les 145 territoires que compte le pays. À lui seul, le site d'Inga concentre un potentiel estimé à 44 000 MW. Mais selon *L'Atlas*, un potentiel de

10 000 MW « se trouve largement décentralisé et offre au pays la possibilité de développer d'autres centrales hydroélectriques mini ou petites (entre 1 et 10 MW), mais aussi des applications hydroélectriques encore mieux adaptées à la structure du marché local ».

► Exporter : des perspectives économiques

Il est nécessaire d'augmenter la production d'électricité, pour le bien des populations et dans une logique de développement de l'économie nationale. Et grâce à Inga III, le gouvernement congolais espère également exporter une partie de sa production vers le reste du continent. Plusieurs pays se sont déjà montrés intéressés, à l'image de l'Afrique du Sud qui a signé le 29 octobre 2013 un traité avec la RDC portant sur l'achat de 2 500 MW de la production d'Inga III – et le 19 décembre 2018, Prétoria s'est engagée auprès de l'Agence pour le développement et la promotion du projet Grand Inga (ADPI-RDC), via une lettre d'intention, à acheter 2 500 MW supplémentaires. En 2014, le Nigéria a exprimé son besoin d'importer 3 000 MW. Par ailleurs, en mars 2016, l'Égypte a signé avec la RDC un protocole d'accord pour la coopération entre l'Autorité de gestion du canal de Suez et ADPI-RDC sur les projets Inga III et Grand Inga.

Le continent est subdivisé en cinq grands bassins énergétiques – Afrique centrale (PEAC), Afrique australe (SAPP), Afrique orientale (EAPP), Afrique occidentale (WAPP), Afrique septentrionale (Comelec) –, dont les besoins ne cessent de croître. Grâce à l'interconnexion des lignes électriques existantes et à venir, l'énergie d'Inga pourra atteindre toutes ces zones et le site deviendra l'épicentre de la production hydroélectrique d'Afrique. Des perspectives s'offrent donc pour la commercialisation de l'énergie produite après la mise en service des phases ultérieures d'Inga.

Le concept de minicentrales pourrait être un atout majeur pour le pays, en ce que ces dernières ne nécessitent d'entreprendre que peu de travaux d'infrastructures de transmission (dont les coûts représentent généralement entre 30 et 50 % de l'investissement dans les projets hydroélectriques). La RDC est partie prenante du programme Mini et micro centrales hydroélectriques (MCH) soutenu par le PNUD et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Le 2 août 2019, huit pays d'Afrique centrale (le Burundi, le Cameroun, le Congo-Brazzaville, la RDC, la Guinée équatoriale, la Centrafrique, Sao Tomé-et-Principe et le Rwanda) se sont réunis à Goma pour échanger sur le sujet.

Par ailleurs, même si la quasi-totalité de l'énergie congolaise est hydroélectrique, le pays possède également une

Énergie hydroélectrique

General Electric investit en RDC

La RDC et la firme américaine General Electric (GE) ont signé le 12 février 2020, au Palais de la Nation à Kinshasa, un protocole d'accord de plus d'un milliard de dollars, soit l'investissement américain le plus important en RDC à ce jour. Avec ce « partenariat public privilégié », GE va prendre part au projet Inga III, et devrait également intervenir pour réhabiliter les turbines des barrages Inga I et Inga II. GE a promis de construire en trois ans des infrastructures électriques pour une capacité de 1 000 MW.

forte capacité de développement des autres énergies renouvelables, telles que la biomasse, l'éolien, le solaire, le biogaz et le biocarburant. Cet immense potentiel contraste avec le faible taux d'accès de la population à l'électricité (19 % en 2017 selon la Banque mondiale).

Accession à l'électricité

Le gouvernement souhaite porter le taux de desserte en électricité à 95 % d'ici 2050. Le travail à accomplir est considérable car il n'existe pas de réseau de transmission d'électricité à l'échelle du pays. Même si certaines provinces sont mieux équipées que d'autres (Kongo-Central, Kinshasa, Haut-Katanga, Haut-Lomami, Lualaba, Tanganyika, Bas-Uélé, Haut-Uélé, Ituri, Tshopo), la population est rarement raccordée au réseau électrique, en particulier en zone rurale. Des réformes ont cependant été engagées. Selon l'Anapi, les financements du Groupe de la Banque mondiale ont servi à améliorer les connexions électriques dans certaines grandes villes.

Plusieurs groupes de production d'énergie au sein des centrales d'Inga I et Inga II ont été remis en état, et un deuxième canal d'amenée avec une prise d'eau a été construit. Ces interventions ont permis d'augmenter la quantité d'électricité produite d'environ 630 MW, et de garantir le fonctionnement de la totalité des groupes même en saison sèche, améliorant ainsi l'alimentation de Kinshasa. Par ailleurs, la ligne de transport d'électricité d'Inga à Kolwezi, puis vers Kasumbalesa (frontière avec la Zambie) a été réhabilitée, facilitant ainsi le transfert d'électricité vers le Katanga. Le financement de la Banque mondiale a aussi servi à initier des travaux d'amélioration du réseau de distribution dans Kinshasa, et à construire et alimenter en électricité des écoles, des centres de santé et des systèmes d'adduction d'eau potable dans sept villages de l'ancienne province du Katanga.

Des mesures ont également été prises pour faciliter les démarches des habitants : par exemple, le guichet unique de traitement des dossiers

de demande de raccordement, mis en place au sein du Département de distribution de la SNEL de Kinshasa, a été consolidé. Néanmoins, l'offre, qui a peu évolué depuis le milieu des années 1980, est insuffisante pour répondre à la demande. Selon les chiffres officiels, la production électrique installée est de 2 500 MW. Les deux barrages mis en service dans les années 1970, Inga I et Inga II, en cours de réhabilitation, ont une production inférieure à 1 000 MW, pour une capacité totale de 1 800 MW. L'ambitieux projet d'Inga III est censé pallier ces faiblesses.

Inga III : le géant à venir

Comme Inga I et Inga II, le barrage Inga III se situe sur le site des chutes d'Inga, dans la province du Kongo-Central, à une trentaine de kilomètres au nord de la ville de Matadi. Sur ce site exceptionnel, les chutes débitent selon les saisons entre 30 000 et 60 000 mètres cubes d'eau par seconde. Si l'hydroélectricité occupe une place majeure dans la stratégie énergétique congolaise, Inga III en est la pierre angulaire.



Ce projet de méga-complexe hydroélectrique, d'une puissance de 11 000 MW, est né en 2012. En 2013, la BAD avait financé la réalisation d'une étude de faisabilité pour la construction d'un barrage de 4 800 MW sur le site. Cependant, le gouvernement du président Joseph Kabila avait souhaité obtenir une proposition pour une infrastructure plus puissante, de 11 050 MW. En octobre 2018, la réalisation du projet, dont le coût est estimé à 14 milliards de dollars, a été confiée par l'État à un consortium sino-espagnol, mené par China Three Gorges Corporation et ProInga

(composé des espagnols ACS et AEE Power, et du fabricant de turbines autrichien Andritz). La capacité de production d'Inga III a été revue à la baisse, comme l'a annoncé le président Félix Tshisekedi aux députés lors de son discours sur l'état de la nation à l'Assemblée nationale, le 13 décembre 2019. La centrale aura une puissance initiale de 4 800 MW, qui sera portée à 7 500 MW, puis à 11 000 MW à terme. En procédant par phases, le chef de l'État estime que le projet avancera plus rapidement, ce qui est une priorité étant donné l'urgence des besoins en énergie

du pays et de la région. Cette nouvelle version du projet a déjà obtenu l'appui financier de la BAD. Avec cette option, la construction de la centrale pouvait débuter dès le premier semestre 2020.

Mais certains membres du consortium désigné en 2018 ne se satisfont pas de ce choix, annonçant que la version réduite du barrage n'était pas économiquement viable. Le groupe ACS, qui conduit la branche européenne du consortium via sa filiale Cobra Instalaciones y Servicios, ne participera donc finalement pas à l'exécution du projet, comme l'a annoncé le média du groupe financier Bloomberg, le 20 janvier 2020.

Au regard des dernières avancées, la RDC est encore très loin d'achever Grand Inga, d'un coût global estimé entre 50 milliards et 80 milliards de dollars. Ce projet titanesque, comprenant six barrages, pourrait produire jusqu'à 40 gigawatts, soit deux fois plus d'énergie que le barrage des Trois-Gorges en Chine, ou l'équivalent de plus de 24 réacteurs nucléaires de troisième génération. Grand Inga pourrait satisfaire 40 % des besoins énergétiques du continent africain.

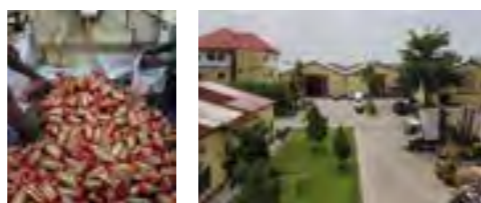
Quels objectifs d'ici à 2030 ?

L'accès universel à l'électricité à l'horizon 2030 (objectif du SEforALL) signifierait pour la RDC de franchir les étapes suivantes :

- Au niveau national, passer d'un taux d'accès à l'électricité de 9 % en 2011 (pour une population de 72,8 millions d'habitants) à 100 % en 2030 (pour une population de 143 millions d'habitants).
- En zone urbaine, passer d'un taux d'accès à l'électricité de 35 % en 2011 (pour une population urbaine de 25,5 millions d'habitants) à 100 % en 2030 (pour une population urbaine de 48,5 millions d'habitants).
- En zone rurale, passer d'un taux d'accès à l'électricité de 1 % en 2011 (pour une population rurale de 47,3 millions d'habitants) à 100 % en 2030 (pour une population rurale de 94,5 millions d'habitants).

Sokin

Depuis 1976



CARTOMO S.A.R.L.



SEDEC S.A.R.L.



SOKIN
134, av. Colonel-Mondjiba
Commune de Ngaliema
Kinshasa - RDC
Tél. +243 999976456/+243 898976546
www.sokin.cd



Industrie

Pour un Congo émergent

L'industrie figure parmi les principaux secteurs identifiés pour la reconstruction nationale. La politique gouvernementale repose sur la création de ZES, de parcs agro-industriels et de pôles de croissance. La mise en œuvre du nouveau schéma directeur de l'industrialisation s'inscrit en droite ligne de la vision du chef de l'État, à savoir faire de la RDC un pays émergent à l'horizon 2030.

« **N**otre objectif est de doubler en une décennie la part de la valeur ajoutée générée sur le territoire congolais par plus de transformation aux niveaux provincial et national. À ce titre, nous allons initier une rencontre avec les leaders mondiaux dont la réussite industrielle dépend de notre sous-sol, afin d'adopter un plan d'implémentation et de transformation de nos minerais qui servent de matière de base à leurs industries. Cet engagement

favorisera l'émergence d'acteurs nationaux d'envergure tout en renforçant la création d'emplois », déclarait le président de la République Félix Tshisekedi lors de son discours d'investiture du 24 janvier 2019.

La RDC dispose en effet de nombreux atouts pour le développement d'un véritable tissu industriel national. Outre l'abondance de sa main-d'œuvre, le pays possède également une grande variété de ressources naturelles, et notamment un potentiel hydroélectrique qui s'impose comme le plus important du continent. L'entrée en production des centrales Inga III, Kakobola, Zongo II et Katende permettra d'augmenter la capacité énergétique de la RDC et attirer de nouveaux investisseurs. Le 14 octobre 2019, le ministre de l'Industrie Julien Paluku

Kahongya a dressé la liste des différentes missions assignées à son département ministériel. Il s'agit entre autres de faire du pays un pôle économique et industriel ; relancer le plan sur le développement de la propriété industrielle ; veiller à la stricte application des principes internationaux sur la normalisation et la métrologie légale ; assurer la protection de l'environnement ainsi que l'intégration de manière ciblée des filières prioritaires du secteur industriel, notamment concernant l'agro-alimentaire, l'industrie, les matériaux de construction, les mines et la métallurgie, l'emballage et les pièces de rechange.

La politique des ZES

La loi no 14/022 du 7 juillet 2014 fixe le régime des Zones économiques spéciales (ZES). L'objectif est l'amélioration

du cadre juridique et institutionnel, en vue d'attirer et de préserver les investissements privés nationaux et étrangers pour promouvoir le développement du pays. Il s'agit ensuite de simplifier les procédures administratives pour améliorer le climat des affaires et attirer les investissements, renforcer le mécanisme de résolution des différends, offrir un environnement des affaires incitatif, transparent et cohérent, fixer les règles d'organisation et de fonctionnement des ZES, de leurs missions et leurs délimitations, et finalement préciser le régime applicable aux entreprises pouvant exercer leurs activités dans les ZES. Des avantages fiscaux, parafiscaux et douaniers sont aussi accordés afin d'attirer les IDE.

Une Agence des Zones économiques spéciales (AZES), chargée d'assurer l'administration, la régulation, le contrôle et le suivi des activités ayant trait à l'aménagement et à la gestion des ZES, a été créée. Parmi les ZES, on peut citer le Haut-Katanga. Principal carrefour des grandes compagnies minières, la région regorge de ressources telles que le cobalt, le cuivre, l'or, le zinc ou le manganèse. Elle possède également un important potentiel touristique, notamment grâce aux chutes de Lofoi, les plus hautes du continent (384 mètres). La province de l'Ituri constitue une autre ZES au vu de ses importantes activités agropastorales et

du commerce transfrontalier entre la RDC, l'Ouganda et le Soudan du Sud. La ZES du Kongo-Central est quant à elle prisée pour son ouverture sur la mer. Elle est traversée par le fleuve Congo, qui débouche sur la ville portuaire de Matadi. Outre l'existence du barrage hydroélectrique Inga (classé parmi les plus grands barrages du monde), la région dispose d'énormes potentialités énergétiques, forestières et minières. Enfin, il y a la ZES pilote de Maluku, en plein cœur de la capitale. Kinshasa est la troisième ville la plus peuplée du continent, le premier centre de consommation du pays et le cœur de ses activités économiques, industrielles, commerciales et financières.

Le 28 octobre 2019, l'AZES et la firme colombienne Strategos Groupe LLC ont signé un contrat d'aménagement de cette ZES. Ce contrat entre dans la mise en œuvre de la deuxième composante du Projet de développement des pôles de croissance ouest (PDPC), financé par la Banque mondiale au travers de la Cellule d'exécution des financements en faveur des États fragiles (CFEF). Le 29 mars 2019, le ministre de l'Industrie a procédé à la pose de la première pierre de la clôture de la ZES de Maluku. Les travaux de cette clôture de 6 000 mètres seront réalisés par la China Guangdong Provincial Highway Engineering Co Ltd (CGCD) et financés par la CFEF à

hauteur de 3 millions de dollars. Ils ont démarré en avril 2019. Le contrat avec la multinationale colombienne marque une étape déterminante dans la mise en œuvre des ZES en RDC.

Financer l'industrialisation

Lors de sa première conférence de presse le 17 octobre 2019, Julien Paluku Kahongya présentait la vision du président Tshisekedi en matière d'industrialisation du pays. Elle consiste notamment à « créer une nouvelle classe moyenne, une classe d'entrepreneurs congolais ayant pour vocation de devenir des capitaines d'industrie. C'est ce que le président appelle des millionnaires congolais ».

Le programme gouvernemental s'appuie entre autres sur la mise en œuvre du FPI pour les PME-PMI. Parmi les grandes mesures adoptées, il y a le taux d'intérêt de 6 % pour les financements accordés par le FPI aux entreprises. L'État souhaite par cette mesure susciter l'entrepreneuriat local. Le ministre de l'Industrie a déclaré vouloir, en cinq ans, créer 100 millionnaires s'appuyant sur la richesse locale. Par ailleurs, il est prévu un taux d'intérêt maximum de 4 % pour les jeunes et les femmes entrepreneurs. Le gouvernement est en négociations avec la BAD pour lever des fonds de garantie afin de faciliter l'accès des PME-PMI aux crédits du secteur bancaire.

La dernière mesure concerne la mobilisation de ressources — de l'ordre de 150 millions de dollars — auprès des créanciers du FPI, qui devront être recouvrées soit par négociation, soit par des procédures de recouvrement forcé.

Un accent particulier est mis sur les projets à fort impact économique et social. « Parce que nous parlons des investissements et autres conduites des affaires, je voudrais vous faire part de la volonté qui anime votre gouvernement à favoriser, à travers un accompagnement spécifique et particulier, l'émergence des grands hommes et grandes femmes d'affaires congolais. En effet, il ne me paraît pas juste

que dans un pays comme le nôtre, l'on continue à s'accommoder de la triste réalité qui voudrait que les grandes fortunes n'appartiennent qu'à des étrangers, et que les autochtones ne courent que derrière les petits intérêts », déclarait le Premier ministre Sylvestre Ilunga Ilunkamba lors de son discours-programme du 18 novembre 2019 devant l'Assemblée nationale.

D'importants projets de développement des ZES sont mis en œuvre par le gouvernement. C'est le cas du projet Cimenterie de Maïko (Cimaiko), du projet de pôle de croissance dans la cité Kimpese, ou encore du parc agro-industriel pilote de Bukanga Lonzo.



Industrie

QUI SOMMES-NOUS ?

Elicom fournit des solutions spécialisées de haute qualité pour le secteur de la construction depuis 2005.

Elicom se consacre à fournir au marché des systèmes électriques, mécaniques, intelligents, et de l'éclairage.

En plus de ses produits, Elicom est une entreprise de premier plan en ingénierie et en sous-traitance en électricité, mécanique et éclairage.

Nos produits et solutions se retrouvent dans de nombreux projets. Le fait que nous soyons le choix de projets prestigieux témoigne de la qualité et de la valeur ajoutée que nous apportons.

Nous nous distinguons par notre portefeuille de produits et notre support technique rapide.

Avec notre équipe de plus de 20 employés expérimentés et notre entrepôt, nous répondons efficacement aux besoins changeants du marché et nous efforçons d'assurer votre satisfaction.



SOLUTIONS FOR YOUR NEED

En tant que fournisseur de solutions, Elicom répond à plusieurs besoins de l'industrie de la construction :

- Fournitures et solutions électriques
- Fournitures et solutions mécaniques
- Intégration de systèmes intelligents, fournitures et solutions
- Luminaires & Mobilier

Nous fournissons une large gamme de produits :

- Appareillage, VFD et PLC
- Dispositifs de câblage et accessoires
- Systèmes domotiques
- Isolateurs (interrupteurs et sectionneur)
- Chemins de câbles et goulottes
- Large gamme de POMPES
- Réservoirs sous pression

- Conduit de canalisation de bus
- Interphone (vidéophone et interphone)
- Fils et câbles BT - MT - HT
- Transformateurs MT et HT
- BT/MT Disjoncteurs
- Tableaux MT jusqu'à 36 KV
- Sous-stations MT et HT
- Générateurs BT et MT
- Luminaires (industriel et esthétique)

Nous fournissons des solutions complètes pour :

- Promoteurs immobiliers
- Entreprises de construction électrique et mécanique
- Entreprises de conseil en électricité et mécanique
- Architectes et designers d'intérieur
- Installateurs.



Fonds de Promotion de l'Industrie

Outil indispensable au développement de l'industrie



Le Fonds de Promotion de l'Industrie (FPI) est un organe phare du gouvernement. Il joue un rôle majeur dans la promotion de l'industrie congolaise par son implication dans le financement du secteur.



Projet d'usine modulaire de traitement de produits laitiers

Vision du FPI

« Une économie émergente à l'horizon 2030 grâce à un tissu industriel diversifié, intégré et compétitif tourné vers la satisfaction des besoins intérieurs et extérieurs, s'appuyant sur un développement harmonieux des chaînes de valeurs dans les 145 territoires du pays. »

Nature juridique du FPI

Créé en 1989, le Fonds de Promotion de l'Industrie (FPI) est un établissement public à caractère administratif et financier spécialisé dans le financement des projets industriels et placé sous la tutelle du Ministère de l'Industrie (décret n° 09/64 du 3 décembre 2009).

Structure du FPI

Les structures organiques du Fonds sont :

- le Conseil d'Administration ;
- la Direction générale ;
- le Collège des Commissaires aux comptes.

Le Conseil d'Administration est l'organe de conception, d'orientation, de contrôle et de décision du Fonds.

Il définit la politique générale, détermine le programme d'actions et la politique d'intervention du Fonds, arrête le budget et approuve les états financiers de fin d'exercice. Il fixe l'organigramme du Fonds et le soumet pour approbation au Ministère de tutelle.

La Direction générale exécute les décisions du Conseil d'Administration et assure la gestion journalière du Fonds. Elle exécute le budget, élabore les états financiers et dirige l'ensemble des services. Elle représente le Fonds vis-à-vis des tiers. À cet effet, elle a tous les pouvoirs nécessaires pour assurer la bonne marche

du Fonds et agir en toutes circonstances en son nom.

Le contrôle des opérations financières du Fonds est assuré par un Collège des Commissaires aux comptes. Les Commissaires aux comptes ont en collège ou séparément un droit illimité de surveillance et de contrôle sur toutes les opérations du Fonds.

Objet social du FPI

Le Fonds a pour objet la promotion de l'industrie locale en vue de la réalisation de l'autonomie de l'appareil de production du pays vis-à-vis de l'extérieur, tout en veillant à l'équilibre industriel au plan national. À cet effet, il a notamment pour missions :

- de financer la production des matières premières destinées à l'industrie locale, celle des produits locaux manufacturés concurrents aux biens importés, ainsi que les projets des secteurs de l'agriculture et de l'élevage qui concourent à l'intégration industrielle ;
- de financer la construction et/ou la remise en état des

infrastructures reconnues d'utilité publique dans les zones d'opération des entreprises financées ;

- de collecter et gérer les ressources financières générées par les entreprises commerciales et industrielles ainsi que celles générées par les opérations d'importation, en exécution de l'ordonnance-loi n° 89-031 du 7 août 1989 portant création de la Taxe de promotion de l'industrie (TPI) ;
- d'effectuer toute autre opération qui se rattache directement ou indirectement à son objet social.

Les interventions du FPI se font, en monnaie locale et/ou en monnaies étrangères, sous forme :

- de prêts à court terme pour financer le besoin en fonds de roulement, et à moyen et long termes pour financer les investissements ;
- de subventions pour la construction ou la réhabilitation des infrastructures de base dans les zones d'opération des projets, pour les

activités de la recherche appliquée permettant le développement et l'amélioration du secteur industriel, et pour les activités structurantes avec effets propagateurs sur l'agriculture ;

- de prise de participations.

Le Fonds a pour ressource principale la TPI pour financer le développement industriel de la République. Elle est perçue à l'intérieur sur les opérations de vente pour la mise à la consommation sur le marché des produits de fabrication locale, et à l'importation sur les marchandises de toute provenance assujetties aux conditions du tarif des droits et taxes à l'importation, à moins qu'elles n'en soient expressément exonérées.

Couverture géographique

Dans le cadre de sa politique de proximité avec les opérateurs économiques, le FPI a des représentations (Directions provinciales, Agences et Antennes) sur l'ensemble du territoire national.



Le PCA et la Direction Générale du FPI

FPI

Entretien avec Patrice Kitebi Directeur Général du FPI

Patrice Kitebi a été nommé en 2016 à la tête du FPI. Cette institution, qui procède à l'identification des opportunités d'investissement en RDC et au financement du secteur industriel, constitue un pilier de la politique gouvernementale.



Patrice Kitebi, Directeur Général du FPI.

Monsieur Kitebi, au bout de trois années de mandat, quel est votre bilan, notamment en termes de mobilisation de recettes, de financement de projets et de gouvernance de l'entreprise ?

Il est difficile de se juger soi-même. En toute modestie, nous pensons que les stratégies mises en place par la Direction générale du FPI, avec le soutien du conseil d'administration, portent leurs fruits et parlent

d'elles-mêmes. Le bilan de trois années de l'équipe portée à la tête du FPI est, à notre humble avis, encourageant et révélateur du progrès accompli car il confirme la pertinence des stratégies déployées.

En effet, l'atelier de validation des états des lieux du FPI organisé en décembre 2016, soit un mois après notre prise de fonction, a donné lieu à des recommandations qui ont conduit à l'adoption

d'une feuille de route en vue du redressement général de l'entreprise, dont la situation financière et opérationnelle n'était pas satisfaisante.

La feuille de route a retenu six domaines d'actions, à savoir : la gouvernance et la réforme institutionnelle du Fonds ; la mobilisation de la TPI et le recouvrement des créances ; l'évaluation et la couverture des risques ; la maîtrise des charges ; le développement à moyen et long termes de l'institution ; l'éthique.

Ce faisant, les recettes se sont accrues et la moyenne mensuelle a triplé sur la période de notre mandat en cours, soit de décembre 2016 à janvier 2020. Il en est de même du taux de recouvrement des prêts octroyés qui s'est substantiellement amélioré, avec des taux de croissance de 5,76 % et de 35,16 %, respectivement entre 2017 et 2018 et entre 2018 et 2019.

La mise en place d'une politique de financement a été

axée sur la stratégie d'identification des opportunités d'investissement privés dans les provinces, le développement et le financement de chaînes de valeur, la promotion des projets des femmes et des jeunes entrepreneurs et le financement de grands projets structurants, grâce à l'accroissement des ressources financières.

Bref, nous pilotons actuellement des projets de grande envergure, à l'instar de celui de réhabilitation et de modernisation du port de Kalemie, appelé à jouer le rôle d'un centre multipolaire autour de neuf provinces en RDC.

En somme, nous pouvons affirmer que le FPI se porte de mieux en mieux et poursuit ses efforts de réforme pour contribuer avec plus d'efficacité au processus de relance de l'économie nationale.

La mise en œuvre de cette feuille de route a donc débouché sur des réformes majeures.

Quelles ont été les réformes engagées afin de contribuer à l'industrialisation de la RDC ?

Nous avons engagé des réformes institutionnelles avec l'adhésion des cadres et agents de l'entreprise, déterminés à nous accompagner pour un nouveau FPI catalyseur du développement industriel.

Nous rappelons que nous avons amorcé des réformes orientées sur six axes stratégiques.

Ainsi, il a été question de la gouvernance générale de



Projet d'aquaculture en cage sur le Lac Kivu

l'entreprise. La Direction générale, dans la transparence, a impulsé une gestion axée sur trois vecteurs, à savoir la participation, la responsabilisation et la redevabilité. Cette gestion a reposé sur des réunions hebdomadaires de coordination et la restauration du comité de direction comme cadre d'orientation, de prise de décision et de suivi.

Il a été aussi procédé au renforcement de l'éthique dans toutes les activités de l'entreprise, à l'amélioration du système d'information, à la révision de procédures de financement et à une communication interne active sur les réformes mises en place.

En ce qui concerne la mobilisation des ressources de la TPI et des prêts octroyés, nous avons renforcé le dispositif de recouvrement par la signature de protocoles d'accord et

de collaboration avec des services spécialisés, les avocats-conseils et des cabinets indépendants qui nous accompagnent désormais dans nos efforts de recouvrement.

Quant au financement des projets, nous avons mis en place une nouvelle politique. Celle-ci passe par : la stratégie d'identification des opportunités d'investissements privés dans les 26 provinces de la RDC, qui est appuyée par des études sectorielles et monographiques ; le financement et le développement des chaînes de valeur ; et nous avons par ailleurs mis un accent particulier sur la promotion et le financement de l'entrepreneuriat des femmes et des projets des jeunes en vue de leur autonomisation.

Les études réalisées nous ont permis d'avoir un portefeuille de projets autour desquels nous comptons organiser une

FPI



Inauguration de l'école Mokengeli par le président de la République Félix Tshisekedi

conférence des investisseurs, qui nous permettra de lever les fonds nécessaires à leur financement. À ce titre, nous voudrions intéresser nos partenaires potentiels sur des projets dans le domaine de la réhabilitation, modernisation et construction des centrales hydroélectriques dans les provinces, lesquelles sont vitales au déploiement d'un tissu industriel compétitif, diversifié et intégré, pour ne citer que ceux-là.

Au niveau du renforcement de la couverture des risques sur les projets, nous avons privilégié le paiement direct aux fournisseurs d'équipements et de matières premières par crédit documentaire afin de garantir le succès

de réalisation des projets financés. En outre, pour sécuriser les prêts octroyés, nous avons également systématisé les inscriptions des hypothèques des immeubles remis en garantie.

Quant à la gestion du personnel, la réforme que nous avons initiée a permis d'organiser une série d'actions de sensibilisation sur l'éthique professionnelle, et d'instaurer un acte d'engagement au respect du code de bonne conduite de l'agent public de l'État.

Dans une optique de redynamisation du fonctionnement de l'institution, nous avons entrepris une mise en place des cadres supérieurs, avec un point d'honneur mis sur la méritocratie.

Quels messages souhaitez-vous délivrer aux investisseurs américains et à la communauté d'affaires anglophone ?

La RDC possède des atouts naturels et humains considérables : un important potentiel de ressources naturelles et minérales (du cuivre, du coltan, de l'argent, de l'uranium, du plomb, du zinc... et des métaux précieux), avec une panoplie de ressources agricoles (le café, le bois...), 80 millions d'hectares de terres arables non exploitées, des ressources halieutiques, un bassin hydrographique important, etc., qui ne demandent qu'à être exploités. Le FPI est une entreprise dynamique engagée dans la valorisation des potentialités de

la RDC. Il est prêt à nouer des partenariats gagnant-gagnant avec les investisseurs disposés à investir au Congo.

Les moyens dont dispose le FPI ne sont pas à la hauteur de l'ambition de valoriser les potentialités du développement industriel qui ont fait l'objet des études que nous avons pilotées.

Notre message aux investisseurs et à la communauté d'affaires américaine et anglophone est un vibrant appel en leur direction pour les inciter à une collaboration dans la valorisation des opportunités d'investissements privés.

Nous l'avons dit tantôt, notre stratégie d'identification des opportunités d'investissements privés, au-delà de ses phases d'identification des projets des promoteurs, de préparation des études de faisabilité des projets de grande envergure qui sont déjà disponibles, en est à l'étape de mobilisation des ressources financières extérieures pour sa matérialisation.

Nous sommes donc disposés à conclure des ententes de collaboration bénéfiques avec les investisseurs intéressés par la réalisation de ces projets déjà identifiés par nous.

Comment soutenez-vous les industries, existantes et nouvelles, que se soient de petites ou grandes unités ?

Le FPI est la seule institution spécialisée dans le financement des projets industriels dans le paysage financier de la RDC. À cet effet, nous

faisons figure d'autorité dans le financement des projets industriels, en ce sens que nous sommes un partenaire privilégié dans la réussite des projets industriels en RDC.

Le soutien du FPI, dont nous assurons la gestion, face aux entreprises existantes et nouvelles, qu'elles soient petites, moyennes et grandes, se décline sous forme de prêts à long et à moyen termes dont les montants jusque-là vont de centaines de milliers de dollars à une dizaine de millions.

Nous finançons également les infrastructures jugées d'utilité publique dans les zones d'implantation de projets financés pour leur viabilisation au moyen des subventions.

Quelle est votre politique, notamment concernant les conditions d'octroi de prêts, et quelles sont vos perspectives de développement sous l'impulsion du président Tshisekedi ?

Nous remercions d'abord Son Excellence Monsieur le Président Félix Tshisekedi de nous avoir impliqués activement dans le programme d'urgence des cent jours du chef de l'État, où nous avons la responsabilité de piloter treize projets qui ont été réalisés globalement de manière satisfaisante.

Dans le cadre de notre stratégie 2020-2023, nous avons aligné notre politique d'intervention sur les piliers du programme du gouvernement. À cet effet, trois piliers

— le 8^e, le 12^e et le 14^e — de ce programme, qui sont respectivement relatifs à la modernisation des infrastructures de base et l'aménagement du territoire national, au développement du secteur de l'eau et de l'électricité, et à l'autonomisation de la femme et la promotion de la jeunesse, ont fait l'objet d'une attention particulière dans notre planification stratégique.

Sous l'impulsion de Son Excellence Monsieur le Président Félix Tshisekedi, le ministre de l'Industrie nous a ainsi instruits à proposer aux opérateurs des conditions d'intervention qui soient abordables et favorables à l'accès du crédit. Ceci devrait faciliter la réalisation des projets.

À cet effet, nos conditions d'octroi de prêts, qui sont préférentielles de par la mission de promotion de l'industrie assignée à notre institution, ont été revues à la baisse. Le taux d'intérêt a été fixé à 4 % pour les projets des jeunes et des femmes entrepreneurs, et à 6 % pour les autres projets d'investissement.

La réalisation de tous ces projets implique la mobilisation de ressources financières importantes.

Nous comptons poursuivre cette lancée des réformes engagées qui concourent à la réalisation de tous ces projets ô combien indispensables au développement de la nation congolaise, en répondant aux besoins essentiels de notre population par le renforcement de notre appareil productif.

Agriculture

Cap sur l'agro-industrie



L'agriculture est l'une des principales activités économiques du pays, employant 70 % de la population active. Elle se décline en deux branches : les activités de subsistance, qui emploient la grande majorité de la main-d'œuvre, et les activités commerciales, orientées vers l'exportation, qui sont conduites dans des plantations. Pourtant, les terres cultivées ne représentent aujourd'hui que 3 % du territoire ; la marge de progression de ce secteur est donc énorme.

Durant des décennies, la situation géopolitique en RDC a obéré le développement du secteur agricole. L'absence de système intégré ne lui a pas permis de croître au même rythme que la popu-

lation, l'empêchant d'arriver à répondre à la demande intérieure. En 2012, le gouvernement a dressé un état des lieux des productions et mis en exergue les obstacles qui devaient être surmontés. Le manque de coordination des

chaînes de valeur explique la faible productivité du secteur. La loi agricole de 2011, imposant aux entreprises d'être détenues majoritairement par des nationaux, a mis un frein aux investissements extérieurs. Pour autant, le potentiel de développement, considérable, peut être concrétisé grâce à la volonté politique affichée par le Président congolais, Félix Tshisekedi, qui a déclaré : « Le modèle de développement durable que j'ai choisi consacre le primat de l'agriculture sur les mines. »

Les ressources

Les terres cultivées au Congo-Kinshasa représentent 8 millions d'hectares, alors que la superficie en terres arables pourrait atteindre 80 millions, voire 120 millions d'hectares, selon les estimations. Leur exploitation pourrait largement permettre au pays de parvenir à l'autosuffisance alimentaire, et même d'exporter, alors qu'aujourd'hui il doit importer 80 % de ses denrées alimentaires. Un paradoxe dû à la sous-exploitation de terres fertiles, propices à l'agro-industrie, où pourraient se développer des activités agricoles à grande échelle.

Les cultures vivrières se font généralement sur des exploitations d'une superficie moyenne de 1,6 hectare. Il s'agit principalement de manioc, dont la production est très majoritaire, suivi de bananes plantains, maïs, arachides, mais aussi haricots, riz, patates douces, bananes, ananas, ignames... Concernant les cultures de rapport, que l'on trouve sur des exploitations plus grandes, de 12 à 250 hectares, on a l'huile de palme, le cacao, le thé, la canne à sucre, mais surtout le café et le caoutchouc qui tiennent les premières places. Le café est le troisième produit d'exportation, après le cuivre et le pétrole brut. Il provient à 80 % du nord et de l'est du pays, et est exporté essentiellement en Italie, en France, en Belgique et en Suisse. Le caoutchouc est la quatrième culture de rente pour l'exportation.

Le Premier ministre Sylvestre Ilunga Ilunkamba l'a affirmé : « La principale richesse de notre pays, contrairement aux idées reçues, n'est ni le cobalt, ni l'or, ni le cuivre, ni même le diamant, mais plutôt l'agriculture, source d'une

véritable croissance économique inclusive. » Le choix stratégique de l'État, porté par le nouveau ministre de l'Agriculture Jean Joseph Kasonga Mukuta, est l'agro-industrie, selon les vœux du Président de la République. Les filières prioritaires sont celles déjà industrialisées (café, cacao, thé, sucre, huile de palme), puis celles avec un fort potentiel de développement industriel (maïs, manioc, riz, soja).

La politique étatique

Agro-industrie, tel est en effet le maître mot de la politique gouvernementale depuis une décennie. Le pays a instauré un Plan national d'investissement agricole (PNIA), inscrit dans le Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine développé à l'échelle du continent africain par le Nepad, évalué à 5,47 milliards de dollars et qui court jusqu'en 2023. C'est un cadre structurant pour les investissements agricoles destinés à obtenir une croissance soutenue de 6 %, pour lutter contre la pauvreté et parvenir à la sécurité alimentaire.

Les Zones agricoles spéciales

La RDC, avec l'appui de la BAD, a décidé de la création de Zones agricoles spéciales. Leur but, selon les mots du Président Tshisekedi, est de « favoriser l'agro-industrie pour atteindre l'autosuffisance alimentaire en très peu de temps ». Ces ZAS seront implantées près des lieux de production agricole. Dotées d'infrastructures énergétiques, de transport et de communication, elles permettront de favoriser la transformation locale des produits agricoles et ainsi d'augmenter sensiblement leur valeur ajoutée. Un appel aux capitaux privés sera lancé pour leur mise en place effective.

La stratégie du PNIA est de s'adosser à des Parcs agro-industriels (PAI), relevant de l'initiative privée avec l'aide de l'État pour assurer leur accompagnement. Il est prévu de mettre en place trois types de fermes : des fermes commerciales, des petites fermes et des grandes coopératives agricoles. La première tentative d'implantation en 2014 à Bukanga Lonzo n'a pas fait ses preuves, mais le projet n'en est pas pour autant arrêté.

Parallèlement, des incitations douanières et fiscales ont été décidées, exonérant de taxes les intrants agricoles ainsi que les véhicules utilitaires pour l'exploitation agricole. Les produits agricoles sont aussi exonérés à l'exportation. Pour faciliter leur circulation, un programme routier reliant les chefs-lieux de provinces est en exécution. Du côté entrepreneurial, il existe désormais un guichet unique pour la création des sociétés, avec un délai de seulement trois jours. Sont aussi à l'étude la création d'une banque de crédit agricole et d'un fonds national de crédit agricole. Enfin, la tenue d'états généraux de l'agriculture et du développement rural est en préparation. L'abondance des terres arables, l'importance des ressources hydriques, la diversité des climats font que la RDC pourrait nourrir le quart de l'humanité, si son secteur agricole trouvait la voie du développement et de l'industrialisation. Une bonne raison de miser sur ce secteur prometteur.



Foresterie

Recherche d'une gestion durable

Le Congo-Kinshasa abrite près de la moitié de la forêt équatoriale africaine, qui couvre les deux tiers de son territoire, soit 1,5 million de kilomètres carrés. Cette zone forestière est située sur toute la partie nord du pays. Elle représente une richesse, mais aussi une responsabilité à l'échelle internationale du fait de son rôle de « poumon de la planète ».

Agriculture et exploitation forestière sont étroitement liées. Ainsi, l'agriculture familiale traditionnelle, sur brûlis, est couramment pratiquée à la périphérie des zones boisées, et constitue une menace pour

la forêt. Il faut donc mettre en place une gestion globale de la question : d'un côté en décourageant les cultures itinérantes, et de l'autre en promouvant une exploitation raisonnée des ressources sylvicoles.

État des lieux

Le problème de la déforestation est prégnant en RDC, le pays continuant à perdre son capital de biodiversité à un rythme croissant depuis le début du siècle. Ainsi, en quinze ans, son couvert forestier a diminué de 6 %. Or les écosystèmes des forêts primaires sont une richesse unique pour l'humanité tout entière. Les causes de cette tendance de fond sont diverses : l'agriculture sur brûlis, mais aussi l'exploitation forestière sauvage pour satisfaire notamment les demandes européenne et chinoise, et l'utilisation

massive du charbon de bois (qui représente plus de 90 % de l'énergie consommée sur le territoire).

Si l'on met en regard ces deux dernières données, on constate que le volume de production du bois d'œuvre ne s'élève qu'à environ 4 millions de mètres cubes, contre 83 millions pour le bois de chauffe. Trois modes d'exploitation forestière sont à l'œuvre. La première, minoritaire, est l'exploitation par concession. Les entreprises accréditées pratiquent des coupes sélectives, encadrées, après avoir obtenu un contrat de concession forestière. La deuxième, largement prépondérante, est l'exploitation artisanale. Elle est réalisée par des personnes qui sont en possession d'un permis, conformément au Code forestier. Cette activité concerne environ 90 % de la

production du bois d'œuvre. Enfin, il y a l'exploitation forestière informelle, qui comprend la coupe autorisée, par exemple pour les besoins des communautés locales, mais surtout la coupe illégale, qui fait des ravages dans l'écosystème congolais.

Protection de la forêt

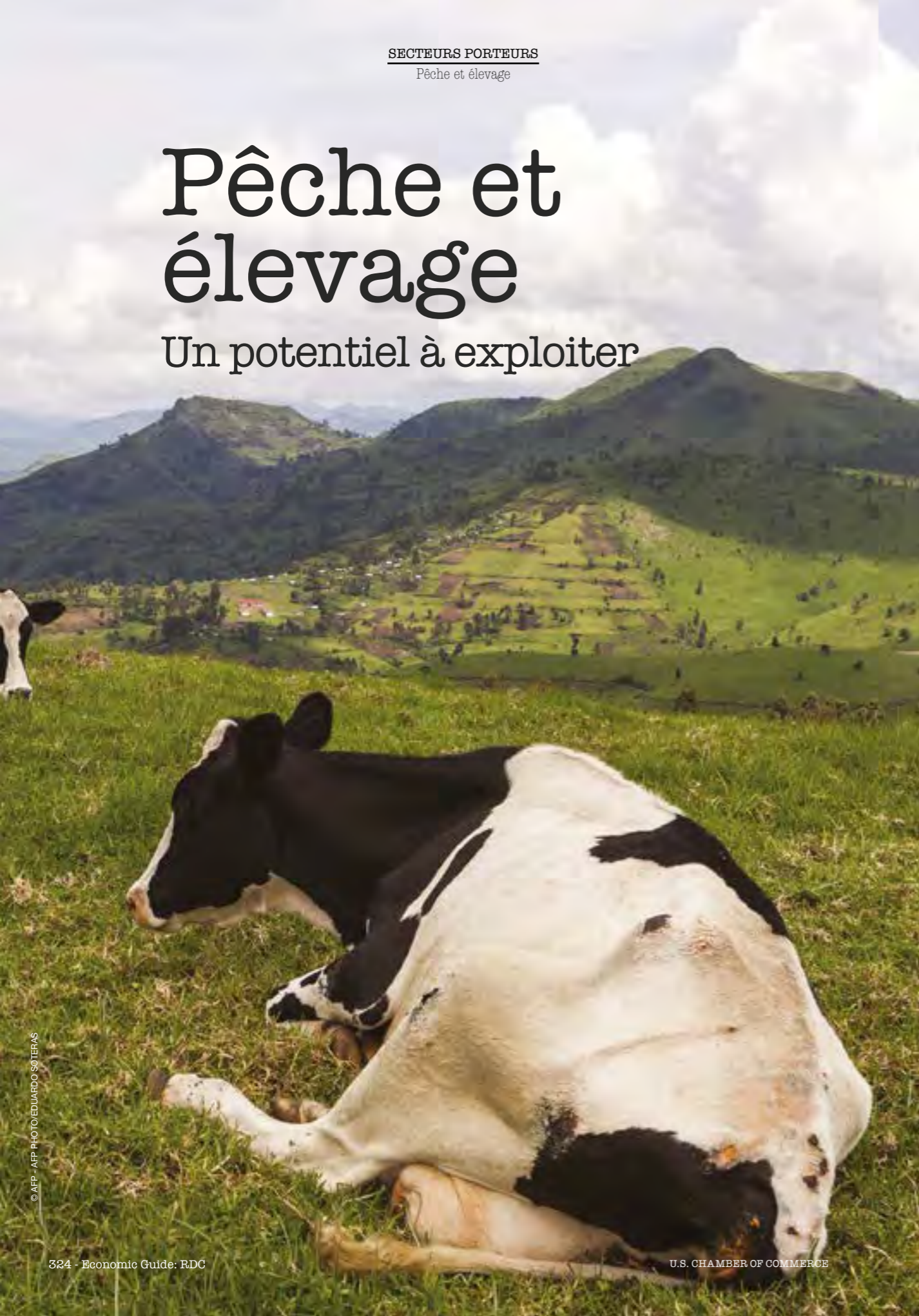
Des mesures ont donc été prises pour une gestion raisonnée de ce patrimoine exceptionnel. En 2002, au sortir de la deuxième guerre du Congo, un moratoire a été adopté pour protéger les forêts du pillage, interdisant toute attribution de nouvelle concession ou réattribution de titres. Un décret présidentiel est venu renforcer ce texte en 2005, contraignant les exploitants industriels à s'engager à élaborer des plans d'aménagement

garantissant une gestion durable de la forêt, basée sur une rotation des coupes de vingt-cinq ans. La difficulté est cependant d'arriver à faire appliquer la loi dans un État presque aussi vaste que l'Europe occidentale.

En 2012, la RDC a adopté la Stratégie-cadre nationale REDD+, visant à stabiliser le couvert forestier à 63,5 % en 2030. Elle a été suivie d'un Plan d'investissement REDD+ pour la période 2015-2020. Le gouvernement est appuyé dans cette politique par l'Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale (CAFI), qui depuis 2016 lui a versé 80 millions de dollars pour l'aider à lutter contre la déforestation. Un processus de vérification des atteintes des objectifs a été effectué en 2019, concluant que quatre des jalons préalablement définis avaient été entièrement atteints, dix-sept partiellement atteints et sept non atteints. En 2018, une nouvelle Stratégie nationale sur la foresterie communautaire (SNFC) a été mise en place, instituant un cadre juridique, réglementaire et institutionnel pour promouvoir le processus de foresterie communautaire. L'objectif est de développer un programme spécifique et des outils de gestion, d'administration et de suivi de ce processus au profit des communautés locales et des peuples autochtones. La SNFC est une vision à long terme, à l'horizon 2032.

Pêche et élevage

Un potentiel à exploiter



La politique congolaise en matière de pêche et d'élevage vise à garantir l'autosuffisance alimentaire du pays, et promouvoir le commerce régional et la coopération internationale dans l'optique du développement durable. La RDC dispose d'atouts naturels non négligeables qui peuvent en faire une mamelle nourricière de l'Afrique centrale et de l'Est.



© AFP - JOHN WESSELS

Avec une superficie de 2,3 millions de kilomètres carrés, la RDC est le deuxième plus vaste pays d'Afrique, après l'Algérie. Les forêts du bassin du Congo, qui couvrent 155,5 millions d'hectares (67 % du territoire national), sont classées deuxième réserve mondiale de biodiversité. Le pays compte près de 80 millions d'hectares de terres arables, et il est le plus arrosé d'Afrique, avec un réseau hydrographique dense et diversifié. Le territoire est

traversé à l'ouest par le fleuve Congo, deuxième fleuve au monde après l'Amazone (4 000 km), et qui représente entre 7 500 et 21 000 m³ de débit et un bassin de 3,7 millions de kilomètres carrés. À l'est se trouvent quelques-uns des plus grands lacs d'Afrique, parmi lesquels le lac Tanganyika, plus vaste lac d'eau douce au monde après le lac Baïkal. La RDC est délimitée par le Grand Rift est-africain, une région constituée de montagnes, de collines, de grands lacs et de

volcans. Sa diversité climatique offre des conditions favorables au développement des activités agropastorales. Les secteurs de la pêche et de l'élevage présentent de réelles potentialités. En 2002, le gouvernement a adopté un Code des investissements favorable aux projets de mise en valeur des ressources naturelles du pays. Ce dernier a été complété par le décret n° 13/049 du 6 octobre 2014 portant régime fiscal applicable aux entreprises éligibles au partenariat stratégique sur la

chaîne de valeur. La mise en œuvre du Programme national d'investissement agricole (PNIA) 2013-2020 a nécessité une enveloppe globale de 5474,2 millions de dollars, dont 652,1 millions pour le développement de la production animale et 169,2 millions réservés à la production halieutique. Les engagements de l'État auprès des PTF s'appuient sur le Document de stratégie pour la croissance et de réduction de la pauvreté (DSCR) 2 et sur le Plan national stratégique du développement économique et social (PNDS) 2019-2023.

Pays enclavé ?

La RDC dispose d'une Zone économique exclusive (ZEE) de 1 150 kilomètres carrés et d'une côte atlantique de 37 kilomètres, coincée entre la République du Congo et l'Angola. La production halieutique est toutefois restée assez limitée du fait de l'étroitesse du littoral. La pêche maritime, pour l'essentiel artisanale, est dominée par des opérateurs ghanéens, togolais et béninois. La RDC produit en moyenne 86 000 tonnes de poissons par an, mais cette production provient pour l'essentiel de la pêche continentale. Cette dernière se déroule dans les nombreux lacs, marais et plaines inondables qui parsèment le pays. Il s'agit entre autres de forêts inondées (38 000 km²), du bassin du Congo (25 000 km²), du lac Tanganyika (14 805 km² sur le territoire de la RDC), des plaines d'inondation de Lua-



© SHUTTERSTOCK - ANUPONG THIPROT

© SHUTTERSTOCK - MONTICELLO

© SHUTTERSTOCK - LEO W. KOWAL

laba (10 000 km²), du lac Albert (2 424 km²), du lac Mai-Ndombe (2 300 km²), du lac Moero Luapula (1 950 km²), du lac Édouard (1 670 km²) et du lac Kivu (1 370 km²).

La production aquacole reste assez faible, dominée par la pisciculture familiale de subsistance. Les différents conflits armés à l'est du pays n'ont pas permis à la RDC de mener une véritable politique de développement halieutique. Il existe certes de réelles opportunités, un important marché et de nombreuses ressources ; toutefois, la législation nationale sur la pêche demeure incomplète. De plus, l'insuffisance de personnel dédié et le manque d'infrastructures sont autant de pesanteurs qui empêchent l'éclosion d'une véritable industrie de la pêche. Les importations de poissons étaient estimées à une valeur de 69 millions de dollars en 2017. L'État bénéficie depuis 2006 de l'appui de la FAO en vue de mettre sur pied une véritable stratégie et un plan national de développement des trois secteurs que sont la pêche maritime, la pêche continentale et l'aquaculture.

Made in Congo

Le développement de la production animale tel que défini dans le PNIA 2013-2020 devrait permettre de couvrir les besoins nationaux en produits d'élevage. Plus spécifiquement, le plan en matière d'élevage a pour but d'améliorer l'accès aux ressources productives pour l'élevage tradition-

nel et de promouvoir les PME de production animale. Ce plan repose sur quatre principales composantes : l'amélioration de la productivité des systèmes familiaux et communautaires d'élevage ; la promotion des fermes modernes d'élevage ; le développement de l'élevage non conventionnel ; la transformation des produits animaux. Les actions entreprises par le gouvernement rendront le secteur assez compétitif en ce qui concerne :

- l'appui à la réhabilitation et à la création des unités de fabrication d'aliments pour bétail et de provendes ;
- l'organisation régulière de campagnes de vaccination et de prophylaxie sanitaire ;
- l'amélioration de la législation en matière de santé animale ;
- l'appui à la production de compost/fumier dans les habitats ;
- le développement et la réhabilitation des *ranchings* bovins ;
- l'appui à la réhabilitation ou à la création de fermes modernes d'élevages d'ovins, de caprins et de porcins ;
- le développement d'une aviculture moderne ;
- la mise en place de réseaux locaux de collecte et de transformation de lait ;
- la réhabilitation et la construction d'abattoirs ;
- la recherche de financements et l'installation d'unités de production.

La RDC a un potentiel d'élevage de 40 millions de têtes de gros bétail. En 2015, la production était de 20 349 615 volailles, 4 082 631 caprins,



© DR

Grelka, leader de l'élevage

Rachetée en 2006 par le Groupe Forrest International, la société des Grands élevages de Katongola (Grelka) s'impose comme le premier éleveur bovin de la RDC. Le groupe possède un cheptel de près de 35 000 têtes réparties sur 450 000 hectares entre les ranchs de Bianco (province de Lualaba) et de Katongola (province du Haut-Lomami). La race bovine « Grelka » (croisement de races africaines et européennes) est unique au monde. Les bêtes sont élevées en plein air, dans une végétation naturelle, et dans le respect des normes et standards internationaux. La viande produite par le Groupe est biologique et rivalise avec le Bonsmara, première race bouchère en Afrique du Sud.

Constitué de 12 sociétés et employant plus de 6 000 personnes, le Groupe Forrest International s'impose comme le premier investisseur privé de la RDC. Il opère dans des secteurs aussi diversifiés que la construction, l'électricité, l'agroalimentaire, l'industrie, les services miniers, la santé et le social.

1 005 385 bovins, 994 569 porcins et 909 515 ovins. Le système national d'élevage est dominé par la production de caprins, la chèvre étant résiliente aux maladies tropicales telles que la trypanosomiase. La RDC, qui bénéficie de l'accompagnement de la Banque mondiale, souhaite donc créer un centre d'excellence

de recherches pour l'amélioration de la productivité de la chèvre, dans le cadre du projet Transformation de l'agriculture en Afrique de l'Est et du centre (ECAAT). Quelques entreprises privées se positionnent d'ores et déjà sur le secteur, notamment Grelka, premier producteur de viande bovine du pays.

Éducation

La Vision 2025 de Félix Tshisekedi

Félix Tshisekedi s'est donné pour ambition de bâtir un système éducatif en phase avec les grands défis politiques et économiques du pays. L'action du gouvernement s'articule autour des principaux axes définis par la Stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation 2016-2025.

Selon Willy Bakonga, ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et technique, « le but est d'assurer une bonne articulation et un équilibre judicieux entre tous les niveaux et types d'éducation. Cette gestion prend en compte la politique et les priorités économiques nationales, en établissant un lien inextricable entre les formations, le marché du travail et la nécessité d'une citoyenneté responsable. » Le système éducatif congolais est aujourd'hui confronté à de nombreuses difficultés, tant conjoncturelles que structurelles. Il s'agit entre autres de la faible scolarisation des jeunes, du manque criant d'infrastructures, l'inadéquation entre la formation et l'emploi, l'absence de passerelles entre le formel et l'informel, et la précarité des conditions de vie des étudiants et enseignants.

Au demeurant, explique Willy Bakonga, « le Plan intérimaire



© SHUTTERSTOCK - FABIAN PLOCK

de l'éducation (PIE), arrivé à terme en 2016, avec la tenue de la revue conjointe du PIE du 22 au 24 février 2017 au Kempinski Fleuve Congo Hôtel, a passé aussitôt le relais à la Stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation (SSEF) 2016-2025 adoptée par le gouvernement et endossée par les PTF. Cette stratégie contribuera, sans nul doute, à la consolidation des réformes ambitieuses que le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et technique entreprend dans le secteur de l'éducation pour que la RDC soit réellement un moteur de développement en Afrique. » La Vision 2025 est aujourd'hui portée par les principaux acteurs ministériels de l'éducation.

Gratuité de l'éducation de base
Placée sous le haut patronage du président de la République, la deuxième table



© SHUTTERSTOCK - FABIAN PLOCK

ronde nationale sur la gratuité de l'éducation de base s'est tenue du 22 au 24 août 2019. Félix Tshisekedi a matérialisé cette volonté politique le 2 septembre 2019 en donnant le coup d'envoi de la première rentrée scolaire gratuite du pays, à l'Institut Mokengeli, dans la commune de Lemba. Dans la foulée, 34 740 enseignants non payés ont été pris en charge dans l'enseignement primaire.

La mise en œuvre de cette mesure phare du gouvernement demande toutefois d'y consacrer d'importantes ressources financières, du fait de l'afflux d'élèves qui nécessite la construction de nouvelles salles de classe et le recrutement d'enseignants. « Face à cet accroissement [d'élèves], nous avons désormais les effectifs pléthoriques dans les salles de classe. C'est ainsi que cette situation entraîne un besoin de construction

d'environ 2 728 salles avec au moins 295 117 bancs à fabriquer cette année [au Kasai], pour garder tous ces enfants qui viennent de s'ajouter. Ce besoin est essentiel pour un enseignement de qualité », explique Léon Tosweswe Luinda, directeur provincial de l'Éducation au Kasai-Central. Willy Bakonga a donc entrepris un vaste lobbying international auprès des PTF — Banque mondiale, Unesco, Unicef, Coopération belge, AFD, UKAID et USAID.

Grâce à cette réforme, près de 4 millions de nouveaux élèves ont pu être intégrés dans le système éducatif. Le PIE de 2013-2015 avait permis de construire près de 700 écoles en RDC, sur un ensemble de 1 000 écoles prévues. Avec la scolarisation universelle primaire, plus de 4 millions d'enfants devraient s'ajouter aux 19 millions d'élèves que compte actuellement le sys-

tème éducatif congolais. Un accent particulier est mis sur l'éducation des jeunes filles, dans les zones rurales et les régions les plus défavorisées. L'accueil des enfants en préscolaire devrait atteindre 15 % en 2025, contre 4,7 % en 2014.

Moderniser le système éducatif

Le gouvernement a entrepris plusieurs réformes de son système éducatif depuis la nationalisation de l'enseignement supérieur et la création de l'Université nationale du Zaïre en 1971. Toutefois, aucune des mesures adoptées n'a pris en compte l'ensemble des acteurs du système éducatif. Cette déstructuration s'est traduite par des stratégies sous-sectorielles peu efficaces, à l'exception du PIE qui a pu décrocher un financement de 100 millions de dollars auprès des partenaires de la RDC. Il

Éducation



a fallu attendre 2014, avec la préparation du Rapport d'État du système éducatif national (Resen), pour qu'un diagnostic approfondi des politiques éducatives prenne effectivement corps.

La Vision 2025 a l'avantage de reprendre l'ensemble des dispositions de la loi-cadre de l'enseignement national du 11 février 2014, ainsi que les recommandations des ODD des Nations unies. Le deuxième axe de la SSEF passe ainsi par l'amélioration de la qualité des services éducatifs et des apprentissages. Cela repose sur la promotion de l'excellence en milieu universitaire, le renforcement des capacités, les PPP, les TIC, l'enseignement à distance, et l'arrimage aux standards internationaux au travers de la mise en place pro-

gressive du système Licence-Master-Doctorat (LMD). « Il n'est un secret pour personne que le niveau de l'enseignement de notre pays a dramatiquement baissé. Dès lors, la réforme du système éducatif n'est plus une priorité, elle est devenue une urgence. [...] Votre gouvernement s'y penchera avec sérieux et détermination car trop longtemps, nous nous sommes limités à faire le diagnostic amer de ce secteur, sans y apporter de remèdes appropriés », relevait le Premier ministre Sylvestre Ilunga Ilunkamba.

Levier de développement

Le gouvernement souhaite faire de l'éducation le 11^e pilier de la construction nationale. La RDC a beau avoir

un énorme potentiel en matières premières, un territoire de plus de 2,3 millions de kilomètres carrés et une population qui avoisine les 84 millions d'habitants, la longue guerre civile qu'elle a connue au début des années 1990 ne lui a pas permis de se développer. Elle figure parmi les États les plus pauvres de la planète, avec un IDH très faible. Les infrastructures socio-éducatives ont fortement été impactées par la récurrence des conflits armés dans l'est du pays. Le Premier ministre a promis, lors de son discours-programme devant l'Assemblée nationale : « Votre gouvernement poursuivra le programme de réhabilitation, de construction et de modernisation des

écoles dans toutes les provinces du pays. »

Toutefois, une telle entreprise ne saurait se réaliser sans le concours des PTF de la RDC. La mise en œuvre de la SSEF nécessite en effet un doublement des moyens financiers, qui devraient passer de 1,3 milliard de dollars en 2016 à 2,8 milliards en 2025. Le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et technique gère à lui seul 81 494 écoles, 753 447 enseignants et 19 216 407 élèves. Près de 130 000 salles de classe sont construites en matériaux provisoires (terre battue ou feuillage). Les besoins estimés sont la construction de 28 000 salles de classe, la réhabilitation de 23 000 salles, et le recrutement de 156 000 enseignants d'ici 2025.

La nouvelle citoyenneté

L'élection en 2006 de Joseph Kabila a marqué le grand retour de la RDC sur la scène internationale. L'atteinte en 2010 du point d'achèvement de l'initiative PPTE a entraîné une réduction de sa dette extérieure de près de 10 milliards de dollars. L'adoption d'un plan ambitieux de développement économique lui a permis d'afficher un taux de croissance moyen de 7 % par an entre 2006 et 2012. En 2014, la croissance du PIB par habitant a franchi le seuil de 9,1 %, soit l'un des taux les plus élevés au monde. Malgré quelques contraintes liées à la conjoncture internationale, le gouvernement a su pacifier la scène politique nationale et conduire la RDC

vers une transition démocratique apaisée.

Porté à la tête du pays le 25 janvier 2019, Félix Tshisekedi souhaite consolider les acquis de cette construction démocratique et fixer les bases de son émergence. L'éducation à la « nouvelle citoyenneté » figure ainsi dans la SSEF. Elle consiste à renforcer le système éducatif par « un apprentissage transformationnel pour changer les mentalités et incruste les valeurs civiques, morales, les vertus républicaines et démocratiques ». La Vision 2025 de Félix Tshisekedi est de construire « un système éducatif inclusif et de qualité contribuant efficacement au développement national, à la promotion de la paix et d'une citoyenneté démocratique active ».

Éducation

Santé

Vers la couverture universelle

En 2010, la RDC a franchi le cap de l'initiative PPTE, ce qui a accru sa crédibilité auprès des partenaires internationaux. Cette étape a permis de lancer la mise en œuvre de grands projets d'infrastructures de santé dans le cadre du Plan national de développement sanitaire (PNDS) 2016-2020, qui devrait être suivi par d'autres pour renforcer la protection sanitaire des habitants.



De manière générale, il s'agit pour le ministère de la Santé publique, conduit par le D^r André Eteni Longondo, de « contribuer à l'amélioration de l'état de santé de façon à permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge dans le cadre de la Couverture santé universelle (CSU) ». La deuxième Stratégie de renforcement du système de santé (SRSS-2) de 2010 a abouti à l'adoption du PNDS 2011-2015. Elle avait pour but de permettre au secteur sanitaire de contribuer efficacement à la réduction de la pauvreté. Toutefois, ce programme am-

bitieux a été entravé du fait du poids des dépenses de sécurité à l'est du pays.

La RDC est depuis lors placée en situation d'urgence humanitaire. Sur le plan structurel, on relève une très faible couverture sanitaire. Sur les 516 zones sanitaires du pays, 124 ne disposent pas d'hôpital général de référence. Seuls 1 006 centres de santé sur les 8 266 existants sont construits en matériaux durables. L'espérance de vie est de 51 ans pour les hommes et 54 ans pour les femmes. Plus de 6 millions d'enfants souffrent de malnutrition chronique, et il faut compter avec les pandémies et épidémies telles que le choléra, la rougeole, le

paludisme, le VIH-sida ou la fièvre à virus Ebola.

Face à ces défis, le PNDS 2016-2020, devant être conduit avec l'appui des PTF, a été dévoilé le 31 mars 2016. Trois orientations stratégiques ont été adoptées afin de garantir une meilleure disponibilité des services et soins dans le cadre de la CSU. Le nouveau programme de santé traduit la volonté du gouvernement de s'arrimer aux ODD des Nations unies.

Santé pour tous

Le ministre de la Santé a procédé le 20 janvier 2020 au lancement des travaux d'élaboration de la note conceptuelle pour pouvoir

bénéficier du financement du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme pour la période 2021-2023. Cette opération devrait permettre au gouvernement congolais de décrocher une enveloppe d'environ 640 millions de dollars auprès des bailleurs de fonds. « C'est une opportunité pour le pays de capter ce financement. Ainsi, il faut présenter un dossier consistant basé sur les vraies priorités du pays, tout en s'inscrivant dans la logique de couverture sanitaire universelle », a rajouté le secrétaire général à la Santé, le D^r Sylvain Yuma.

Le président de la République Félix Tshisekedi a fait de la santé l'une de ses priorités, dans un pays où près de 50 millions d'habitants n'ont pas accès aux services sanitaires de base : « Le gouvernement aura pour mission d'accroître de 10 % par an le taux de couverture des populations par un système d'assurance maladie abordable et efficace, jusqu'à l'atteinte de la couverture maladie universelle », déclarait-il lors de son discours d'investiture du 24 janvier 2019. Cet objectif passe notamment par la réhabilitation des hôpitaux de référence, la mise sur pied d'une mutuelle de santé, l'assurance maladie

et la réforme de la Caisse nationale de sécurité sociale.

Le projet de loi de finances 2020 a ainsi prévu une enveloppe de 3 664,7 milliards de francs congolais pour le secteur de la santé, ce qui représente 23,51 % du budget national. Cet argent servira à « la construction, la réhabilitation et l'équipement des infrastructures sanitaires, le renforcement de la recherche biomédicale et l'acquisition des médicaments génériques pour ravitailler les hôpitaux et les centres de santé », relevait le Premier ministre Sylvestre Ilunga Ilunkamba lors de son discours-programme du 18 novembre 2019.

Vaincre Ebola

Placé en urgence sanitaire de portée internationale, l'est de la RDC fait face depuis le 8 mai 2018 à une nouvelle flambée de la maladie à virus Ebola. La ville de Bikoro (province de l'Équateur) a connu onze nouveaux cas suspects de fièvre hémorragique. C'est la 9^e apparition du virus dans le pays depuis les premières observations de 1976 à Yambuku. L'épidémie est réapparue en 1977 puis 1995 dans la ville de Kikwit, dans la partie ouest du territoire. En 2007, le virus a gagné Mweka, dans le Kasai-Occidental. De nouveaux cas ont été constatés en 2008, 2009, 2012, 2014, et plus récemment en mai 2017. Le 19 novembre 2018, le bulletin épidémiologique de l'OMS annonçait l'apparition de nouveaux cas dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri. Au 14 janvier 2020, l'OMS a déclaré un total de 3 406 cas d'Ebola enregistrés en RDC — 3 288 cas confirmés et 118 cas probables —, parmi lesquels il y a eu 2 236 décès. Le ministère de la Santé a pris des mesures sur l'ensemble du territoire. Des experts techniques ont été déployés dans les foyers épidémiques, avec l'appui du bureau régional Afrique de l'OMS et de l'Institut national de recherche biomédicale (INRB). Des mesures de lutte contre les infections et la pollution des eaux, et pour un meilleur assainissement sont prises, comme le port d'équipements de protection individuelle



© SHUTTERSTOCK - ARLLOU ANDREI

© SHUTTERSTOCK - MYCTERIA

et une bonne gestion des déchets biomédicaux. Des points de désinfection et de lavage de mains sont placés à toutes les entrées et sorties des hôpitaux. Des campagnes de vaccinations sont administrées en direction des personnes exposées à la maladie. L'État bénéficie dans ces opérations du concours de PTF tels que l'OMS, l'Unicef, Médecins sans frontières, l'Institut Pasteur, la Croix-Rouge, et autres organisations internationales.

Moderniser les hôpitaux

La stratégie d'intervention du PNDS 2016-2020 repose ainsi sur un budget global de 9 197 milliards de francs congolais, destinés au développement et à la modernisation des infrastructures de santé, ainsi qu'au renforcement de la gouvernance et du pilotage du secteur. Le ministère de la Santé compte construire 10 nouveaux hôpitaux généraux de référence, 6 hôpitaux provinciaux, 3 centres hospitaliers universitaires (CHU), 1 centre de chirurgie pédiatrique d'excellence, 200 services d'imagerie médicale et 1 000 centres de santé type. Le renforcement des chaînes d'approvisionnement de ces unités se fera grâce à la construction de dépôts supplémentaires pour les vaccins et intrants spécifiques. Les moyens logistiques seront renforcés avec la dotation d'un bateau frigorifique, de 5 véhicules frigorifiques, 25 camions et



© SHUTTERSTOCK - ADAM JAN FRIEL

© SHUTTERSTOCK - ANACHAI PRUENGCHAP

des équipements VSAT dans l'ensemble des institutions hospitalières du pays. Le déficit en ressources du secteur, estimé entre 325 et 488 milliards de francs congolais, devrait être comblé par les PTF. Pour ce faire, le gouvernement congolais a demandé à l'ONU de l'aider dans sa recherche de financements additionnels nécessaires à la mise en place de la CSU. C'est dans ce cadre qu'a été mis sur pied le Projet de développement du système de santé (PDSS). Le 20 janvier 2015, le ministère de la Santé a signé une convention de financement de 220 millions de dollars avec l'IDA. Un accord de don de 90 millions de dollars a ensuite été obtenu auprès de la Banque mondiale au titre du PDSS. Prévu pour

durer jusqu'au 31 décembre 2021, ce dernier repose sur des financements axés sur les résultats. Il permettra à terme d'améliorer l'utilisation et la qualité des services de santé maternelle et infantile dans les provinces cibles.

Humaniser les services

« Dans un proche futur, on va arrêter avec les transferts de malades en Inde, en Afrique du Sud, qui nous bouffent beaucoup d'argent au niveau du gouvernement. Nous voulons que tout se passe ici », déclarait le D^r Eteni Longondo lors de sa visite du 11 septembre 2019 à l'hôpital du Cinquantenaire de Kinshasa. Les nombreux investissements consentis par l'État permettront aux

hôpitaux congolais de relever la qualité de leurs plateaux techniques et de s'arrimer aux normes internationales. Toutefois, une telle entreprise ne saurait se matérialiser sans une prise de conscience collective de la valeur de la vie. Le Premier ministre l'a martelé : « Nos hôpitaux et centre de santé, publics comme privés, ont tourné le dos aux valeurs humaines et ne sont devenus qu'adeptes des gains et profits. La dimension commerciale a pris le dessus sur la condition humaine. La personne humaine n'est plus sacrée, elle est traitée comme un animal... Pour mettre un terme à cette situation, j'annonce du haut de cette tribune que cette pratique inhumaine doit désormais appartenir au passé. »

Numérique

Un plan présidentiel novateur

Le secteur des nouvelles technologies a bien changé depuis la libéralisation du secteur des PTT en 1990. Il est un vecteur clé de la numérisation de la RDC, et de la modernisation de l'administration publique.



© SHUTTERSTOCK - DANIEL CHETRONI

Le chef de l'État, Félix Tshisekedi, a lancé une grande offensive visant à assurer le succès de la transition numérique en cours dans le pays. Le 3 septembre 2019, présentant son Plan national du numérique, il déclarait : « J'ai tenu à engager la nation tout entière dans la transition numérique. J'ouvre ici la voie de notre souveraineté numérique. Ma volonté est de voir la culture du numérique gagner toutes les couches de notre population et de nos administrations. » Lors de cet événement, il a effectué plusieurs annonces, parmi lesquelles la création d'une Agence de développement du numérique

(ADN) et d'un Conseil national du numérique (CNN). Ce dernier aura pour mission de réunir les membres du gouvernement afin de mettre en place des actions concertées autour du numérique, prioritairement pour corriger les dysfonctionnements d'organismes de régulation tels que l'ARPTC pour les télécommunications et le CSAC pour les médias.

Le président entend également instaurer dans les plus brefs délais un système de visa électronique pour l'entrée en RDC, ce qui s'inscrit dans la volonté globale de simplification administrative. Une grande campagne d'identi-

fication biométrique de tous les citoyens congolais va être lancée. Cela aura l'avantage de doter le pays d'un Registre national de la population (le dernier recensement a eu lieu en 1984). Dans les provinces, des cadres institutionnels de prise en charge du développement du numérique vont être créés. Ils seront « le prolongement de l'action de l'exécutif national dans le Congo profond ». Les résultats des différentes expériences engagées seront référencés dans un livre blanc sur le numérique, qui sera présenté au terme de la première année d'évaluation du Plan national du numérique « Horizon 2025 ».

Une stratégie nationale ambitieuse

Augustin Kibassa Maliba, qui a officiellement pris ses fonctions de ministre des Postes, Télécommunications, Nouvelles technologies de l'information et de la communication (PTNTIC) le 9 septembre 2019, a pour objectif d'œuvrer à la réalisation du Plan directeur des infrastructures numériques nationales, qu'il a présenté le 16 janvier 2020 lors d'une visite au siège de Benya Holding Company, société égyptienne d'investissement dans le secteur des infrastructures numériques. Ce Plan directeur est ambitieux, puisqu'il prévoit de déployer environ 48 000 kilomètres de fibre optique sur l'ensemble du territoire, d'installer des *data centers* sur des points stratégiques, et de créer les infrastructures du Réseau national de télécommunication par satellite (Renatelsat). Un protocole d'accord a été signé avec Benya Holding Company. Trouver des investisseurs dans le numérique est primordial pour la RDC, et c'est dans ce but qu'a été organisé le e_DRC 2020, les 19 et 20 février 2020, à l'hôtel Pullman de Kinshasa. Le pays bénéficie déjà du soutien de la Banque mondiale pour ses projets de construction d'infrastructures nationales de télécommunication (*backbones*) en fibre optique.

Services financiers

Le développement du numérique revêt une importance majeure en RDC. Comme dans les autres pays à population très faiblement bancarisée, les opérateurs de téléphonie mobile proposent des services financiers très utiles. Au Congo-Kinshasa, trois des quatre opérateurs (dont Orange Money, leader du marché des services financiers mobiles) proposent à leurs clients de réaliser leurs transferts de fonds par le biais d'une messagerie financière installée directement

sur leur téléphone portable. Ils peuvent conserver, envoyer ou recevoir de l'argent sur l'ensemble du territoire national en toute fiabilité, et ce à un très faible coût. Ce service, sécurisé, simple et rapide, intéresse au plus haut point le gouvernement, car au-delà des transferts de fonds, le système peut être utilisé pour le paiement des salaires, le règlement des fournisseurs par les entreprises privées, ou le paiement des factures chez les commerçants ou auprès des services publics (eau, électricité, impôts).



© SHUTTERSTOCK - F8 STUDIO

Téléphonie mobile Un marché en plein essor

La RDC est le second plus grand marché de télécommunications d'Afrique centrale et de l'Ouest, après le Nigéria. Le marché de la téléphonie mobile est dominé par quatre opérateurs privés, à savoir : Airtel, Vodacom, Orange et Africell. À la suite du rachat de l'opérateur Tigo par Orange en 2016, le marché s'est réorganisé autour de deux leaders, Orange et Vodacom, qui se partagent près de 65 % du parc. Le pays recensait 36,27 millions d'abonnés au réseau mobile au dernier trimestre 2018, selon les chiffres de l'ARPTC, ce qui représente un taux de pénétration de 41 %, l'un des plus faibles d'Afrique. Le marché ne cesse toutefois de croître, surtout depuis le déploiement de la 4G dans de nombreuses villes en 2018, ce qui facilite grandement l'accès à internet. Et l'arrivée de la 5G est imminente.

Entretien avec Eliane Munkeni Kiekie



Vice-présidente de la FEC PCA d'Orange RDC

Eliane Munkeni Kiekie est vice-présidente nationale de la Fédération des entreprises du Congo (FEC), en charge des femmes entrepreneurs et de la partie télécommunications, présidente du conseil d'administration du groupe Orange RDC, et vice-présidente régionale de la FemCom. Cette femme engagée et dynamique se bat pour « relever » la femme africaine.

Madame Munkeni Kiekie, pouvez-vous nous dire ce que représente aujourd'hui l'entrepreneuriat féminin dans le tissu économique congolais, et quel est son avenir ?

La réponse est simple : les femmes ont un rôle très important dans l'économie. Mais malheureusement il n'est pas mis en valeur, il n'est pas reconnu. Même si tout le monde en parle aujourd'hui, c'est comme un slogan, mais les personnes mêmes qui en parlent n'arrivent pas à le valoriser.

La femme en RDC, c'est elle qui nourrit sa famille, qui nourrit même les chefs d'État !

Si on questionne les membres du gouvernement, combien mangent des légumes chaque jour ? Tous. Et d'où viennent ces légumes ? Ils viennent des femmes. Des mamans maraîchères, qui travaillent dans les champs. Tous les aliments bio, ce sont les femmes qui les produisent. Les femmes nourrissent leur famille, aident leur mari à subvenir aux besoins du foyer, payent les minerval (*rétribution de l'enseignement, ndlr*) des enfants... Voilà quel est pour moi le rôle majeur des femmes, et pas seulement en RDC : je voyage beaucoup, et j'entends partout le même son de cloche.

L'avenir économique de tous les pays africains — car nous nous cherchons encore, l'Europe je ne sais pas, mais je parle au nom de l'Afrique — dépend de la promotion de la femme.

L'avenir repose sur les femmes...

Je ne dirais pas qu'il « repose », mais bien qu'il « dépend » des femmes. Si on dit « repose », on a l'impression que cela existe déjà. Lorsqu'on donnera aux femmes les outils nécessaires pour développer leurs affaires, elles auront confiance en elles et pourront organiser leur *business*. On



© DR

sait que le taux de femmes parmi les fraudeurs n'est que de 10 %. Donc l'avenir de l'économie d'un pays dépend de la femme. Son implication est incontournable.

La femme est partout présente aujourd'hui, dans tous les secteurs : l'alimentaire, l'industrie, les mines...

Exact ! En sillonnant Kinshasa, vous avez vu le robot (*robot roulage androïde régulant la circulation routière, ndlr*) ? C'est une femme, Thérèse Izay Kirongozi, qui l'a conçu. Elle m'a d'ailleurs dit récemment que la Côte d'Ivoire et le Sénégal ont aussi commandé

ce robot. Vous voyez, et pourtant on ne parle que des hommes, qui ont fait Polytechnique... et c'est une femme qui a inventé ce robot !

L'une des priorités de la FEC est de « relever » les femmes ; qu'entendez-vous par là ?

J'aime effectivement bien utiliser ce mot, « relever ». Parce que les femmes, pendant longtemps, étaient « à terre », ignorées, et n'avaient pas confiance en elles. Or l'économie ne peut pas marcher sans elles. C'est pourquoi la FEC, le patronat a décidé de les « relever ». Il y a six ans, elle s'est posé la question de savoir quelle était la

situation de la femme, de faire un état des lieux. J'ai dit au président que pour répondre à cela, je devais d'abord sillonner le pays, aller dans ses onze provinces ; ce que j'ai fait. Cela a pris six mois. Et nous nous sommes rendu compte que la femme était « à terre ». Nous avons fait des diagnostics et décidé de la « relever ». De la mettre debout.

Comment les aidez-vous à s'intégrer dans le monde entrepreneurial ?

Comme je vous l'ai dit, on a commencé par faire un diagnostic. On a constaté les mêmes problèmes dans les onze provinces, même si chacune a ses spécificités. Nous avons ensuite fait notre rapport au conseil d'administration, et avons élaboré et présenté un Programme national de l'entrepreneuriat féminin. L'étape suivante était de trouver des financements pour le mettre en œuvre. Nous avons cherché, et il se trouve que le Centre du commerce international, basé à Genève, avait conçu un programme, « Accès ! », dédié à la formation des femmes entrepreneurs africaines. Plusieurs pays étaient concernés, dont la RDC. Une réunion s'est tenue à Libreville pour nous expliquer le programme, et former des « formateurs pays » ; j'ai été recrutée, ainsi que trois hommes, pour la RDC. Le programme « Accès ! » est donc notre outil. Mais comment le répercuter dans les onze provinces du pays ? Ça, c'était notre challenge.

FEC



© SHUTTERSTOCK - ANDREY_POPOV

Comment vous y êtes-vous prise pour le relever ?

Comme je suis expert-comptable de métier, j'étais dans mon élément. J'ai donc monté un projet pour former dans chaque province douze formatrices. Lors de notre première tournée pour établir un diagnostic, nous avons été financés par les membres de la FEC, donc par nous-mêmes, les femmes, qui avons mis la main à la poche, avec comme bailleur principal le président lui-même, Albert Yuma Mulimbi, qui nous a beaucoup soutenues. Pour cette seconde fois, on s'est dit que si la femme voulait être autonome, il fallait qu'elle apprenne à chercher l'argent elle-même. Et donc on a commencé à contacter les bailleurs de fonds. Finalement, on a obtenu du Fonds de promotion de l'industrie (FPI) 160 000

dollars pour commencer la formation de 140 formatrices — douze dans chaque province, sauf Kinshasa qui en avait plus. Mais évidemment, ce n'était pas assez pour couvrir tous les besoins.

Et voilà que la BAD demande aux associations de femmes entrepreneurs de présenter des projets visant l'autonomisation de la femme. Nous avons déposé notre dossier. La BAD nous a suivis et nous a donné près de 450 000 dollars pour que nous finissions de former les formatrices et commençons à former les femmes entrepreneurs. Nous avons établi des rotations de dix jours dans les provinces : cinq pour former les formatrices, et cinq pour les mettre en situation face à vingt-six femmes à former.

Nous partons de modules en français pour les dispenser en

langues nationales — nous en avons cinq au Congo — ou vernaculaires s'il le faut. Dans certaines provinces, il faut parler la langue vernaculaire, donc il faut que la formatrice choisie soit issue de cette province. Certaines femmes ne savent ni lire ni écrire, donc on utilise aussi l'andragogie par les images, et les femmes comprennent car elles sont intelligentes : elles savent mener leur commerce, compter leur argent, mais les écrits représentent un obstacle.

Puis la BAD nous a demandé d'entrer dans une nouvelle phase en montant de mini-projets pour les personnes formées. On a choisi une centaine de femmes dont on sentait qu'elles avaient des aptitudes à l'entrepreneuriat et nous avons recherché des financements pour elles. Le président Yuma a mis sur la table 40 000 dollars pour en financer onze, et la BAD doit financer les autres. Nous passons donc maintenant en phase de coaching. Entre-temps, on avait sollicité l'université de Laval, spécialisée en entrepreneuriat, pour qu'elle nous donne une formation en ligne sur le coaching. Nous avons maintenant un groupe de vingt coaches. Nous avons créé un incubateur : Pull Up Business Women. Les femmes sont formées, leurs projets montés, financés... Et nous avons formé un groupe de douze femmes à la comptabilité, la fiscalité, le droit, l'analyse des bilans, pour qu'elles puissent faire un premier suivi sur le terrain.

Il y a des réunions de présidentes des associations de femmes entrepreneurs...

Oui, la Fédération des associations nationales des femmes entrepreneurs du Comesa (FemCom), dont le rôle est de faciliter le commerce transfrontalier, a choisi dans chaque pays une association pilote, qui a la charge de réunir les autres associations pour débattre des difficultés et de la façon de les résoudre pour avancer. En RDC, c'est nous qui avons été sélectionnés pour cette mission, au regard de ce que nous avons fait au niveau national — nous avons notamment des représentantes dans tout le pays, à des « points focaux ». Je suis vice-présidente régionale de la FemCom.

Il n'est pas facile de réunir les associations de femmes parce que tout le monde veut commander, veut avoir de l'argent...

Combien y a-t-il d'associations ?

Il y a plusieurs catégories. On est en train de recenser les associations de femmes rurales. On peut déjà dire que dans chaque province, il y en a plus de quinze. En ce qui concerne les associations de femmes plus éduquées, on en a pour le moment recensé dix. On les invite à nos réunions ; y viennent celles qui veulent vraiment relever les femmes, les autres sont présidentes uniquement pour leur intérêt personnel.

Que souhaitez-vous leur dire ?

Le message est simple. La RDC est un pays immense. Une association telle que

la nôtre peut être présente, mais ne peut pas répondre aux besoins de tous. Il faut que chaque présidente d'association soit, comme on dit en langage africain, la « maman » de ses membres, et s'efforce de les aider en priorité. Chaque association a ses particularités, et si nous nous mettons ensemble nous pouvons agréger toutes ces spécificités. Il faut arrêter de se battre et se serrer les coudes pour avancer.

Quels messages voulez-vous délivrer auprès de la communauté d'affaires américaine, qui veut comprendre le rôle de la femme africaine ?

Que la femme est importante. Nous avons été trois à être reçues il y a cinq ans au département d'État par le responsable

des affaires Afrique. Nous avons demandé que ceux qui veulent investir en Afrique ne passent plus par les ONG. Car lorsqu'ils donnent des fonds à ces organisations, ils encouragent la paresse, le « aidez-moi, donnez-moi, faites-moi cadeau ». Nous ne voulons plus de ça. Ça ne relève pas la femme, ça l'abaisse. Et nous leur demandons que s'ils donnent de l'argent à des associations, des fédérations, de mener des enquêtes sur elles, et de traiter face à face avec leurs membres demandeurs. Je souhaite aussi qu'ils ne viennent pas nous imposer leur façon de faire. Nous voulons du *wim-wim* : ils ont l'argent, la technologie, et les femmes ont leur terre, leur personne. Donc qu'ils s'associent en partenariats.



© SHUTTERSTOCK - LIMPENCER

Entretien avec

Marc Frère

Directeur général pays Pullman Hotels

Marc Frère est depuis 2015 directeur général pays du groupe Accor en RDC. Une position qui lui permet de maîtriser parfaitement les enjeux du secteur hôtelier congolais. Et de constater les frémissements d'une émergence du secteur touristique...



Monsieur Frère, quel est aujourd'hui le positionnement du groupe Accor en RDC ? Et que pensez-vous du secteur hôtelier congolais ?

Notre stratégie est de renforcer notre assise dans les marchés où nous sommes déjà leaders tout en accroissant notre présence sur les

marchés émergents, tels que l'Afrique subsaharienne.

En ce qui concerne la RDC, nous avons prévu d'ici 2021 l'ouverture de trois nouveaux hôtels en plus des deux que nous avons déjà, à Kinshasa et Lubumbashi, soit 754 chambres. D'ici 2025 nous devrions doubler cette capacité

avec plus de 1 500 chambres, dans des hôtels allant de l'économique au luxe.

Le marché de la RDC est porteur même si nous estimons qu'il n'a pas encore atteint sa maturité. Plusieurs facteurs, connus de tous, contribuent malheureusement à ce fait. La stabilité politique, économique et sociale jouera un rôle essentiel dans le futur du pays.

Comment accompagnez-vous le développement de la RDC ? Quels sont les points forts de votre offre hôtelière dans le pays ?

En alliant son expérience globale et ses connaissances locales, Accor crée des marques et des hôtels offrant la meilleure expérience à ses clients, les meilleures performances pour ses partenaires et la meilleure rentabilité pour ses investisseurs.

Grâce à un large portefeuille de marques d'envergure mondiale, nous avons la possibilité de proposer des hôtels en phase avec les besoins du marché.

De plus, respecter les communautés qui nous accueillent, être attentif aux populations les plus fragiles, protéger les écosystèmes locaux nous tient particulièrement à cœur. Partout où nos hôtels sont implantés, nous nous impliquons dans le développement socioéconomique durable des territoires, comme dans le soutien aux communautés.

Tous nos hôtels sont engagés dans une initiative citoyenne et solidaire, grâce aux emplois que nous créons, aux achats que nous effectuons et aux impôts que nous versons. Enfin, nos hôtels déploient également un programme de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants.

Quel message souhaitez-vous délivrer dans le cadre de cette opération de communication menée avec la Chambre de commerce américaine ?

Grâce à mon expérience ici depuis cinq ans, je connais bien la RDC. Longtemps, l'instabilité politique, la crise économique et la corruption ont effrayé les investisseurs étrangers. Depuis quelques mois, je constate une nette évolution du climat des affaires, grâce aux nombreuses mesures d'aide aux investisseurs pour surmonter rapidement les défis auxquels ils pourraient être confrontés.



© DR



© DR



© ICE PORTAL

Pullman

Tourisme de nature

Une nature paradisiaque

C'est un territoire polymorphe qui s'offre aux visiteurs : couvert par la luxuriance de la forêt tropicale ou par les immenses étendues de savane boisée ou herbeuse ; baigné par les fleuves, les rivières et les lacs ; ouvert sur l'océan ; s'élevant vers les cimes de hautes montagnes, parfois volcaniques... Une variété de panoramas et d'écosystèmes qui sont autant d'atouts touristiques pour le Congo-Kinshasa.

Quelle sorte de tourisme peut-on faire au Congo-Kinshasa ? Le choix est vaste : tourisme balnéaire sur la côte atlantique, ou lacustre au lac Munkamba au cœur du pays, montagnard à l'extrémité orientale dans la région du Grand Rift ou cynégétique dans les domaines dédiés, d'évasion le long des fleuves qui sillonnent le territoire ou dans les parcs qui le parsèment. Envie de vues imprenables sur des paysages paradisiaques ? Partez pour un voyage inoubliable...

Parcs et réserves naturels

Un tel potentiel méritait d'être exploité au mieux, notamment en développant le tourisme d'aventure : trekking, alpinisme, activités nautiques sont des exemples de sports que l'on peut pratiquer en RDC. Mais c'est surtout le tourisme de vision (safaris-photos) qui remporte les suffrages. La diversité des biotopes entraîne la diversité des règnes végétal et animal, et l'on trouve ici des espèces qui attirent la curiosité des visiteurs. Pour protéger ce capital, neuf parcs nationaux (dont quatre classés parmi les sites en péril

du Patrimoine mondial par l'Unesco) et 63 réserves et domaines naturels ont été créés, et de nouvelles aires protégées devraient voir le jour dans les années à venir. Le but est de garantir la survie des espèces endémiques — bonobos (ou chimpanzés nains), okapis, paons du Congo — ou rares — gorilles des montagnes, gorilles des plaines —, et de préserver leur habitat à de nombreuses espèces d'oiseaux, de batraciens, de reptiles...

Les parcs terrestres sont majoritairement situés le long de la frontière est du pays, s'échelonnant du nord au sud. Le parc de Garamba développe

une offre touristique complète, avec lodge, organisation de safaris, survol en avion... C'est ici qu'ont été vus les derniers rhinocéros blancs, une espèce que l'on pense aujourd'hui disparue. Le parc des Virunga a été le premier parc naturel d'Afrique, créé en 1925. Il est inscrit sur la liste des sites Ramsar — la Convention relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau — et réunit la plus grande variété d'habitats naturels du monde. Le parc de la Maïko abrite des paons congolais, qui ne vivent que dans les forêts pri-

maires du pays. Le parc de Kahuzi-Biega est célèbre pour sa forêt de bambous, ses gorilles des plaines, ses sources thermales et ses villages de Pygmées. Viennent ensuite, au sud, les parcs de l'Upemba, zone de nidification d'oiseaux rares, et de Kundelungu, avec les chutes les plus hautes d'Afrique ; et au centre, les parcs de la Salonga, où l'UE réalise un grand projet de conservation des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale, et de la Lomami, où une nouvelle espèce de primates, les lesulas, a été découverte en 2007. Enfin, ne pas oublier le parc national des Mangroves, réserve

marine située à l'extrême ouest du pays, à l'embouchure du fleuve Congo, et dont 20 % empiète sur l'océan. C'est un lieu unique pour se perdre dans les forêts de mangroves à palétuviers, adaptés à la présence mêlée d'eau douce et d'eau salée, et admirer les faunes aquatique et aviaire : lamantins, tortues marines, hérons, cigognes, canards siffleurs... sans compter nombre de mammifères (buffles, singes, potamochères). La faune ichtyologique, observable également dans les fleuves et les Grands Lacs de l'Est, regroupe un millier d'espèces différentes réparties en une quarantaine de familles.



© SHUTTERSTOCK - FABIAN PLOCK

© AFP - JUNIOR D. KANNAH

Tourisme

Tourisme culturel

Un melting-pot civilisationnel

L'attrait de la RDC ne se limite pas à ses richesses naturelles ; il en est d'autres, culturelles et civilisationnelles, qui méritent amplement que les visiteurs s'y intéressent, ne serait-ce que pour prendre le pouls de ce continent foisonnant reproduit à l'échelle d'un pays, que se partage une population issue de plus de 400 ethnies.

Les arts, traditions et cultures du Congo-Kinshasa allient les influences ethniques africaines, très préservées dans les zones rurales, et les influences européennes, plus prégnantes dans les zones urbaines.

Arts et traditions

Toute civilisation se dévoile d'abord par son artisanat, prémices de ses arts. Pour en découvrir la richesse et la diversité, le mieux est de se rendre sur les marchés des grandes villes. Le marché des Valeurs de Kinshasa, dans le quartier Royal, le marché d'Œuvres d'art de Lubumbashi, à Kalukuluku, ou d'autres encore sont incontournables pour tout visiteur désireux de s'imprégner des traditions congolaises.

Au choix, vous pourrez jeter votre dévolu sur des masques ou fétiches traditionnels, pagnes, bijoux, objets de décoration, instruments de musique... Les matériaux utilisés sont issus de la nature (bois, minerais, coques ou fruits séchés, os d'animaux), mais aussi du recyclage d'objets usagers (boîtes de conserves, cannettes, pneus...), et témoignent de l'ingéniosité et de la créativité des Congolais. Cette créativité se retrouve dans la cuisine, où tout l'art consiste à accommoder les produits du terroir ou d'importation selon les recettes ancillaires, tout en s'ouvrant aux influences des pays limitrophes ou de ceux, plus lointains, dont l'histoire s'est inscrite sur le continent. On retrouve ainsi des touches de

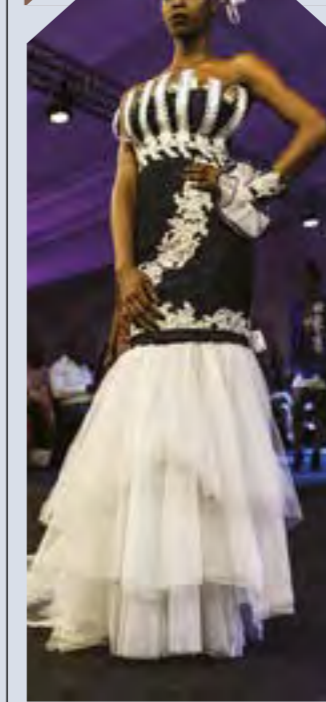
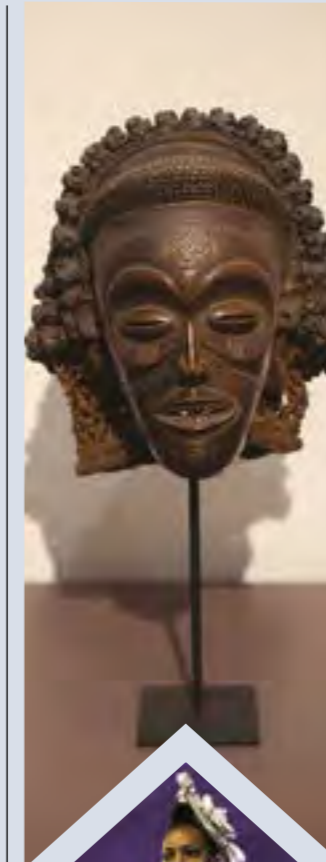
cuisines arabe, belge, française, portugaise... Il existe presque autant de recettes que de cuisinières, chacune donnant libre cours à son inspiration. La variété des denrées est grande entre viandes, poissons et légumes. Les spécialités sont le *fufu* (préparé à base d'un féculent), le *makemba* (banane plantain), la *chikwangue* (boule de manioc). Les plats sont servis avec plusieurs accompagnements (riz, manioc, igname, *taro*) et sauces (à base de tomates, noix de palme ou arachides). Sans oublier... les insectes frits ! Pour déguster à petit prix cette cuisine inventive, il suffit de se rendre dans les *malewas*, ces « cantines » que l'on trouve au coin des rues. Enfin, ne pas hésiter à goûter le premier rhum congolais

créé en 2010, le rhum de Kwilu, nature ou en cocktail. Autre curiosité congolaise, la « sapologie ». Ce mot, dérivé de la Société des Ambianceurs et des personnes élégantes (SAPE), représente plus qu'une mode vestimentaire : c'est un mouvement culturel qui a pris racine dans les deux Congo durant les années 1970. Il consiste à s'approprier les codes des pays colonisateurs pour les réinventer à la manière africaine. Les « sapeurs », qui considèrent leur pratique comme un art, se fournissent en tenues de grands couturiers et les personnalisent en y apportant couleurs et originalité.

Culture

Pour vous imprégner de la culture congolaise, il vous faut écouter les musiques traditionnelles, ethniques, auxquelles se sont mêlés au fil du temps des rythmes venus d'ailleurs, d'Europe, des Caraïbes, donnant par exemple la rumba congolaise, ou dans les zones urbaines le *soukous*, la musique tradi-moderne et l'afro-rap. Il faut aussi se plonger dans les arts graphiques, omniprésents, tant sur les façades des maisons que sur les corps tatoués. Partout, la dimension sacrée de l'art se fond dans le quotidien.

Pour mieux en comprendre les racines, il convient de visiter les musées nationaux. Il en existe dans les principales villes du pays (Kinshasa, Lubumbashi, Kananga, Butembo, Mbandaka, Boma, Kikwit, Limete), et l'Institut



© AFP - SAMIR TOUNSI

© AFP - JOHN WESSELS

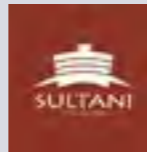
des musées nationaux du Congo (IMC) prévoit la création de 14 musées de proximité en province et d'un musée panafricain à Kinshasa.

Le Musée national de la République démocratique du Congo (MNRDC) de Kinshasa a ouvert ses portes en juin 2019. Consacré à la culture des groupes ethniques et aux époques historiques du pays, il offre sur 6 000 mètres carrés une capacité d'accueil de 12 000 objets. Les œuvres (statuettes funéraires, masques de rites d'initiations, sculptures, objets usuels tribaux, vestiges archéologiques et historiques, enregistrements ethnographiques...) sont ordonnées par grands thèmes (défis de l'existence, cycle de la vie, expression culturelle). « Ces objets représentent le génie créateur du peuple congolais », résume le directeur général de l'Institut des musées nationaux (INM), Paul Bakua-Lufu Badibanga. À terme, quand les dispositions seront prises pour les recevoir, les autorités congolaises pourraient demander à la Belgique, l'ancienne puissance coloniale, la restitution des biens culturels qui ont été soustraits du territoire.

Si le tourisme en RDC a été étouffé par les guerres civiles, la diversité de cet immense territoire et la richesse des cultures qui s'y côtoient permettent d'envisager sous un jour optimiste l'avenir de ce secteur. Le maintien de la stabilité politique et le retour à la paix entraîneront *de facto* la venue de voyageurs avides de découvrir ce pays-continent.

Entretien avec Nicole Sulu

Administrateur associé du Sultani Hôtel et fondatrice de Sultani Makutano



© DR

Nicole Sulu est une femme d'affaires reconnue. Cette diplômée en orthophonie a pris le relais de son père à la tête du Centre hospitalier et de radiothérapie Nganda, à Kinshasa, avant de se tourner vers l'hôtellerie. Un parcours hors norme.

Madame Sulu, vous êtes une femme d'affaires reconnue en RDC. En tant qu'entrepreneuse, que pensez-vous du développement économique de votre pays ?

Qu'on en parle beaucoup et qu'on n'agit pas assez ! Il y a tant à faire dans ce pays,

tant de secteurs à investir, à construire, qu'il va falloir à un moment cesser de dissenter sur cette question. Laissons ce rôle aux politiques et, s'ils ne font pas leur travail, montrons leur la porte de sortie ! La RDC a prouvé lors des dernières élections qu'elle est un pays capable d'alternance politique pacifique, et je suis certaine qu'elle continuera dans cette voie. Dit autrement, je suis persuadée que la fenêtre de tir est historique pour le pays. Que c'est un des derniers eldorados de la planète tant les possibles sont là ! Mais une chose est claire, cela implique de se remonter les manches...

En septembre 2020 vous organisez la 6^e édition du Makutano, réunissant personnalités économiques et politiques pour sensibiliser sur les opportunités d'investissement en RDC et créer des liens interafricains. Comment est née cette idée, et quelles sont vos ambitions ?

En effet, le Makutano est avant tout un *business network* qui a pour ambition de favoriser la réappropriation de l'économie nationale par les Congolais. C'est le premier réseau d'affaires créé par et pour les Africains, et la venue lors de la dernière édition de plusieurs présidents et personnalités de premier plan issues de tout le continent l'a



© DR

démonstré. De fil en aiguille, le réseau Makutano est également devenu la plateforme *business* de référence pour les investisseurs étrangers, qui y rencontrent un vivier d'acteurs économiques rarement réunis dans un même espace. Pour ce qui est de l'idée de départ, elle est partie du constat que peu d'entrepreneurs congolais avaient identifié l'offre *business* de leurs homologues et que la plupart peinaient à se faire mutuellement confiance. En permettant à ces CEOs de se rencontrer pendant ces journées conviviales d'affaires, et en créant des outils pour distiller les confiances, nous espérons voir naître des synergies, des

projets communs de *business*. Et, c'est vrai, le succès de l'expérience de départ a dépassé nos espoirs. Nous accueillons aujourd'hui plus de 800 CEOs, 200 décideurs publics ou experts nationaux et internationaux de premier plan, et le capital confiance du réseau a dépassé les frontières nationales et continentales. J'irai même jusqu'à parler de « Label confiance Makutano » !

En tant que femme, êtes-vous confrontée à des difficultés particulières dans le développement de vos affaires ?

Me concernant, j'ai envie de vous répondre : pas plus qu'ailleurs dans le monde ! Je suis à la tête de ce réseau depuis cinq

ans, je m'y sens très respectée, et ne me souviens pas avoir été offensée d'une façon ou d'une autre en tant que femme. Cependant, en plagiant la fable de La Fontaine, j'oserais dire qu'il y a la femme entrepreneuse congolaise des villes et la femme entrepreneuse congolaise des champs. Et sur ce point, par contre, je ne pense pas que ce soit comme partout ailleurs dans le monde ! C'est cet immense *gap* entre ville et campagne qu'il nous faut impérativement réduire. Cela concerne l'économie en général et l'autonomisation de la femme en particulier. Car voir le pays se développer de façon durable et inclusive n'advientra pas sans les femmes !

Sultani Hôtel

Formalités et dispositions pour le voyage

Ambassade des États-Unis en RDC

310 Avenue des Aviateurs,
Kinshasa, Congo-Kinshasa
Tél. +243 815 560 151
www.cd.usembassy.gov/fr/

© SHUTTERSTOCK - IRYNA RASIKO

Formalités

Passeport : Un passeport valide au moins six mois à compter de la fin du séjour est nécessaire.

Visa : Il faut demander un visa de tourisme pour des séjours touristiques de moins de 6 mois (la durée du visa peut être de 1, 2, 3 ou 6 mois), ou pour des séjours professionnels n'excédant pas une semaine si l'on présente en même temps une lettre de mission. Au-delà de 6 mois, il faut demander un titre de séjour auprès de la Direction générale de migration ou du ministère des Affaires étrangères de RDC.

(NB : Les délais de traitement pouvant être longs, il est re-

commandé de s'y prendre suffisamment à l'avance.)

Vaccinations : Vous devez être muni de votre carnet de vaccination pour entrer sur le territoire. Il sera contrôlé par les services sanitaires à l'arrivée de votre vol.

- **Obligatoire** : Vaccin anti-amarile (contre la fièvre jaune). Les voyageurs non vaccinés sont immédiatement refoulés du territoire.

- **Facultatifs** : La mise à jour des vaccinations diphtérie-tétanos-poliomyélite (DTP) et antituberculeuse est recommandée, ainsi que la vaccination rougeole-oreillons-rubéole (ROR) pour les enfants.

- **Éventuels** : Selon les conditions et lieux de séjour, peuvent être préconisées les vaccinations contre la fièvre typhoïde, les hépatites virales A et B, la rage, les méningites bactériennes A, C, W135 et Y. Demandez conseil à votre médecin ou à un centre de vaccinations internationales.

(NB : Pour faire face aux frais d'hospitalisation et aux dé-

penses de santé, il est impératif de disposer d'un contrat d'assistance ou d'une assurance permettant de couvrir tous les frais médicaux [chirurgie, hospitalisation, etc.] et de rapatriement sanitaire.)

Banques et devises

La monnaie nationale est le franc congolais (CDF). On trouve des billets de 50, 100, 200, 500, 1 000, 5 000, 10 000, 20 000 CDF. Le dollar américain est également couramment utilisé dans les hôtels, restaurants et supermarchés (attention : les dollars sales ou abîmés peuvent ne pas être acceptés).

Les paiements par carte bancaire ne sont possibles que dans les grands hôtels et quelques restaurants de Kinshasa. Les distributeurs de billets sont assez rares.

On peut changer de l'argent dans les aéroports, les banques et les hôtels, ou auprès de cambistes que l'on trouve un peu partout dans les villes.

1 USD = 1 685 CDF

1 EUR = 1 844 CDF

Y aller

Les compagnies aériennes desservant la destination RDC sont Air France, Turkish Airlines, Brussels Airlines, Royal Air Maroc, Ethiopian Airlines, Kenya Airways, Camair-Co, TAAG Angola Airlines.

On peut aussi joindre la RDC via Brazzaville (République du Congo), à l'ouest, ou Kigali (Rwanda), à l'est.

Se déplacer

Transport aérien : Il y a environ 270 aéroports et aérodromes dans le pays. La plupart des vols domestiques sont effectués par des compagnies interdites par l'UE. Air France assure plusieurs vols hebdomadaires entre Kinshasa et Ndjili.

Transport routier : Peu de routes sont asphaltées, ce qui ralentit les temps de trajet, notamment durant la saison humide. Les permis de conduire français ou internationaux ne sont pas valables ; les ressortissants étrangers doivent obtenir un permis de conduire en RDC.

Transport fluvial : Des navettes assurent quotidiennement la liaison entre Kinshasa et Brazzaville sur le fleuve Congo.

Transport lacustre : Sur le lac Kivu, des bateaux relient chaque jour Goma à Bukavu. La compagnie Ihusi Express présente les embarcations les plus sûres.

Se loger

L'offre hôtelière est abondante dans le pays, et surtout dans la capitale. Comme c'est

un secteur en constante évolution il est difficile de répertorier les établissements, mais on peut généralement aisément trouver à se loger. Attention cependant, à certaines périodes les adresses réputées peuvent afficher complet, il est donc plus prudent de réserver dans certains établissements haut de gamme.

Climat

On peut voyager toute l'année en RDC : les températures varient, selon les régions, entre 15 et 30° durant la saison sèche et entre 25 et 35° durant la saison des pluies. Le soleil est plus présent en saison humide mais les déplacements plus compliqués du fait de l'état des routes non asphaltées.

Décalage horaire

Il y a 6 heures de décalage horaire entre Kinshasa et Washington (6 heures de plus en RDC). Il n'y a pas de décalage horaire entre la France et la RDC d'octobre à mars, et 1 heure de décalage de mars à octobre.

Réseaux téléphoniques

Il n'existe pas de réseau téléphonique filaire. Les opérateurs de téléphonie mobile sont Bharti Airtel, Africell, Vodacom et Orange. Les réseaux sont interconnectés. L'indicatif de la RDC est +243.

Risques

Risques politiques : Après la crise politique qui a éclaté en 2016, la situation tend à s'apaiser depuis l'accession à la

présidence en janvier 2019 de Félix Tshisekedi. Toutefois, les tensions entre formations politiques sont toujours palpables.

Risques criminels : La présence de nombreux groupes armés dans l'est du pays, en particulier dans les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et de l'Ituri, fait de ces régions des destinations déconseillées. À Kinshasa, le niveau d'insécurité est relativement élevé, et ce niveau augmente en province, notamment dans les villes de Goma, Bukavu, Kisangani et Lubumbashi.

Risques sanitaires : Les principaux risques sanitaires viennent des piqûres de moustiques, responsables de la fièvre jaune, du paludisme, du chikungunya et de la dengue.

Il faut se faire vacciner contre la fièvre jaune. Le traitement contre le paludisme, première cause de mortalité par maladie en RDC, est à prendre avant, pendant et après votre séjour (prenez conseil auprès de votre médecin traitant ou d'un centre hospitalier spécialisé dans la médecine des voyages). Le traitement contre le chikungunya est symptomatique et non préventif.

Le virus Ebola est présent depuis août 2018 dans les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et de l'Ituri. Il faut se tenir régulièrement informé de l'évolution de l'épidémie, respecter les règles d'hygiène et éviter les lieux et événements à forte densité de population.

Source :

www.diplomatie.gouv.fr

Sigles

AFD	Agence française de développement	Nepad	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (New Partnership for Africa's Development)
AGOA	Loi sur la croissance et les opportunités de développement en Afrique (African Growth and Opportunity Act)	NTIC	Nouvelles technologies de l'information et de la communication
AmCham	Chambre de commerce américaine (American Chamber of Commerce)	ODD	Objectifs de développement durable
Anapi	Agence nationale pour la promotion des investissements	OIF	Organisation internationale de la francophonie
ARPTC	Autorité de régulation de la poste et des télécommunications	OMS	Organisation mondiale de la santé
BAD	Banque africaine de développement	ONU	Organisation des Nations unies
BCC	Banque centrale du Congo	OPEC	Organisation des pays exportateurs de pétrole
BIAC	Banque internationale pour l'Afrique au Congo	PIB	Produit intérieur brut
BTP	Bâtiments et travaux publics	PME	Petites et moyennes entreprises
CEEAC	Communauté économique des États de l'Afrique centrale	PMI	Petites et moyennes industries
Comesa	Marché commun de l'Afrique orientale et australe (Common Market for Eastern and Southern Africa)	PNDS	Plan national de développement sanitaire
Copemeco	Confédération des petites et moyennes entreprises congolaises	PNIA	Plan national d'investissement agricole
CSU	Couverture sanitaire universelle	PNSD	Plan national stratégique de développement
EVP	Équivalent vingt pieds	PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (Food and Agriculture Organization of the United Nations)	PPP	Partenariat public-privé
FEC	Fédération des entreprises du Congo	PPTE	Pays pauvres très endettés
FMI	Fonds monétaire international	PTF	Partenaires techniques et financiers
FPI	Fonds de promotion de l'industrie	RDC	République démocratique du Congo
Gécamines	Générale des carrières et des mines	RN	Route nationale
IDE	Investissements directs étrangers	SADC	Communauté de développement d'Afrique australe (Southern African Development Community)
IDH	Indice de développement humain	SARL	Société à responsabilité limitée
INRB	Institut national de recherche biomédicale	SNEL	Société nationale d'électricité
		TIC	Technologies de l'information et de la communication
		TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
		UA	Union africaine
		UE	Union européenne
		ZAS	Zone agricole spéciale
		ZES	Zone économique spéciale



CASE IH
AGRICULTURE

**TERRES ARABLES.
TRACTEURS DURABLES.**

TRACTEURS · EQUIPEMENTS DE SOLS · MATERIELS DE RECOLTE
ADVANCED FARMING SYSTEMS



PERFORMANCES MAXIMALES

Congo Motors c'est aussi Case IH Agriculture, dont le savoir-faire remonte à 175 ans.

Pour réussir, vous avez besoin d'équipement fiable, puissant, simple d'utilisation et performant dans les conditions les plus difficiles. Vous avez besoin de maîtriser votre consommation de carburant et vos coûts d'exploitation. Vous avez besoin de travailler rapidement et efficacement.

Grâce à leurs technologies innovantes, les tracteurs Case IH répondent à toutes vos exigences.

Kinshasa

169 Boulevard du 30 juin
Kinshasa - Gombe
084.845.51.42

4479, Avenue Militant
Kinshasa - Ndolo
089.011.31.57

Lubumbashi

741, Route Likasi
Commune de Lubumbashi
085.57753.00

www.congomotors.com
equipments@congo-motors.com
info@congo-motors.com

Published by - Édité par



Prestige Communication

140 boulevard Haussmann
75008 Paris - France
Tél. : +33 (0)1 58 36 43 43
Fax : +33 (0)1 58 36 43 44
www.prestigecommunication.fr

Publisher

Éditeur

Laurent Taieb
LTaieb@prestigecommunication.fr

Communication Director

Directrice de la communication
Alexandra Taieb

Deputy Managing Editor

Chef d'édition

Ivelisse Taieb

Development Directors

Directeurs du développement

Laurent Bou Anich

Josue Beya

Writers

Rédacteurs

Clément Airault, Marie Forest,

Pius Moulolo, Adamou Petouonchi

Proofreading

Relecture

Isabelle Thomas Rouchy

English translation

Traduction adaptation anglaise

LC Traduction

Stade Louis II – Entrée E

13 avenue des Castelans

MC 98000 Monaco

Tél. : +377 93 25 17 96

www.lctraduction.com

Layout

Rédaction graphique/maquette

Lumi Poullaouec

Alicia Da Silva

Photo credits

Crédits photos

AFP - Ice Portal - Shutterstock

Printed in France

Imprimé en France

Gibert Clarey Imprimeurs

55 rue Charles-Coulomb

37170 Chambray-lès-Tours

Issue number

N° d'édition - ISBN

979-10-97553-04-3

Legal deposit

Dépôt légal

Mars 2020

Groupe BGFIBank

NOS FILIALES

Une expertise disponible sur le continent et en Europe.



Depuis bientôt 50 ANS, le Groupe BGFIBank accompagne ses clients particuliers haut de gamme, grandes entreprises et PME/PMI, en construisant une relation durable de proximité.

Son expertise est reconnue sur l'ensemble de ses activités bancaires par la certification :

- ISO 9001 version 2015, à BGFIBank Côte d'Ivoire, BGFIBank Cameroun, BGFIBank Bénin et à BGFIBank Gabon
- ISO 14 001 version 2015 et ISO 45 001 version 2017 à BGFIBank Gabon sur la totalité des activités de la banque ;
- ISO 9001 version 2015 en République du Congo.

Cette reconnaissance marque la volonté du Groupe d'offrir une qualité de service optimale.

Présent dans 11 pays en Afrique et en Europe, le Groupe BGFIBank poursuit son développement de façon maîtrisée avec pour objectif d'être le partenaire de référence pour ses clients particuliers, entreprises et institutionnels en offrant une gamme de produits et services élargie autour de quatre métiers principaux : La Banque Commerciale, la Banque d'Investissement, les Services Financiers Spécialisés et l'Assurance.

Bénin - Cameroun - Congo - Côte d'Ivoire - France - Gabon - Guinée Equatoriale - Madagascar
République Démocratique du Congo - Sao Tomé & Príncipe - Sénégal.

www.groupebfgfibank.com



BGFIBank
Votre partenaire pour l'avenir



CONSTRUIRE **ENSEMBLE**
UN CONGO GRAND ET FORT

 (+243) 99 60 16 300  Rawbank  Rawbank S.r
Numéro gratuit 4488
 contact@rawbank.cd - www.rawbank.cd

RAWBANK

is my bank.